



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel  
(Hansard)

Volume 151 N° 218  
Le mercredi 21 juin 2023

---

Présidence de l'honorable Anthony Rota



## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 21 juin 2023

La séance est ouverte à 14 heures.

---

*Prière*

---

• (1405)

[Traduction]

**Le Président:** Puisque nous sommes mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par la députée d'Elgin—Middlesex—London.

[*Les députés chantent l'hymne national.*]

---

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

#### LES EXPLOITS AU HOCKEY

**M. Terry Sheehan (Sault Ste. Marie, Lib.):** Monsieur le Président, il y a quelque chose de spécial dans l'eau, à Sault Ste. Marie, surtout lorsqu'on la gèle pour en faire une patinoire. La finale de la Coupe Stanley de cette année comptait deux habitants de Sault Ste. Marie qui se sont battus pour remporter ce trophée si convoité. En fin de compte, c'est Michael Amadio qui a hissé la coupe de lord Stanley à bout de bras. Michael a joué un match incroyable et a rendu ses concitoyens de Sault Ste. Marie extrêmement fiers.

Évidemment, on ne peut oublier ceux qui ont terminé au deuxième rang, défiant les prédictions de bien des experts. Guidés par l'entraîneur de Sault Ste. Marie, Paul Maurice, les Panthers de la Floride ont fait de l'excellent travail cette année. Je les félicite.

Sault Ste. Marie célèbre également Jack Matier, qui a participé au championnat mondial junior cette année et qui, avec son équipe, a ramené l'or à la maison.

Ces trois vedettes du monde du hockey brillent aujourd'hui et continueront de briller au cours des prochaines années. Nous les félicitons. Sault Ste. Marie a une tradition de hockey bien spéciale. C'est là que se forment les vedettes du hockey.

\* \* \*

[Français]

#### LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

**Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.):** Monsieur le Président, cette semaine, les jeunes de ma circonscription célèbrent leurs derniers jours d'école avant les vacances. Certains célèbrent même la fin de leurs études secondaires.

[Traduction]

La fin des études secondaires peut être une expérience à la fois exaltante et intimidante. Certains étudiants vont peut-être poursuivre leurs études au cégep, puis à l'université. D'autres trouveront une passion dans les métiers ou sur le marché du travail. Peu importe, ce moment marque le début du reste de leur vie.

À tous les diplômés du Canada, je dis ceci: ne cessez jamais d'apprendre. Que ce soit à l'école, à la maison, au travail ou dans la communauté, ne perdez jamais la volonté et la passion d'apprendre. L'éducation est le secret du succès. Sous ses nombreuses formes, elle constitue une part essentielle de notre vie quotidienne.

Ces jeunes devraient aller dans le monde et bien faire, mais surtout, ils devraient aller dans le monde et faire le bien.

\* \* \*

[Français]

#### LA JOURNÉE NATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, nous soulignons aujourd'hui la Journée nationale des peuples autochtones. C'est une journée pour célébrer les traditions et la richesse des cultures des Premières Nations et des Inuits, ainsi que pour reconnaître la dette considérable que nous avons à leur égard.

Les Québécois reconnaissent cette dette. Ils reconnaissent qu'il faut en faire davantage. Au sujet des victimes des pensionnats, des femmes assassinées et disparues, des enjeux d'accès aux ressources, il faut plus que de belles paroles: il faut des gestes concrets. Il en manque et nous avons un devoir d'agir.

Aujourd'hui, célébrons la beauté et la diversité des cultures autochtones. Découvrons les arts, la musique, les façons de vivre. Participons aux nombreuses activités partout au Québec. Tendons la main et apprenons à mieux nous connaître. C'est toujours la meilleure façon d'amorcer une véritable réconciliation.

À tous, je souhaite une bonne Journée nationale des peuples autochtones avec une pensée particulière pour la nation huronne-wendat, à laquelle je suis fier d'appartenir.

*Tiawenhk.*

*Déclarations de députés***LA COMMUNAUTÉ LGBTQ**

**Mme Rachel Bendant (Outremont, Lib.):** Monsieur le Président, nous constatons l'augmentation des discours haineux à l'égard de la communauté LGBTQ au Canada. Cela s'inscrit dans un contexte global où les régimes autoritaires ciblent les communautés LGBTQ avec des lois cruelles et draconiennes. Nous avons la chance de compter au Canada de nombreuses organisations qui se lèvent pour combattre la haine et la discrimination. J'aimerais particulièrement souligner le travail du Centre de solidarité lesbienne dans ma circonscription.

[Traduction]

Nous hissons fièrement le drapeau de la fierté sur la Colline du Parlement, mais ailleurs dans le monde, et même dans certaines collectivités ici, au Canada, de telles manifestations font l'objet de critiques et sont même annulées. Face à ce mouvement réactionnaire, j'ai plus que jamais hâte de marcher une fois de plus aux côtés de la communauté 2ELGBTQI+ lors du défilé de la fierté de Montréal.

[Français]

J'encourage tous les Montréalais à se joindre en grand nombre au Défilé de la Fierté le 13 août prochain, à participer à cette marche de solidarité avec notre équipe libérale et à exprimer, tous ensemble, notre engagement envers l'amour, l'acceptation et l'égalité.

\* \* \*

[Traduction]

**LES ÉGLISES COMMUNAUTAIRES**

**M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC):** Monsieur le Président, chaque semaine, des Canadiens assistent à des services religieux partout au pays. J'ai récemment eu l'occasion de visiter l'église Saint-Joseph, à Whitecourt, qui accueillait des évacués de différents endroits au pays. Des enfants jouaient dans la salle paroissiale et les parents mangeaient des repas fournis par des résidents des environs. Nous remercions ces gens de leur aide.

La même semaine, je suis aussi allé visiter la localité de Grouard, où l'église Saint-Bernard, l'une des plus anciennes de l'Alberta, avait brûlé. Des gens étaient rassemblés sur les lieux et parlaient des funérailles, des baptêmes et des mariages qui avaient été célébrés dans cette église. Les gens de cette localité sont en deuil.

Depuis 2021, 68 églises ont brûlé au pays. Cependant, il n'y a rien à craindre. Les églises continueront d'être des endroits où les gens peuvent se réunir, pratiquer leur religion et célébrer la communion et la fraternité.

\* \* \*

**LA JOURNÉE NATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES**

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Monsieur le Président, le 4 janvier, j'ai eu l'honneur de participer à la première Journée nationale de la jupe à rubans dans la Première Nation de Côté. Le chef George Cote, Isabella Kulak et ses parents, Chris et Lana, ont choisi de se réunir avec les élèves et les enseignants du Kamsack Comprehensive Institute et de la Good Spirit School Division pour offrir le pardon et la réconciliation, ainsi que des expériences d'apprentissage continu sur leur mode de vie.

J'étais la seule femme à ne pas porter de jupe à rubans ce jour-là. Les jupes étaient magnifiques et portées très fièrement par toutes

les femmes, filles et petites-filles. Je ne savais pas ce que l'on attendait de moi et je craignais de faire quelque chose de déplacé en en portant une.

Alors que nous partagions un repas après la cérémonie et la danse en cercle, la cheffe tribale Isabel O'Soup m'a dit: « Oh, tu as besoin d'une jupe à rubans. » Aujourd'hui, ma collègue et moi-même portons nos jupes à rubans à la Chambre des communes. Nous nous joignons aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis de tout le Canada pour célébrer leurs cultures, leurs histoires et leurs patrimoines à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones.

\* \* \*

● (1410)

**LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE**

**M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, environ 3 000 Canadiens souffrent de la sclérose latérale amyotrophique. L'un d'entre eux est un électeur, Matthew Brown, qui a vu avec émotion son fils de 13 ans, Colin, organiser récemment à son école une marche ayant pour but de récolter des fonds pour la recherche et l'achat d'équipement. Colin incarne le leadership des jeunes dans ce pays. Au moment le plus éprouvant que sa famille ait connu, il est sans aucun doute en première ligne pour aider son père et les personnes atteintes de la SLA.

Concernant un autre sujet que Matthew a à cœur, j'ai été très heureux de voir récemment que l'Alliance pharmaceutique pancanadienne a conclu avec succès les négociations pour obtenir le médicament ALBRIOZA. J'espère que les provinces et les territoires suivront maintenant l'exemple et prendront une décision favorable, afin que le médicament puisse être remboursé par les régimes publics d'assurance-maladie ou d'assurance-médicaments.

Il s'agit d'une histoire et d'une famille incroyables. Je leur souhaite tout ce qu'il y a de mieux en cette période très difficile.

\* \* \*

**LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE**

**M. Parm Bains (Steveston—Richmond-Est, Lib.):** Monsieur le Président, alors que nous approchons de la fin de notre session, des élèves de tout le Canada terminent leurs études et abordent un nouveau chapitre de leur jeune vie. Je félicite tous les élèves des écoles secondaires Palmer, McNair, McRoberts, Cambie, McMath et MacNeill, à Richmond. Je décerne une mention spéciale à mes camarades des Super Colts de l'école secondaire de Richmond, aux élèves de la 7<sup>e</sup> année de l'école Kingswood, où j'ai fait mes études primaires, ainsi qu'à tous les finissants de la ville.

J'ai eu l'occasion d'entendre des finissants lors d'une cérémonie de remise des certificats d'études et j'ai été très inspiré par tous ces motivateurs, rêveurs, travailleurs, penseurs critiques, innovateurs, créateurs, universitaires, athlètes, communicateurs, technologues, bâtisseurs de collectivités, artistes et futurs sauveurs de vies. Je félicite Kevin Bhango, finissant de l'école secondaire McNair et lauréat de la bourse de la famille Bains, qui est attribuée à un étudiant ayant fait figure de bâtisseur de la communauté dans les études, les sports ou les arts. Je félicite également Gerardo Mejia, finissant de l'école secondaire Cambie et lauréat du prix Loran 2023 pour son intégrité, son courage, sa compassion, sa détermination et sa grande maturité. Enfin, je félicite le jeune Logan Choi, de l'académie Mia Montessori, qui a visité la Colline du Parlement au printemps.

Les jeunes élèves de Richmond, en Colombie-Britannique, me convainquent que l'avenir du Canada est entre de bonnes mains.

\* \* \*

### LA JOURNÉE NATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

**M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC):** Monsieur le Président, *tansi*. Nous célébrons aujourd'hui la Journée nationale des peuples autochtones, une journée destinée à célébrer et à honorer les cultures et les contributions de plus de 1 800 000 membres des Premières Nations, de Métis et d'Inuits.

Les peuples autochtones ont des traditions, des musiques, des arts et une histoire riches et diversifiés qui précèdent de plusieurs milliers d'années l'arrivée des Européens. Les peuples autochtones du Canada ont joué un rôle essentiel dans le développement et la prospérité générale de notre nation. Le commerce, comme la traite des fourrures, dépendait de la collaboration des peuples autochtones. Un nouveau peuple, les Métis, qui sont aujourd'hui plus de 600 000, est né dans l'Ouest canadien, de l'union de femmes autochtones et de commerçants de fourrures. Je suis fier d'être l'un d'entre eux.

Les pensionnats autochtones et les politiques gouvernementales ont laissé des traces douloureuses, mais nous avons aussi beaucoup d'espoir. Nous formons une population grandissante et jeune qui souhaite participer à l'exploitation des ressources, aux affaires et au tourisme et en bénéficier.

Je salue en particulier les Premières Nations Katzie et Kwantlen, établies dans la région où j'habite, en Colombie-Britannique.

*Meegwetch, Huy ch q'u* à toutes mes relations.

\* \* \*

### LA JOURNÉE NATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

**M. Vance Badawey (Niagara-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, c'est la Journée nationale des peuples autochtones et le solstice d'été est traditionnellement le moment où les Autochtones célèbrent leur culture, leurs réalisations et leur patrimoine. Aujourd'hui, nous nous joignons à eux pour saluer la vigueur et la résilience de leurs cultures. Ce moment symbolique de l'année représente l'optimisme, la lumière et la réflexion; il représente la réflexion sur notre passé colonial et l'optimisme pour ce qui est de renouer, par la réconciliation et la confiance, des relations rompues.

En collaboration avec le centre autochtone régional du Niagara, le centre d'amitié autochtone de Fort Erie organise aujourd'hui, dans la région du Niagara, des festivités où des histoires seront mises en valeur. J'encourage tous les gens de l'île de la Tortue à participer à ce rassemblement communautaire local aujourd'hui afin de renforcer leurs relations communautaires et de favoriser un avenir meilleur, où tous seront unis sous le signe de la confiance et de la solidarité.

Bonne Journée nationale des peuples autochtones.

\* \* \*

● (1415)

### LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC):** Monsieur le Président, après huit années à subir ce premier mi-

### Déclarations de députés

nistre, les Canadiens désespèrent. Des millions d'entre eux font la queue tous les mois devant les banques alimentaires. Les Canadiens paient des milliers de dollars de plus pour l'essence, les produits d'épicerie et le chauffage domestique à cause de la taxe libérale sur le carbone. Des familles n'ont plus les moyens de rembourser leur prêt hypothécaire parce que les emprunts sans fin du gouvernement font grimper les taux d'intérêt. Nos rues sont dangereuses et nos collectivités rurales, naguère paisibles, sont la cible de violences et de vols. Les Canadiens n'ont jamais été aussi nombreux à mourir de surdoses favorisées par le gouvernement, et beaucoup perdent espoir de se rétablir un jour.

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Les conservateurs ont un plan constructif qui permettra à tout le monde, à tous les Canadiens, de s'en sortir. Nous ferons en sorte qu'ils rapportent à la maison de bons chèques de paie, nous rendrons les rues sûres, nous ferons baisser le prix des logements, nous ferons en sorte que nos proches puissent se rétablir et nous rendrons leur liberté à tous les Canadiens. C'est votre pays, mon pays, notre pays. Ne l'oublions pas.

\* \* \*

### LA TAXE SUR LE CARBONE

**Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC):** Monsieur le Président, l'alimentation, l'énergie et le logement sont des produits de première nécessité de la vie quotidienne. L'augmentation de la taxe sur le carbone provoque de l'inflation et une hausse des prix des produits de première nécessité. Après huit ans, les libéraux refusent de comprendre que leur taxe inflationniste sur le carbone rend la vie inabordable pour beaucoup de familles, sans rien faire pour l'environnement. Après huit ans, le Canada se classe au 58<sup>e</sup> rang sur 64 pays pour ce qui est de l'indice de rendement de la lutte contre les changements climatiques.

Les libéraux ont un plan fiscal, pas un plan environnemental. Le coût pour les Canadiens est énorme, mais les libéraux ne se contentent pas de la première taxe sur le carbone. Une deuxième entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. Les libéraux nous souhaitent une bonne fête du Canada en nous faisant cadeau d'une nouvelle taxe. La deuxième taxe sur le carbone coûtera au ménage moyen plus de 1 100 \$ par an une fois pleinement appliquée. Les taxes sur le carbone combinées coûteront aux familles 61 ¢ par litre d'essence.

Les conservateurs supprimeront les taxes sur le carbone et protégeront l'environnement au moyen de la technologie, pas avec des taxes. Ils redonneront espoir aux familles.

\* \* \*

[Français]

### LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

**Mme Soraya Martinez Ferrada (Hochelaga, Lib.):** Monsieur le Président, ce samedi 24 juin, le sol de la circonscription d'Hochelaga va trembler sous les pas de danse de tous ceux et celles qui célèbrent la fête nationale. Partout au Québec, de Gatineau à Gaspé, nous célébrerons la Fête nationale du Québec. Cette année, le peuple québécois met de l'avant son amour de la danse et sa place dans la culture québécoise.

Que l'on soit adepte de la gigue, des sets carrés ou plutôt de jazz moderne, célébrons ensemble la joie de vivre. Le Québec est une nation forte, accueillante, ouverte à la diversité et fière de son héritage. Célébrons un Québec inclusif où tous sont les bienvenus.

### Déclarations de députés

En cette fête nationale, je me dois de saluer un monument de notre culture québécoise, l'incommensurable Michel Côté. Il reçoit aujourd'hui à titre posthume l'Ordre national du Québec et sera fait chevalier. Il aura été l'une des figures les plus importantes de notre culture populaire. De *Broue à C.R.A.Z.Y.* et à *Omertà*, il aura inspiré toute une génération de Québécois et de Québécoises.

Bonne fête nationale!

\* \* \*

[Traduction]

### LA JOURNÉE NATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

**Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NDP):** Monsieur le Président, en cette Journée nationale des peuples autochtones, nous nous joignons aux célébrations et nous nous rappelons que le gouvernement fédéral doit prendre des mesures pour favoriser la réconciliation.

Les Premières Nations au Canada ont besoin d'un financement fédéral important pour le logement. À Shamattawa, Oxford House, Pukatawagan et Garden Hill ainsi que dans bien d'autres communautés, les familles vivent dans des conditions dignes du tiers monde en raison d'un manque de financement fédéral et d'une négligence constante de la part du gouvernement fédéral.

Les Premières Nations comme la nation crie de Tataskweyak ont désespérément besoin d'une nouvelle école pour leurs jeunes. Il est temps que le gouvernement libéral construise cette école.

Les Premières Nations méritent la justice économique. Étant donné que les pêcheurs de Grand Rapids ont perdu leur cabane à poisson dans un incendie, bon nombre d'entre eux sont contraints de payer de leur poche pour transporter leurs prises encore plus loin. Ils doivent être indemnisés. Il s'agit d'emplois qui font vivre des familles et des communautés.

Enfin, les jeunes des Premières Nations et les jeunes Métis du Nord méritent qu'on leur consacre les sommes nécessaires, notamment pour financer des loisirs comme le soccer ou les programmes parascolaires. Les jeunes Autochtones sont des leaders aujourd'hui et nous devons les soutenir.

En cette journée, nous voulons voir le gouvernement du Canada non seulement participer aux célébrations, mais aussi, et surtout, agir.

\* \* \*

[Français]

### LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Monsieur le Président, samedi, le Québec célébrera sa fête nationale. Le Québec est une nation fière. Il y aura bientôt 9 millions de Québécoises et de Québécois et ce sera toujours une seule nation. Elle connaît bien des langues, mais n'a que le français en commun. Elle entonne tous les chants, multiplie les pas de danse, colore toutes les toiles comme une seule nation aux origines multiples, à la diversité florissante depuis des dizaines de milliers d'années, alors que plusieurs peuples vivaient déjà sur ce territoire merveilleux qui allait devenir le Québec.

Cette nation accueille tous les débats, recherche le meilleur pour toutes et tous, apprivoise sa diversité comme toutes les nations démocratiques, mais, ce samedi, notre nation chantera d'une seule

voix, rangera un moment le dessin d'un avenir à construire plus vert, mettra de côté les incertitudes, partagera les sourires dans l'amitié sincère des convictions communes et dans son identité plus riche chaque jour de ce qui pourrait bien devenir le pays de tous.

Soyons fiers, chantons, dansons, rions et aimons-nous pour ce que nous sommes, tout ce que nous sommes.

Bonne Fête nationale du Québec!

\* \* \*

• (1420)

[Traduction]

### LES FINANCES

**M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC):** Monsieur le Président, après huit ans de scandales et de manquements à l'éthique de la part des libéraux, la liste des dépenses inutiles ne cesse de s'allonger: 27 millions de dollars en primes pour les bureaucrates fédéraux responsables du logement, alors que le coût du logement a doublé et que la construction résidentielle est en baisse; 116 millions de dollars en honoraires de consultants pour les copains du premier ministre chez McKinsey; 210 millions de dollars pour la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, somme que nous ne reverrons jamais, les libéraux ayant admis que la Banque est contrôlée par Pékin; et 54 millions de dollars pour l'application ArnaqueCan. Et comment ne pas oublier la somme astronomique de 4,6 milliards de dollars versés dans le cadre des programmes liés à la COVID, que les libéraux n'ont pas cru bon de récupérer?

Après huit ans, les dépenses inutiles se sont ajoutées aux déficits sans fin des libéraux et à l'inflation douloureuse, et voilà que les taux d'intérêt et les taux hypothécaires montent en flèche, alors que les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts.

Les conservateurs vont réduire l'inflation, contrôler les dépenses et éliminer les hausses de taxes des libéraux qui pénalisent les Canadiens. Après tout, c'est une question de bon sens. Ramenons le gros bon sens chez nous.

\* \* \*

### UN HOMMAGE AUX DIPLÔMÉS ET DES FÉLICITATIONS À L'OCCASION D'UN DÉPART À LA RETRAITE

**Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.):** Monsieur le Président, cette semaine marque le début des remises de certificat d'études aux élèves de 12<sup>e</sup> année. Je veux prendre un moment pour féliciter les 1 821 finissants des 10 écoles secondaires d'Orléans.

[Français]

J'assistais justement à la graduation de l'École secondaire publique Gisèle-Lalonde ce matin où j'ai eu le privilège de remettre la Médaille académique du Gouverneur général à Anaïs Gibbings. Je dis félicitations à la classe de 2023.

Au nom de tous nos parlementaires et de tout le personnel à la Chambre des communes, je souhaite également rendre hommage aujourd'hui à Mme Nora Daigle, constable au Service de protection parlementaire depuis plus de 20 ans, qui prend sa retraite. Nora nous a profondément marqués par son dévouement infailible, sa bonne humeur et son sourire constant. En tant qu'ancienne boxeuse, elle incarne la force et la détermination, et sa passion pour la photographie et le bon vin ajoute une touche d'élégance à sa personnalité.

*Questions orales*

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite et nous la remercions chaleureusement pour son travail accompli.

\* \* \*

[Traduction]

### LA JOURNÉE NATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

**Le Président:** À la suite de discussions entre les représentants de tous les partis à la Chambre, je crois comprendre qu'il y a consentement pour observer un moment de silence visant à commémorer la Journée nationale des peuples autochtones et à souligner la décevante des restes de 215 enfants à l'ancien pensionnat de Kamloops.

[La Chambre observe un moment de silence.]

---

## QUESTIONS ORALES

● (1425)

[Français]

### LE LOGEMENT

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, après huit ans de ce premier ministre et de ses politiques anti-construction et inflationnistes, le coût du logement a doublé.

En fait, on apprend aujourd'hui qu'à Québec, en un an, le loyer moyen a augmenté de 19 %. Dans certaines régions de la province, c'est 44 %. En Colombie-Britannique, près de 100 000 personnes pourraient être à la rue à cause des augmentations de loyer.

Le premier ministre va-t-il finalement renverser ses politiques anti-construction et inflationnistes qui ont causé cette crise du logement?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, si le chef de l'opposition officielle voulait prendre la crise du logement au sérieux, il aurait appuyé nos investissements dans le domaine au lieu de s'attaquer aux municipalités.

Notre plan consiste à travailler avec les municipalités, notamment en investissant 4 milliards de dollars pour accélérer les approbations de projets domiciliaires et créer 100 000 nouvelles habitations, en faisant le lien entre les investissements dans les infrastructures et le logement, à aider les Canadiens à épargner en vue d'acheter leur première maison, à offrir de l'aide aux locataires à faible revenu et à convertir des terres fédérales excédentaires en logements abordables.

Nous continuons d'être là pour aider en matière de logement.

[Traduction]

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, il faut maintenant 25 ans au Torontois moyen afin de mettre suffisamment d'argent de côté pour faire une mise de fonds sur l'achat d'une maison moyenne. Auparavant, on pouvait rembourser un emprunt hypothécaire en 25 ans; maintenant, c'est ce qu'il faut juste pour obtenir une mise de fonds, après que les politiques anti-construction et inflationnistes du premier ministre eurent doublé le coût du logement. Il l'a fait en accumulant des déficits qui font grimper les taux d'intérêt et baisser les salaires, et en finançant des bureaucraties qui bloquent la construction de logements.

Le premier ministre va-t-il annuler les politiques qui ont causé la crise du logement afin que les Canadiens puissent avoir un toit au-dessus de leurs têtes?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous bénéficions de l'une des plus fortes reprises post-pandémiques de tous les pays comparables au nôtre et nous avions créé 900 000 emplois avant même le début de la pandémie.

Les investissements que nous avons faits pour aider les Canadiens ont vraiment amélioré les choses et stimulé la croissance économique. Parallèlement, nous avons continué de soutenir les familles voulant faire construire de nouveaux logements en collaborant avec les municipalités pour améliorer la densification, accélérer les changements de zonage et la délivrance de permis et construire plus de logements.

Tandis que le chef conservateur choisit de se battre avec les municipalités, nous allons collaborer avec elles pour...

**Le Président:** Le chef de l'opposition a la parole.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre dit aux Canadiens que la vie n'a jamais été aussi belle, mais en réalité, sous sa gouverne, le coût du logement a doublé. En fait, la situation est l'une des pires au monde. Vancouver et Toronto occupent respectivement le troisième et le dixième rang au monde pour ce qui est de la surévaluation du marché immobilier. Dans ces deux villes, les propriétés sont plus surévaluées qu'à New York, Londres et Singapour, une petite île. En fait, une maison moyenne coûte presque deux fois plus cher au Canada qu'aux États-Unis, un pays qui doit loger une population dix fois plus importante sur une plus petite superficie.

Les politiques anti-construction et inflationnistes du premier ministre ne fonctionnent pas. Va-t-il les annuler pour que les Canadiens puissent avoir un toit au-dessus de leur tête?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous reconnaissons tous que les Canadiens éprouvent des difficultés en raison du coût du logement. La solution des conservateurs, c'est d'abolir les programmes qui soutiennent les familles canadiennes, d'abolir les programmes qui aident les municipalités à investir en vue d'accélérer la construction de logements, d'abolir les programmes qui aident les Canadiens à épargner pour l'achat d'une première maison, et d'abolir les programmes qui offrent des solutions de logement aux Canadiens. Nous reconnaissons qu'il y a encore du travail à faire, mais ce n'est pas en abolissant les programmes en place que nous aidons les Canadiens.

Nous allons continuer de travailler en collaboration avec les municipalités et d'aider les Canadiens à traverser ces temps difficiles.

● (1430)

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre a lancé pour 80 milliards de dollars de programmes inefficaces. En conséquence, la mise de fonds moyenne nécessaire pour acheter une maison a doublé, les mensualités des prêts hypothécaires ont doublé et le loyer moyen a augmenté de 120 %. Ces chiffres sont sans commune mesure avec ce qui se passe dans d'autres pays. En même temps, il continue à alimenter la hausse des taux d'intérêt hypothécaires avec ses déficits et à donner de l'argent aux bureaucraties locales pour qu'elles freinent la construction de logements.

### Questions orales

Va-t-il cesser de mettre des bâtons dans les roues des Canadiens pour qu'ils aient enfin les moyens de se loger?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, non seulement le chef conservateur supprimerait des programmes qui aident les Canadiens à composer avec un marché immobilier certes difficile, mais il choisit aussi de se battre contre les municipalités alors que nous devrions travailler avec elles, comme le font les libéraux, pour accroître la densification, accélérer l'octroi des permis, modifier le zonage et veiller à ce que les investissements dans les infrastructures, comme les investissements sans précédent que nous consacrons aux transports en commun, soient en adéquation avec la croissance des agglomérations et du parc de logements.

Nous savons que nous devons continuer à augmenter l'offre de logements et nous travaillons avec les municipalités et les provinces pour parvenir...

**Le Président:** Le chef de l'opposition a la parole.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre a beau dire les bonnes choses, il n'accomplit rien.

En voici le parfait exemple. Je sais que le premier ministre essaie de plagier mon message sur le logement, mais il n'arrive pas à tenir promesse. La réalité, c'est que le fonds de 4 milliards de dollars qu'il a créé pour accélérer la construction de logements a fait tout le contraire. En effet, la construction domiciliaire a baissé de 19 % depuis la mise en place du programme d'accélération.

Au lieu de dépenser de l'argent de façon irresponsable, pourquoi le premier ministre ne dépense-t-il pas l'argent en fonction du nombre de logements qui sont réellement construits?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je vais certainement accepter le compliment: oui, nous disons les bonnes choses, et j'ajouterai que c'est parce que nous faisons les bonnes choses.

Nous redoublons d'efforts en instaurant le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, en collaborant avec les municipalités pour accélérer la construction de logements et en travaillant en partenariat pour trouver des moyens de faire avancer les choses. Au lieu de chercher la bagarre, comme le fait sans cesse le chef conservateur, nous continuerons d'aider les Canadiens à traverser cette période difficile.

\* \* \*

[Français]

### LA PETITE ENTREPRISE

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Monsieur le Président, le Nord du Québec et la Côte-Nord sont aux prises avec de graves feux de forêt. C'est aussi vrai pour d'autres endroits au Canada. Il y a des entreprises qui en souffrent. Si la grande entreprise a des moyens, il reste que beaucoup de petites et moyennes entreprises subissent un grave contrecoup et pourraient y rester.

Nous avons fait des propositions pour venir en aide à ces entreprises. Je veux savoir du premier ministre s'il est prêt à s'asseoir avec nous rapidement et avec l'industrie rapidement pour mettre en place rapidement des programmes qui sont urgents.

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes de tout cœur avec tous ceux qui, au

Québec et dans tout le Canada, ont été touchés par ces incendies. La sécurité est évidemment notre priorité absolue. C'est pour cela que notre gouvernement a répondu immédiatement à la demande d'aide du Québec.

Nous allons continuer de travailler avec les provinces et les territoires tout au long de cette période difficile jusqu'à la reprise, et nous prenons des mesures pour soutenir les travailleurs du secteur forestier québécois et d'autres secteurs affectés par ces feux de forêt. Nous avons mis des choses en place au moyen du budget de 2023 avec des investissements substantiels.

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Monsieur le Président, compte tenu du peu de temps qu'il nous reste, je vais devoir demander au premier ministre d'être plus précis.

Les entreprises et, évidemment avec elles, de nombreux travailleurs sont aux prises avec un défi à court terme qui pourrait les obliger à mettre la clé sous le paillason. Il faut des mesures, et elles doivent être rapides. Pour faciliter le processus, nous nous sommes inspirés des mesures pancanadiennes mises en place pour les petites et moyennes entreprises durant la pandémie. Le modèle et la grille existent déjà. On peut l'appliquer rapidement, parce que l'été n'est pas fini et que la menace est très grave.

Peut-on agir ensemble maintenant?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons réagi à une crise pancanadienne avec des outils pancanadiens. Dans cette situation-ci, on voit que ce sont des entreprises dans certaines provinces qui sont affectées, et c'est pour cela que nous travaillons avec les provinces touchées.

Le gouvernement du Québec sait très bien que le Canada sera là en tant que partenaire, y compris avec nos programmes d'aide en cas de catastrophe, qu'il va certainement pouvoir utiliser. Nous allons être là, et nous allons être là pour travailler avec le gouvernement du Québec, qui va être là pour aider les entreprises locales.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES AUTOCHTONES

**Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD):** *Uqaqtitiji*, j'étais honorée d'assister ce matin à la levée du drapeau des survivants.

J'ai eu une pensée pour Monica Ittusardjuat, Ernie Bernhardt, Marie-Lucie Uviluq, le regretté Marius Tungilik et surtout à ma mère, Carmen Idlout, qui ont survécu à ce qui s'est passé dans ces horribles établissements.

Sans le vouloir, les survivants ont transmis leurs traumatismes aux générations qui les ont suivis. En raison de l'inaction du gouvernement libéral, ces traumatismes continuent à perdurer.

Quand le gouvernement passera-t-il à l'action pour que les générations futures puissent vivre dans la fierté, la dignité et le respect?

● (1435)

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir assisté à cette importante célébration ce matin. J'ai été touché de voir autant de personnes présentes.

En ce 21 juin, nous célébrons les langues et les cultures autochtones, mais nous sommes aussi bien conscients des terribles traumatismes intergénérationnels et des conséquences qu'ont eues les pensionnats.



*Questions orales*

C'est empreint de ces sentiments partagés que nous continuons à travailler en partenariat avec les communautés autochtones partout au pays, notamment dans les dossiers du logement, de la santé et du règlement des revendications territoriales, et à appuyer les dirigeants autochtones.

Nous allons continuer à nous engager activement sur la voie de la réconciliation, comme nous l'avons fait au cours des sept dernières années et demie.

**Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD):** *Uqaqtittiji*, j'ai entendu de l'empathie, mais ce dont les peuples autochtones ont besoin, c'est de mesures concrètes. La communauté de Grassy Narrows attend toujours la construction, comme l'a promis le gouvernement, du centre de soins contre l'empoisonnement au mercure. Les habitants de Grassy Narrows sont exposés au mercure depuis des décennies en raison des eaux contaminées, tout comme une foule de Premières Nations partout au pays, et ils attendent que le gouvernement tienne une promesse qu'il a faite il y a des années. Cela fait des décennies que les peuples autochtones entendent des paroles creuses. Le gouvernement va-t-il enfin construire le centre de traitement dont Grassy Narrows a désespérément besoin...

**Le Président:** Le premier ministre a la parole.

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous travaillons avec les communautés autochtones d'un bout à l'autre du pays pour répondre à leurs besoins. La situation à Grassy Narrows dure depuis beaucoup trop longtemps. Nous poursuivons nos efforts dans ce dossier en collaborant étroitement avec les dirigeants locaux et en offrant les mesures de soutien nécessaires. Nous sommes conscients de l'ampleur des difficultés vécues partout au pays et nous continuerons d'avancer sur la voie de la réconciliation, à titre de partenaires, de façon concrète et significative, comme nous l'avons toujours fait.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre s'attend à être jugé sur ses promesses plutôt que sur ses résultats.

Les résultats sont les suivants. Il y a huit ans, le logement était abordable, puisqu'il fallait à peine 40 % du revenu moyen pour rembourser le prêt hypothécaire d'une maison moyenne, alors qu'il faut maintenant 60 %. Le coût moyen d'une maison a presque doublé. Le coût des paiements hypothécaires a doublé. Le coût d'un loyer mensuel a doublé. La situation a donc nettement empiré après huit ans de ce premier ministre.

Malheureusement, le premier ministre veut continuer à faire ce qui a causé le problème au départ. Va-t-il plutôt cesser de financer les mesures de contrôle qui bloquent la construction et réduire les déficits qui font grimper les taux d'intérêt hypothécaires?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, il est intéressant que le député d'en face parle de ce qui s'est passé il y a huit ans, car lorsque nous avons formé le gouvernement, nous nous sommes rendu compte que le gouvernement fédéral qui nous avait précédés n'avait rien fait en matière de logement pendant près de dix ans. Il a décidé que le gouvernement fédéral n'allait plus jouer un rôle de leader ou conclure des partenariats dans le domaine du logement, ce qui explique en partie pourquoi nous avons été confrontés à d'importantes difficultés au cours de la dernière décennie pour répondre à la croissance et aux besoins en matière de logement dans l'ensemble du pays. C'est pourquoi, en

2017, nous avons également mis en place une stratégie nationale sur le logement qui a permis à des millions de Canadiens de s'installer dans de nouvelles résidences et de rénover des logements dans tout le pays. C'est pourquoi nous avons continué d'investir et d'intensifier...

**Le Président:** L'honorable chef de l'opposition a la parole.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, la principale critique du premier ministre à l'égard du gouvernement conservateur qui l'a précédé semble être qu'il ne tenait pas assez de réunions ou ne dépensait pas assez d'argent. Ce que nous avons vraiment offert, c'est du logement abordable. Le coût moyen des maisons était de 450 000 \$ à l'époque. Le loyer moyen était d'environ la moitié de ce qu'il est aujourd'hui.

À l'heure actuelle, le Canada compte le plus petit nombre de maisons par habitant de tous les pays du G7. Nous avons moins de maisons par habitant qu'à l'arrivée au pouvoir du premier ministre il y a huit ans, époque qui a marqué la chute de la construction résidentielle. Donc, va-t-il laisser les Canadiens construire des maisons et se loger plutôt que de tout bloquer?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous nous souvenons tous parfaitement que le gouvernement conservateur précédent n'a pas assez investi dans les Canadiens, n'a pas soutenu nos anciens combattants, n'a pas soutenu la construction et les infrastructures, a fait des coupes sauvages dans les programmes, a sabré les programmes pour les aînés et les jeunes et repoussé l'âge de la retraite à 67 ans afin d'équilibrer fictivement le budget en prévision des élections. Les Canadiens n'ont pas été dupes et les conservateurs ont perdu ces élections. Nous avons pris des mesures et continuerons d'investir dans les Canadiens, d'investir dans le logement et dans les mesures d'aide qui ont permis la croissance de l'économie. J'ai vu une création d'emplois record, un nombre record de personnes...

● (1440)

**Le Président:** Le chef de l'opposition a la parole.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, au fond, le premier ministre dit que nos programmes n'étaient pas assez coûteux pour les contribuables. Le fait est qu'il est déjà assez grave qu'il échoue. Or, il est encore plus grave qu'il échoue en dépensant beaucoup d'argent, et c'est ce qu'il a fait. Il a bien mis en place un programme de logement de 80 milliards de dollars qui nous a permis d'avoir le plus petit nombre de maisons par habitant du G7 — même si nous disposons du plus grand nombre de terrains à bâtir —, ce qui représente moins de maisons par habitant que lorsqu'il est arrivé au pouvoir. Aujourd'hui, le prix des maisons est presque deux fois plus élevé au Canada qu'aux États-Unis, où il y a dix fois plus de personnes à loger sur un territoire plus petit. Pourquoi le premier ministre n'arrête-t-il pas de se juger en fonction de ce qu'il peut dépenser au lieu de se juger en fonction de ce qu'il accomplit?

### Questions orales

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, les conservateurs n'arrêtent pas de répéter que ce dont nous avons vraiment besoin pour favoriser la croissance et aider les Canadiens, ce sont des compressions: des compressions dans les investissements que nous faisons à l'intention des Canadiens, des compressions dans les programmes qui aident les Canadiens à s'offrir un nouveau chez-soi et des compressions dans les programmes qui incitent les municipalités à augmenter la densité et à accélérer la construction de maisons. En réalité, cette incitation à faire des compressions et à miser sur l'austérité est exactement la raison pour laquelle les conservateurs ont connu une si décevante soirée lors des élections partielles de lundi dernier. Les Canadiens savent qu'ils ont besoin d'un gouvernement qui les soutient, et c'est ce que nous leur donnons.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre rend le logement plus cher pour les contribuables, mais cela n'excuse pas le fait qu'il l'a rendu plus cher pour les acheteurs de maison. Je vais donner un exemple: il a essayé de plagier mon message sur la nécessité de construire des logements en créant un programme d'accélération de 4 milliards de dollars. Depuis lors, la construction de logements a décéléré.

Cette année, selon l'organisme responsable de l'habitation, celui-là même qui relève du premier ministre, 19 % moins de maisons seront construites par rapport à l'année dernière. Pourquoi le premier ministre ne suit-il pas ma politique, qui vise à associer le montant que les villes reçoivent au nombre de logements qui sont construits?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le Fonds pour accélérer la construction de logements, d'une valeur de 4 milliards de dollars, faisait partie intégrante de notre dernière campagne électorale, mais à ce qu'il paraît, l'actuel chef de l'opposition officielle était trop occupé à affûter ses couteaux pour prêter attention à notre dernier programme électoral. Nous avons démontré notre engagement et notre détermination à répondre aux besoins des Canadiens, alors que le député, lui, continue de proposer des compressions.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Le bruit commence à devenir excessif; je sais que c'est comme la frénésie que ressentent les élèves à la fin d'une année scolaire, mais je vais demander à tout le monde de respirer profondément.

Écoutons le chef de l'opposition, et faisons en sorte que tout se déroule dans le respect.

Le chef de l'opposition a la parole.

\*\*\*

### LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre affirme qu'il n'y a pas d'économies possibles dans les dépenses prodigieuses de son gouvernement, mais moi j'en ai trouvé. Par exemple, il a donné à la Société canadienne d'hypothèques et de logement 26 millions de dollars en primes pour avoir rendu le logement moins abordable; il a donné 181 000 \$ pour les déplacements de la gouverneure générale; 116 millions de dollars à McKinsey, entreprise qui le soutient, mais qui a en fait contribué à la crise des opioïdes; 54 millions de dollars pour l'application ArriveCAN; et 6 000 \$ pour une nuitée à l'hôtel pour le premier ministre.

Ne pense-t-il pas que nous pourrions nous passer de ces dépenses et remettre l'argent dans les poches des Canadiens?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le chef du Parti conservateur continue de proposer un programme de réduction des programmes destinés aux Canadiens. Qu'il s'agisse de milliards de dollars pour des services de garde d'enfants à 10 \$ par jour dans tout le pays, contre lesquels il continue de faire campagne, ou d'investissements dans un incitatif à agir pour le climat qui fixe un prix pour la pollution et permet à huit Canadiens sur dix de garder plus d'argent dans leurs poches, qu'il éliminerait, c'est de l'argent qu'il ne permettrait pas aux familles de sa circonscription de garder dans leurs poches.

Que ce soit par la mise en œuvre de mesures comme le remboursement des frais d'épicerie ou le doublement du crédit d'impôt pour la TPS, qui a aidé 11 millions de Canadiens et qui continuera de soutenir les personnes âgées et les jeunes, nous allons...

**Le Président:** L'honorable chef de l'opposition.

\*\*\*

### LE LOGEMENT

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, voici un vrai plan pour rendre le logement abordable: équilibrer le budget pour réduire l'inflation et les taux d'intérêt sur les hypothèques des Canadiens; exiger que les villes augmentent de 15 % le nombre de permis de construction afin d'obtenir plus de fonds destinés aux infrastructures et verser l'argent une fois que les maisons sont terminées et que les clés sont dans les serrures; exiger que chaque station de transport en commun financée par le gouvernement fédéral se trouve dans un secteur à forte densité de logements; et vendre 6 000 bâtiments fédéraux sous-utilisés pour les convertir en logements abordables et utiliser le produit de la vente pour réduire le déficit.

N'est-ce pas là un bon plan?

● (1445)

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous travaillons déjà à bon nombre des éléments que contient son prétendu plan. Ce sur quoi nous ne sommes pas d'accord, c'est sa proposition de sabrer les programmes, de couper les mesures de soutien aux Canadiens à faible revenu et de réduire les aides comme l'allocation pour le logement. Non content de voter contre cette allocation, il en a aussi retardé l'adoption à la Chambre, alors même que nous offrons un supplément de 500 \$ aux Canadiens à faible revenu. Il s'est toujours opposé à ce type de mesures et d'investissements pour aider les Canadiens, préférant proposer des coupes et des mesures d'austérité à un moment où les Canadiens ont besoin d'un soutien continu.

En matière de responsabilité financière, nous nous classons toujours au premier rang des pays du G7.

\*\*\*

[Français]

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, les feux de forêt sont à l'origine de la motion sur l'environnement que le Bloc québécois a fait adopter à la Chambre.

*Questions orales*

Le premier ministre lui-même a appuyé cette motion qui reconnaît que le fédéral doit en faire davantage pour lutter contre les changements climatiques. Je lui rappelle son vote avant qu'on parle de pétrole. Actuellement, son gouvernement évalue s'il autorisera la pétrolière Suncor à entamer 16 forages à la recherche de pétrole au large de Terre-Neuve.

Est-ce que le premier ministre convient qu'en faire plus contre les changements climatiques, c'est également dire non aux projets pétroliers de ce genre?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous ne sommes quand même pas en train d'approuver des forages sur l'île d'Anticosti, par exemple. Nous sommes là pour continuer à défendre la lutte contre les changements climatiques, et nous continuons d'être là pour reconnaître que nous avons besoin de pétrole dans le monde pendant encore plusieurs années.

Cet équilibre nous a permis de diminuer les émissions pour la première fois dans l'histoire des gouvernements du Canada. Nous sommes en train d'atteindre nos cibles de Paris et de Glasgow. Nous allons continuer de démontrer du leadership et de la responsabilité en créant de la croissance économique verte pour...

**Le Président:** L'honorable députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia a la parole.

**Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ):** Monsieur le Président, cette motion, nous l'avons déposée pour que les travaux parlementaires se terminent sur un consensus et une conscientisation.

Il faut en faire plus pour que les catastrophes naturelles qu'on vit ne deviennent pas normales. Or, pour y arriver, il faut prendre des décisions difficiles. Tout le monde sait que le principal accélérateur des changements climatiques, ce sont les énergies fossiles. Pourtant, le fédéral autorise encore les pétrolières à chercher de nouveaux gisements à exploiter. Ce qu'il faudrait, c'est réduire la production, et Ottawa pense encore à l'augmenter.

Est-ce que le premier ministre peut au moins dire que c'est fini, les nouveaux projets pétroliers au Canada?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, l'impératif est de réduire les émissions qui sont en train de causer les changements climatiques. Sur ce plan, nous avons démontré notre capacité en tant que gouvernement pour justement réduire les émissions de gaz à effet de serre dont le Canada est responsable, et nous continuons de le faire.

Nous savons très bien que le monde a encore besoin d'énergie. C'est pour cela que nous sommes en train d'investir dans l'hydrogène, le nucléaire, l'éolien, le solaire et dans différents projets qui nous permettront de créer l'énergie carboneutre dont le monde va avoir besoin.

Entretemps, nous sommes encore là pour essayer de diminuer nos émissions liées aux combustibles fossiles.

\* \* \*

**LA TARIFICATION DU CARBONE**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, au lieu d'enlever des barrières bureaucratiques pour que le Québec puisse produire davantage d'hydroélectricité verte, le premier ministre, avec l'appui du Bloc, veut imposer une deuxième taxe sur le carbone aux Québécois, ce qui va faire augmenter le prix de l'essence de 20 ¢ le litre. Cela va aussi faire augmenter le coût de

la nourriture, parce que les fermiers vont devoir payer davantage pour l'énergie afin de pouvoir produire.

Au lieu de s'attaquer aux consommateurs du Québec et de partout au Canada, pourquoi ne pas enlever les barrières pour que le Québec puisse fournir davantage d'électricité verte?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, encore une fois, le chef du Parti conservateur démontre qu'il n'a aucune compréhension de ce qui se passe au Québec. Tout d'abord, il n'y a pas de premier prix sur la pollution imposé par le fédéral au Québec, parce que le Québec a sa propre approche pour lutter contre les émissions.

Ensuite, dans le budget de 2023, nous venons de proposer des crédits d'impôt énormes pour la création d'énergie verte au Québec et partout au pays. C'est le genre de chose qui va permettre davantage aux Québécois d'avoir une économie verte et florissante dans un monde carboneutre.

• (1450)

[Traduction]

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, il n'y a pas que les Québécois qui devront payer plus cher. Le 1<sup>er</sup> juillet, le premier ministre a l'intention d'imposer une nouvelle hausse massive des taxes à la pompe aux Canadiens des provinces de l'Atlantique. Bonne fête du Canada à tous. Le premier ministre veut que nous déboursions encore plus d'argent.

Le premier ministre libéral de Terre-Neuve a déclaré que cette mesure n'apportera rien à l'environnement, mais qu'elle aura pour effet de faire souffrir ses concitoyens du froid en hiver et de la faim tout au long de l'année. Pourquoi le premier ministre ne supprime-t-il pas la taxe sur le carbone et ne présente-t-il pas enfin un véritable plan environnemental?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons mis un prix sur la pollution, et nous observons maintenant des réductions d'émissions partout au pays. Le Canada atteint ses objectifs, à la fois du point de vue de sa cible de 2030 et de l'atteinte de la carboneutralité. Voilà ce que nous avons fait en tarifant la pollution.

Cependant, tout en tarifant la pollution dans l'ensemble du pays, nous remettons plus d'argent aux Canadiens dans les provinces et les territoires où le filet de sécurité fédéral s'applique. Les Canadiens des provinces de l'Atlantique recevront donc plus d'argent à compter de juillet, car nous luttons contre le changement climatique qui a un effet tant sur les ouragans que sur les incendies de forêt dont les Canadiens de cette région n'entendent que trop parler.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre n'a pas atteint un seul objectif environnemental avec sa taxe, et le Canada se situe au 58<sup>e</sup> rang sur 64 pays selon l'indice de rendement de la lutte contre les changements climatiques. Son plan ne fonctionne pas, il ne fait que coûter plus cher.

En fait, le premier ministre de Terre-Neuve a déclaré que l'affirmation du premier ministre selon laquelle nous devons taxer pour sauver l'environnement est une « fausse dichotomie [qui] est complètement illogique. Il s'agit d'un faux dilemme qui est aussi insultant [...] que simpliste. » Les premiers ministres de l'Atlantique sont unanimes: cette taxe nuira à leur population sans aider l'environnement. Pourquoi le premier ministre ne renonce-t-il pas à son projet d'augmenter le prix de l'essence de 61 ¢ le litre?

### Questions orales

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, alors que les sociétés énergétiques font des profits records partout au pays, les Canadiens ont besoin d'aide. C'est pourquoi nous offrons un incitatif à agir pour le climat, qui donne aux Canadiens plus d'argent tous les trois mois que ce que la tarification de la pollution leur coûte.

Tout le monde, sauf apparemment les conservateurs, comprend que l'application de signaux de prix à des choses dont nous ne voulons pas, comme la pollution, est l'un des moyens les plus efficaces de réduire les émissions et d'encourager les changements de comportement. C'est pourquoi nos émissions diminuent et nous atteignons nos cibles.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre n'a pas atteint un seul objectif en matière de lutte contre les changements climatiques depuis qu'il a instauré cette taxe. Selon le directeur parlementaire du budget, qu'il a nommé, dans chaque province du Canada, cette taxe coûtera plus cher aux familles que ce qu'elles recevront en remboursements bidon. En fait, la famille moyenne devra payer plus de 2 000 \$ par année. Le plan consiste à augmenter la taxe à 61 ¢ le litre.

Les Canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir, de chauffer leur maison et de se loger. Pourquoi n'annule-t-il pas les hausses de la taxe pour faire baisser le coût de la vie?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le chef conservateur cherche désespérément à démontrer en quoi ne pas agir et ne rien faire contre les changements climatiques est la meilleure solution pour les Canadiens. Les Canadiens n'ont qu'à regarder les feux de forêt, les rivières atmosphériques et les ouragans intenses comme *Fiona* qui frappent le pays pour comprendre que nous devons continuer de lutter contre les changements climatiques. Non seulement nous sommes en mesure de redonner plus d'argent aux Canadiens grâce au remboursement, dont 1 000 \$ par année à une famille moyenne de quatre personnes dans la circonscription de Carleton, mais aussi d'attirer des investissements comme ceux de Volkswagen, Rio Tinto, Stellantis, et j'en passe, qui continuent de contribuer à la croissance de l'économie du Canada...

**Le Président:** La députée de Winnipeg-Centre a la parole.

\* \* \*

### LES AFFAIRES AUTOCHTONES

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, CBC/Radio-Canada donne au gouvernement une note d'échec pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. À ce jour, seulement 2 des 231 appels à la justice ont été entièrement mis en œuvre. C'est inacceptable.

Les libéraux doivent mettre en œuvre tous les appels à la justice dès maintenant. Ils doivent aussi instaurer un système d'alerte robe rouge pour assurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre autochtones. Pourquoi le premier ministre n'agit-il pas de toute urgence étant donné le génocide en cours?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes de tout cœur avec les survivantes et les familles des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues ou assassinées. Pour lutter contre cette violence persistante, nous devons être à la hauteur de nos objectifs en

tant que pays et répondre à tous les appels à la justice. Nous adoptons une approche pangouvernementale, qui comprend notamment 125 millions de dollars pour la mise en œuvre du plan d'action national pour les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées, la nomination d'une représentante spéciale pour mener des consultations sur la création d'un poste d'ombudsman des droits des Autochtones et des droits de la personne, et 4 milliards de dollars pour mieux répondre aux besoins des Autochtones en matière de logement. Nous travaillons également à la mise en œuvre d'une alerte robe rouge.

Nous convenons qu'il y a toujours plus à faire, mais nous prenons cet enjeu au sérieux et nous travaillons en partenariat avec les peuples autochtones de partout au pays.

● (1455)

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, j'en ai assez des platitudes. Il faut agir dès maintenant. Le premier ministre a reconnu qu'un génocide est en cours. La Chambre a reconnu à l'unanimité que la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes de diverses identités de genre autochtones constitue une urgence pancanadienne. Près de quatre ans se sont écoulés depuis l'enquête nationale. On a donné suite à seulement deux appels à la justice.

Quand le premier ministre mettra-t-il en œuvre l'alerte à la robe rouge et les autres appels à la justice? Nous sommes une cible. Nos vies sont en jeu. Nos vies comptent.

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je reconnais qu'il y a encore beaucoup à faire, mais qualifier de platitudes des investissements de 4 milliards de dollars dans le logement pour les populations autochtones revient à nier les mérites des incroyables dirigeants autochtones qui travaillent dans tout le pays pour répondre aux besoins de leurs citoyens, en partenariat avec le gouvernement fédéral. C'est ignorer le travail acharné des dirigeants autochtones pour créer plus de logements, plus d'espaces sûrs et plus de refuges, avec 100 millions de dollars pour créer 22 nouveaux refuges et maisons de transition autochtones. Ce ne sont pas des platitudes.

Nous travaillons avec sérieux et nous nous réjouissons de continuer à collaborer avec tous les députés à la réconciliation.

\* \* \*

### LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

**Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.):** Monsieur le Président, lundi, les Canadiens ont clairement rejeté l'approche inefficace du Parti conservateur sous son nouveau chef et ont plutôt opté pour des résultats concrets pour les Canadiens d'aujourd'hui et les générations à venir. Que ce soit au Québec, dans les Prairies ou dans le Sud-Ouest de l'Ontario, nous constatons que les Canadiens appuient l'approche du gouvernement libéral qui permet de créer des emplois et de bâtir une économie propre et en croissance pour l'avenir.

Le premier ministre peut-il informer les gens...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre. Je vais devoir interrompre la députée.

Je prie la députée de Châteauguay—Lacolle de reprendre du début.

**Mme Brenda Shanahan:** Monsieur le Président, je peux ramener le gros bon sens chez nous.

*Questions orales*

Lundi, les Canadiens ont clairement rejeté l'approche inefficace du Parti conservateur sous son nouveau chef et ont plutôt opté pour des résultats concrets pour les Canadiens d'aujourd'hui et les générations à venir. Que ce soit au Québec, dans les Prairies ou dans le Sud-Ouest de l'Ontario, nous constatons que les Canadiens appuient l'approche du gouvernement libéral qui permet de créer des emplois et de bâtir une économie propre et en croissance pour l'avenir.

Le premier ministre peut-il informer les gens de Notre-Dame-de-Grâce—Westmount et de Winnipeg-Centre-Sud de ce pour quoi leurs nouveaux députés libéraux se battent?

[Français]

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée de Châteauguay—Lacolle de sa question et de son travail acharné. J'aimerais féliciter tous les candidats des récentes élections partielles. J'ai très hâte d'accueillir Anna Gainey et Ben Carr...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre.

Le très honorable premier ministre peut reprendre sa réponse du début.

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le Président, je remercie la députée de Châteauguay—Lacolle de sa question et de son travail acharné.

J'aimerais féliciter tous les candidats des récentes élections partielles. J'ai très hâte d'accueillir Anna Gainey et Ben Carr à la Chambre.

[Traduction]

Des collectivités du Québec, de l'Ontario et du Manitoba avaient le choix entre les discours de division, l'austérité et les compressions du Parti conservateur et notre plan pour continuer à renforcer la classe moyenne, à rendre la vie plus abordable, à lutter contre les changements climatiques, et bien plus encore.

Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche, et notre équipe sera encore plus forte avec ces deux nouveaux et excellents représentants à Ottawa.

\* \* \*

[Français]

**LE LOGEMENT**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, les augmentations exorbitantes des taux d'intérêt de l'année dernière sont incroyables et sans précédent. Elles ont été causées par le déficit inflationniste de ce gouvernement. Les Canadiens s'inquiètent de perdre leur maison. Selon la Banque du Canada, le Canadien moyen peut voir une augmentation de 40 % de ses paiements hypothécaires. Le Fonds monétaire international dit que le Canada est le pays le plus à risque de vivre une crise de défauts de paiement.

Est-ce que le premier ministre va finalement éliminer ses déficits inflationnistes pour réduire les taux d'intérêt sur les hypothèques et pour permettre aux Canadiens de garder leur maison?

• (1500)

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons le déficit le plus bas du G7. Nous

avons le meilleur ratio dette-PIB du G7 et nous gardons une cote AAA selon les agences d'évaluation partout au monde.

Nous avons une approche fiscalement responsable pour protéger notre économie et créer de la croissance. En même temps, nous investissons pour appuyer les Canadiens à faible revenu, pour aider les gens à acheter un nouveau logement, et nous investissons aussi avec les municipalités pour créer plus de logements, plus de construction de nouveaux appartements et logements.

[Traduction]

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, après huit années de règne du premier ministre, il faut aujourd'hui bien plus de 60 % du revenu avant impôt d'une famille pour effectuer les paiements hypothécaires mensuels d'une maison moyenne. C'est mathématiquement impossible, mais la situation est peut-être sur le point d'empirer.

Les déficits inflationnistes du premier ministre font grimper les taux d'intérêt plus rapidement qu'à tout autre moment de notre vie. Cela signifie que les Canadiens pourraient voir leurs paiements mensuels augmenter de 40 %. Les taux d'intérêt bancaires pourraient encore augmenter cet été, ce qui pourrait pousser des Canadiens à la faillite.

Le premier ministre se débarrassera-t-il de ses déficits inflationnistes afin de faire baisser les taux d'intérêt hypothécaires avant que les Canadiens ne perdent leur maison?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada a les déficits les plus bas et le meilleur ratio dette-PIB — et le plus faible aussi — du G7. Nous sommes l'une des trois grandes économies du monde, avec l'Allemagne et les États-Unis, auxquelles les agences de notation ont attribué la cote de crédit AAA.

Notre plan budgétaire est viable, même si nous continuons à investir pour soutenir les Canadiens à faible revenu, pour aider les municipalités à construire davantage de logements et pour aller de l'avant avec un plan, alors que le Parti conservateur, une fois de plus, continue à parler de coupes dans les programmes, de coupes dans les services et de coupes pour les Canadiens.

\* \* \*

**LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le Canada a de loin le pire taux d'endettement des ménages du G7, et cette dette risque de s'aggraver encore avec la hausse des taux d'intérêt.

Le premier ministre a gaspillé de l'argent de plusieurs façons, notamment en donnant 210 millions de dollars à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, contrôlée par Pékin et conçue pour construire les infrastructures de l'empire communiste de Pékin partout en Asie. Nous l'avons mis en garde contre cette banque il y a cinq ans, et voilà maintenant que des dirigeants de cette institution émettent eux aussi des mises en garde. Le premier ministre affirme qu'il suspend la participation du Canada à cette banque, mais la vraie question à poser est la suivante: quand pourrions-nous récupérer nos 200 millions de dollars?

*Questions orales*

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada investi depuis longtemps dans les infrastructures du monde entier, sachant que cela favorise la croissance et crée des possibilités dans les pays du Sud. Cela contribue également à la lutte contre les changements climatiques, car on construit des infrastructures plus résilientes ainsi que des infrastructures énergétiques. Nous participons à plusieurs banques multilatérales de développement du monde entier.

Comme le chef de l'opposition l'a indiqué, nous sommes en train de revoir notre participation à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, et nous allons prendre la bonne décision pour les Canadiens.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, il défend les 200 millions de dollars qu'il a donnés à une banque, dont l'un des dirigeants a dit: « Je n'ai pas trouvé un seul avantage concret à signaler au Canada sur ce que fait cette banque qui correspondrait à nos valeurs d'une manière qui profiterait aux Canadiens. »

Pendant que les Canadiens crèvent de faim et grelottent dans leur maison, le premier ministre les force à donner 200 millions de dollars à cette banque contrôlée par Pékin pour élargir un empire communiste en Asie. Quand cette banque favorable aux libéraux redonnera-t-elle aux Canadiens leurs 200 millions de dollars?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, nous évaluons la poursuite de notre participation à cette banque multilatérale de développement contrôlée par Pékin. Nous continuons d'examiner très attentivement les effets positifs que nous avons partout dans le monde grâce aux investissements dans les infrastructures, ainsi que la façon dont nous obtenons des résultats pour les Canadiens dans la lutte contre les changements climatiques, dans la croissance mondiale qui profite aux Canadiens et dans la participation à des mesures de soutien pour les pays du Sud.

\* \* \*

[Français]

**LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES**

**M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ):** Monsieur le Président, les bilans de session des observateurs de la politique fédérale sont identiques. L'histoire de la session, ce sont les quatre mois perdus par les libéraux à tenter d'éviter une commission d'enquête sur l'ingérence chinoise.

D'ailleurs, cette perte de temps, c'est ce que tout le monde retient à cause de l'obstination de ce gouvernement à continuer de défier la volonté populaire et la Chambre. Il est plus que temps de passer à une autre étape. Le gouvernement dit faire preuve d'ouverture et le Bloc québécois collabore.

Le premier ministre va-t-il enfin annoncer une commission d'enquête publique et indépendante sur l'ingérence étrangère?

• (1505)

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, la lutte contre l'ingérence étrangère dans nos institutions démocratiques est et devra rester un enjeu non partisan.

Le ministre des Affaires intergouvernementales a parlé au chef de l'opposition concernant la voie à suivre. Quand il va y avoir un consensus entourant une voie à suivre qui ne sera pas politisée, nous allons prendre ces mesures ensemble.

**Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Monsieur le Président, tout est pourtant déjà en place pour qu'on puisse passer à autre chose. Le Bloc québécois collabore. Le premier ministre sait qu'il peut compter sur le NPD pour faire tout ce qu'il désire. La population est derrière nous. Le ministre des Affaires intergouvernementales discute constructivement avec les oppositions, ce que nous saluons. Si le premier ministre a bien l'intention de lancer une commission d'enquête, il ne trouvera jamais meilleur alignement des astres.

Le premier ministre va-t-il enfin annoncer cette commission pour qu'elle se mette enfin au travail et que nous puissions tous enfin passer au prochain appel?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le travail continue de se faire pour contrer l'ingérence étrangère, effectivement, par le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, par l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement et par d'autres instances.

Oui, nous voulons bien travailler avec les partis de l'opposition. Je remercie les partis de leur collaboration jusqu'à maintenant. Cependant, les Canadiens savent très bien que nous avons besoin d'un processus qui ne va pas finir en attaque partisane ou en toxicité comme ce fut le cas du dernier essai.

C'est pour cela que nous nous coordonnons avec les autres partis pour avoir quelque chose qui va fonctionner et pour prendre cela au sérieux.

\* \* \*

[Traduction]

**LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre vient d'admettre que la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures est « contrôlée par Pékin ». Il dit qu'il ne récupérera pas notre argent. Il va simplement réévaluer notre participation.

Alors que les Canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir, de se chauffer ou de se loger, il les force à donner près d'un quart de milliard de dollars à cette banque soutenue par Pékin.

[Français]

Je pose la question: est-ce que le premier ministre va reprendre nos 200 millions de dollars de cette banque qu'il avoue être contrôlée par Pékin?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, notre engagement envers la construction d'infrastructures à travers le monde, particulièrement dans les pays du Sud émergents, continue.

Nous sommes présents pour des investissements, pour des routes, pour des centrales d'énergie et d'autres choses à travers le Sud et nous allons continuer de l'être. Effectivement, nous sommes en train de réévaluer notre participation à cette banque asiatique d'investissement. Nous allons partager avec les Canadiens nos conclusions quand nous finirons cette évaluation.

*Questions orales*

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, au sujet de la question de l'ingérence de Pékin dans notre démocratie, j'ai déjà parlé au ministre de ce premier ministre pour indiquer l'appui du Parti conservateur. Nous sommes prêts à fournir les noms et les mandats dès que le premier ministre annoncera le déclenchement d'une enquête publique. Demain, le ministre veut avoir un appel avec des membres de l'opposition.

Est-ce que, finalement, le premier ministre va annoncer une enquête publique en ce qui concerne l'ingérence de Pékin pour qu'on puisse protéger notre démocratie avant la tenue des prochaines élections?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je reconnais que les partis de l'opposition sont maintenant en position de collaborer pour établir un processus qui va bien fonctionner.

Ayant vu comment les partis de l'opposition se sont comportés dans les derniers mois face à un ancien gouverneur général réputé, nous voulons des garanties que tout le monde est d'accord au sujet de l'encadrement et de la personne qui mènera les travaux afin qu'on ne retombe pas dans des attaques personnelles qui vont miner la confiance des Canadiens envers nos institutions.

\* \* \*

[Traduction]

**LES FINANCES**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre s'est envolé pour New York afin de passer une fin de semaine avec des célébrités, et nous savons maintenant à combien s'élève la facture. Alors que des Canadiens peinent à se nourrir, à se chauffer et à se loger, il leur refille une facture de 61 000 \$ en frais d'hébergement seulement pour lui et son entourage. C'est 61 000 \$ de divertissement pour une seule fin de semaine.

Les Canadiens n'arrivent pas à payer leurs propres factures et ils n'ont certainement pas les moyens de payer les siennes. Le premier ministre s'engagera-t-il à payer ses propres vacances cet été?

• (1510)

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me suis rendu à New York afin de rencontrer Ursula von der Leyen et Mia Mottley pour participer à des discussions importantes sur l'avenir de notre économie et la lutte contre les changements climatiques. Ces dossiers sont importants. C'était un voyage en milieu de semaine, et il se trouve que l'ancien premier ministre Harper participait aussi à des rencontres, pendant la même période, avec la même organisation.

Les activités de ce type sont importantes pour assurer le leadership du Canada dans le monde. Elles le sont aussi pour obtenir des résultats pour les Canadiens. Nous continuerons à faire le travail que les Canadiens attendent du gouvernement pour prendre les devants sur la scène internationale.

**M. Kody Blois:** Monsieur le Président, il est évident que le Parti conservateur ne ressemble plus à celui que dirigeait Joe Clark, Brian Mulroney ou même Stephen Harper. Le chef de l'opposition officielle va mettre son parti en déroute dans l'espoir de doubler Maxime Bernier à l'extrême droite de l'échiquier politique en déversant des théories du complot sur le Forum économique mondial, en appuyant des candidats qui s'opposent aux droits génésiques et en faisant la promotion d'idées haineuses envers la communauté

LGBTQ+. C'est exactement la même stratégie que nous avons vue aux États-Unis.

Le premier ministre peut-il assurer à mes concitoyens, y compris ceux qui s'identifient comme progressistes-conservateurs, que le gouvernement libéral est le mieux placé pour construire le Canada de demain?

**Le Président:** Je voulais vérifier quelque chose. Cette intervention ne peut pas être considérée comme une question.

Le chef de l'opposition a la parole.

\* \* \*

**LA RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le ministre de la Sécurité publique a présidé à une augmentation de 32 % des crimes violents sous ce gouvernement. Le ministre de la Sécurité publique a trompé les chasseurs lorsqu'il a envisagé d'interdire leurs fusils. Il a caché des informations sur le transfèrement de l'un des tueurs les plus connus du Canada, afin de lui offrir plus de liberté et de confort, c'est-à-dire en le faisant sortir d'une prison à sécurité maximale. Le ministre aurait pu, au contraire, faire adopter une loi pour que ce transfèrement n'ait pas lieu.

Le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à congédier son ministre de la Sécurité publique pour incompétence?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le chef de l'opposition parle de liberté, mais il ne joint pas le geste à la parole lorsqu'il choisit des candidats qui veulent priver le Canada de ses libertés.

Je tiens à être très clair. Au Canada, chacun a la liberté d'aimer qui il veut, chacun a la liberté de choisir ce qu'il fait de son corps, d'accéder à l'avortement en toute sécurité, et...

**Le Président:** Je suis désolé. Il recommence à y avoir du bruit. Nous approchons de la fin et je me demande s'il vaut la peine que je commence à faire de la discipline avec le peu qui nous reste à faire.

Je crois que tout le monde a hâte de s'en aller, c'est compréhensible. Re commençons du début et je voudrais que tous les députés prennent une grande respiration et écoutent les autres, qu'ils écoutent les questions autant que les réponses.

Le premier ministre peut reprendre depuis le début.

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le Président, le chef des conservateurs fait de beaux discours, mais ses gestes n'appuient pas ses paroles, par exemple quand il choisit personnellement des candidats qui disent vouloir priver les Canadiens de leurs libertés.

Je veux que ce soir clair. Au Canada, les gens sont libres d'aimer qui ils veulent, tout le monde a la liberté de disposer de son corps, notamment d'avoir un accès sûr à l'avortement, et tout le monde a le droit de se déplacer librement dans sa collectivité sans avoir à subir les dommages causés par des barricades.

De ce côté-ci de la Chambre, comme tous les candidats de notre parti, nous défendrons toujours les libertés des Canadiens.

*Questions orales***LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, la seule chose que le premier ministre a faite, c'est de laisser Paul Bernardo sortir d'un pénitencier à sécurité maximale afin qu'il puisse jouir d'une certaine liberté dans un établissement où il peut entrer en contact avec d'autres personnes, où il dispose d'un plus grand confort, et où il peut représenter un danger pour les gardiens.

Le premier ministre s'est ingéré dans les décisions prises par le Service correctionnel du Canada en présentant le projet de loi C-83, qui permet ce type de transfèrement. Le ministre de la Sécurité publique, ou du moins son cabinet, était au courant depuis trois mois, alors qu'il prétend que ce dernier ne l'en a pas informé.

Il est incompétent. Le premier ministre va-t-il le congédier, oui ou non?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, nous savons à quel point cette décision est difficile à accepter pour les familles des victimes. Nous partageons les profondes inquiétudes que les Canadiens ont exprimées.

La décision de procéder au transfèrement de détenus est prise de manière indépendante par le Service correctionnel du Canada. Suite à l'intervention du ministre de la Sécurité publique, la commissaire a ordonné un examen supplémentaire qui sera bientôt terminé.

• (1515)

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le ministre peut effectivement ordonner la tenue d'exams, ce qui veut aussi dire qu'il peut émettre des directives pour veiller à ce que tous les tueurs en série demeurent dans des pénitenciers à sécurité maximale. Il pourrait également adopter aujourd'hui même notre mesure législative, qui exigerait que tous les tueurs en série soient détenus dans des pénitenciers à sécurité maximale. Ce serait une manière non partisane de résoudre le problème, mais les libéraux ne l'ont pas fait, même si le ministre était au courant de ce problème, ou aurait dû l'être, il y a trois mois.

Le premier ministre peut-il nous confirmer si, oui ou non, le ministre de la Sécurité publique occupera toujours ce poste lorsque nous serons de retour à l'automne?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, ce gouvernement a toujours eu à cœur d'être présent pour les victimes et de les soutenir.

Après avoir appris le transfèrement de ce détenu, le ministre a communiqué avec la commissaire, laquelle a ordonné un examen supplémentaire, qui est en cours et se conclura sous peu.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.):** Monsieur le Président, aujourd'hui, à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones, nous soulignons et célébrons les importantes contributions des peuples autochtones à notre pays, ainsi que la diversité de leur culture, de leur langue et de leur patrimoine.

En ce qui concerne ma circonscription, je pense au travail accompli par la nation Lil'wat pour rétablir sa langue dans ses programmes d'éducation, au travail de la nation shishalhe, qui est devenue la première au Canada à atteindre l'autonomie gouvernementale et qui a obtenu justice pour les élèves des externats autochtones

ainsi que le travail de la nation de Squamish pour réaliser le projet de logement Senakw, qui met en valeur le patrimoine de cette nation.

Si beaucoup de travail a été accompli sur la voie de la réconciliation, nous avons encore beaucoup à faire ensemble. Le premier ministre peut-il faire le point et informer la Chambre sur la publication prochaine du plan d'action concernant le projet de loi relative à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country pour son excellent travail.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones, nous avons publié le plan d'action concernant le projet de loi relative à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ce projet de loi a été élaboré en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le chef du Parti conservateur a voté contre ce projet de loi et s'est associé à ceux qui nient les réalités des pensionnats autochtones.

Le Canada ne peut pas revenir en arrière. Nous devons toujours choisir d'affronter la vérité et de tenter de redresser les torts subis.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

**M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NDP):** Monsieur le Président, à Edmonton, 58 % des personnes actuellement sans logement s'identifient comme autochtones. Sous le gouvernement libéral, les Autochtones sont devenus 11 fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'avoir recours à un refuge ou de vivre dans un logement inadéquat.

Les néo-démocrates demandent au gouvernement de s'attaquer à la crise du logement qui s'abat sur les communautés des Premières nations, les Inuits et les Métis. Quand le gouvernement libéral commencera-t-il enfin à financer adéquatement une stratégie de logement « pour les Autochtones et par les Autochtones », afin de permettre à tous de vivre dans la sécurité et la dignité?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, la réponse à cette question se trouve dans le Budget 2023. C'est exactement ce que nous avons fait. Nous nous sommes engagés à travailler avec les peuples autochtones pour élaborer conjointement une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, en milieu rural et dans les régions nordiques. Le Budget 2023 prévoit une somme supplémentaire de 4 milliards de dollars pour cette stratégie de logement autochtone, ce qui s'ajoute aux 6,7 milliards de dollars depuis 2015.

Le logement reste une priorité absolue dans le cadre de la réconciliation. Nous allons continuer de nous efforcer de travailler sur le droit au logement de concert avec nos partenaires.



## LA FISCALITÉ

**M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.):** Monsieur le Président, la fête du Canada approche à grands pas. Pour marquer cet événement, le gouvernement libéral fait cadeau aux Canadiens d'une nouvelle taxe, le Règlement sur les combustibles propres, qui vise uniquement à nettoyer le portefeuille des Canadiens, comme l'indique une analyse indépendante qui parvient à la conclusion que ce règlement augmentera en fait les émissions nettes de gaz à effet de serre, mais sans accorder quelque remboursement que ce soit.

Grâce au NPD, la Colombie-Britannique a déjà mis en place une taxe similaire, qui coûte aux Britanno-Colombiens 17 ¢ par litre. Le premier ministre peut-il informer les Canadiens du montant que le reste du pays devra déboursier pour financer ses dépenses excessives et pour sa toute dernière ponction fiscale?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, qu'il s'agisse de l'ouragan Fiona sur la côte est, des feux de forêt qui ravagent le pays avec plus d'intensité que les années précédentes ou de la rivière atmosphérique qui a frappé la Colombie-Britannique il y a quelques années, les Canadiens de tout le pays se rendent compte que le coût de l'inaction face aux changements climatiques serait catastrophique.

C'est pourquoi nous avons tarifé la pollution. Nous voulons réduire nos émissions et atteindre nos objectifs tout en remettant plus d'argent dans les poches des Canadiens, quatre fois par année, grâce à l'Incitatif à agir pour le climat.

Nous aidons les Canadiens tout en luttant contre les changements climatiques.

\* \* \*

• (1520)

## L'ÉCRASEMENT D'UN HÉLICOPTÈRE DE L'AVIATION ROYALE CANADIENNE

**Le Président:** La période des questions est terminée pour aujourd'hui.

À la suite de discussions entre les représentants de tous les partis à la Chambre, je crois comprendre qu'il y a consentement pour observer un moment de silence en l'honneur des membres de l'Aviation royale canadienne qui ont perdu la vie près de Petawawa et pour honorer les blessés.

*[La Chambre observe un moment de silence.]*

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je propose que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre:

a) le dernier jour désigné dans la période des subsides se terminant le 23 juin 2023, les délibérations sur la motion de l'opposition se termineront au plus tard à 22 h 30, la Chambre procédera ensuite à la mise aux voix de la motion puis, si nécessaire, au vote ou aux votes par appel nominal pour en disposer, le Président mettra alors aux voix sur-le-champ et successivement, sans débat ni amendement, toute question nécessaire pour disposer des motions portant adoption du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, et pour l'adoption à toutes les étapes de tout projet de loi se rattachant auxdits budgets des dépenses;

b) les avis de crédits faisant l'objet d'opposition au Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et au Budget supplémen-

## Questions orales

taire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, inscrits au Feuilleton des avis soient réputés retirés;

c) les votes par appel nominal sur les projets de loi émanant du gouvernement différés à la fin de la période prévue pour les questions orales aujourd'hui soient réputés différés à nouveau jusqu'à la fin de toutes les délibérations relatives aux budgets des dépenses plus tard aujourd'hui;

d) la motion inscrite au Feuilleton au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes pour la nomination de Harriet Solloway à titre de commissaire à l'intégrité du secteur public conformément à l'article 111.1(2) du Règlement soit réputée proposée, un vote par appel nominal soit réputé demandé et différé après le vote par appel nominal sur la motion portant troisième lecture du projet de loi C-42, Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois;

e) en ce qui concerne le projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi sur les juges, l'amendement à la motion relative aux amendements apportés par le Sénat au projet de loi soit réputé retiré, et la motion relative aux amendements apportés par le Sénat au projet de loi, inscrite au Feuilleton des avis, soit réputée adoptée;

f) le projet de loi S-8, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, apportant des modifications corrélatives à d'autres lois et modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, soit réputé lu une troisième fois et adopté;

g) le projet de loi C-40, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence et abrogeant un règlement (examen des erreurs judiciaires), soit réputé lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne;

h) la motion des voies et moyens n° 18, dont l'avis a été déposé le 16 juin 2023, soit réputée avoir été agréée, un projet de loi fondé sur les dispositions de cette motion, inscrit au Feuilleton au nom du ministre des Relations Couronne-Autochtones, et intitulé « Loi concernant la reconnaissance de certains gouvernements métis en Alberta, en Ontario et en Saskatchewan, portant mise en vigueur des traités conclus avec ces gouvernements et modifiant d'autres lois en conséquence », soit réputé avoir été déposé et lu une première fois, réputé lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord;

i) les questions écrites datées du 20 juin 2023, inscrites au Feuilleton des avis, soient réputées avoir été transférées au Feuilleton le mercredi 21 juin 2023 pour l'application de l'article 39 du Règlement.

• (1525)

**Le Président:** Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

Le vote porte sur la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

## LA LOI SUR LES JUGES

(Projet de loi C-9. L'ordre du jour appelle: Ordres émanant du gouvernement)

Le 21 juin 2023 — Troisième lecture du projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi sur les juges.

(La motion concernant les amendements du Sénat est adoptée.)

\* \* \*

## LA LOI SUR L'IMMIGRATION ET LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

(Projet de loi S-8. L'ordre du jour appelle: Ordres émanant du gouvernement)

Le 21 juin 2023 — Troisième lecture du projet de loi S-8, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, apportant des modifications corrélatives à d'autres lois et modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

*Recours au Règlement***LOI SUR LA COMMISSION D'EXAMEN DES ERREURS DU SYSTÈME JUDICIAIRE (LOI DE DAVID ET JOYCE MILGAARD)**

(Projet de loi C-40. L'ordre du jour appelle: Ordres émanant du gouvernement)

Le 21 juin 2023 — Deuxième lecture du projet de loi C-40, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence et abrogeant un règlement (examen des erreurs judiciaires).

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

\* \* \*

[Français]

**LOI CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE CERTAINS GOUVERNEMENTS MÉTIS EN ALBERTA, EN ONTARIO ET EN SASKATCHEWAN, PORTANT MISE EN VIGUEUR DES TRAITÉS CONCLUS AVEC CES GOUVERNEMENTS ET MODIFIANT D'AUTRES LOIS EN CONSÉQUENCE**

(Projet de loi C-53. L'ordre du jour appelle: Ordres émanant du gouvernement)

Le 21 juin 2023 — Deuxième lecture du projet de loi C-53, Loi concernant la reconnaissance de certains gouvernements métis en Alberta, en Ontario et en Saskatchewan, portant mise en vigueur des traités conclus avec ces gouvernements et modifiant d'autres lois en conséquence.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le Président, il y a eu consultation entre les partis. Je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: Étant donné que 1) selon le rapport de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, des milliers d'enfants ont été déportés de force par la Russie, de l'Ukraine vers la Fédération de Russie; 2) la Cour pénale internationale a lancé des mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova...

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Traduction]

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LES QUESTIONS ORALES

**Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC):** Monsieur le Président, j'ai peine à en croire mes yeux et mes oreilles. À la suite de questions très difficiles posées par ma collègue et amie néo-démocrate de Winnipeg-Centre, j'ai regardé, avec d'autres députés et collègues, le premier ministre s'asseoir et lancer le mot honni qui commence par un f à la députée de Winnipeg-Centre, et en remettre encore un peu plus après. Honnêtement, il suffit de repasser l'enregistrement. Je demande des excuses officielles au premier ministre du Canada. Je lui demande de se lever et de présenter des excuses à ma collègue et amie de Winnipeg-Centre, en particulier à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones.

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je maintiens ma réponse à la question et j'affirme que je n'ai absolument rien dit après cette réponse.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre.

Le député de Kings—Hants a la parole.

**M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Cet après-midi, j'ai eu l'occasion de poser une question au premier ministre. J'ai commencé par un préambule étayé par des faits, puis j'ai demandé au premier ministre ce que le gouvernement qu'il dirige ferait de différent concernant les politiques que l'opposition officielle propose.

Je sais que le leader à la Chambre était plutôt choqué, mais je voudrais connaître les paramètres quant à la meilleure façon de formuler ma question. S'il m'est impossible de la poser, j'aimerais entendre la réponse du premier ministre.

**Le Président:** À la Chambre, nous commettons tous des erreurs. Il nous arrive à tous de contrevenir aux règles sans le savoir. Je considère toujours ces erreurs comme des occasions d'apprendre. Je ne dis pas cela pour expliquer mes réponses, mais pour que tout le monde sache pourquoi j'ai dit que la question n'était pas valable.

Je me réfère à la page 509 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, où l'on indique qu'un député devrait « poser une question qui relève de la responsabilité administrative du gouvernement ou du ministre concerné ».

Permettez-moi d'expliquer mes raisons aux députés.

J'ai pris cette décision parce que la question comportait un long préambule qui n'avait vraiment rien à voir avec la responsabilité administrative. Des députés des deux côtés de la Chambre font ce genre d'interventions: je ne pointe aucun parti du doigt. Quand une intervention s'éternise, il peut être difficile de déterminer si le préambule ou la critique finira par être suivi d'une question. C'est pourquoi j'ai parlé de question irrecevable.

Voilà pourquoi j'ai dit que ce n'était pas une question valable. Je demanderais aux députés des deux côtés de la Chambre, lorsqu'ils préparent leurs questions, de s'assurer qu'elles concernent l'administration et, si possible, pour me faciliter la vie, de montrer clairement qu'il est question de l'administration dès le départ.

**Une voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Cette affaire est réglée. Je ne veux pas que quiconque remette en question l'autorité de la présidence. Si vous avez des questions, je vous invite à prendre rendez-vous et à me rencontrer dans mon bureau pour que je vous explique ce qui s'est passé ici.

Je donne maintenant la parole au député de Cariboo—Prince George.

• (1530)

**M. Todd Doherty:** Monsieur le Président, il y a trois semaines, un policier d'Ottawa, le sergent Eric Mueller, est tombé dans une embuscade avec deux de ses collègues et il a perdu la vie. Le week-end dernier, un policier d'Ottawa a été attaqué, un chef des pompiers de London a été violemment agressé alors qu'il se trouvait sur les lieux d'un incendie, et une infirmière a reçu des coups de poing et des coups de pied.

En ce dernier jour de la session, nous devons dire haut et fort à nos premiers intervenants et à nos héros de première ligne que la violence à leur encontre est inacceptable.

Il y a eu consultations entre les partis, et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour adopter la motion suivante.

Je propose que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, le projet de loi C-321, Loi modifiant le Code criminel (voies de fait contre un professionnel de la santé ou un premier répondant), soit modifié par substitution aux mots « professionnels de la santé », des mots « travailleurs de la santé » dans l'ensemble du projet de loi; soit modifié par substitution aux mots « premiers intervenants », des mots « personnel de la sécurité publique » dans l'ensemble du projet de loi; soit modifié par adjonction, après l'article 269.02 sur la définition de travailleur de la santé, pour l'application de la subdivision (1), des mots « travailleur de la santé comprend toute personne employée dans un établissement de soins de santé... »

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Le député de Medicine Hat—Cardston—Warner invoque le Règlement.

**M. Glen Motz:** Monsieur le Président, je demande le consentement unanime pour la comparution du ministre de la Sécurité publique devant le comité permanent de la sécurité publique et de la protection civile pendant deux heures, au plus tard le vendredi 23 juin, relativement à...

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Je crains que nous ayons une longue liste de députés qui invoquent le Règlement. Si nous voulons tous les passer, nous devons convenir que, dès que j'entends des députés dire non, cela signifie que la consultation qui devrait vraiment avoir lieu au préalable n'a peut-être pas porté les fruits escomptés.

Le député d'Oshawa a la parole.

**M. Colin Carrie:** Monsieur le Président, ces dernières semaines, nous avons tous convenu de l'importance des droits des victimes. Aujourd'hui, je demande le consentement unanime de la Chambre et propose l'adoption de la motion suivante: que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, le projet de loi C-320, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, communication de renseignements à la victime...

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Le député de Chilliwack—Hope a la parole.

**M. Mark Strahl:** Monsieur le Président, la dernière fois que j'ai pris la parole à la Chambre, j'ai utilisé un langage qui a été jugé non parlementaire. J'aimerais retirer ces propos et m'excuser auprès de la présidence du désordre qu'ils ont causé.

**Le Président:** Je remercie le député de ses excuses. Je tiens à préciser que ces excuses sont adressées à la Chambre par l'intermédiaire de la présidence. Elles ne me sont pas destinées; elles s'adressent plutôt à la Chambre.

La députée de Kelowna—Lake Country invoque le Règlement.

**Mme Tracy Gray:** Monsieur le Président, mon intervention concerne le rappel au Règlement de ma collègue d'Elgin—Middlesex—London.

J'ai également été témoin du fait que le premier ministre a prononcé le mot qui commence par un « f » au cours de la période des questions d'aujourd'hui, après avoir répondu à un député de l'opposition. Ce langage est à la fois choquant et non parlementaire. Monsieur le Président, je vous demande d'exiger des excuses de la part du premier ministre, car il...

**Le Président:** Nous avons déjà réglé cet incident.

### *Recours au Règlement*

La députée de Lambton—Kent—Middlesex a la parole.

• (1535)

**Mme Lianne Rood:** Monsieur le Président, pendant la période des questions aujourd'hui, le premier ministre n'a cessé de détourner la conversation lorsqu'il était question de la façon dont la deuxième taxe sur le carbone nuira à nos agriculteurs et mettra en péril notre sécurité alimentaire. J'aimerais obtenir le consentement unanime pour déposer le rapport du directeur parlementaire du budget...

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Le député d'Edmonton Griesbach invoque le Règlement.

**M. Blake Desjarlais:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: que, étant donné la montée de la haine et de la violence envers la communauté 2ELGBTQI...

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Une fois de plus, nous n'avons pas le consentement unanime. Je veux simplement m'assurer que tous les députés comprennent qu'avant de demander le consentement unanime, ils doivent normalement veiller à l'avoir au préalable. Il ne semble pas que ce soit le cas.

La députée de Calgary Nose Hill invoque le Règlement.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Monsieur le Président, à la lumière de la décision rendue hier par la présidence, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: que la Chambre ordonne au gouvernement de fournir des réponses complètes aux députés...

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Le député de Regina—Qu'Appelle a la parole.

**L'hon. Andrew Scheer:** Monsieur le Président, j'espère qu'il y a consentement pour la motion suivante, car j'aimerais déposer une citation tirée du discours de la ministre des Finances lors de la mise à jour économique de l'automne. Elle a dit que le gouvernement ne devrait pas...

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Je crains qu'il n'y ait pas de consentement unanime. Je comprends que nous utilisons parfois certaines règles pour nous aider à obtenir ce que nous voulons à la Chambre, puis nous reportons les choses à plus tard, mais laissons au moins le député dire quelques mots d'abord, afin que nous soyons certains. J'insiste: quelques mots seulement.

Le député de South Shore—St. Margarets a la parole.

**Des voix:** Non.

**M. Rick Perkins:** Monsieur le Président, apparemment, les députés ministériels ne veulent pas que je vous remercie.

Comme la Chambre le sait, je préside le comité de l'industrie de la Chambre. Grâce à ce rôle, j'ai eu accès aux deux contrats de Volkswagen qui ont été...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre. Le député demande-t-il le consentement unanime? Que demande-t-il? Je ne comprends pas ce que dit le député. Je vais le laisser reprendre.

*Affaires émanant des députés*

**M. Rick Perkins:** Monsieur le Président, je rappelle à la Chambre que je suis vice-président du comité de l'industrie. À ce titre, j'ai eu accès aux deux contrats de Volkswagen. Comme le directeur parlementaire du budget l'a dit, ces deux contrats dépassent déjà de 3 milliards de dollars le budget prévu, alors...

**Le Président:** Je crois que nous entrons dans un débat.

La parole est au député de Calgary Forest Lawn, qui a invoqué le Règlement.

**M. Jasraj Singh Hallan:** Monsieur le Président, je pense avoir intercepté ce qui semble être le plan des libéraux pour équilibrer le budget, et j'aimerais déposer ce document à la Chambre aujourd'hui.

**Le Président:** Y a-t-il d'autres rappels au Règlement?

Le député de Sturgeon River—Parkland a la parole.

**M. Dane Lloyd:** Monsieur le Président, la dixième fois est la bonne. Je demande le consentement de la Chambre pour qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de la totalité des notes de service, notes d'information, courriels...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Il n'y a pas eu de consultation préalable, je vais donc devoir rejeter cette demande.

L'honorable député de Cariboo—Prince George a la parole.

**M. Todd Doherty:** Je fais un rappel au Règlement qui s'adresse à vous, monsieur le Président. Contrairement à votre habitude, vous avez peut-être laissé vos émotions prendre le dessus aujourd'hui, et vous avez crié quelque chose de non parlementaire à l'encontre d'un de mes collègues qui se trouve de l'autre côté de la Chambre. Je me suis dit que vous voudriez peut-être vous excuser.

**Le Président:** Je ne me souviens pas avoir crié quelque chose de déplacé ou d'antiparlementaire.

L'honorable député d'Esquimalt—Saanich—Sooke a la parole.

**M. Randall Garrison:** Monsieur le Président, je demande le consentement unanime pour permettre au député d'Edmonton Griesbach de lire sa motion demandant le consentement unanime à la Chambre.

**Des voix:** Non.

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

● (1540)

[Traduction]

### LA LOI SUR LA SANTÉ DES ANIMAUX

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 15 juin, de la motion portant que le projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Le Président:** Comme il est 15 h 40, conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin 2022, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-275, sous la rubrique des affaires émanant des députés.

[Français]

Convoquez les députés.

[Traduction]

*Avant que le greffier n'annonce le résultat du vote:*

● (1605)

**Le Président:** La députée de Vancouver-Centre invoque le Règlement.

**L'hon. Hedy Fry:** Monsieur le Président, par inadvertance, j'ai voté non. J'aimerais voter oui au dernier vote.

**Le Président:** La députée demande le consentement unanime pour changer son vote. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 393)

### POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Aldag
Alghabra	Ali
Allison	Anand
Anandasangaree	Angus
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Berthold
Bérubé	Bezan
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Block
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Bragdon	Brassard
Brière	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Cannings	Caputo
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Chambers
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Chong	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cooper	Cormier
Coteau	Dalton
Dancho	Davidson
DeBellefeuille	Deltell
d'Entremont	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Doherty
Dong	Dowdall
Dreeshen	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Fergus	Ferreri

*Affaires émanant des députés*

Fillmore  
Fisher  
Fortier  
Fragiskatos  
Freeland  
Gaheer  
Garrison  
Gazan  
Genuis  
Gill  
Godin  
Gould  
Gray  
Guilbeault  
Hallan  
Hardie  
Holland  
Hughes  
Hutchings  
Idlout  
Jaczek  
Johns  
Julian  
Kelloway  
Khalid  
Kitchen  
Koutrakis  
Kramp-Neuman  
Kusie  
Kwan  
Lalonde  
Lametti  
Lantsman  
Larouche  
Lauzon  
LeBlanc  
Lehoux  
Lewis (Essex)  
Liepert  
Lloyd  
Long  
Louis (Kitchener—Conestoga)  
MacDonald (Malpeque)  
MacKinnon (Gatineau)  
Maloney  
Martinez Ferrada  
Mathysen  
McCauley (Edmonton West)  
McGuinty  
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)  
McLeod  
Melillo  
Mendicino  
Michaud  
Moore  
Morrison  
Motz  
Muys  
Nater  
Noormohamed  
O'Connell  
O'Regan  
Patzner  
Pauzé  
Perron  
Plamondon  
Powlowski  
Rayes  
Reid  
Richards  
Robillard  
Rogers  
Rood  
Sahota  
Samson  
Savard-Tremblay  
Scheer  
Schmale

Findlay  
Fonseca  
Fortin  
Fraser  
Fry  
Gallant  
Gaudreau  
Généreux  
Gerretsen  
Gladu  
Goodridge  
Gourde  
Green  
Hajdu  
Hanley  
Hepfner  
Housefather  
Hussen  
Iacono  
Ien  
Jeneroux  
Jowhari  
Kayabaga  
Kelly  
Khera  
Kmiec  
Kram  
Kurek  
Kusmierczyk  
Lake  
Lambropoulos  
Lamoureux  
Lapointe  
Lattanzio  
Lawrence  
Lebouthillier  
Lemire  
Lewis (Haldimand—Norfolk)  
Lightbound  
Lobb  
Longfield  
MacAulay (Cardigan)  
MacGregor  
Maguire  
Martel  
Masse  
May (Cambridge)  
McDonald (Avalon)  
McKay  
McLean  
McPherson  
Mendès  
Miao  
Miller  
Morantz  
Morrisey  
Murray  
Naqvi  
Ng  
Normandin  
Oliphant  
O'Toole  
Paul-Hus  
Perkins  
Petitpas Taylor  
Poielievre  
Qualtrough  
Redekopp  
Rempel Garner  
Roberts  
Rodriguez  
Romanado  
Ruff  
Saks  
Sarai  
Scarpaleggia  
Schieffe  
Seeback

Serré  
Shanahan  
Shields  
Sidhu (Brampton East)  
Simard  
Singh  
Sorbara  
Sousa  
Ste-Marie  
St-Onge  
Stubbs  
Tassi  
Therrien  
Thompson  
Tolmie  
Trudel  
Uppal  
Van Bynen  
Van Popta  
Vandenbeld  
Vidal  
Viersen  
Villemure  
Vis  
Wagantall  
Waugh  
Weiler  
Williams  
Zarrillo  
Zuberi— 313

Sgro  
Sheehan  
Shiplely  
Sidhu (Brampton South)  
Sinclair-Desgagné  
Small  
Soroka  
Steinley  
Stewart  
Strahl  
Sudds  
Thériault  
Thomas  
Tochor  
Trudeau  
Turnbull  
Valdez  
van Koeverden  
Vandal  
Vecchio  
Vien  
Vignola  
Virani  
Vuong  
Warkentin  
Webber  
Wilkinson  
Yip  
Zimmer

## CONTRE

Députés

May (Saanich—Gulf Islands)

## PAIRÉS

Députés

Garon

Joly— 4

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

[*Français*]

En conséquence, ce projet de loi est renvoyé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

\* \* \*

● (1610)

## LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 16 juin, de la motion portant que le projet de loi C-321, Loi modifiant le Code criminel (voies de fait contre un professionnel de la santé ou un premier répondeur), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Le Président:** Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin 2022, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-321 sous la rubrique Affaires émanant des députés.

*Affaires émanant des députés*

● (1620)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n<sup>o</sup> 394)

## POUR

## Députés

Aboultaif	Aitchison	Hutchings	Iacono
Albas	Aldag	Idlout	Ien
Alghabra	Ali	Jaczek	Jeneroux
Allison	Anand	Johns	Jones
Anandasangaree	Angus	Jowhari	Julian
Arnold	Arseneault	Kayabaga	Kelloway
Arya	Ashton	Kelly	Khalid
Atwin	Bachrach	Khera	Kitchen
Badawey	Bains	Kmiec	Koutrakis
Baker	Baldinelli	Kram	Kramp-Neuman
Barlow	Barrett	Kurek	Kusie
Barron	Barsalou-Duval	Kusmierczyk	Kwan
Battiste	Beaulieu	Lake	Lalonde
Beech	Bendayan	Lambropoulos	Lametti
Bennett	Berthold	Lamoureux	Lantsman
Bérubé	Bezan	Lapointe	Larouche
Bibeau	Bittle	Lattanzio	Lauzon
Blaikie	Blair	Lawrence	LeBlanc
Blanchet	Blanchette-Joncas	Lebouthillier	Lehoux
Blaney	Block	Lemire	Lewis (Essex)
Blois	Boissonnault	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Boulerice	Bradford	Lightbound	Lloyd
Bragdon	Brassard	Lobb	Long
Brière	Brock	Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
Brunelle-Duceppe	Calkins	MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
Cannings	Caputo	MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Carrie	Casey	Maguire	Maloney
Chabot	Chagger	Martel	Martinez Ferrada
Chahal	Chambers	Masse	Mathysen
Champoux	Chatel	May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)
Chen	Chiang	McCauley (Edmonton West)	McDonald (Avalon)
Chong	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	McGuinty	McKay
Cooper	Cormier	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLean
Coteau	Dabrusin	McLeod	McPherson
Dalton	Damoff	Melillo	Mendès
Dancho	Davidson	Mencicino	Miao
DeBellefeuille	Deltell	Michaud	Miller
d'Entremont	Desbiens	Moore	Morantz
Desilets	Desjarlais	Morrice	Morrison
Dhaliwal	Dhillon	Morrissey	Motz
Diab	Doherty	Murray	Muys
Dong	Dowdall	Naqvi	Nater
Dreeshen	Drouin	Ng	Noormohamed
Dubourg	Duclos	Normandin	O'Connell
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dzerowicz	Oliphant	O'Regan
Ehsassi	El-Khoury	O'Toole	Patzner
Ellis	Epp	Paul-Hus	Pauzé
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Perkins	Perron
Falk (Provencher)	Fast	Petitpas Taylor	Plamondon
Fergus	Ferreri	Poilievre	Powlowski
Fillmore	Findlay	Qualtrough	Rayes
Fisher	Fonseca	Redekopp	Reid
Fortier	Fortin	Rempel Garner	Richards
Fragiskatos	Fraser	Roberts	Robillard
Freeland	Fry	Rodriguez	Rogers
Gaheer	Gallant	Romanado	Rood
Garrison	Gaudreau	Ruff	Sahota
Gazan	Généreux	Saks	Samson
Genuis	Gerretsen	Sarai	Savard-Tremblay
Gill	Gladu	Scarpaleggia	Scheer
Godin	Goodridge	Schiefke	Schmale
Gould	Gourde	Seeback	Serré
Gray	Green	Sgro	Shanahan
Guilbeault	Hajdu	Sheehan	Shields
Hallan	Hanley	Shipley	Sidhu (Brampton East)
Hardie	Hepfner	Sidhu (Brampton South)	Simard
Holland	Housefather	Sinclair-Desgagné	Singh
Hughes	Hussen		

*Affaires émanant des députés*

Small	Sorbara
Soroka	Sousa
Steinley	Ste-Marie
Stewart	St-Onge
Strahl	Stubbs
Sudds	Tassi
Taylor Roy	Thériault
Therrien	Thomas
Thompson	Tochor
Tolmie	Trudeau
Trudel	Turnbull
Uppal	Valdez
Van Bynen	van Koeverden
Van Popta	Vandal
Vandenbeld	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vignola
Villemure	Virani
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Weiler	Wilkinson
Williams	Yip
Zahid	Zarrillo
Zimmer	Zuberi — 320

## CONTRE

Aucun

## PAIRÉS

Députés

Champagne	Garon
Hoback	Joly — 4

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

[Français]

En conséquence, ce projet de loi est renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

\* \* \*

[Traduction]

**LA LOI SUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU  
DÉVELOPPEMENT**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 19 juin, de la motion portant que le projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre), soit lu pour la troisième fois et adopté.

**Le Président:** Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin 2022, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-282 sous la rubrique des affaires émanant des députés.

● (1635)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 395)

## POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Allison
Anand	Anandasangaree
Angus	Arnold
Arseneault	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains

Baker	Barrett
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Berthold
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Block	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Bragdon
Brassard	Brière
Brock	Brunelle-Duceppe
Cannings	Caputo
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Chambers	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dalton
Damoff	Dancho
Davidson	DeBellefeuille
Deltell	d'Entremont
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Dowdall
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Falk (Provencher)
Fergus	Ferreri
Fillmore	Findlay
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gallant
Garrison	Gaudreau
Gazan	Généreux
Gerretsen	Gill
Gladi	Godin
Goodridge	Gould
Gourde	Green
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johns	Jones
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Koutrakis	Kramp-Neuman
Kusie	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Larouche	Lattanzio
Lauzon	Lawrence
LeBlanc	Lebouthillier
Lehoux	Lemire
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)

*Décision de la présidence*

Lightbound	Lloyd
Lobb	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martel
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinity	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod	McPherson
Mendès	Mendicino
Miao	Michaud
Miller	Moore
Morrice	Morrissey
Murray	Muys
Naqvi	Nater
Ng	Noormohamed
Normandin	O'Connell
Oliphant	O'Regan
Paul-Hus	Pauzé
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Poilievre
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Roberts
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Sahota	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Scheer	Schiefke
Schmale	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Shiplely
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Small
Sorbara	Sousa
Ste-Marie	Stewart
St-Onge	Strahl
Stubbs	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Van Popta
Vandal	Vandenbeld
Vecchio	Vien
Viersen	Vignola
Villemure	Virani
Vis	Vuong
Weiler	Wilkinson
Williams	Yip
Zahid	Zarrillo
Zimmer	Zuberi — 262

**CONTRE**

## Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Arya
Bezan	Calkins
Carrie	Chong
Cooper	Dreeshen
Epp	Erskine-Smith
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Fast
Gray	Hallan
Jeneroux	Kelly
Kitchen	Kmiec
Kram	Kurek
Lantsman	Liepert
Maguire	McCaughey (Edmonton West)
McLean	Melillo
Morantz	Morrison
Motz	O'Toole
Patzer	Perkins
Redekopp	Reid

Rempel Garner	Richards
Ruff	Seeback
Shields	Soroka
Steinley	Tochor
Tolmie	Uppal
Vidal	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber— 51	

**PAIRÉS**

## Députés

Champagne	Garon
Hoback	Joly— 4

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

**Le Président:** Le député de Sydney—Victoria invoque le Règlement.

**M. Jaime Battiste:** Monsieur le Président, en raison de toutes les activités organisées à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones, je n'ai pas été en mesure de modifier mon vote sur Zoom. Je demande le consentement unanime pour modifier mon vote sur le projet de loi C-321 et indiquer que je vote en faveur.

**Le Président:** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## L'ORDRE ET LE DÉCORUM À LA CHAMBRE — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je suis maintenant prêt à me prononcer sur le rappel au Règlement soulevé le 20 juin 2023 par la whip en chef de l'opposition concernant l'application des règles du décorum.

Durant son intervention, la whip a expliqué qu'elle prenait la parole relativement au droit de la députée de Lethbridge d'intervenir pendant le débat alors en cours à la Chambre. Plus tôt dans la séance, des échanges ont amené la députée de Lethbridge à accuser le ministre du Patrimoine canadien de « mentir ». La vice-présidente adjointe de la Chambre et vice-présidente des comités plénières a rappelé la députée à l'ordre. La whip en chef de l'opposition a indiqué qu'elle accepte cette décision. Toutefois, selon cette dernière, il était injustifié de continuer d'exclure la députée des délibérations puisqu'elle avait déjà présenté des excuses. La whip a conclu son intervention en soulignant la nécessité d'« appliquer les règles de façon moins partielle ».

[Français]

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a répliqué en affirmant que la vice-présidente adjointe avait agi de façon appropriée. Il avait remarqué que cette dernière a tenté à plusieurs reprises de rappeler la députée à l'ordre, puis l'a informée qu'elle n'aurait plus la parole pour le reste de la journée. Les députés de New Westminster—Burnaby et d'Elgin—Middlesex—London sont également intervenus.

Lorsque le rappel au Règlement a été soulevé, je me suis engagé à revoir le fil des événements. C'est maintenant chose faite.



*Affaires courantes*

[Traduction]

La députée de Lethbridge, pendant que le ministre du Patrimoine canadien répondait à sa question lors du débat, continuait de le chahuter jusqu'à l'accuser de mentir. La vice-présidente adjointe, qui occupait le fauteuil à ce moment-là, lui a demandé à maintes reprises de cesser ce chahut. Elle a informé la députée des conséquences auxquelles elle s'exposerait, c'est-à-dire que son droit de parole lui serait retiré pour le reste de la séance. La députée, n'ayant pas cessé de chahuter, a donc été instruite de l'application de la sanction. En outre, à la suite d'un rappel au Règlement du secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre, elle a été priée de présenter des excuses pour ses propos non parlementaires, puisqu'elle a accusé le ministre de mentir.

La députée a présenté des excuses, mais a nuancé ses propos en utilisant des termes différents. La vice-présidente adjointe a commenté la nature des excuses. Elle a répété que la députée ne se ferait plus accorder la parole pour le reste de la journée, conformément à la décision qui avait été prise avant qu'on demande à la députée de s'excuser pour avoir prononcé des propos non parlementaires.

● (1640)

[Français]

Voici ce qu'on peut lire à la page 646 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition:

Il est rare que des députés défient l'autorité du Président ou prennent le risque d'encourir ses sanctions disciplinaires. Toutefois, si un député conteste l'autorité de la présidence en refusant de tenir compte d'un rappel à l'ordre du Président, de retirer des paroles non parlementaires, de mettre fin à des propos non pertinents ou répétitifs, ou de cesser d'interrompre le député qui a la parole, le Président a un certain nombre d'options à sa disposition. Il peut accorder la parole à un autre député ou refuser de l'accorder au député fautif jusqu'à ce que celui-ci ait retiré ses paroles offensantes et présenté ses excuses. En dernier recours, il peut désigner le député par son nom; c'est la sanction la plus lourde qu'il puisse imposer.

[Traduction]

Par conséquent, je ne trouve rien à redire sur la façon dont la vice-présidente adjointe a géré cette situation. Elle a dû rappeler la même députée à l'ordre à quatre reprises en moins d'une minute environ. Il n'est donc guère surprenant qu'elle ait décidé de sanctionner la députée. La whip en chef de l'opposition peut trouver la sanction excessive, mais je fais confiance à chaque occupant du fauteuil pour agir comme il se doit dans les circonstances. Je fais aussi confiance aux députés pour faire le nécessaire pour maintenir l'ordre et le décorum en tout temps et pour suivre les directives données par la présidence, le cas échéant.

[Français]

Je signale que plus tard dans la séance d'hier, certains députés ont comparé la sanction imposée à de la censure, ce qui ne fait que miner l'autorité de la présidence. Si les députés veulent prendre part au débat, ils doivent respecter les règles auxquelles nous avons tous souscrit.

[Traduction]

Présider les délibérations de la Chambre peut s'avérer difficile même dans les meilleures circonstances. Les occupants du fauteuil, à qui vous avez confié la responsabilité d'assurer le bon déroulement de nos travaux, dépendent de la collaboration de tous les députés pour maintenir l'ordre. Ces dernières semaines, diverses accusations lancées de part et d'autre de la Chambre ont rapidement créé un climat de travail difficile, frôlant l'intimidation si je peux

me permettre. Chaque fois que les occupants du fauteuil ont été appelés à intervenir, ils ont cherché à rétablir l'ordre et à faire respecter nos règles. Dès qu'une décision est rendue, l'affaire est considérée comme close.

Je prends au sérieux la remarque formulée par la whip en chef de l'opposition concernant la nécessité que la présidence se montre toujours impartiale. Je profite de l'occasion pour déclarer fermement que tous les occupants du fauteuil, moi y compris, s'efforcent de présider les travaux de la Chambre de manière juste, mesurée et équitable. Nous nous y employons chaque jour et nous continuerons de le faire.

Je remercie les autres occupants du fauteuil de leur appui et de leur dévouement envers la Chambre et je remercie les députés de leur attention.

**Mme Stephanie Kusie:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Malheureusement, à l'instar de mon collègue de Sydney—Victoria, j'ai voté incorrectement. Je n'ai pas voté comme je le voulais sur le projet de loi C-321. Je demande le consentement unanime pour changer mon vote de non à oui.

**Le Président:** La députée a-t-elle le consentement unanime pour changer son vote?

**Des voix:** D'accord.

---

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### LA COMMISSION DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES

**Le Président:** Il est de mon devoir de déposer sur le bureau, conformément au paragraphe 23(2) de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, une copie certifiée du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de Québec.

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

\* \* \*

● (1645)

[Traduction]

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à trois pétitions.

*Affaires courantes***LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES**

**L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe concernant sa participation à la 20<sup>e</sup> réunion d'automne à Varsovie, en Pologne, du 24 au 26 novembre 2022.

**Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, les rapports complets de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN concernant sa participation à la 67<sup>e</sup> session annuelle à Lisbonne, au Portugal, du 8 au 11 octobre 2021, et au Forum parlementaire transatlantique à Washington, D.C., aux États-Unis d'Amérique, du 5 au 7 décembre 2022.

[Français]

**Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter un rapport à la Chambre dans les deux langues officielles.

[Traduction]

Il s'agit du rapport de la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth, concernant sa visite bilatérale au Royaume-Uni, notamment à Londres, en Angleterre, et à Cardiff, au Pays de Galles, du 18 au 20 janvier 2023.

\* \* \*

[Français]

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## DÉFENSE NATIONALE

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du Comité permanent de la défense nationale intitulé « La Cyberdéfense du Canada ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

[Traduction]

Je tiens à féliciter tous les députés qui ont vraiment fait preuve de coopération et d'acharnement au travail dans le cadre de l'élaboration du rapport.

## LA SANTÉ

**M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quinzième rapport du Comité permanent de la santé, relativement au projet de loi C-284, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur les soins oculaires.

[Français]

Le Comité a étudié le projet de loi et a décidé d'en faire rapport à la Chambre avec des propositions d'amendement.

[Traduction]

J'en profite pour féliciter sa marraine, la députée de Humber River—Black Creek, qui a fait preuve d'une patience exemplaire tout au long du processus menant à cette étape, ainsi que les membres

du comité pour leur étude réfléchie et poussée du projet de loi et de ses amendements.

## AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD

**Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le dixième rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord, intitulé « Souveraineté, sécurité et préparation aux urgences des peuples autochtones dans l'Arctique ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur travail exceptionnel, de même que les témoins, les analystes, les greffiers et l'équipe de soutien. Je souhaite à tous une très heureuse Journée nationale des peuples autochtones.

\* \* \*

• (1650)

[Français]

**LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1867**

**M. René Arseneault (Madawaska—Restigouche, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-347, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (serment de fonction).

— Madame la Présidente, j'ai le plaisir aujourd'hui de présenter, avec l'appui de mon collègue de Sackville—Preston—Chezzetcook, le projet de loi C-347, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 relativement au serment de fonction. Ce projet de loi modifie l'article 128 de la Loi constitutionnelle de 1867 afin de prévoir que, avant d'entrer en fonction, les membres du Sénat et de la Chambre des communes peuvent choisir de prêter et de souscrire le serment d'allégeance ou le serment de fonction, ou les deux.

La cinquième annexe de la Loi constitutionnelle de 1867 serait modifiée par adjonction après le serment d'allégeance de ce qui suit: « Moi, A.B., je jure que j'exercerai mes fonctions dans l'intérêt supérieur du Canada et dans le respect de sa constitution. »

Que cela soit bien clair, l'objectif de ce projet de loi n'est pas de porter atteinte au rôle historique de la monarchie au Canada, mais d'offrir une option supplémentaire aux députés et aux sénateurs lorsqu'ils seront assermentés. J'invite donc tous les parlementaires, le moment venu, à appuyer ce projet de loi.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je me demande si une autre personne peut appuyer la proposition, parce que l'honorable député qui devait le faire n'est pas présent à la Chambre.

**Une voix:** Ce sera l'honorable député de Willowdale.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** L'honorable député de New Westminster—Burnaby invoque le Règlement.

**M. Peter Julian:** Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt mon collègue de Madawaska—Restigouche. Comme on le sait, il ne faut pas passer entre le député qui a la parole et la présidence. Malheureusement, le député de Kingston et les Îles est passé devant le député qui parlait et a ainsi obstrué un peu la vidéo, parce que sa tête apparaissait pendant que le député de Madawaska—Restigouche faisait sa présentation.

*Affaires courantes*

Madame la Présidente, je vous demanderais de rappeler à tous les députés qu'il ne faut pas passer entre la présidence et le député ou la députée qui a la parole.

[Traduction]

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, je tiens à m'excuser si c'est ce que j'ai fait.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Les excuses sont acceptées et j'espère que cela servira également d'exemple, car nous voudrions éviter cela à l'avenir.

\* \* \*

**LOI SUR LE MOIS DU PATRIMOINE SOMALIEN**

**M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-348, Loi instituant le Mois du patrimoine somalien.

— Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter un projet de loi visant à instituer le Mois du patrimoine somalien. S'il est adopté, le projet de loi désignerait juillet comme le Mois du patrimoine somalien au Canada. Je tiens à remercier le député d'Etobicoke—Lakeshore d'avoir coparrainé ce projet de loi avec moi et le député d'York-Sud—Weston pour ses conseils. J'espère que tous les députés appuieront le projet de loi.

La force du Canada se reflète dans la diversité de notre...

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Il semble qu'il y ait un certain nombre de personnes en train de discuter. Je leur demande de sortir pour que le député puisse avoir le respect de la Chambre.

Le député d'Etobicoke-Centre a la parole.

**M. Yvan Baker:** Madame la Présidente, la force du Canada se reflète dans la diversité de sa population et de ses collectivités. Le Canada compte de nombreux Canadiens d'ascendance somalienne qui ont fait, et qui continuent de faire, un apport historique au Canada, avec une contribution qui touche les collectivités de tout le pays et qui se reflète dans notre vie économique, politique, sociale et culturelle.

S'il est adopté, le projet de loi sur le Mois du patrimoine somalien nous donnera une occasion spéciale de reconnaître la contribution importante que les Canadiens d'origine somalienne ont apportée et qu'ils continuent d'apporter au Canada. Il donnerait également à tous les Canadiens une occasion spéciale d'en apprendre davantage sur la contribution des Canadiens d'origine somalienne au Canada, en les reconnaissant et en les célébrant.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

● (1655)

**LOI CONCERNANT LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ÉRADICATION DE LA RAGE**

**M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-349, Loi instituant la Journée nationale de sensibilisation à la rage et prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la rage au Canada.

— Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole pour présenter un projet de loi pour instituer la Journée nationale de

sensibilisation à la rage et pour élaborer une stratégie nationale de lutte contre la rage.

La rage est une maladie très redoutée et tout aussi dévastatrice pour les animaux que pour les humains. Bien qu'on retrouve souvent la rage au sein de certaines populations animales du Canada, elle pose un risque particulier dans les collectivités nordiques du pays. Les changements démographiques et les déplacements croissants des personnes et des animaux entre le Nord et le Sud, combinés à des facteurs comme les changements climatiques, font en sorte que la rage représente une menace continue et changeante pour les collectivités du Nord et du Sud du Canada. Dans de nombreuses collectivités du Nord, le risque de la rage s'ajoute au risque toujours présent que posent les populations de chiens sauvages ou semi-sauvages.

[Français]

Les régions nordiques éloignées et rurales du Canada n'ont pas l'accès régulier aux services vétérinaires que l'on peut tenir pour acquis dans certaines parties du pays. Le manque de service dans les communautés éloignées, ajouté à l'absence d'une stratégie coordonnée de prévention de la rage au Canada, pose des risques non seulement pour les personnes et les animaux domestiques dans tout le pays, mais aussi pour le bétail, ce qui a de graves répercussions sanitaires et économiques.

[Traduction]

Avec l'appui de mon collègue de Thunder Bay—Rainy River, j'espère que ce projet de loi favorisera le débat et la prise de mesures à l'égard de cet important enjeu de santé publique.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

**LOI SUR LA LUTTE CONTRE LA TORTURE ET LE TERRORISME**

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC)** demande à présenter le projet de loi C-350, Loi modifiant la Loi sur l'immunité des États, le Code criminel et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Madame la Présidente, depuis que la Chambre a voté, il y a cinq ans, en faveur de l'inscription du Corps des Gardiens de la révolution islamique, ou CGRI, sur la liste des entités terroristes et de la cessation de ses activités au Canada, les conservateurs font pression sur le gouvernement libéral pour qu'il s'exécute, mais il ne l'a pas fait.

Il est temps de faire ce qui se doit et de protéger les Canadiens d'origine iranienne et tous les Canadiens contre les menaces et la violence de cet infâme régime. Aujourd'hui, je présente un projet de loi pour faire en sorte que le CGRI soit inscrit sur la liste des organisations terroristes et que les victimes du terrorisme, de la torture et des exécutions extrajudiciaires obtiennent davantage d'aide.

Outre l'inscription du CGRI sur la liste des entités terroristes, le projet de loi permettrait aux victimes de torture et d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par l'Iran et d'autres États désignés comme soutenant les actes de terreur de demander des indemnités. Les États impliqués dans le terrorisme, la torture et les exécutions extrajudiciaires ne devraient pas être en mesure de se servir de la Loi sur l'immunité des États pour échapper à leur responsabilité à cet égard. Voilà ce que mon projet de loi les empêcherait de faire s'il est adopté.

*Affaires courantes*

Je sais que ce projet de loi sera accueilli favorablement non seulement par la communauté d'origine iranienne, mais également par de nombreuses autres victimes de crime. Il obligerait le gouvernement à répondre dans les 40 jours à la demande d'un comité parlementaire d'inscrire une nouvelle organisation sur la liste des entités terroristes ou d'inscrire un nouvel État sur la liste des États parhainant le terrorisme.

Les libéraux ont eu cinq ans pour agir. Ils ne défendent ni l'intérêt des victimes de crime ni celui de la communauté d'origine iranienne. Un gouvernement conservateur ramènera le gros bon sens chez nous.

J'espère que ce projet de loi, Loi sur la lutte contre la torture et le terrorisme, deviendra loi dans les plus brefs délais.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

**PÉTITIONS**

## LE MYANMAR

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, je prends la parole pour présenter une pétition dont les signataires souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur la junte militaire illégitime en Birmanie qui continue de tuer, de torturer, de violer, d'emprisonner et de déplacer des civils sans discernement, notamment en effectuant des frappes aériennes, ce qui décuple les besoins vitaux en matière d'aide humanitaire.

Les pétitionnaires soulignent également que le Canada décrit, dans la Stratégie du Canada pour répondre aux crises des Rohingyas et du Myanmar (2021 à 2024), ses propres obligations en matière d'aide humanitaire en ce qui concerne la crise du Myanmar, de même que notre engagement à respecter le principe de la responsabilité de protéger.

Les signataires demandent notamment au gouvernement du Canada: d'accroître l'aide humanitaire en Birmanie; de demander aux compagnies d'assurance de cesser d'offrir une couverture d'assurance pour la livraison de carburant d'avion; d'imposer des sanctions; et de promouvoir un dialogue continu entre les groupes pro-démocratie et la diaspora dans le but d'aider le peuple birman à créer une démocratie inclusive reconnaissant et représentant pleinement toutes les communautés ethniques minoritaires, y compris les Rohingyas.

• (1700)

## LE TRANSPORT FERROVIAIRE

**M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC):** Madame la Présidente, des habitants de Brantford—Brant et de l'ensemble de la province se sont mobilisés pour exhorter le gouvernement à remédier à l'annulation du train 82 de VIA Rail et à prendre des mesures immédiates pour rétablir ce service de banlieue essentiel.

VIA Rail joue un rôle crucial en facilitant le transport pour tous les Canadiens. L'annulation du train 82 a privé des centaines de mes concitoyens d'un moyen de transport fiable pour se rendre à Toronto avant 9 heures du matin. Cette décision a non seulement perturbé la vie quotidienne des usagers qui dépendent de cette ligne de train pour se rendre au travail, à l'école et à leurs rendez-vous, mais elle a aussi poussé des gens à se retrouver au chômage, ce qui a créé des difficultés économiques supplémentaires pour beaucoup de personnes.

J'invite tous ceux qui sont touchés par cette annulation injustifiée à se joindre à moi pour un rassemblement à la gare de Brantford, ce samedi, le...

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Les députés doivent présenter le contenu de la pétition. Il ne leur appartient pas de promouvoir une activité ou d'appuyer une pétition.

**M. Larry Brock:** Madame la Présidente, je vais passer à la pétition.

Les gens méritent un transport fiable. Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement du Canada de défendre les intérêts des Canadiens, de travailler avec la direction de VIA Rail et de rétablir le train 82.

[Français]

## LE MYANMAR

**Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ):** Madame la Présidente, devant le courage du peuple birman face aux violences dont il est victime, le Bloc québécois souhaite démontrer son soutien aux Birmanes et aux Birmans qui gardent l'espoir de voir leur pays libéré des forces militaires les soumettant à un régime autoritaire.

Ainsi, pour la protection de la démocratie et des droits de la personne, le Bloc québécois se joint aux autres partis de l'opposition afin de déposer la présente pétition.

[Traduction]

## LA MOUSSE DE POLYSTYRÈNE

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD):** Madame la Présidente, je présente une pétition au nom de nombreux habitants de la Colombie-Britannique qui sont très inquiets.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'interdire l'utilisation de la mousse de polystyrène dans le milieu marin. La mousse dans les infrastructures maritimes est de plus en plus une source de pollution sur les plages canadiennes, et nous savons que cela nuit considérablement aux milieux marins. Les pétitionnaires demandent la prise immédiate de mesures pour protéger la vie marine, les produits de la mer et les écosystèmes.

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.):** Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom de Canadiens qui ont les questions environnementales vraiment à cœur.

Les pétitionnaires demandent notamment au gouvernement du Canada de réduire, d'ici 2030, les émissions d'au moins 60 % par rapport aux niveaux de 2005, en plus de contribuer de façon importante à la réduction des émissions dans les pays du Sud. Pour financer la transition énergétique, ils demandent aussi d'augmenter les impôts des mieux nantis et des sociétés et de faire appel à une banque nationale publique.

Ce sont deux demandes parmi tant d'autres. Je remercie les pétitionnaires de leur militantisme.

[Français]

## LA RUSSIE

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 27 pétitionnaires qui condamnent les actes odieux commis par la Russie dans sa guerre non provoquée contre le peuple ukrainien.

Les pétitionnaires souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur les attaques menées par les forces russes contre des cibles civiles ukrainiennes et sur la récente attaque contre le barrage de Nova Kakhovka, qui constitue une énorme catastrophe sur le plan humanitaire et écologique.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de désigner immédiatement et publiquement la Russie comme un État qui appuie le terrorisme.

[Traduction]

#### LE TRANSPORT AÉRIEN

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Madame la Présidente, je présente aujourd'hui une pétition signée par des habitants de Port Moody—Coquitlam au sujet de l'acquisition des données nécessaires pour appuyer les modifications apportées aux trajectoires de vols commerciaux dans la vallée du bas Fraser. Nav Canada cherche à consolider les trajectoires de vol en de nouvelles trajectoires qui survoleront des zones résidentielles, ce qui entraînerait une augmentation du trafic aérien et des répercussions négatives potentielles sur la santé.

Nav Canada affirme que les trajectoires de vol consolidées amélioreraient l'efficacité des compagnies aériennes et de leurs contrôleurs aériens. Les pétitionnaires soutiennent que des gens seraient touchés. Ils affirment que les plans de Nav Canada n'ont pas fait l'objet d'un examen indépendant par un tiers, ce qui garantirait le respect des limites de bruit reconnues à l'échelle internationale qui ont été recommandées par le comité des transports du gouvernement du Canada.

Les pétitionnaires demandent que le ministre des Transports prépare une évaluation environnementale indépendante sur les impacts des trajectoires de vol proposées relativement au bruit et aux émissions, y compris des recommandations destinées à minimiser ces impacts avant la mise en œuvre des changements proposés. Cette évaluation environnementale devrait s'appuyer sur les plus récentes recherches et recommandations mondiales en matière de niveaux de bruit et d'émissions, qui devraient être limités. L'évaluation devrait être effectuée de manière indépendante de Nav Canada, et ses résultats devraient être rendus publics une fois qu'elle est terminée.

• (1705)

#### LE STATIONNEMENT ACCESSIBLE

**M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.):** Madame la Présidente, je présente aujourd'hui une pétition signée par près de 300 Canadiens qui réclament une approche harmonisée en matière de stationnement gratuit pour les personnes handicapées au Canada. Plus précisément, ils demandent au gouvernement fédéral de travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour que tous les détenteurs de permis de stationnement pour personnes handicapées puissent se stationner gratuitement partout au pays.

#### LA TARIFICATION DU CARBONE

**Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC):** Madame la Présidente, je présente aujourd'hui une pétition au nom des habitants de Kelowna—Lake Country et des environs. J'aimerais mentionner brièvement deux ou trois éléments à ce sujet. Dans la pétition, on parle du fait que la première taxe sur le carbone, incluant la taxe de vente, ajoutera 41 ¢ au prix du litre d'essence. La deuxième taxe sur le carbone, y compris la taxe de vente, ajoutera 20 ¢ au prix du litre d'essence. La pétition fait référence à l'augmentation du coût de la vie pour les Canadiens et à une crise du coût de la vie. La

#### Affaires courantes

mise en œuvre d'une deuxième taxe sur le carbone montre à quel point le premier ministre libéral est déconnecté de la réalité.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de faire reconnaître par la Chambre l'échec de la première taxe sur le carbone et d'annuler immédiatement la deuxième taxe, c'est-à-dire le Règlement sur les combustibles propres.

#### L'ACCÈS AUX SAGES-FEMMES

**Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD):** *Uqaqtittiji*, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 758 personnes de Rankin Inlet et des communautés voisines dans ma circonscription, Nunavut. Les pétitionnaires attirent l'attention du gouvernement du Canada sur la nécessité de soutenir l'égalité de l'accès à des soins de santé de qualité et d'en reconnaître l'importance.

Les pétitionnaires affirment que les services de sages-femmes et de garde d'enfants à Rankin Inlet ne sont pas viables et qu'ils sont pratiquement absents, et que tous les Canadiens ont droit à l'égalité de l'accès à des soins de qualité. Selon eux, les sages-femmes jouent un rôle essentiel en appuyant les droits reproductifs et la promotion de la santé des personnes pendant toute leur vie. De plus, les sages-femmes offrent des soins complets pendant la grossesse, ainsi qu'une aide à l'accouchement pour les grossesses à faible risque.

Sans une offre constante de services de sages-femmes, beaucoup plus de grossesses seront à risque élevé. Par conséquent, les pétitionnaires prient le gouvernement du Canada d'appuyer des services de sages-femmes uniformes, équitables, viables, complets et dirigés par des personnes inuites à Rankin Inlet.

#### LE MYANMAR

**M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Madame la Présidente, en tant que député du Parti libéral, je présente une pétition sur ce qui se passe au Myanmar, aussi appelé Birmanie, et sur ce que subissent les Rohingyas. La pétition mentionne la junte militaire illégitime et les meurtres, la torture, les viols, les emprisonnements, les déplacements et les frappes aériennes que subissent les civils de manière aléatoire.

Les pétitionnaires attirent l'attention du gouvernement sur ce problème. Ils demandent au gouvernement du Canada d'accroître l'aide humanitaire envoyée en Birmanie afin de soutenir les organisations de la société civile et les communautés vulnérables. Ils demandent aussi au gouvernement du Canada d'encourager le dialogue et les groupes prodémocratie qui font, en Birmanie — ou au Myanmar —, la promotion d'une démocratie inclusive qui inclut les minorités ethniques telles que les Rohingyas.

#### LE BANGLADESH

**M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC):** Madame la Présidente, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui au nom de plusieurs électeurs de ma circonscription, Saskatoon—Grasswood, et des environs. Ils ont soulevé un certain nombre de points et sont préoccupés par l'état actuel de la démocratie au Bangladesh. Ils demandent donc à la Chambre des communes de prendre toutes les mesures possibles pour aider le Bangladesh à rétablir les droits de la personne et la démocratie, et pour garantir que la prochaine élection générale sera libre, équitable et crédible.

*Affaires courantes*

● (1710)

## LES ARMES NUCLÉAIRES

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de prendre la parole pour présenter la pétition électronique e-4447. Cette pétition demande de réagir à la menace de destruction nucléaire et au fait que l'horloge de l'apocalypse a été réglée à 90 secondes avant minuit. Ce danger nucléaire pour l'humanité exige l'élimination complète des armes nucléaires, comme le prévoit le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Ce traité, qui a été ratifié par 68 pays et signé par 95 pays, ne l'est toujours pas par le Canada. De plus, le Canada est en partie responsable de la création et de la prolifération des armes nucléaires.

Ces pétitionnaires de partout au pays demandent au gouvernement de signer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et de s'engager à le ratifier. Ils lui demandent aussi d'envoyer une délégation officielle pour observer la deuxième réunion des États parties au Traité, qui aura lieu du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre au siège de l'ONU, à New York.

## LES SERVICES AUX ENDEUILLÉS

**M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC):** Madame la Présidente, j'ai trois pétitions à présenter aujourd'hui.

Dans la première, les pétitionnaires attirent l'attention du Parlement sur le fait que plus de quatre années se sont écoulées depuis que le Parlement a publié le rapport intitulé « Soutenir les familles après la perte d'un enfant », mais que le gouvernement n'a pas encore mis en œuvre toutes les recommandations qui s'y trouvent. En conséquence, les familles qui perdent un enfant continuent de ressentir un manque de compassion et de soutien de la part de leur gouvernement.

Je prends la parole aujourd'hui par solidarité envers ces pétitionnaires, qui demandent au gouvernement de mettre enfin en œuvre les sept recommandations contenues dans ce rapport, ainsi que de mettre sur pied une prestation de deuil pour tous les parents endeuillés par l'interruption d'une grossesse ou la perte d'un enfant en bas âge.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je rappelle au député qu'il ne peut pas dire s'il soutient ou non une pétition. Dire qu'il prend la parole par solidarité est une forme de soutien. Je demande aux députés d'éviter de tels propos et de simplement présenter la pétition.

## LES ARMES À FEU

**M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC):** Madame la Présidente, ma deuxième pétition est signée par des Albertains. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de reconnaître enfin la nette différence entre les propriétaires d'armes à feu légaux, vérifiés, enregistrés et respectueux de la loi, et les criminels qui introduisent clandestinement des armes à feu au Canada, les vendent ou les obtiennent illégalement sur le marché noir, généralement pour qu'elles soient utilisées par des gangs de rue afin de commettre des crimes violents.

Les pétitionnaires notent que les libéraux n'ont pas fait cette distinction; sinon, leurs mesures de sécurité publique consisteraient à remplacer les libérations sous caution par des peines d'emprisonnement pour les crimes commis avec des armes illégales, plutôt qu'à confisquer à grands frais les biens personnels légitimes des détenteurs d'armes à feu.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter la confiscation des armes à feu par les libéraux.

## LA TARIFICATION DU CARBONE

**M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC):** Madame la Présidente, ma dernière pétition vient des pétitionnaires qui signalent que les remboursements promis par le gouvernement libéral ne suffisent pas à compenser le coût de la taxe sur le carbone pour le chauffage et l'essence. De plus, la famille canadienne moyenne doit déboursier chaque année près de 850 \$ après les remises.

Alors que le gouvernement s'apprête à tripler les taxes imposées aux travailleurs canadiens, les pétitionnaires souhaitent attirer l'attention du Parlement sur le fait que le fardeau fiscal devient insoutenable. Ils demandent aux députés d'agir dans l'intérêt des familles canadiennes et de se joindre aux conservateurs pour abolir la taxe sur le carbone.

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD):** Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter une pétition signée par plusieurs centaines de Canadiens, d'un océan à l'autre, qui demandent au gouvernement du Canada d'appuyer la motion M-1, qui vise la création d'un « New Deal vert » canadien.

Ces pétitionnaires soulèvent des préoccupations à l'égard du changement climatique. Nous avons vu les incendies de forêt et les inondations qui ont ravagé une grande partie du pays. Les pétitionnaires ont parlé du dôme de chaleur qui a tué 600 personnes dans ma région, la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique. Les pétitionnaires affirment qu'il est plus urgent que jamais que le Canada réduise ses émissions de gaz à effet de serre et qu'il effectue la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Les pétitionnaires demandent également la réconciliation avec les peuples autochtones et la reconnaissance des droits inhérents et des titres ancestraux issus de traités, dans le respect intégral de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Ils affirment que cet aspect doit être au cœur de l'approche adoptée par le Canada pour faire face à l'urgence climatique.

Les pétitionnaires demandent que l'on agisse rapidement. Ils affirment que le Canada doit prendre des mesures audacieuses et rapides, et que le Parlement est saisi du « New Deal vert »...

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je tiens à rappeler aux députés qu'ils doivent éteindre leur téléphone.

Nous n'avons que 10 secondes pour...

**M. Garnett Genuis:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Étant donné que c'est le dernier jour de la session, je suppose qu'il y aura consentement unanime pour prolonger la période des pétitions de deux minutes afin de permettre à d'autres députés de présenter les leurs. Tous les partis se sont mis d'accord sur une pétition concernant la Birmanie. Je pense que pour deux minutes supplémentaires, il y aurait un accord.

● (1715)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## LA BIRMANIE

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Madame la Présidente, je suis heureux de me joindre à des collègues des autres partis pour présenter une pétition concernant la situation horrible en Birmanie.

*Affaires courantes*

Cette pétition est une initiative de diverses communautés birmanes et contient un certain nombre de demandes. Les pétitionnaires veulent notamment qu'on renforce les sanctions, qu'on demande aux compagnies d'assurances de cesser d'offrir des assurances qui couvrent les livraisons de carburant d'aviation en Birmanie, d'imposer des sanctions visant le pétrole et le gaz, de soutenir l'opposition, de collaborer avec les groupes de l'opposition et de soutenir le développement d'un processus démocratique pluraliste et inclusif pouvant inclure toutes les communautés, y compris les Rohingyas.

Je suis heureux de me joindre à des députés de tous les partis pour faire ce travail important afin de défendre les droits des Birmanais et de promouvoir la démocratie en Birmanie.

## LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir présenter aujourd'hui deux pétitions au nom de la communauté pakistanaise de Regina et du Sud de la Saskatchewan. Les pétitionnaires sont préoccupés par les bouleversements observés au Pakistan en raison de l'arrestation de l'ancien premier ministre du Pakistan, Imran Khan.

La première pétition exhorte le ministre des Affaires étrangères à rencontrer immédiatement le haut-commissaire du Pakistan pour lui indiquer qu'il est tout à fait inadmissible que le régime militaire du Pakistan intimide des résidents de ce pays en raison des activités de membres de leur famille qui vivent au Canada. Plusieurs reportages ont fait état de nombre d'incidents de cette nature survenus à cause de messages publiés sur les médias sociaux au Canada dans lesquels ont critiqué le régime pakistanais.

## LES ÉLECTIONS AU PAKISTAN

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Madame la Présidente, la seconde pétition concerne des allégations d'actes de violence à motivation politique commis contre des partis de l'opposition au Pakistan à l'approche des élections générales qui se tiendront dans ce pays plus tard cette année. Cette pétition demande au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international d'étudier la possibilité d'imposer des sanctions Magnitski aux membres de l'armée pakistanaise responsables de ces actes.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter ces pétitions aujourd'hui à la Chambre des communes.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, j'aimerais que la Chambre se joigne à moi pour remercier nos incroyables pages. Il s'agit peut-être de la dernière journée de travail de cette cohorte, et de nouveaux pages se joindront à nous à l'automne. Par votre entremise, madame la Présidente, nous remercions tous les pages qui assurent le bon fonctionnement de la Chambre, dans les coulisses comme sur le parquet, et qui ont accompli un travail remarquable au cours de la dernière année.

On répondra aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 1487, 1488, 1490 à 1494, 1501 à 1505, 1508, 1511 à 1515 et 1521.

[Texte]

Question n<sup>o</sup> 1487 — **M. Jeremy Patzer:**

En ce qui concerne le programme de rétablissement du gouvernement visant le chien de prairie et la désignation du chien de prairie par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada comme une espèce en voie de disparition: a) quel est le seuil auquel le chien de prairie ne sera plus considéré comme une telle espèce en péril; b) lorsqu'il a ajouté le chien de prairie à la liste des espèces en voie de disparition, le gouvernement a-t-il tenu compte du (i) nombre considérable de chiens de prairie que l'on retrouve à l'étranger, (ii) fait que le sud de la Saskatchewan n'est que la pointe nordique d'un habitat plus imposant et plus étendu qui traverse la zone continentale des États-Unis et s'étend jusqu'au Mexique; c) si le gouvernement ne tient pas compte des facteurs en b), pourquoi pas; d) quel est le financement accordé à la recherche et au programme de rétablissement du chien de prairie depuis 2021; e) quels paramètres sont utilisés pour la détermination de la réussite du programme de rétablissement; f) quels progrès ont été réalisés; g) la mise en œuvre du programme a-t-elle des effets néfastes sur (i) les propriétés privées situées aux environs du parc national des Prairies, (ii) d'autres espèces sauvages présentes dans le parc national des Prairies?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, concernant la partie a) de la question, le chien de prairie, ou cynomys ludovicianus, figure sur la liste des espèces menacées à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril, d'après la recommandation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Sa situation est attribuable aux menaces découlant de la sécheresse accrue et de la peste sylvatique, qui devraient causer d'importants déclin des populations si elles se produisent fréquemment. La fréquence des sécheresses devrait augmenter en raison des changements climatiques. Même si la majeure partie de la population canadienne de l'espèce se trouve dans le parc national du Canada des Prairies, elle est isolée et n'a aucune connectivité entre d'autres populations ou avec celles-ci, qui se trouvent toutes aux États-Unis. Le rétablissement national des espèces en péril est déterminé en fonction de la réalisation des objectifs en matière de population et de répartition, comme l'énoncent les programmes de rétablissement fédéraux. Les objectifs en matière de population et de répartition sont indiqués dans le Programme de rétablissement et plan d'action visant le chien de prairie au Canada, disponible à [https://www.sararegistry.gc.ca/virtual\\_sara/files/plans/Rsap-Btpd-v00-2021Aou-Fra.pdf](https://www.sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/Rsap-Btpd-v00-2021Aou-Fra.pdf)

Les évaluations de situations du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada sont déterminées à l'aide de critères quantitatifs basés sur les critères internationaux de la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature. L'atteinte d'un seuil de population particulier ne suffira pas à réduire le niveau de risque pour le chien de prairie au Canada en partie parce qu'ils se trouvent dans une seule petite zone et sont isolés des populations les plus proches que l'on trouve aux États-Unis, de sorte que l'ensemble de la population canadienne pourrait être gravement affectée par les menaces.

Au sujet de la partie b) de la question, lorsque le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, un groupe d'experts sans lien de dépendance, évalue une espèce au Canada, il examine les populations avoisinantes. Il étudie la possibilité que l'autre population « sauve » la population canadienne. L'immigration peut seulement avoir lieu si des individus de la population étrangère peuvent se joindre à la population canadienne. Dans le cas présent, la colonie américaine de chiens de prairie la plus proche était trop loin pour que l'immigration soit possible.

Le Canada applique la Loi sur les espèces en péril, que l'on trouve à <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/s-15.3/>, dans le but de maintenir la biodiversité de notre pays, conscient que le rythme auquel les espèces sauvages disparaissent de notre planète ne ralentira que si les gouvernements du monde assument la responsabilité des espèces à l'intérieur de leurs propres frontières.

*Affaires courantes*

Pour ce qui est de la partie c) de la question, oui, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada et le gouvernement du Canada ont tenu compte de ces éléments avant de décider que la situation de cette espèce à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril devrait passer d'espèce préoccupante à espèce menacée.

Relativement à la partie d) de la question, du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023, un montant d'environ 129 000 \$ a été dépensé.

Concernant la partie e) de la question, le programme de rétablissement et le plan d'action pour le chien de prairie au Canada, affiché dans le Registre public des espèces en péril à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html> en 2021, définissent les objectifs en matière de population et de répartition qui contribueront au rétablissement de l'espèce, ainsi que les mesures qui peuvent être prises pour atteindre ces objectifs. Un rapport sur les progrès effectués en vue de l'atteinte des objectifs est requis en vertu de l'article 46 de la Loi sur les espèces en péril et sera affiché sur le Registre public des espèces en péril en 2026.

Relativement à la partie f) de la question, des progrès réalisés en vue du rétablissement du chien de prairie dans le parc national des Prairies et les mesures de rétablissement qui ont été mises en œuvre de 2016 à 2021 figurent dans le « Rapport de mise en œuvre: Plan d'action visant des espèces multiples dans le Parc national du Canada des Prairies. » disponible à [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2022/pc/CW69-21-20-1-2021-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/pc/CW69-21-20-1-2021-fra.pdf)

En ce qui a trait à la partie g) de la question, Parcs Canada ne peut pas formuler de commentaires sur les effets négatifs sur les propriétés privées situées à proximité du parc national des Prairies, en partie parce que nous ne disposons d'aucun renseignement sur le nombre de chiens de prairie qui se trouvent à l'extérieur des limites du parc national ni sur leur répartition.

Le chien de prairie est une espèce clé de voûte dans l'écosystème des prairies. Ils présentent de nombreux avantages pour l'écosystème. Ils aèrent notamment le sol, fournissant ainsi un habitat et des terriers à d'autres espèces, comme les chevêches des terriers, une espèce en voie de disparition, et les crotales des prairies, une espèce préoccupante. Leurs terriers servent de refuge aux oiseaux, aux amphibiens et aux petits mammifères qui peuvent ainsi se protéger des prédateurs et être à l'abri des températures saisonnières extrêmes. Le maintien de populations durables de chiens de prairie est également essentiel, comme il est indiqué dans le Programme de rétablissement pour le putois d'Amérique au Canada. À l'heure actuelle, cette espèce est disparue du Canada, inscrite comme espèce en voie de disparition aux États-Unis et classée comme espèce en voie de disparition par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Le chien de prairie est une source de nourriture pour des prédateurs, entre autres pour les coyotes, les blaireaux, les aigles royaux, les buses rouilleuses et les buses à queue rousse. Les incidences nuisibles des chiens de prairie n'ont pas fait l'objet d'études approfondies. Toutefois, la mise en œuvre de mesures de poufrage de colonies par rotation pour la gestion de la peste sylvatique peut avoir des effets négatifs sur les communautés locales d'invertébrés et d'amphibiens.

**Question n° 1488 — M. Jeremy Patzer:**

En ce qui concerne la réponse du gouvernement à la décision de la Société canadienne de transplantation (SCT) qui recommande aux centres de transplantation et aux programmes provinciaux de transplantation de refuser les transplantations aux personnes qui n'ont pas reçu le vaccin contre la COVID-19: le ministre de la Santé ou tout autre représentant du gouvernement a-t-il suggéré ou conseillé cette ligne de conduite à la SCT ou à un centre de transplantation et, le cas échéant, quels sont les

détails, y compris (i) qui a fourni la suggestion ou le conseil, (ii) la date, (iii) le résumé de la suggestion ou du conseil?

**M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.):** Monsieur le Président, les « Orientations du consensus national sur les greffes concernant le vaccin COVID 19 » ont été rédigées par le groupe des maladies infectieuses du Centre de transplantation de la Société canadienne de transplantation, ou SCT, examinées par son comité d'éthique et approuvées par le conseil d'administration. Le gouvernement du Canada n'a pas participé à l'élaboration de ces lignes directrices.

Le document « National Transplant Consensus Guidance on COVID-19 Vaccine », qui a été publié en anglais seulement, explique les raisons pour lesquelles les patients devraient être vaccinés contre la COVID 19 avant de recevoir une transplantation d'organe. Plusieurs programmes de transplantation d'organe ont déjà adopté le principe de cette politique. Au moyen de ces lignes directrices, la SCT a officialisé la politique, tout en reconnaissant que dans certains cas, une exemption pourrait être envisagée.

Ces lignes directrices ne recommandent nullement que les programmes de transplantation d'organe refusent des candidats à la transplantation d'organe sous prétexte qu'ils n'ont pas été vaccinés contre la COVID 19.

Au Canada, les soins de santé sont de compétence provinciale, ce qui contribue possiblement à expliquer pourquoi ces lignes directrices ne sont pas appliquées de la même manière partout.

**Question n° 1490 — M. Warren Steinley:**

En ce qui concerne l'entente du gouvernement avec Volkswagen au sujet de la construction d'une usine à St. Thomas (Ontario) et l'affirmation du premier ministre « qu'il y avait des localités aux États-Unis qui ont offert considérablement plus d'argent que ce que nous avons offert »: a) selon les connaissances du premier ministre, quelles localités ont fait de telles offres; b) de quelles sources le gouvernement a-t-il eu connaissance de chacune de ces offres; c) combien d'argent chaque localité en a-t-elle offert, ventilé par localité; d) pour chaque offre en c), quelles mesures non monétaires ont été incluses dans les ententes; e) quelles mesures non monétaires le gouvernement a-t-il offertes à Volkswagen?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada s'est engagé à faciliter la transformation industrielle du secteur automobile vers un avenir sans émissions et à prendre les mesures nécessaires pour rester compétitif. Les détails spécifiques recherchés ont été obtenus à titre confidentiel au cours des négociations commerciales et ne peuvent être divulgués. L'investissement de PowerCo. témoigne de la solide proposition de valeur du Canada, y compris sa main-d'œuvre hautement qualifiée, son énergie propre, son abondance de minéraux critiques, sa facilité d'accès aux marchés et son secteur de l'automobile et des batteries prospères.

**Question n° 1491 — M. Rick Perkins:**

En ce qui concerne les mesures d'application de la loi de Pêches et Océans Canada (MPO) relativement au braconnage de la civelle en Nouvelle-Écosse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023: a) combien de personnes ont été accusées ou ont fait l'objet de mesures d'application de la loi par le MPO; b) quels sont les détails de chaque incident ayant mené à une mesure d'application de la loi, y compris (i) la date, (ii) la description de l'incident, (iii) le nombre de personnes ayant fait l'objet de mesures d'application de la loi, (iv) l'emplacement, (v) les mesures d'application de la loi ayant été imposées, y compris les arrestations et le dépôt d'accusations, (vi) les articles saisis, le cas échéant?



**M. Mike Kelloway (secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.):** Monsieur le Président, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 8 juin 2023, les agents des pêches de la Nouvelle-Écosse ont effectué, partout dans la province, des patrouilles de sites connus de pêche à la civelle qui ont eu comme résultat 68 arrestations et la saisie de 122 verveux, 104 épuisettes et 6 véhicules. À ce moment-là, ces arrestations et saisies étaient reliées à une pêche sans autorisation par Pêches et Océans Canada ou une pêche contraire à un arrêté de gestion des pêches.

Les enquêtes étant en cours, aucun autre détail ne sera fourni pour l'instant.

Question n° 1492 — **M. Mark Strahl:**

En ce qui concerne les mesures prévues par le ministre des Transports visant à réduire les prix des billets d'avion et les frais afin d'améliorer la compétitivité des prix des vols au départ d'aéroports canadiens situés à proximité des États-Unis: quelle mesure, le cas échéant, le ministre prévoit-il prendre et à quelle date cette mesure sera-t-elle prise?

**L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada reconnaît que les Canadiens dépendent du transport aérien plus que beaucoup d'autres pays pour faire des affaires et connecter avec leurs amis et leur famille, et qu'il fournit également des biens et des services essentiels aux communautés régionales et éloignées. Le transport aérien au Canada est assuré dans le contexte de l'immensité du pays et de la faible densité de sa population, qui rendent les économies d'échelle plus difficiles à réaliser que dans d'autres juridictions comme les États-Unis, en particulier en ce qui concerne de nombreuses petites communautés, nordiques ou autrement éloignées.

En raison de la géographie du Canada et de l'emplacement de certains des principaux aéroports du pays, les zones commerciales des grands aéroports chevauchent parfois celles des petits aéroports américains situés près de la frontière. Les grands aéroports canadiens offrent souvent une gamme de services plus large et attirent les passagers des petits aéroports américains qui offrent une gamme limitée de services. Dans l'ensemble, certains voyageurs peuvent trouver plus pratique de traverser la frontière pour accéder à certains services selon les services offerts par les compagnies aériennes à cet aéroport.

Les transporteurs aériens et les autorités aéroportuaires du Canada sont des entreprises du secteur privé et, en tant que telles, prennent leurs propres décisions commerciales afin de rester viables et compétitives. Au Canada, la fréquence des vols, les services offerts et les prix pratiqués par les compagnies aériennes sont déterminés par les forces du marché. Le gouvernement ne réglemente pas les tarifs aériens et toutes les compagnies aériennes sont libres de fixer leurs prix en fonction de leurs plans d'affaires. D'autres facteurs contribuent aux prix des billets d'avion, notamment la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt. La politique fédérale encourage la concurrence entre les transporteurs aériens, ce qui est ultimement le meilleur moyen d'établir un prix équitable pour un service.

De même, les aéroports ne sont pas réglementés sur le plan économique et les grands aéroports sont exploités par des administrations aéroportuaires privées à but non lucratif qui sont seules responsables de l'exploitation, de la gestion et du développement de leurs aéroports, ce qui inclut la fixation des redevances qui leur permettent de couvrir leurs coûts. Comme le reste des aéroports de l'industrie, les redevances sont économiquement déréglementées et le gouvernement fédéral ne fixe ni ne contrôle les redevances im-

### *Affaires courantes*

sées par les aéroports. Il en va de même pour Nav Canada, la société privée qui fournit les services de navigation aérienne au Canada. La société facture les compagnies aériennes pour ses services sur une base par vol, et les frais de Nav Canada ne sont également pas soumis aux contrôles gouvernementaux.

Néanmoins, le gouvernement a introduit et continuera d'introduire des lois et des règlements qui favorisent un secteur aérien sain et compétitif. Plus précisément, la Loi sur la modernisation des transports a encouragé une concurrence accrue sur le marché canadien, notamment en autorisant davantage d'investissements étrangers dans les transporteurs aériens canadiens. Cette mesure devrait avoir un impact positif sur la concurrence et, en fin de compte, sur les prix payés par les voyageurs canadiens. De plus, les transporteurs à très bas prix sont plus nombreux aujourd'hui qu'avant la pandémie, ce qui offrira aux Canadiens un plus grand nombre d'options à bas prix.

Le gouvernement a également soutenu les transporteurs aériens pendant la pandémie de COVID-19, afin de s'assurer que les services demeurent disponibles pour les Canadiens. Alors que certains grands transporteurs aériens ont bénéficié d'une aide financière en vertu du Crédit d'urgence pour les grands employeurs, le gouvernement a également fourni du financement pour assurer la continuité de l'accès aérien essentiel aux communautés éloignées par le biais d'ententes bilatérales avec les provinces et les territoires dans le cadre du Programme de services aériens en régions éloignées, qui a soutenu le maintien des niveaux essentiels de services aériens aux communautés éloignées et a complété les mécanismes de financement existants pour les transporteurs aériens. L'Initiative du transport aérien régional a également été créée dans le cadre du plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 au Canada afin de fournir un soutien sur deux ans aux entreprises régionales admissibles, y compris les transporteurs aériens qui contribuent directement au transport aérien régional, et a été conçue pour aider à garantir que la connectivité et les services aériens régionaux, qui sont essentiels à la croissance économique, sont maintenus et que les routes régionales sont reconnectées à travers le pays. Enfin, les transporteurs aériens ont également pu bénéficier de programmes d'application générale tels que la Subvention salariale d'urgence du Canada.

Soyons assurés que Transports Canada continue de travailler avec un éventail de participants de l'industrie aérienne, les organisations qui les représentent et d'autres ministères afin d'évaluer les options appropriées pour soutenir le secteur du transport aérien du Canada en général, garantissant ainsi aux Canadiens les services dont ils ont besoin à un coût raisonnable.

Question n° 1493 — **Mme Bonita Zarrillo:**

En ce qui concerne le décret modifiant les annexes 2 et 3 de la Loi sur le tabac et les produits de vapotage, qui a été publié dans la Gazette du Canada, Partie I, volume 155, numéro 25: a) la période de consultation prévue pour recevoir les commentaires sur la réglementation projetée a-t-elle pris fin; b) dans quel délai le gouvernement compte-t-il prendre une décision concernant le règlement définitif sur les produits de vapotage aromatisés; c) le gouvernement est-il toujours déterminé à réduire les taux de vapotage chez les jeunes en instaurant une interdiction ciblée des arômes, y compris ceux de menthe et de menthol, qui plaisent aux jeunes?

**Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, la période de consultation à propos du décret s'est terminée le 2 septembre 2021. Santé Canada a reçu plus de 25 000 réponses et continue d'évaluer les commentaires reçus des Canadiens.

*Affaires courantes*

Le gouvernement du Canada demeure déterminé à prévenir le vapotage chez les jeunes et a adopté plusieurs mesures à cet égard. La Loi sur le tabac et les produits de vapotage, ou LTPV, interdit la vente de produits de vapotage aux jeunes et interdit toute publicité susceptible d'attirer les jeunes. La LTPV prévoit également certaines restrictions en matière d'arômes afin de protéger les jeunes contre l'incitation à utiliser des produits de vapotage. Les arômes de type confiserie, dessert, cannabis, boisson gazeuse et boisson énergisante sont des arômes dont la promotion ou la vente est interdite en lien avec l'étiquetage, la promotion ou l'emballage des produits de vapotage.

Trois règlements sont entrés en vigueur entre 2020 et en 2021, soit le Règlement sur l'étiquetage et l'emballage des produits de vapotage, le Règlement sur la concentration en nicotine dans les produits de vapotage et le Règlement sur la promotion des produits de vapotage. Le règlement sur l'étiquetage et l'emballage exige que les produits de vapotage portent un énoncé uniformisé sur la concentration en nicotine, une mise en garde à propos du risque de dépendance à la nicotine et une mise en garde relative à la toxicité. Le règlement sur la concentration en nicotine impose un maximum de 20 mg de nicotine par millilitre de liquide. Le Règlement sur la promotion des produits de vapotage interdit la publicité et l'exposition de produits de vapotage à la vue des jeunes dans les points de vente, y compris en ligne.

Santé Canada poursuit ses efforts pour améliorer la conformité avec les dispositions de la Loi sur le tabac et les produits de vapotage au sujet de l'accès des jeunes aux produits de vapotage et à la promotion de ceux-ci. Au cours de l'exercice 2022-2023, par exemple, Santé Canada a réalisé des inspections auprès de 1 180 détaillants de produits de vapotage et a saisi des produits non conformes chez 177 détaillants de produits de vapotage; et a réalisé des inspections auprès de 255 établissements de vapotage en ligne et a fait parvenir 230 lettres d'avertissement.

En ce qui concerne la sensibilisation du public, Santé Canada a investi plus de 14 millions de dollars dans sa campagne intitulée « Considère les conséquences du vapotage », qui vise à informer les jeunes et leurs parents des risques et des méfaits associés au vapotage par l'intermédiaire de publicités traditionnelles et en ligne, ainsi que de tournées d'apprentissage interactives dans les écoles.

Enfin, un nouveau droit d'accise fédéral sur les produits de vapotage est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Santé Canada s'est engagée à travailler en étroite collaboration avec le ministère des Finances pour s'assurer que la politique canadienne de taxation des produits est conforme aux objectifs du gouvernement en matière de santé. Le gouvernement du Canada surveillera les répercussions du droit d'accise pour s'assurer que les avantages escomptés se concrétisent.

La protection de la santé et de la sécurité des jeunes est une priorité.

**Question n° 1494 — Mme Bonita Zarrillo:**

En ce qui concerne le programme Compétences pour réussir, lancé en mai 2021, ventilé par volet de financement: a) quels sont les détails relatifs à l'ensemble des demandeurs qui ont reçu du financement, y compris le (i) nom du demandeur, (ii) montant reçu, (iii) groupe de travailleurs sous-représenté qui faisait l'objet de la demande; b) à quelles dates les demandeurs ont-ils été informés si leur demande de financement avait été approuvée; c) quels outils de mesure le gouvernement utilise-t-il pour évaluer les aptitudes en lecture, en calcul et en informatique ciblés grâce au programme?

**M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de**

**l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.):** Monsieur le Président, Emploi et Développement social Canada, ou ED-SC, a examiné tous les programmes de subventions et de contributions en effectuant des recherches de données dans le Système commun pour les subventions et les contributions, ou SCSC, ainsi que par le biais de consultations internes.

En réponse à la partie a) de la question, le programme Compétences pour réussir, ou CPR, a lancé un nouveau modèle en mai 2021. Par la suite, le ministère a élaboré une stratégie d'investissement qui comprenait cinq approches d'investissement. Ces approches comprenaient: l'expansion de certains projets existants; le financement de 12 propositions spontanées qui répondaient aux objectifs du programme; un appel à candidatures pour les organisations lancé en 2021; un appel sollicité pour les provinces et les territoires qui a été lancé en 2021; et un appel à propositions, ou AAP, qui a été lancé en janvier et clôturé en mars 2022. Les trois premières approches d'admission sont terminées et tous les projets issus de ces approches progressent maintenant. Les décisions de financement pour les deux dernières approches sont en cours de finalisation, c'est-à-dire que les projets sont toujours en cours d'évaluation. Par conséquent, une liste complète des demandes ayant reçu un financement avec des détails supplémentaires ne peut pas encore être fournie.

Pour ce qui est de la partie b) de la question, en ce qui concerne spécifiquement le AAP, les décisions de financement sont communiquées à différents moments, selon que les propositions visaient à soutenir les personnes handicapées, les Canadiens racialisés ou les Canadiens d'un ou plusieurs des autres groupes mal desservis identifiés. Par conséquent, certains organismes ont reçu une décision de financement dans le cadre des volets Formation et outils ou Recherche et innovation de AAP; cependant, les notifications finales devraient être pleinement confirmées d'ici le début de l'été 2023.

Relativement à la partie c) de la question, le programme CPR utilise les résultats des données de l'enquête du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes pour guider l'orientation politique du programme. Cette enquête comprend des mesures de la littératie, de la numératie et de la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique sur une échelle de 1 à 5.

**Question n° 1501 — Mme Lori Idlout:**

En ce qui concerne les modalités renégociées de la fusion entre Canadian North et First Air annoncées le 21 avril 2023: a) quel a été le nombre moyen de passagers au cours des six derniers mois pour chaque trajet; b) quels étaient les tarifs annuels moyens pour chaque trajet (i) au moment où la fusion a été approuvée, (ii) en date du 3 mai 2023; c) comment le gouvernement protégera-t-il les consommateurs contre les augmentations de tarifs pour les passagers et les marchandises?

**L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, en réponse aux parties a) et b) de la question, les informations demandées sont confidentielles en raison de leur nature commerciale.

Au sujet de la partie c), conformément à la nouvelle entente, Canadian North doit limiter les augmentations annuelles moyennes des tarifs régionaux pour le transport de passagers et de marchandises à 25 % par région au cours d'une année civile, à moins qu'il puisse être démontré au ministre des Transports que cette limite entraînerait des pertes d'exploitation pour l'entreprise. En outre, le plafond de 10 % sur les bénéfices dans toutes les activités passagers et fret régulières, qui sera contrôlé sur une base annuelle, limitera essentiellement la capacité de la compagnie à augmenter ses tarifs. Ces conditions seront en place pour les trois prochaines années.

*Affaires courantes*

De plus, Transports Canada retiendra les services d'un contrôleur indépendant qui relèvera directement du ministre des Transports et rapportera tous les trimestres pour s'assurer que la compagnie aérienne respecte ses obligations. Dans l'éventualité où la compagnie aérienne ne respecte pas ses obligations en vertu des nouvelles conditions générales et n'est pas disposée à ajuster son comportement pour se conformer, il existe des mesures en vertu de la Loi sur les transports au Canada qui peuvent être invoquées, telles que des amendes pouvant atteindre 10 millions de dollars.

**Question n° 1502 — Mme Lori Idlout:**

En ce qui concerne le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires et les autres investissements destinés à améliorer la sécurité des passagers aériens et les installations aéroportuaires du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, depuis 2015: a) quels sont les détails des différents projets qui ont reçu du financement, ventilés par exercice; b) combien de demandes de financement pour le pavage de pistes non bétonnées ont été reçues; c) des demandes en b), lesquelles ont donné lieu à un financement?

**L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président en réponse à la partie a) de la question, dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, 39 projets ont reçu du financement au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon depuis 2015. La valeur totale de ces projets était de 73,7 millions de dollars. Toutes les subventions ou contributions accordées sont communiquées aux Canadiens par le biais du processus fédéral de divulgation proactive, accessible à l'adresse <https://ouvert.canada.ca/fr/divulgation-proactive>.

Concernant les parties b) et c) de la question, aucune demande n'a été reçue pour le pavage des pistes en gravier. Selon les termes et conditions du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, les pistes en gravier sont éligibles à un financement pour soutenir la réhabilitation des surfaces en gravier, mais cela n'inclut pas le pavage des pistes en gravier avec de l'asphalte.

**Question n° 1503 — Mme Lori Idlout:**

En ce qui concerne la fusion de Canadian North et de First Air autorisée par le ministre des Transports en juin 2019: a) le gouvernement a-t-il relevé des problèmes de conformité dans les conditions originales de la fusion; b) quels sont les détails de tous les problèmes de conformité relevés par le gouvernement; c) quels sont les détails de chacune des réunions tenues pour discuter des mesures de conformité, y compris (i) la date de la réunion, (ii) les personnes présentes, (iii) les mesures de conformité dont il a été question?

**L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, en réponse à la partie a) de la question, aucun problème de conformité n'a été identifié. Toutefois, il est à noter que Canadian North a été exempté de ses obligations de fréquences et d'horaire depuis le début de la pandémie de la COVID-19, en avril 2020, jusqu'à la mise en place des nouvelles conditions générales.

Concernant la partie b), aucun problème de conformité n'a été identifié par le gouvernement.

Pour ce qui est de la partie c), il n'y a pas eu de réunion pour discuter des mesures de conformité car la compagnie aérienne n'a jamais manqué à ses engagements.

**Question n° 1504 — M. Richard Cannings:**

En ce qui concerne l'engagement à réduire les frais des transactions par carte de crédit pour les petites et moyennes entreprises, annoncé dans le budget de 2023: a) à quelle date les détails de cet engagement seront-ils communiqués; b) quel est le nombre total de réunions que le gouvernement a tenues avec Visa et Mastercard concernant les mesures annoncées; c) le gouvernement a-t-il l'intention de réduire les frais de transaction pour d'autres options de paiement, y compris American Express ou Interac?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, dans le budget de

2023, le gouvernement a annoncé qu'il avait obtenu de Visa et Mastercard des engagements à réduire les frais de transaction par carte de crédit pour les petites entreprises, tout en protégeant les points de récompense offerts aux consommateurs canadiens par les grandes banques canadiennes, respectant ainsi les engagements exprimés dans le budget de 2021, le budget de 2022 et l'Énoncé économique de l'automne 2022.

Le gouvernement a annoncé d'autres détails au sujet des engagements le 18 mai 2023, y compris les critères d'admissibilité pour bénéficier des taux réduits avec chaque réseau.

Pour les petites entreprises admissibles, Visa et Mastercard ont accepté de réduire les frais d'interchange pour les transactions de crédit à la consommation en magasin à un taux d'interchange annuel moyen pondéré de 0,95 %; de réduire de 10 points de base les frais d'interchange pour les transactions en ligne, ce qui se traduit par des réductions pouvant aller jusqu'à 7 %; et, de fournir un accès gratuit à des ressources sur la fraude en ligne et la cybersécurité afin d'aider les petites entreprises à accroître leurs ventes en ligne tout en prévenant la fraude et les rétrofacturations.

Les petites entreprises se qualifieront individuellement auprès de chaque réseau de cartes de crédit. Plus précisément, les petites entreprises dont le volume annuel des ventes de Visa est inférieur à 300 000 dollars bénéficieront des frais d'interchange réduits de Visa, et celles dont le volume annuel des ventes de Mastercard est inférieur à 175 000 dollars bénéficieront des frais réduits de Mastercard.

Plus de 90 % des entreprises qui acceptent des cartes de crédit au Canada obtiendront une réduction de leurs frais d'interchange allant jusqu'à 27 % par rapport au taux moyen pondéré actuel.

Pour parvenir à ces engagements, le gouvernement a collaboré avec le secteur des cartes de crédit et les entreprises par le biais de réunions en personne et virtuelles, d'appels téléphoniques et d'autres échanges. L'approche approfondie de communication a compris plusieurs points de contact avec les groupes de petites et moyennes entreprises, les réseaux de cartes de crédit, les institutions financières et leur association, les acquéreurs, les services de traitement de paiement et les programmes de récompense.

Le gouvernement s'attend à ce que les autres réseaux de cartes de crédit, tels qu'American Express, prennent des mesures semblables pour réduire les frais facturés aux petites entreprises.

Interac est un réseau de débit à faible coût et ne facilite pas les transactions par carte de crédit.

*Affaires courantes*Question n° 1505 — **Mme Tracy Gray**:

En ce qui concerne le programme Compétences pour réussir: a) quel est le nombre d'organisations qui ont présenté une demande de financement avant la date de clôture des demandes, ventilé par volet; b) quelle était la valeur totale des fonds demandés, ventilée par volet; c) quelle est la ventilation de a) et b) par province ou territoire; d) quel est le nombre d'organisations dont la demande de financement a été approuvée, ventilé par type d'organisation; e) en date du 5 mai 2023, quelle était la valeur en dollars (i) du financement approuvé, (ii) des fonds versés aux bénéficiaires du financement; f) quelle est la ventilation de d) et e) par province ou territoire; g) parmi les organisations dont la demande a été approuvée, combien ont déjà reçu des fonds dans le cadre du programme; h) quels sont les détails de tous les projets et de toutes les entités qui ont reçu un financement dans le cadre du programme, y compris, pour chacun (i) le nom du bénéficiaire, (ii) le lieu, (iii) le montant du financement approuvé, (iv) le montant des fonds versés, (v) la description du projet, (vi) la date de début du projet; i) a-t-on confié des responsabilités liées au processus de demande ou à la gestion du programme à des tiers à l'extérieur d'Emploi et Développement social Canada et, le cas échéant, quels sont les détails connexes, y compris, dans le cas de chacun (i) le nom de l'entité, (ii) le résumé des responsabilités ou des tâches attribuées, (iii) le montant de la rémunération accordée par le gouvernement?

**M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.):** Monsieur le Président, Emploi et Développement social Canada, ou ED-SC, a examiné toutes les subventions et contributions du programme Compétences pour réussir en effectuant des recherches de données dans le Système commun pour les subventions et de contributions, ou SCSC, ainsi qu'en menant des consultations internes.

Le programme Compétences pour réussir, ou CR, a été lancé en mai 2021. Le ministère a élaboré une stratégie d'investissement qui comprenait cinq approches d'investissement. Ces approches comprenaient: l'expansion de certains projets existants; le financement de 17 propositions non sollicitées qui répondaient aux objectifs du programme; un appel sollicité pour les organismes lancé en 2021; un appel sollicité pour les provinces et les territoires lancé en 2021; et un appel de propositions lancé en janvier 2022 et clos en mars 2022.

Les trois premières approches d'investissement sont terminées et tous les projets qui en découlent progressent. Les décisions de financement pour les deux approches finales sont en cours de finalisation, c'est-à-dire que les projets sont toujours en cours d'évaluation. Il a été supposé que les questions se rapportent spécifiquement à l'appel de propositions, par conséquent, une liste complète des demandes de réponse aux questions d) à h) ne peut pas encore être fournie. Les décisions finales en matière de financement devraient être confirmées d'ici le début de l'été 2023.

En réponse à la partie a) de la question, dans le cadre de l'appel de propositions 2021 de Compétences pour réussir, environ 433 demandes ont été reçues pour le volet 1 — Outils et formation; et 120 demandes ont été reçues pour le volet 2 — Recherche et innovation

Au sujet de la partie b), dans le cadre de l'appel de propositions 2021 de Compétences pour réussir, environ 904 092 567 \$ ont été demandés dans le cadre du volet 1 — Outils et formation, Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes — Compétences pour réussir — Contribution; et 197 652 753 \$ ont été demandés dans le cadre du volet 2 — Recherche et innovation, Initiative nationale des compétences essentielles — Compétences pour réussir — Partie II de l'assurance-emploi, ou AE.

Relativement à la partie c), dans le cadre de l'appel de propositions 2021 de Compétences pour réussir, le financement suivant a

été demandé dans le cadre du volet 1 — Outils et formation, Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes - Compétences pour réussir — Contribution: Alberta, 0 \$; Terre-Neuve-et-Labrador, 23 360 911 \$; Nouvelle-Écosse, 27 431 518 \$; Île-du-Prince-Édouard, 5 420 630 \$; Nouveau-Brunswick, 26 362 514 \$; Québec, 51 788 867 \$; Ontario, 432 564 687 \$; Manitoba, 35 862 46 \$; Saskatchewan, 25 038 378 \$; Alberta, 137 992 934 \$; Colombie-Britannique, 116 716 438 \$; Territoires du Nord-Ouest, 19 776 998 \$; Territoire du Yukon, 1 566 225 \$; Nunavut, 210 000 \$.

Le financement suivant a été demandé dans le cadre du volet 2 — Recherche et innovation, Initiative nationale des compétences essentielles — Compétences pour réussir — partie II de l'AE: Terre-Neuve-et-Labrador, 1 974 762 \$; Nouvelle-Écosse, 4 697 655 \$; Île-du-Prince-Édouard, 755 111 \$; Nouveau-Brunswick, 2 362 673 \$; Québec, 7 562 772 \$; Ontario, 112 304 390 \$, Manitoba, 5 205 579 \$; Saskatchewan, 8 147 682 \$; Alberta, 32 978 421 \$; Colombie-Britannique, 18 636 406 \$; Territoires du Nord-Ouest, 3 063 302 \$.

Aucun tiers, à l'extérieur d'EDSC, ne s'est vu confier la responsabilité du programme Compétences pour réussir en ce qui a trait au processus de demande ou à l'administration du programme.

Question n° 1508 — **Mme Rachael Thomas**:

En ce qui concerne le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC): quels sont les détails et les dates de toutes les actions que le CRTC a prises pour mettre en œuvre les mesures énoncées dans le projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois?

**M. Chris Bittle (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, les détails et les dates de toutes les actions que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, a prises pour mettre en œuvre les mesures énoncées dans le projet de loi C-11 peuvent être consultés à la page du Plan réglementaire en vue de moderniser le système de radiodiffusion du Canada | CRTC.

Question n° 1511 — **M. Damien C. Kurek**:

En ce qui concerne les renseignements du gouvernement sur les effets des éoliennes sur la faune: a) combien (i) d'oiseaux, (ii) d'autres animaux, auraient été tués en raison des éoliennes au cours des cinq dernières années selon les estimations du gouvernement, ventilés par espèce; b) quelle analyse a été effectuée par Environnement Canada pour déterminer les effets des éoliennes sur les (i) habitats fauniques, (ii) mouvements migratoires, et quelles étaient les conclusions?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, en réponse à la partie a) de la question, les scientifiques d'Environnement et Changement climatique Canada, ou ECCC, ont participé à un certain nombre d'études sur les impacts des éoliennes sur la faune au Canada. En 2013, la revue *Avian Conservation and Ecology* a publié un dossier spécial intitulé « Mortalité aviaire liée aux activités humaines au Canada ». Ce dossier comprenait neuf articles de recherche évaluant l'impact de diverses sources de mortalité sur les oiseaux, ainsi qu'un aperçu introductif et un document de synthèse.

Un article de Zimmerling et al. (2013) publié dans ce numéro a étudié l'impact des éoliennes sur les oiseaux. Ils ont estimé qu'en moyenne, 8,2 oiseaux étaient tués par éolienne et par an, après avoir corrigé le nombre de carcasses manquées par les chercheurs. Sur la base des 2955 éoliennes installées à la fin de l'année 2011, ils ont estimé à 23 300 le nombre d'oiseaux tués par an au Canada.

*Affaires courantes*

D'après les données du site web de l'Association canadienne de l'énergie éolienne, ou CANWEA, la capacité éolienne installée au Canada a atteint environ 15 000 mégawatts en 2022. Si l'on part du principe que les éoliennes moyennes ont une puissance de 2 à 3 mégawatts, cela correspond à environ 5 000 à 7 500 éoliennes. Ainsi, si les taux de mortalité restent les mêmes, le nombre d'oiseaux tués serait maintenant estimé à environ 62 000 par an.

Ce nombre est bien inférieur au nombre d'oiseaux estimé par Calvert et al. (2013) d'être tués par d'autres sources liées à l'homme telles que 200 millions d'oiseaux/an pour les chats domestiques et sauvages, 25 millions d'oiseaux par an pour les lignes de transport d'électricité, 22 millions d'oiseaux par an pour les collisions avec les fenêtres des maisons résidentielles, et 14 millions d'oiseaux par an pour les collisions avec les véhicules.

Zimmerling et al. (2013) ont également rapporté des données sur la composition des espèces d'oiseaux tués par des éoliennes au Canada, en se basant sur les données disponibles des recherches de carcasses. Les espèces les plus fréquemment signalées étaient l'alouette cornue, le roitelet à couronne dorée, le viréo aux yeux rouges, l'étourneau sansonnet et l'hirondelle bicolore, qui sont tous des espèces abondantes au Canada. Rien n'indique que les taux de mortalité des espèces soient suffisamment élevés pour avoir des repercussions sur les populations.

Dans une autre étude, Zimmerling & Francis (2016) ont estimé l'impact des éoliennes au Canada sur les chauves-souris. Ils ont estimé une moyenne de 15,5 chauves-souris tuées par turbine, ce qui représentait environ 47 000 chauves-souris par an en 2013. Si les taux de mortalité restent similaires aujourd'hui, cela représenterait entre 75 000 et 116 000 chauves-souris par an sur la base d'une estimation de 5 000 à 7 500 turbines. La majeure partie de cette mortalité ne concerne que quatre espèces: la chauve-souris cendrée, 34 %; la chauve-souris à poil argenté, 25 %; la chauve-souris rousse de l'Est, 15 %; et le myotis brun, 13 %).

Il est de plus en plus évident que les taux de mortalité des chauves-souris dus aux éoliennes pourraient être suffisamment élevés pour entraîner un déclin des populations. Davy et al. (2020) ont trouvé des preuves du déclin des populations de certaines espèces de chauves-souris migratrices en Ontario. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, ou COSEPAC, a récemment recommandé que la chauve-souris cendrée, la chauve-souris rousse et la chauve-souris argentée soient toutes inscrites sur la liste des espèces en péril en vertu de la Loi sur les espèces en péril. La raison de la désignation indiquait que les populations étaient en déclin de plus de 50 % sur trois générations, la principale menace étant le risque élevé de mortalité dans les installations d'énergie éolienne, que l'on trouve à <https://www.cosewic.ca/index.php/fr/processus-d-evaluation/version-detaillee-mai-2023.html>. Des parties des populations des trois espèces migrent du Canada vers le sud des États-Unis, de sorte qu'elles seraient exposées au risque de mortalité dans les éoliennes dans les deux pays.

Au sujet de la partie b) de la question, ECCC n'a participé qu'à des études limitées sur l'impact des éoliennes sur l'habitat de la faune. Zimmerling et al. (2013) ont estimé la perte d'habitat due aux éoliennes à environ 1,2 hectare par éolienne. Extrapolé au nombre actuel de turbines, cela suggère une perte de 6 000 à 9 000 hectares d'habitat faunique sur la base du nombre estimé de turbines en 2022. Cependant, cette étude n'a pas pris en compte la perte d'habitat qui pourrait être associée à la construction de nouvelles routes ou lignes de transmission pour les éoliennes installées

dans des zones reculées, et aucune donnée n'est actuellement disponible sur ces impacts potentiels.

ECCC n'a pas entrepris d'études sur les modifications des schémas de migration dues aux turbines.

Les références sont les suivantes: Calvert, A. M., C. A. Bishop, R. D. Elliot, E. A. Krebs, T. M. Kydd, C. S. Machtans, et G. J. Robertson. 2013. Synthèse des sources de mortalité aviaire d'origine anthropique au Canada. *Avian Conservation and Ecology* 8(2): 11.

Davy, C.M., K. Squires, et J.R. Zimmerling. 2020. Estimation des tendances spatio-temporelles de l'abondance des chauves-souris à partir des données de mortalité collectées sur les éoliennes. *Conservation Biology* 35:227-238.

Zimmerling, J. R., A. C. Pomeroy, M. V. d'Entremont, et C. M. Francis. 2013. Estimation de la mortalité aviaire canadienne attribuable aux collisions et aux pertes directes d'habitat associées à l'éolien. *Avian Conservation and Ecology* 8(2): 10.

Zimmerling, J. R. & C. M. Francis. 2016. Mortalité des chauves-souris due aux éoliennes au Canada. *Journal of Wildlife Management*, 80: 1360-1369.

Question n° 1512 — **M. Dan Mazier:**

En ce qui concerne la réponse de Parcs Canada aux résultats des échantillons d'eau reçus le 23 janvier 2023, indiquant la présence d'ADN environnemental de moules zébrées dans le lac Clear du parc national du Mont-Riding: a) quels fournisseurs externes, entrepreneurs, consultants ont été engagés par Parcs Canada dans le cadre de la réponse, et quels sont les détails de chacun de ces contrats, y compris (i) la date, (ii) le montant, (iii) le fournisseur, (iv) les biens ou services fournis, y compris le type d'information ou de conseil fourni, le cas échéant; b) pour chaque consultant ou conseiller engagé par Parcs Canada dans le cadre de cette affaire, quels conseils, recommandations ou résultats le gouvernement a-t-il reçus; c) qui le gouvernement a-t-il consulté au sujet de l'utilisation future du lac Clear depuis que les résultats ont été reçus; d) quelles personnes et organisations ont été invitées à la réunion d'information de Parcs Canada sur les espèces aquatiques envahissantes tenue le 24 avril 2023 au centre d'accueil du parc national du Mont-Riding; e) combien de consultations ouvertes au grand public Parcs Canada a-t-il tenues sur l'utilisation future du lac Clear avant le 5 mai 2023, y compris, pour chaque réunion, (i) la date de la réunion, (ii) le lieu, (iii) la façon dont le public a été avisé, (iv) la date à laquelle le public a été avisé; f) quels sont les détails de toutes les décisions prises par Parcs Canada sur l'utilisation future du lac depuis la réception des résultats, y compris, pour chaque décision, (i) la date de la décision, (ii) la décision, (iii) le résumé des conditions, (iv) la date de publication de la décision?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, en réponse à la partie a) de la question, Parcs Canada n'a pas engagé de fournisseur ou consultant liés à la Q-1512.

Au sujet de la partie b), Parcs Canada n'a pas engagé contractant de consultants relativement à la Q-1512.

*Affaires courantes*

Concernant la partie c), s'agissant d'une décision opérationnelle relevant de l'autorité du directeur du parc en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, il n'était pas nécessaire d'organiser des réunions publiques ouvertes à tous ou de suivre un processus de consultation complet. Compte tenu du grand intérêt du public et des implications potentielles pour les partenaires et les parties prenantes des décisions concernant les opérations saisonnières au lac Clear, le parc a entrepris un processus de mobilisation avec les principales parties prenantes, y compris : les partenaires des Premières Nations de la Première Nation Keeseekoowenin Ojibway et de la Coalition des Premières Nations ayant des intérêts dans le parc national du Mont-Riding, y compris les dirigeants et les membres de la bande; le député fédéral local; les députés provinciaux de l'Assemblée législative; Reeves et les représentants du conseil des collectivités locales; les autres départements et ministères fédéraux et provinciaux; les districts hydrographiques; les propriétaires d'entreprises locales et chambres de commerce; les propriétaires de chalets et de cabanes; les représentants de l'industrie touristique provinciale et locale; les organisations non gouvernementales de l'environnement; les groupes de bénévoles; les plaisanciers; les pêcheurs à la ligne; les payeurs; et les particuliers.

Relativement à la partie d), voici les personnes et les organisations invitées à la séance d'information de Parcs Canada sur les espèces aquatiques envahissantes, 24 avril 2023: la Coalition des Premières Nations ayant des intérêts dans le parc national du Mont-Riding; la municipalité rurale de Harrison-Park; la municipalité rurale de Clanwilliam-Erickson; l'Association des propriétaires de chalets du lac Clear; l'Association des propriétaires de cabines du lac Clear; l'Organisation d'enrichissement de la destination Clear Lake Country - marketing; l'opérateur de la marina du lac Clear; la Chambre de commerce de Wasagaming; la Chambre de commerce d'Erickson et du district; Voyage Manitoba; la réserve de biosphère du parc national du Mont-Riding; Conservation de la nature Canada; les Amis du Parc national du Mont-Riding; Robert Soppuck, ancien député de Dauphin-Swan River-Neepawa; le programme des bénévoles des espèces aquatiques envahissantes de Sandy Lake; le District du bassin versant de l'Assiniboine Ouest; Camp Wannacumbac; et Elkhorn Resort et Spa.

En ce qui a trait à la partie e), trois réunions d'engagement des parties prenantes ont été organisées, le 22 février 2023, le 14 mars 2023, et le 24 avril 2023, au Centre d'accueil du parc national du Mont-Riding, Wasagaming Townsite. Les organisations citées à la partie d) ont été invitées à partager avec leurs réseaux. Le public a pu y assister. Cela dépend de la date à laquelle les organisations ont communiqué l'information.

Au sujet de la partie f) les discussions sur les améliorations potentielles du programme sur les espèces aquatiques envahissantes ont commencé lorsque les résultats de l'ADNe ont été reçus en janvier 2023. La décision de mettre en œuvre le programme renforcé a été officialisée fin avril, après consultation des partenaires autochtones, des parties prenantes et du public.

Il s'agit d'améliorer le programme de surveillance des espèces aquatiques envahissantes existant, qui consistait à inspecter les bateaux et les remorques et à mettre en place un programme de décontamination avant la mise à l'eau dans le lac Clear. Une mesure supplémentaire en place pour 2023 comprendra un processus d'étiquetage pour les bateaux remorqués afin de réduire le risque de transport des moules zébrées à partir d'autres masses d'eau.

On parle de la mise en œuvre d'un programme amélioré de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes comprenant un processus de marquage des bateaux remorqués. Les améliorations du programme sont temporaires. Les modifications permanentes du programme de prévention des espèces aquatiques envahissantes feront l'objet d'un engagement ultérieur.

Les mesures provisoires pour 2023 ont été communiquées aux députés locaux, aux députés provinciaux et aux responsables municipaux le 5 mai, et l'information a été largement diffusée sur les médias sociaux les 5 et 6 mai.

Question n° 1513 — **M. Michael Kram:**

En ce qui concerne l'entente d'achat anticipé conclue entre le gouvernement et Medicago le 13 novembre 2020 à propos du vaccin approuvé par Santé Canada le 24 février 2022: quelles sont les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas acheté ce vaccin?

**M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.):** Monsieur le Président, le 13 novembre 2020, Services publics et approvisionnements Canada a signé un accord d'achat anticipé, ou AAA, avec Medicago pour la fourniture de 20 millions de doses fermes, avec des options pour un maximum de 56 millions de doses supplémentaires de son vaccin contre la COVID-19.

Bien que le vaccin de Medicago ait été approuvé au Canada en février 2022, en raison de problèmes de fabrication imprévus, Medicago n'a pas été en mesure de mettre sur le marché son vaccin à des fins commerciales.

Le 2 février 2023, Mitsubishi Chemical Group a annoncé sa décision de cesser toutes les activités de Medicago en raison de l'absence de demande mondiale pour les vaccins contre COVID-19 et du retard de la production à l'échelle, les acheteurs attendent désormais des vaccins bivalents. Le gouvernement du Canada collabore avec Medicago pour clore l'AAA du Canada tout en protégeant les intérêts du pays.

Question n° 1514 — **M. Michael Kram:**

En ce qui concerne l'entente d'achat anticipé conclue entre le gouvernement et Johnson and Johnson le 30 novembre 2020, pour le vaccin approuvé par Santé Canada le 5 mars 2021: quelles sont les raisons pour lesquelles le gouvernement a mis fin à l'achat d'autres vaccins de Johnson and Johnson après avoir acheté 9,98 millions de doses?

**M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.):** Monsieur le Président, lorsque la pandémie a commencé, on ne savait pas quels vaccins seraient efficaces ni quand ils seraient disponibles. Les experts ont donc conseillé au Canada de se procurer plusieurs types de vaccins. Afin de garantir un accès rapide aux vaccins pour tous les habitants du pays, le Canada a conclu des accords d'achat anticipé, ou AAA, avec sept fabricants: Moderna; Novavax; Medicago; Pfizer-BioNTech; Sanofi et GlaxoSmithKline; Johnson & Johnson, Janssen; et AstraZeneca

*Affaires courantes*

À ce jour, le Canada a reçu plus de 164 millions de doses de vaccin contre la COVID-19. Plus de 98 millions de doses ont été administrées, dont environ 24 000 doses du vaccin de Johnson & Johnson. La plupart des doses de Johnson & Johnson ont été administrées à des personnes ayant une préférence pour le vaccin de Johnson & Johnson ou une contre-indication à d'autres types de vaccins. En avril 2021, le Comité consultatif national de l'immunisation, ou CCNI, a émis une recommandation préférentielle selon laquelle une série complète avec un vaccin contre la COVID-19 à ARNm (c'est-à-dire les vaccins de Pfizer-BioNTech ou Moderna) doit être proposée aux individus de la tranche d'âge autorisée sans contre-indication au vaccin, tandis qu'un vaccin à vecteur viral, c'est-à-dire les vaccins d'AstraZeneca ou Johnson & Johnson, peut être proposé aux individus de la tranche d'âge autorisée sans contre-indication au vaccin pour entamer une série lorsque les autres vaccins autorisés sont contre-indiqués ou inaccessibles.

Compte tenu de la recommandation préférentielle du CCNI pour les vaccins à ARNm, de l'offre suffisante de ce type de vaccins disponibles au Canada et de l'absence de demande de vaccins à vecteur viral de la part des provinces et des territoires, le Canada a mis fin à son AAA avec Johnson & Johnson. Une petite réserve de vaccins congelés de Johnson & Johnson est maintenue en stock au Canada, en cas de besoin.

Question n° 1515 — **M. Michael Kram:**

En ce qui concerne l'accord d'achat anticipé que le gouvernement a conclu avec AstraZeneca le 21 novembre 2020 pour le vaccin homologué par Santé Canada le 26 février 2021: après l'achat de 20 millions de doses, pour quels motifs le gouvernement a-t-il cessé d'acheter des vaccins d'AstraZeneca?

**M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.):** Monsieur le Président, lorsque la pandémie a commencé, on ne savait pas quels vaccins seraient efficaces ni quand ils seraient disponibles. Les experts ont donc conseillé au Canada de se procurer plusieurs types de vaccins. Afin de garantir un accès rapide aux vaccins pour tous les habitants du pays, le Canada a conclu des accords d'achat anticipé, ou AAA, avec sept fabricants: Moderna; Novavax; Medicago; Pfizer-BioNTech; Sanofi et GlaxoSmithKline; Johnson & Johnson, Janssen; et AstraZeneca.

À ce jour, le Canada a reçu plus de 164 millions de doses de vaccin contre la COVID-19. Plus de 98 millions de doses ont été administrées, dont environ 2,8 millions de doses du vaccin d'AstraZeneca. La plupart des doses d'AstraZeneca ont été administrées au début de la pandémie, lorsque l'offre de vaccins était limitée, ou encore à des personnes ayant une préférence pour le vaccin d'AstraZeneca ou une contre-indication à d'autres types de vaccins. En avril 2021, le Comité consultatif national de l'immunisation, ou CCNI, a émis une recommandation préférentielle selon laquelle une série complète avec un vaccin contre la COVID-19 à ARNm, c'est-à-dire les vaccins de Pfizer-BioNTech ou Moderna, doit être proposée aux individus de la tranche d'âge autorisée sans contre-indication au vaccin, tandis qu'un vaccin à vecteur viral, c'est-à-dire les vaccins d'AstraZeneca ou Johnson & Johnson, peut être proposé aux individus de la tranche d'âge autorisée sans contre-indication au vaccin pour entamer une série lorsque les autres vaccins autorisés sont contre-indiqués ou inaccessibles.

Compte tenu de la recommandation préférentielle du CCNI pour les vaccins à ARNm, de l'offre suffisante de ce type de vaccins disponibles au Canada et de l'absence de demande de vaccins à vecteur viral de la part des provinces et des territoires, le Canada a mis fin à son AAA avec AstraZeneca.

Question n° 1521 — **Mme Lianne Rood:**

En ce qui concerne l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP): a) quels sont les objectifs mesurables que l'on prévoit atteindre au début de cet accord; b) quelles sont les retombées attendues de cet accord pour l'économie canadienne au cours des cinq prochaines années; c) le PTPGP est-il conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce?

**M. Arif Virani (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.):** Monsieur le Président, ce qui suit reflète la réponse consolidée approuvée au nom des ministres d'Affaires mondiales Canada.

En réponse à la partie a) de la question, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, ou PTPGP, est en vigueur depuis 2018 et a été ratifié par les 11 signataires initiaux, le Brunei Darussalam l'ayant plus récemment ratifié le 14 mai 2023. Il s'agit d'un accord ambitieux et de haut niveau qui renforce le système commercial international fondé sur des règles. Grâce à l'élimination de droits de douane et à l'élaboration de règles et de procédures uniformes et transparentes pour les affaires, le PTPGP génèrera des gains à long terme pour le Canada.

Les entreprises canadiennes profitent déjà de ces avantages. Au cours de la cinquième année suivant l'entrée en vigueur de l'accord, le total des échanges de marchandises entre le Canada et l'ensemble des partenaires du PTPGP s'est élevé à 123,6 milliards de dollars en 2022, soit une croissance de 26,1 % par rapport à 2018. Ces résultats sont nettement plus élevés que les gains prévus dans l'évaluation des impacts économiques, ou EIE, réalisée par le gouvernement du Canada en fonction des résultats négociés du PTPGP, qui prévoyait que les exportations du Canada vers les autres pays du PTPGP n'augmenteraient que de 4,2 %. Les exportations de marchandises du Canada vers les pays partenaires du PTPGP ont atteint un montant record de 37,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 31,1 % en 2022 par rapport à 2018. Les importations de marchandises canadiennes ont également connu une forte croissance au cours de cette période, augmentant de 24,1 % pour atteindre 86,1 milliards de dollars en 2022. En 2022, les exportations de marchandises du Canada vers le Japon, un marché auquel les entreprises canadiennes ont obtenu un accès préférentiel dans le cadre du PTPGP, ont atteint 18,0 milliards de dollars, soit une hausse de 38,8 % par rapport à 2018. Ce chiffre est nettement supérieur à l'augmentation de 8,6 % prévue dans le cadre de l'EIE. En outre, en 2022, les produits agricoles seront en tête des exportations canadiennes vers le Japon, avec une valeur de 5,4 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 18,8 % par rapport à 2018. Le Japon est la troisième destination d'exportation de produits agricoles et agroalimentaires canadiens, après les États-Unis et la Chine.

*Affaires courantes*

Concernant la partie b) de la question, le PTPGP devrait continuer à avoir des retombées positives sur l'économie canadienne au cours des cinq prochaines années et au-delà, notamment lorsqu'il entrera en vigueur pour tous les signataires initiaux. Comme le démontrent la conclusion récente des négociations pour l'adhésion du Royaume-Uni au PTPGP et la demande d'adhésion de six autres économies, le PTPGP présente un fort potentiel de croissance. Les adhésions permettront d'étendre les avantages du PTPGP, ce qui pourrait créer de nouvelles possibilités d'investissement et d'exportation pour le Canada. Les adhésions constituent un moyen efficace d'obtenir un accès préférentiel à de nouveaux marchés ou d'améliorer l'accès aux marchés déjà couverts par les accords de libre-échange du Canada. En outre, les adhésions élargiront l'ensemble unique de règles entre le Canada, les membres du PTPGP et les candidats à l'adhésion, ce qui rendra les échanges plus prévisibles, plus transparents et plus accessibles pour les entreprises canadiennes.

Relativement à la partie c) de la question, le PTPGP, à l'instar de tous les accords de libre-échange du Canada, est conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce, ou OMC. Les trois accords de l'OMC portent sur les biens, les services et la propriété intellectuelle. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ou le GATT, et l'Accord général sur le commerce des services, ou AGCS, de l'OMC ont été établis dans le but de créer un système crédible et fiable de règles commerciales internationales; garantir un traitement juste et équitable à tous les participants, selon le principe de non-discrimination; stimuler l'activité économique en garantissant des obligations politiques; et promouvoir le commerce et le développement par une libéralisation progressive en éliminant les mesures discriminatoires et en interdisant l'adoption de nouvelles mesures discriminatoires. Le PTPGP intègre les exigences de l'AGCS et du GATT dans l'ensemble du texte de l'accord, y compris dans l'article 1.1, qui établit que le PTPGP est « conforme à l'article XXIV de [l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce] du GATT de 1994 et à l'article V de [l'Accord général sur le commerce des services] de l'AGCS ».

L'accord de l'OMC sur la propriété intellectuelle, l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, ou ADPIC, joue un rôle essentiel dans la facilitation du commerce des connaissances et de la créativité, dans le règlement des différends commerciaux relatifs à la propriété intellectuelle et dans la reconnaissance des liens importants entre la propriété intellectuelle et le commerce. Le PTPGP intègre l'accord sur les ADPIC dans l'ensemble du chapitre consacré à la propriété intellectuelle.

Le PTPGP a été examiné par le Comité des accords commerciaux régionaux, ou CACR, de l'OMC le 21 juin 2021. Le CACR de l'OMC examine les accords régionaux individuels, a pour mandat d'organiser des discussions sur les effets systémiques des accords sur le système commercial multilatéral et entreprend d'évaluer la compatibilité des accords commerciaux individuels avec les dispositions de l'OMC. Les membres de l'OMC ont soumis de nombreuses questions aux parties au PTPGP concernant les dispositions de l'Accord. Aucun membre n'a contesté la conformité du PTPGP aux règles de l'OMC.

[Traduction]

### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, si la question n° 505, à laquelle le gouvernement avait répondu initialement le 13 juin 2022, et les questions n°s 1484, 1486, 1489, 1498, 1500, 1506, 1507, 1509, 1510, 1516 à 1520 et 1522 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, ces documents ainsi que le document contenant la réponse révisée du gouvernement seraient déposés immédiatement.

[Français]

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Plaît-il à la Chambre que les questions susmentionnées soient transformées en ordre de dépôt de document et que les documents soient déposés immédiatement?

**Une voix:** D'accord.

[Texte]

Question n° 505 — **M. Mike Lake:**

En ce qui concerne les projets gouvernementaux de TI en cours ou prévus assortis d'un budget de plus de 1 million de dollars: quels sont les détails de chaque projet, y compris (i) une description et un résumé du projet, (ii) le budget total, (iii) la date d'achèvement prévue?

(Le document est déposé.)

Question n° 1484 — **M. John Brassard:**

En ce qui concerne l'achat de produits promotionnels depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ventilé par ministère, agence ou société d'État: a) quels produits ont été achetés; b) quelle quantité de chaque produit a été achetée; c) quel a été le montant dépensé; d) quel était le prix unitaire; e) si les produits ont été achetés en relation avec un événement en particulier, quels sont les détails de l'événement; f) dans quel pays chaque produit a-t-il été fabriqué; g) quel est le numéro de dossier pertinent pour chaque achat?

(Le document est déposé.)

Question n° 1485 — **Mme Tracy Gray:**

En ce qui concerne les dépenses en publicité du gouvernement auprès de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC): a) combien chaque ministère, agence et autre entité gouvernementale a dépensé en publicité auprès de la CBC pour chacun des cinq derniers exercices, y compris 2022-2023; b) quelle est la ventilation de a) par campagne et par emplacement ou type de publicité (CBC television, CBC Gem, CBC website, etc.)?

(Le document est déposé.)

Question n° 1486 — **M. Blake Richards:**

En ce qui concerne les terrains qui appartiennent au ministère de la Défense nationale ou aux Forces armées canadiennes et qui ne sont pas utilisés actuellement: quels sont les détails de chaque terrain, y compris (i) la taille du terrain, (ii) son emplacement géographique, y compris la municipalité où sa distance d'avec la municipalité la plus proche, (iii) son utilisation future, si elle est connue?

(Le document est déposé.)

Question n° 1489 — **M. Warren Steinley:**

En ce qui concerne les prêts remboursables et les contributions remboursables de plus de 1 000 000 \$ accordés par le gouvernement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019: quels sont les détails relatifs à tous ces prêts et à toutes ces contributions, y compris (i) la date du prêt ou de la contribution, (ii) des précisions sur le bénéficiaire, y compris son nom et son emplacement, (iii) le montant versé, (iv) le montant remboursé à ce jour, (v) la description du projet ou l'objet du prêt ou de la contribution, (vi) le programme dans le cadre duquel la contribution ou le prêt est géré?

(Le document est déposé.)



*Affaires courantes***Question n° 1498 — M. Scott Aitchison:**

En ce qui concerne les immeubles et les locaux à bureaux que possède ou loue le gouvernement, à l'exclusion du ministère de la Défense nationale: a) actuellement, quelle superficie de locaux à bureaux, en pieds carrés, le gouvernement (i) possède-t-il, (ii) loue-t-il; b) combien le gouvernement a-t-il payé pour la location de locaux à bureaux au cours du dernier exercice; c) quels sont les coûts de fonctionnement annuels pour l'exploitation des immeubles et des locaux à bureaux du gouvernement, ventilés par type de coût (énergie, gestion d'immeuble, etc.); d) quelle est la ventilation des données en a) par province ou territoire et municipalité?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1500 — M. Larry Maguire:**

En ce qui concerne l'information gouvernementale sur les biens numériques et le secteur du Web3 au Canada: a) quelle est la portion du produit intérieur brut qui, selon les estimations du gouvernement, est liée au secteur du Web3; b) combien d'emplois sont liés au secteur du Web3; c) quelles analyses ou études économiques le gouvernement a-t-il réalisées à propos de la taille et de l'ampleur du secteur du Web3 depuis 2016, et quels sont les détails de chacune, y compris (i) l'entreprise qui a réalisé l'analyse, (ii) l'étendue de l'analyse précisée dans l'énoncé du travail, (iii) la date d'achèvement de l'analyse, (iv) les conclusions; d) quelles mesures le gouvernement prend-il pour soutenir le secteur du Web3; e) quel est le risque évalué, pour l'économie du Canada, de la création d'un environnement négatif pour le secteur de la Web3 où de grandes entreprises canadiennes partent pour d'autres pays; f) combien d'applications de chaînes de blocs le gouvernement a-t-il achetées ou est-il en voie d'acheter; g) quels sont les détails de toutes les applications de chaînes de blocs en f), y compris, pour chacune, (i) le demandeur, (ii) la date de l'acquisition, (iii) le résumé de l'énoncé du travail, (iv) la valeur du marché, (v) le risque évalué, pour le marché, de la création par le gouvernement d'un environnement négatif pour le secteur du Web3?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1506 — Mme Tracy Gray:**

En ce qui concerne les baux pour les immeubles et locaux à bureaux signés par le gouvernement: a) combien de baux concernant (i) des immeubles entiers, (ii) une partie d'un immeuble, ou un local à bureaux dans un immeuble, sont actuellement actifs, ventilés selon ceux de la région de la capitale nationale (RCN) et ceux de l'extérieur de la RCN; b) quel est le total de pieds carrés des propriétés en a); c) quelle est la valeur annuelle totale des baux; d) quelle est la durée restante moyenne des baux; e) combien de ces baux expirent ou devront être renouvelés dans (i) moins de deux ans, (ii) deux à cinq ans, (iii) plus de cinq ans, à compter du 4 mai 2023?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1507 — M. Michael D. Chong:**

En ce qui concerne le rapport intitulé, « PRC Foreign Interference in Canada: a Critical National Security Threat, CSIS IA 2021-22/31 », daté du 20 juillet 2021: a) Affaires mondiales Canada a-t-il reçu le rapport et, le cas échéant, qui l'a reçu, et à quelle date; b) le Bureau du Conseil privé a-t-il reçu le rapport, et, le cas échéant, qui l'a reçu et à quelle date; c) Sécurité publique Canada a-t-il reçu le rapport et, le cas échéant, qui l'a reçu et à quelle date?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1509 — M. Doug Shipley:**

En ce qui concerne les dépenses gouvernementales consacrées à des billets pour des événements sportifs depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019: pour chaque dépense, quels sont (i) la date, (ii) le lieu, (iii) le sport, (iv) la ligue et les équipes, le cas échéant, (v) le coût total, (vi) le coût par billet, (vii) le nombre de billets, (viii) le titre des personnes ayant utilisé les billets, (ix) le nom ou le titre de l'événement sportif pour lequel des billets ont été achetés ou facturés par un ministère, un organisme, une société d'État ou une autre entité gouvernementale?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1510 — M. Doug Shipley:**

En ce qui concerne les dépenses gouvernementales relatives aux billets de gala ou de concert, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019: pour chaque dépense, quels ont été (i) la date, (ii) le lieu, (iii) le nom de l'événement et sa description, (iv) le coût total, (v) le coût par billet, (vi) le nombre de billets, (vii) le titre des personnes qui ont utilisé les billets, (viii) le nom ou le titre de l'événement pour lequel des billets ont été achetés, ou facturés à un ministère, une agence, une société d'État ou une autre entité gouvernementale?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1516 — M. John Brassard:**

En ce qui concerne les projets gouvernementaux de TI dont le budget est supérieur à 1 million de dollars: quels sont les détails de chaque projet, y compris (i) la description et un résumé du projet, (ii) le budget total, (iii) la date d'achèvement prévue?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1517 — M. Gord Johns:**

En ce qui concerne les contrats attribués depuis l'exercice 2015-2016, ventilés par exercice: quelle est la valeur totale des contrats attribués à (i) McKinsey & Company, (ii) Deloitte, (iii) PricewaterhouseCoopers, (iv) Accenture, (v) KPMG, (vi) Ernst & Young?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1518 — M. Gord Johns:**

En ce qui concerne la circonscription de Courtenay—Alberni, depuis l'exercice 2018-2019: quels sont tous les investissements fédéraux d'infrastructure (y compris les transferts directs aux municipalités, aux associations de circonscription ou aux Premières Nations, les parcs nationaux, les routes, etc.), ventilés par exercice?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1519 — M. Gord Johns:**

En ce qui concerne les investissements fédéraux et les collectivités qui font partie de la circonscription fédérale de Courtenay—Alberni, entre 2005-2006 et l'exercice courant: a) quels ont été les investissements fédéraux dans les domaines de l'innovation, des sciences, du développement économique et de la foresterie, y compris les transferts directs aux municipalités et aux Premières Nations, à (i) Tofino, (ii) Ucluelet, (iii) Port Alberni, (iv) Parksville, (v) Qualicum Beach, (vi) Cumberland, (vii) Courtenay, (viii) Deep Bay, (ix) Dashwood, (x) Royston, (xi) French Creek, (xii) Errington, (xiii) Coombs, (xiv) Nanoose Bay, (xv) Cherry Creek, (xvi) China Creek, (xvii) Bamfield, (xviii) Beaver Creek, (xix) Beaufort Range, (xx) Millstream, (xxi) la station de ski du mont Washington, ventilés par (i) exercice, (ii) dépense totale, (iii) projet; b) quels ont été les investissements fédéraux dans les domaines de l'innovation, des sciences, du développement économique et de la foresterie transférés aux districts régionaux de (i) Comox Valley, (ii) Nanaimo, (iii) Alberni-Clayoquot, (iv) Powell River, ventilés par (i) exercice, (ii) dépense totale, (iii) projet; c) quels ont été les investissements fédéraux dans les domaines de l'innovation, des sciences, du développement économique et de la foresterie transférés aux fiducies de (i) l'île Hornby, (ii) l'île Denman, (iii) l'île Lasquetti, ventilés par (i) exercice, (ii) dépense totale; d) quels ont été les investissements fédéraux dans les domaines de l'innovation, des sciences, du développement économique et de la foresterie transférés (i) à la Première Nation des Ahouasht, (ii) à la Première Nation des Hupacasath, (iii) aux Premières Nations Huu-ay-aht, (iv) à la Première Nation des Hupacasath, (v) aux Premières Nations des Tla-o-qui-aht, (vi) à la Première Nation Toquaht, (vii) à la Première nation des Tseshaht, (viii) à la Première Nation d'Uchucklesaht, (ix) à la Première Nation d'Ucluelet, (x) à la Première Nation des Komoks, ventilés par (i) exercice, (ii) dépense totale, (iii) projets; e) quels ont été les investissements fédéraux au titre du Fonds stratégique pour l'innovation, ventilés par (i) exercice, (ii) dépense totale, (iii) projet; f) quels sont les versements effectués dans le cadre du Programme d'appui aux initiatives sectorielles du gouvernement du Canada, ventilés par (i) exercice, (ii) dépense totale, (iii) projet; g) quels sont les investissements fédéraux effectués dans le cadre du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF), ventilés par (i) exercice, (ii) dépense totale, (iii) projet?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1520 — M. Colin Carrie:**

En ce qui concerne les statistiques gouvernementales sur les causes de décès au Canada: a) quelles sont les 50 principales causes de décès pour chaque année et chaque trimestre depuis 2014, ventilées par sexe, fourchette d'âge, lieu géographique des décès, type de lieu où les décès sont survenus (maison de soins de longue durée, hôpital, etc.); b) pour les statistiques en a), à partir de 2021, quelle est la ventilation par statut vaccinal contre la COVID-19?

(Le document est déposé.)

**Question n° 1522 — Mme Lianne Rood:**

En ce qui concerne la directive n° 2009-09 de l'Agence canadienne d'inspection des aliments: a) quels groupes d'agriculteurs ont été consultés au sujet des décisions qui ont été prises au sein de la directive; b) à quelles dates ces consultations ont-elles eu lieu; c) quelles formes ces consultations ont-elles prises; d) quelles directives ont été données sur l'édition génétique à des fins de résilience?

(Le document est déposé.)

*Travaux des subsides*

[Traduction]

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** À l'ordre. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, Les institutions démocratiques; l'honorable député de Regina—Wascana, La Gendarmerie royale du Canada.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1720)

[Français]

## TRAVAUX DES SUBSIDES

## MOTION DE L'OPPOSITION — L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC)** propose:

Que, étant donné que, (i) le budget libéral de 2023 prévoit plus de 60 milliards de dollars en dépenses supplémentaires, soit 4 200 \$ par famille, (ii) l'inflation au Canada a augmenté suivant l'introduction des 60 milliards de dollars en nouvelles dépenses des libéraux, (iii) suivant la hausse de l'inflation au Canada, les taux d'intérêt ont grimpé à 4,75 %, (iv) le FMI prévient que le Canada est le pays le plus exposé au risque d'une défaillance hypothécaire massive, (v) les versements hypothécaires moyens ont augmenté de 122 % depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre libéral, (vi) les ménages canadiens sont les plus endettés en proportion du PIB de tous les pays du G7, (vii) la solution est d'éliminer les déficits et d'équilibrer les budgets afin de faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt, la Chambre demande au gouvernement de déposer un plan de retour à l'équilibre budgétaire.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Aujourd'hui étant le dernier jour désigné de la période des subsides se terminant le 23 juin, la Chambre procédera comme d'habitude à l'étude et à l'adoption des projets de loi portant affectation de crédits. Vu les récentes pratiques, les honorables députés sont-ils d'accord pour qu'on distribue maintenant les projets de loi?

C'est d'accord.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Madame la Présidente, j'aimerais préciser que je vais partager mon temps de parole avec l'honorable député de Baie de Quinte.

Nous sommes en train de revivre une expérience économique et scientifique qui est proposée par des politiciens tous les 30 ans, juste après que les gens ont oublié la dernière expérience. Selon cette expérience, les politiciens devraient approcher l'économie de la façon suivante: si quelque chose bouge, on le taxe; si ça continue de bouger, on le réglemente; si ça arrête de bouger, on le subventionne.

C'est exactement l'approche que prend le gouvernement actuel. Le gouvernement a fait du Canada le deuxième pays le plus lent au monde à octroyer un permis de construction. Les réglementations actuelles font que cela prend 25 ans avant qu'un projet minier soit approuvé. Ce pays impose davantage de taxes aux petites et moyennes entreprises, ce qui empêche la production économique. Le gouvernement essaie donc par la suite de subventionner toutes ces choses-là.

Parlons, par exemple, du logement. Depuis son arrivée au pouvoir, le premier ministre gère un pays qui a le moins de maisons par habitant de tous les pays du G7, même si le Canada est un des pays ayant la plus grande superficie. Pourquoi? C'est parce que cela prend parfois 10 ans avant d'approuver un projet de construction. Que fait le premier ministre? Il octroie des subventions et donne de gros chèques aux politiciens municipaux, qui, eux, empêchent cette construction. C'est la raison pour laquelle Vancouver est la troisième ville la plus chère au monde et Toronto, la deuxième. Pourtant, le Canada a beaucoup de terrains. Le prix d'une maison moyenne au Canada est presque le double de celui des États-Unis. Pourtant, les États-Unis ont 10 fois plus de personnes à loger sur un territoire plus petit.

Le gouvernement a empêché la construction de deux oléoducs, mais il en a subventionné un troisième. Il est donc contre les oléoducs qui sont construits par le secteur privé avec l'argent du privé, mais il est pour les oléoducs qui sont subventionnés par l'État. On dépense donc 30 milliards de dollars pour subventionner un oléoduc dans l'Ouest canadien qui aurait pu ne rien coûter aux contribuables. Pourtant, ces mêmes genres de projets sont construits gratuitement partout dans le monde.

Le premier ministre vante les subventions, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, pour des matières nécessaires à l'électrification. En même temps, le gouvernement empêche l'exploitation de ce même genre de mines dans le Nord de l'Ontario qui pourraient produire ces mêmes produits. Pourquoi est-ce que ce gouvernement empêche une chose d'un côté et subventionne la même chose de l'autre? Pourquoi ne pas faire ni l'un ni l'autre et juste permettre aux investisseurs, aux travailleurs, aux entrepreneurs de le faire tout seul?

La réponse, c'est parce que cela enlèverait le rôle du premier ministre. Dans tous ces cas — cela ne semble pas cohérent, mais ce l'est —, il force les gens à passer par lui et par l'État pour faire n'importe quoi. C'est lui qui doit être au centre de tout ce que les gens peuvent faire dans l'économie. Ce sont les citoyens qui devraient être au centre de notre pays, M. et Mme Tout-le-Monde, ceux qui travaillent.

Il y a de vraies conséquences et de vrais coûts à cela. Dans les prochains 30 ans, on s'attend à ce que le Canada ait la pire croissance économique des pays de l'OCDE. Le coût du logement a aussi doublé.

• (1725)

Il y a le coût de la nourriture qui augmente à son rythme le plus rapide depuis 40 ans. Quand l'État empêche la production naturelle et organique du marché juste pour le subventionner, cela ajoute des coûts sur les épaules de M. et Mme Tout-le-Monde qui doivent payer davantage.

*Travaux des subsides*

Il y a une autre façon. C'est d'enlever les barrières bureaucratiques pour permettre la construction de barrages d'hydroélectricité et l'exploitation de mines de matières pour l'électrification. C'est de produire davantage de notre énergie, ici, au Canada au lieu de l'importer d'ailleurs en enlevant la paperasse et les délais. C'est en incitant les municipalités à enlever leur propre bureaucratie pour qu'on puisse bâtir du logement abordable pour M. et Mme Tout-le-Monde.

En fait, l'approche, c'est de libérer les Canadiens pour produire une meilleure qualité de vie avec moins de coûts. Ça, c'est le gros bon sens. Ensemble, ramenons le gros bon sens, ici, au Canada. C'est ça notre but, et c'est exactement ce que nous allons faire.

[Traduction]

Nous vivons actuellement une expérience. Ce n'est pas une expérience sans précédent; on la tente tous les 30 ans environ, dès que l'on a oublié la précédente. C'est l'idée que si le gouvernement voit quelque chose qui bouge, il le taxe. « Si la chose continue de bouger, [ils] la réglementent. Et si elle cesse de bouger, [ils] la subventionnent ». Je cite bien sûr un célèbre président américain qui a adopté l'approche inverse, mais c'est l'approche dont nous sommes actuellement témoins.

Qu'obtient-on lorsqu'un gouvernement intervient pour empêcher les Canadiens de construire des choses pour eux-mêmes et tente ensuite de subventionner cette même construction après coup? On obtient des coûts à la hausse partout. Le coût du gouvernement fait grimper le coût de la vie. Le gouvernement a produit un demi-billion de dollars d'argent frais qui fait augmenter le prix des biens que nous achetons et les intérêts que nous payons. Aujourd'hui, les Canadiens sont confrontés à la menace réelle d'un effondrement des prêts hypothécaires lorsque ces taux augmenteront encore.

Cependant, ils adoptent constamment cette approche. Par exemple, le gouvernement a bloqué deux oléoducs, mais en a subventionné un troisième. Ce n'est pas qu'il soit contre les oléoducs, c'est qu'il n'est favorable qu'à un oléoduc qui peut être construit avec 30 milliards de dollars d'impôts. Le gouvernement a bloqué les mines. Il a bloqué toutes les mines dans le Cercle de feu du Nord de l'Ontario, et maintenant il veut subventionner ces mêmes mines.

Le gouvernement impose les petites entreprises, puis prétend qu'il leur offre des subventions pour les aider à assumer les coûts qu'il leur a imposés. Le gouvernement prétend que la taxe sur le carbone fonctionne ainsi. Il va prendre l'argent et le rendre, et, d'une façon ou d'une autre, l'argent remboursé vaudra plus que l'argent pris. Bien sûr, nous savons maintenant que l'impôt payé par les Canadiens ordinaires est beaucoup plus élevé que le montant qu'ils reçoivent en retour.

L'expérience échoue. Elle a lieu tous les 30 ans environ, et on la laisse se dérouler seulement parce qu'il s'est écoulé suffisamment de temps pour que les gens oublient son issue logique. La façon logique de s'en sortir est d'adopter exactement l'approche opposée; au lieu de taxer et de bloquer l'industrie pour ensuite la subventionner, nous devrions faire ni l'un ni l'autre. Nous devrions avoir des règles simples et sensées qui nous permettent de protéger l'environnement et la sécurité publique, mais qui permettent aux entrepreneurs, aux investisseurs et aux industriels de faire avancer les choses. C'est ce que nous ferons lorsque je serai premier ministre.

Fixons-nous des objectifs extraordinaires et ambitieux. Pourquoi ne nous fixons-nous pas d'objectifs? Au lieu d'être le deuxième

pays de l'OCDE le plus lent à accorder un permis de construction, pourquoi ne pourrions-nous pas être le plus rapide à le faire? Pourquoi ne pouvons-nous pas approuver une mine ou un petit réacteur nucléaire modulaire en deux ou trois ans, plutôt qu'en 25 ans? Qu'apprenons-nous au cours des 23<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> années que nous n'aurions pas pu apprendre au cours des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de ces projets?

Pourquoi n'encourageons-nous pas nos municipalités à faire ce que certaines d'entre elles s'emploient à faire de leur mieux? Par exemple, le maire de Walkerton vient de simplifier et d'accélérer l'approbation des logements, de sorte qu'il a pu finaliser trois immeubles de 60 logements en quelques mois. Le grand peuple Squamish, qui réside dans la ville de Vancouver, n'a pas à suivre les règles bureaucratiques de Vancouver parce qu'il contrôle ses propres terres. Ses dirigeants ont pu accélérer le processus et approuver 6 000 logements sur 10 acres de terrain. Cela représente 600 logements par acre. Les gens auront désormais des maisons parce que les Squamish savent faire ce que tant de fonctionnaires des administrations locales se refusent à faire, c'est-à-dire approuver des projets et les faire construire.

Cela me rappelle le grand Aubrey Moodie, qui était préfet de Nepean. Jack May est allé le voir un dimanche matin avant qu'il ne se lève pour aller à l'église et lui a dit qu'il voulait construire un centre de vente d'autos et qu'il avait un terrain. Le lendemain, à la mairie, les avocats se sont assis avec les ingénieurs. En l'espace de 48 heures, le projet a été approuvé, et en l'espace de 72 heures, la construction a commencé. Soixante-dix ans plus tard, le centre est toujours là. C'est le gros bon sens.

• (1730)

De cette manière, nous pourrions construire des maisons que les gens pourront s'offrir, créer des entreprises qui verseront des salaires plus élevés, alléger le fardeau fiscal qui pèse sur le dos des vaillants travailleurs et leur permettre de ramener une plus grande partie de leur salaire à la maison. Voilà la raison d'être du gouvernement, c'est-à-dire faire en sorte que le Canada fonctionne pour les personnes qui travaillent, en faisant baisser les prix, en éliminant la taxe sur le carbone et les déficits inflationnistes, en ramenant une rémunération plus élevée et des impôts plus faibles qui récompensent le travail, en supprimant les obstacles à la construction de maisons, en permettant aux Premières Nations de développer leurs économies et à nos citoyens de développer leur propre industrie. Nous devons ramener des maisons que les gens ont les moyens d'acquérir, en supprimant les barrières, en libérant des terrains et en accélérant la délivrance des permis de construction. Nous devons faire de nouveau de nos rues des lieux sûrs pour nos concitoyens, en nous assurant que les récidivistes violents subissent des conséquences, et non pas en ciblant les propriétaires légitimes d'armes à feu. Nous devons ramener notre liberté en éliminant la censure et le contrôle centralisé que le gouvernement tente d'imposer à la population.

En d'autres termes, lorsque nous parlons de « ramener le gros bon sens chez nous », cela veut dire d'utiliser la Chambre pour remettre le pouvoir, le contrôle et l'argent entre les mains des entrepreneurs, des travailleurs et des personnes ordinaires et extraordinaires qui savent mieux que quiconque dans cette enceinte comment tracer leur propre voie et vivre leur propre vie. C'est une question de bon sens. C'est le bon sens des gens ordinaires qui s'unissent pour ramener le gros bon sens chez vous, chez moi, chez nous tous. Ramenons le gros bon sens chez nous.

*Travaux des subsides*

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, au moins, on le sait toujours quand un conservateur achève son discours. C'est un signal efficace.

J'ai une question pour le chef de l'opposition. Il a été très critique à l'égard du gouvernement, des mesures qu'il a prises pour gérer la COVID et des diverses mesures qui ont été mises en place. Cependant, je veux lire ce qu'a dit un de ses prédécesseurs, un ancien chef du Parti conservateur du Canada. Brian Mulroney a dit que le premier ministre et les premiers ministres des provinces et des territoires se sont conduits aussi bien que n'importe qui d'autre dans le monde face à la COVID, qu'il a qualifiée de plus grand défi qu'un premier ministre ait eu à relever au Canada en 156 ans. Les conservateurs se moquent de M. Mulroney. En ce qui concerne l'ALENA, M. Mulroney a dit qu'il a constaté lui-même les décisions importantes qu'a prises le premier ministre à des moments cruciaux et la victoire importante qu'il a remportée pour le Canada.

Comment l'actuel chef du Parti conservateur peut-il être à ce point différent d'une personne qui a été chef de son parti il y a quelques dizaines d'années?

**L'hon. Pierre Poilievre:** Monsieur le Président, jetons un œil au bilan du premier ministre: il a doublé le coût du logement. Il a doublé les loyers, les paiements hypothécaires et les mises de fonds minimales. Il a grandement allongé les files d'attente aux banques alimentaires locales. Quelque 1,5 million de personnes attendent à l'extérieur des banques alimentaires tous les mois. Elles font la file sur plusieurs coins de rue dans des villes comme Toronto. Maintenant, 100 000 Britanno-Colombiens risquent de devenir sans-abri à cause des hausses de loyer que les politiques inflationnistes du gouvernement contribuent à faire grimper.

Ces problèmes sont nouveaux; il y a huit ans, ils n'existaient pas. Le logement était abordable. Les Canadiens avaient les moyens de s'acheter de la nourriture. Rien n'excuse un tel échec. Nous avons tous les avantages naturels. Nous vivons à proximité de l'économie la plus lucrative du monde. Nous avons la population la plus instruite au monde. Nous avons quatre côtes. Nous pouvons y arriver.

• (1735)

[Français]

**Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ):** Madame la Présidente, je remercie le chef conservateur de son discours et de la présentation de cette motion. Le Bloc québécois est en faveur du dépôt d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Je pense que, quand on gouverne, la moindre des choses est d'afficher ses intentions.

Je suis d'accord pour dire que le gouvernement ou le Parti libéral dépense peut-être trop d'argent, mais je pense surtout qu'il dépense mal son argent. On ne peut pas s'attendre à ce qu'on retrouve l'équilibre par magie. Cela prend une façon de mieux dépenser et de mieux investir et le Bloc québécois a des propositions à ce sujet.

Nous voulons mettre fin à l'effritement du pouvoir d'achat en soutenant les aînés, par exemple. Nous voulons nous assurer que les transferts en santé sont à la hauteur de ce que les provinces demandent. Nous voulons un véritable plan en matière de logement social et abordable et une assurance-emploi qui fonctionne. Est-ce que le chef de l'opposition est favorable à ces mesures?

**L'hon. Pierre Poilievre:** Madame la Présidente, je suis heureux d'entendre que la députée veut des budgets équilibrés. Je suis d'accord

sur cela. Pour ma part, j'ai présenté plusieurs idées pour économiser de l'argent.

On a par exemple accordé 35 milliards de dollars de l'argent des contribuables à la Banque de l'infrastructure. Cependant, elle n'a pas complété un seul projet en cinq ans. C'est un énorme gaspillage d'argent. De plus, les montants octroyés à des consultants augmentent sans cesse même si on a une plus grande fonction publique qui peut faire exactement le même travail. Le rachat des armes de chasse, c'est un autre gaspillage.

Il y a beaucoup de gaspillage dans ce gouvernement. Nous allons éliminer le gaspillage et équilibrer le budget pour réduire l'inflation et les taux d'intérêt.

[Traduction]

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Madame la Présidente, bien sûr, l'imposition n'est pas le seul facteur qui affaiblit le pouvoir d'achat des Canadiens; les augmentations démesurées des prix par les sociétés l'affaiblissent aussi. Les chaînes d'alimentation et les sociétés pétrolières et gazières font des profits records et augmentent leurs prix de beaucoup plus que l'augmentation du coût des intrants. Aujourd'hui même, on a appris que la Canada Bread Company a plaidé coupable à la collusion des prix avec Weston Foods. Ce scandale remonte même à avant la pandémie. Nous savons que les Canadiens sont très préoccupés par la hausse injustifiée des prix pendant la pandémie, qui, selon certains économistes, compte pour près de 25 % de l'inflation.

Donc, pourquoi le chef du Parti conservateur n'aborde-t-il jamais la question de la cupidité des entreprises lorsqu'il parle de l'inflation?

**L'hon. Pierre Poilievre:** Madame la Présidente, c'est le paradis que les néo-démocrates ont créé. Ils font partie d'une coalition gouvernementale, et c'est dans le cadre de cette coalition que tous les problèmes économiques décrits par le député ont pu se développer. Il ne fait aucun doute que depuis que les politiques socialistes du NPD ont été mises en œuvre avec l'aide du gouvernement, elles ont contribué aux bénéfices des sociétés, comme c'est toujours le cas, contrairement à ces arguments fallacieux. En réalité, lorsque le tout puissant gouvernement contrôle tout l'argent, ceux qui ont une influence politique s'en sortent bien, et ceux qui doivent payer les factures font ce qu'ils peuvent.

Nous voulons rendre aux travailleurs leur argent durement gagné. Nous ne voulons pas qu'il aboutisse dans les coffres des grandes sociétés oligarchiques ou du tout puissant gouvernement.

**M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC):** Madame la Présidente, c'est un honneur et un privilège de partager mon temps de parole avec le futur premier ministre du Canada et d'intervenir après lui.

Lorsque j'étais petit, mon grand-père avait l'habitude de me lire...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Le secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, je ne me souviens pas d'avoir entendu le chef de l'opposition dire qu'il partageait son temps de parole.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Il l'a fait.

Le député de Baie de Quinte a la parole.

**M. Ryan Williams:** Madame la Présidente, c'est pour moi un honneur et un privilège de partager mon temps de parole avec le futur premier ministre du Canada.

Lorsque j'étais jeune garçon, mon grand-père me lisait un poème d'un grand poète canadien, Robert Service, qui s'intitule *L'incinération de Sam McGee*, et qui commence ainsi:

Ils font des choses inouïes sous le soleil de minuit,  
Les chercheurs d'or toujours cherchant;  
Les sentiers arctiques gardent des secrets énigmatiques  
Qui vous glaceraient le sang;  
Les aurores boréales ont vu des choses anormales,  
Mais ce qu'elles ont vu de plus inouï  
S'est passé sur le rivage du lac Lebarge  
Quand j'ai incinéré Sam McGee.

Le meilleur vers de ce poème dit: « Une promesse faite équivaut à une dette ».

Nous disons qu'il y a des choses qui sont brisées, mais ce qu'on brise le plus souvent, ce sont les promesses faites aux Canadiens, comme lorsqu'on leur promet une vie meilleure, plus de possibilités et un coût de la vie plus abordable pour la classe moyenne et pour ceux qui souhaitent en faire partie, de meilleures conditions de vie au Canada, des loyers et des logements plus abordables, un bon salaire et un pays où règnent la loi et l'ordre.

Lorsque nous disons qu'il y a des choses qui sont brisées, cela signifie que ces promesses n'ont pas été tenues. Il ne reste plus que des promesses brisées, des promesses creuses qui laissent les Canadiens les poches vides, et nous nous retrouvons avec une dette impayée.

Les Canadiens méritent mieux. Ils méritent ce qu'il y a de mieux, et le gouvernement libéral a failli à la tâche. Il est de notre devoir d'apporter des changements et de veiller à ce que les efforts acharnés que nous déployons aujourd'hui à la Chambre ouvrent la voie à un avenir meilleur pour tous.

Les libéraux défendent depuis beaucoup trop longtemps des politiques axées sur l'espoir qui n'ont abouti qu'à des promesses creuses et à des portefeuilles vides pour les Canadiens, surtout ceux de la classe moyenne. Plus de 8 millions de Canadiens ont recours aux banques alimentaires. Devant un tel constat, il est clair que plus de gens que jamais auparavant ne feront plus partie de la classe moyenne. La hausse des taux d'intérêt frappe durement les propriétaires de maison, les locataires et les entreprises, car chaque hausse gruge davantage les chèques de paie et les portefeuilles des Canadiens, ce qui permet au gouvernement de récupérer des recettes. En tant que propriétaire d'entreprise, je peux dire qu'il est troublant de voir ce qui se passe.

C'est Milton Friedman qui en 1992, il y a plus de 30 ans, a le mieux expliqué ce principe, en affirmant que si le fait d'imprimer de l'argent présente des avantages immédiats qui semblent souhaitables à court terme, il peut avoir des conséquences néfastes à long terme, en provoquant des déficits qui entraînent de l'inflation. Les effets positifs se font sentir en premier. Ce n'est que plus tard que les effets négatifs se font sentir. La tentation d'y avoir recours à outrance est donc forte. En revanche, lorsque les gouvernements cessent de faire tourner la planche à billets, c'est l'inverse qui se produit: les effets négatifs se manifestent avant les effets positifs. Il est donc difficile de faire marche arrière, ce qui crée une forme de dépendance.

### *Travaux des subsides*

Après avoir promis un infime déficit avant la pandémie et avant les élections de 2015, le gouvernement a dépensé 100 milliards de dollars, ce qui a entraîné un déficit. Le gouvernement a imprimé de l'argent. Après la pandémie, le gouvernement a encore fait tourner la planche à billets en engageant 200 milliards de dollars de dépenses inflationnistes non liées à la pandémie. Ensuite, dans le cadre de ce budget, après que la ministre des Finances ait promis de mettre de l'ordre dans les finances publiques, le gouvernement a décidé d'imprimer 63 milliards de dollars supplémentaires, en affirmant que cela reviendrait à 43 milliards de dollars, puisqu'un ménage à moyen revenu récupérera 2 400 \$ à même les nouveaux impôts qu'elle aura payés.

Il s'agit d'une taxe invisible qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Le taux d'inflation a fait grimper les prix des denrées alimentaires de plus de 10 %. Cette taxe invisible gruge les revenus et les portefeuilles des Canadiens.

Nous savons que, pour résoudre le problème de l'inflation, il nous faut cesser d'imprimer de l'argent et accroître la production de biens et de services. Les salaires des travailleurs leur donneront ainsi un meilleur pouvoir d'achat. L'économie canadienne répondra mieux aux besoins, et les gens auront plus d'argent dans les poches.

La complaisance du gouvernement libéral a créé un environnement au pays où ceux qui travaillent et qui ont des rêves sont assujettis à des règles injustes et c'est ce qui rend plus difficile que jamais la création d'emplois bien rémunérés. Les entreprises au Canada trouvent qu'il est de plus en plus difficile de mener leurs activités au pays à cause de l'augmentation des coûts provoquée par l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt sur leurs emprunts et de l'impossibilité de trouver les travailleurs qualifiés dont elles ont besoin pour générer des revenus.

Il y a trop de tracasseries bureaucratiques. Nous n'arrivons pas à extraire le gaz naturel liquéfié. Le chef de notre parti en a parlé. Il faut délivrer les permis de construction plus rapidement. Il devrait falloir 2 ou 3 ans pour une mine, pas 25 ans.

De plus, les institutions du pays qui régissent les marchés sont lourdes et autoritaires et elles imposent des règles qui les protègent elles au lieu de protéger les petits entrepreneurs, qui ont de plus en plus de difficulté à faire prospérer leurs entreprises. Même si les quelque 1,2 million de petites et moyennes entreprises au Canada représentent 98 % des entreprises au pays et emploient 10,5 millions de personnes, soit 54 % de la main-d'œuvre, se sont les monopoles qui imposent leurs dictats.

● (1740)

Dans ce jeu de Monopoly, les Canadiens sont les perdants. Nous payons 200 \$ chaque fois que nous passons la case « Départ ». Chaque fois que nous lançons les dés dans ce jeu de Monopoly — que les enfants détestent d'ailleurs —, nous atterrissons sur la case de Telus, de Rogers, d'Air Canada, de VIA Rail, de la bière InBev, de la Banque Royale du Canada, de Bell Canada ou de Mastercard, et chaque fois, nous en sortons perdants. Personne n'en ressort gagnant.

La simplicité d'une baisse de prix, c'est qu'elle repose sur un principe bien simple, c'est-à-dire la liberté, ou le libre choix des consommateurs dans un marché libre qui n'est pas dominé par des monopoles. L'idée est de favoriser la concurrence libre et honnête et de favoriser les PME et leur croissance.

### *Travaux des subsides*

Le marché est loin d'être concurrentiel dans le secteur canadien des télécommunications, où les Canadiens paient les tarifs de téléphonie cellulaire les plus élevés sur la planète, tarifs qui sont trois fois plus élevés qu'en Australie et deux fois plus élevés qu'aux États-Unis et en Europe. Peut-on vraiment parler de concurrence? Je ne le crois pas. Les règles du jeu sont faussées pour favoriser les monopoles, laissant les consommateurs sans choix. Sans concurrence, ces géants des télécommunications n'ont pas besoin de gagner notre confiance et nos dollars chèrement gagnés; ils les exigent, tout simplement. Nous en payons le prix, puisque nos factures mensuelles comptent parmi les plus salées au monde. Tout le monde au Canada a un téléphone cellulaire.

Le gouvernement libéral a fait campagne en promettant la réduction des factures et un meilleur éventail de choix. Il a affirmé que les factures seraient réduites de 25 %. Aujourd'hui, nous devons payer un prix considérable pour ces promesses vides. Les monopoles canadiens du secteur de la téléphonie ont étouffé les jeunes entreprises et réduit les critiques au silence. S'ils ne peuvent pas gagner en offrant les prix qui leur conviennent, ils achètent leurs concurrents. C'est ce qu'ils font le plus souvent: acheter des concurrents pour les éliminer du marché.

Nous devons lutter pour la liberté de choix des Canadiens. Nous devons créer un environnement propice à la concurrence sur un marché équitable et ouvert. Nous devons nous battre pour que l'argent que nous avons durement gagné puisse nous procurer le service abordable et fiable que nous méritons tous, car les promesses creuses du Parti libéral ne font que vider les portefeuilles.

C'est la même chose dans tous les secteurs, et la solution pour que les chèques de paie des Canadiens augmentent, c'est que les entreprises canadiennes se développent. Nous avons besoin de plus de logements. Nous avons besoin de puces électroniques. Nous avons besoin de nourriture. Nous avons besoin d'exploitations agricoles. Nous avons besoin de transformation alimentaire. Nous avons besoin de gaz naturel liquéfié.

Nous devons également veiller à ce que la propriété intellectuelle canadienne reste au Canada. Les Canadiens ont inventé le beurre d'arachide, la fermeture éclair, la motoneige, la motomarine, le stimulateur cardiaque et le soutien-gorge WonderBra. Où sont passées les inventions au cours des dix dernières années?

Nous avons consacré des milliards de dollars à la recherche et au développement, mais nos ennemis et nos alliés nous volent les fruits de ces investissements. Sur la côte Est, à Dalhousie, nous avons investi des millions dans la recherche sur les batteries, mais à qui appartiennent les résultats de cette recherche? À Tesla. Nous avons investi des millions dans les Sidewalk Labs de Google. À qui appartiennent ces travaux de recherche? À Google. Nous continuons de payer pour la recherche de Huawei dans nos collèges et universités canadiens. Qui paie pour cela? Les contribuables canadiens.

Encore une fois, nous n'avons pas du tout fait nos investissements de manière intelligente. Lorsqu'il est question de s'occuper de l'argent des Canadiens, une seule chose compte: investir dans l'avenir des Canadiens. Ce n'est toutefois pas ce que nous avons fait.

Les personnes bien intentionnées font des promesses, mais seules les personnes dotées d'un sens moral les tiennent. Des promesses ont été faites et la dette n'a pas été payée. Ainsi, on doit plus à la

génération actuelle de Canadiens qu'à toute autre génération avant elle.

La morale de cette histoire est qu'il ne faut pas faire de promesses que l'on n'a pas l'intention de tenir. La véritable leçon à tirer de cette histoire est peut-être que la fiabilité d'une promesse dépend de la fiabilité de la personne qui la fait. Lorsqu'on ne peut pas faire confiance à ce que dit quelqu'un, il faut se tourner vers une autre voix.

Cette voix, ce sera celle du gouvernement conservateur, une voix qui défendra les intérêts de tous les Canadiens en cette période de crise. Alors que les familles luttent pour joindre les deux bouts et se sacrifient quotidiennement pour mettre de la nourriture sur la table, la dernière chose dont elles ont besoin, c'est de nouvelles promesses vides.

Le gouvernement conservateur s'élèvera au-dessus des couches bureaucratiques inutiles qui retardent la mise en œuvre des changements nécessaires. Ce que nous proposons, c'est d'agir. Nous voulons offrir aux Canadiens les chèques de paie qu'ils méritent pour remplir leurs portefeuilles vides. Voilà ce que l'avenir mérite, et ce futur gouvernement le fournira aux Canadiens.

● (1745)

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, au cours des trois dernières décennies, les conservateurs ont présenté 20 budgets à la Chambre. Je me demande si le député sait combien de ces 20 budgets conservateurs étaient équilibrés ou excédentaires.

Je pose la question parce que, lorsqu'il se rendra compte que la réponse est seulement trois, il comprendra qu'il y a une raison à cela.

Comment se fait-il que, parmi les 20 budgets présentés à la Chambre par Brian Mulroney et Stephen Harper, seulement trois étaient excédentaires ou équilibrés? Pourquoi?

**M. Ryan Williams:** Madame la Présidente, c'est trois de plus que ce que les libéraux ont offert aux Canadiens.

Le fait est que, chaque fois que les conservateurs arrivent au pouvoir, ils ont tendance à réparer les dégâts causés par le gouvernement précédent. Nous avons constaté une tendance et nous en parlons. Tous les 30 ans, nous avons tendance à en tirer des leçons. Nous avons vu cette tendance se manifester après que le père du premier ministre actuel a quitté le pouvoir, et nous la voyons assurément en ce moment.

En tant que conservateurs et en tant que Canadiens, nous croyons que les seules personnes que nous devons écouter, ce sont les Canadiens. Lorsque viendra le temps de réparer ce gâchis, ce sont les Canadiens qui le feront aussi, ce qui se traduira par de bons chèques de paie, des entreprises qui éliminent les formalités administratives et des baisses d'impôts afin de créer des emplois pour les travailleurs qui veulent un meilleur chèque de paie, qui veulent occuper ces emplois et qui veulent améliorer la qualité de vie au pays.

Voilà ce que les conservateurs vont faire. Nous avons hâte de pouvoir présenter de nombreux budgets équilibrés à l'avenir.

*Travaux des subsides*

• (1750)

[Français]

**M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Madame la Présidente, il y a souvent des situations un peu particulières dans les motions présentées par les conservateurs. La motion en tant que telle est intéressante. Quand on la lit, elle est belle. Les conservateurs demandent un plan, et le Bloc québécois est d'accord sur cela.

Le problème et ce qui est un peu décevant, c'est que cette motion est collée sur des prémisses ou des attendus légèrement démagogiques qui n'ont pas de liens. Les conservateurs le savent très bien.

On parle d'inflation et de taux d'intérêt, mais c'est une conjoncture internationale. On a beau faire des reproches à ce gouvernement — nous pourrions d'ailleurs aider les conservateurs à lui reprocher un paquet d'affaires —, ces éléments sont internationaux.

Cela aurait été agréable que le contenu et les prémisses soient collés sur la réalité.

[Traduction]

**M. Ryan Williams:** Madame la Présidente, il existe une corrélation parfaite entre les déficits plus élevés enregistrés par certains gouvernements et l'inflation plus élevée avec laquelle ils se sont retrouvés.

Il y a une chose qui ne circule plus, même si on en parlait au début. Il s'agit de la théorie monétaire moderne, cette toute nouvelle proposition selon laquelle on peut se sortir d'une pandémie ou d'un problème majeur en dépensant plus et compter sur le fait que les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes. L'argent existe depuis des milliers d'années, mais selon cette nouvelle façon de penser, on pourrait continuer à dépenser sans qu'il y ait de conséquences. Eh bien, les conséquences sont bien réelles et les Canadiens les ressentent tous les jours.

La motion dont nous sommes saisis est parfaite, car elle parle de retourner à la table des négociations pour rétablir l'équilibre budgétaire. Nous avons clairement constaté que les Canadiens savent...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Nous passons aux questions et observations. Le député de Timmins—Baie James a la parole.

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Madame la Présidente, il est toujours très intéressant de voir quelles sortes de libertés les conservateurs sont prêts à défendre et quelles libertés ils ne défendent pas.

Aujourd'hui, ils ont rejeté une motion visant à protéger les enfants. Une fillette de neuf ans a été menacée et agressée parce qu'elle avait les cheveux coupés courts, mais les conservateurs refusent de se lever pour la protéger. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a invité un député ougandais qui a voté en faveur de la peine de mort pour les personnes LGBTQ. Cette personne a voté en faveur de la peine de mort pour tuer des gens en raison de leur orientation sexuelle.

Par ailleurs, dans sa tentative désespérée de freiner Maxime Bernier, le député qui habite à Stormoway a distribué des brochures qui s'en prennent aux droits des homosexuels.

J'aimerais demander au député pourquoi l'opposition continue de s'attaquer aux droits des homosexuels, des personnes LGBTQ et des personnes transgenres, et pourquoi elle leur refuse la liberté et le droit de vivre leur vie dans la dignité.

**M. Ryan Williams:** Madame la Présidente, nous défendons toutes ces personnes.

Cependant, je pense que ce qu'il faut dire d'entrée de jeu, c'est que le parti du député soutient un gouvernement qui laisse tomber les Canadiens dans tous les aspects de leur vie, notamment en ce qui a trait aux maisons et aux loyers qu'ils ne peuvent pas se permettre. Nous le voyons chaque fois qu'une mère seule essaie de faire le plein, de payer son loyer ou de faire ses courses. En ce moment, ce parti soutient le gouvernement et ne résout aucun de ces problèmes. Nous sommes le seul parti au Parlement qui se tient debout pour les Canadiens, qui défend leurs droits et leur avenir, et c'est ce que nous allons continuer à faire.

**M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Kingston et les Îles.

Je suis heureux de prendre la parole pour discuter la situation financière du Canada, notre politique monétaire indépendante, le contexte économique actuel et le budget de 2023, ainsi que pour mettre en lumière diverses mesures qui rendent la vie des Canadiens plus abordable tout en créant une économie durable qui sert bien tous les Canadiens.

Cette semaine, le FMI a réaffirmé non seulement que le Canada affiche le plus faible déficit du G7, mais que cet avantage va se maintenir chaque année de son horizon prévisionnel. Son rapport affirme que le Canada affiche une solide performance financière, avec un marché du travail enviable et un fort taux de participation de la main-d'œuvre, qui est favorisé par le financement public d'un système d'éducation préscolaire et de services de garde d'enfants.

Le FMI met aussi en évidence la résilience du système financier du Canada face aux problèmes financiers qui sont survenus dernièrement. Il souligne en particulier le cadre réglementaire solide du Canada et ses outils d'intervention d'urgence efficaces pour protéger les institutions financières sous réglementation fédérale ainsi que les dépôts assurés. Le FMI fait l'éloge également des progrès réalisés par le Canada pour renforcer les cadres de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Il voit d'un bon œil les mesures prises par le gouvernement pour augmenter l'offre de logements et accroître la disponibilité de logements abordables. Ces mesures comprennent le nouveau Fonds pour accélérer la construction de logements, qui incite les municipalités à accroître l'offre de logements.

À la fin du mois de mars, le gouvernement a publié le budget de 2023, le plan canadien pour une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère. Ce plan arrive à un moment important pour notre économie.

### *Travaux des subsides*

Comme nous l'avons vu, l'économie canadienne a connu une reprise remarquable après la récession causée par la COVID. Il y a 890 000 Canadiens de plus sur le marché du travail aujourd'hui qu'au début de la pandémie. Au cours des quatre premiers mois de 2023 seulement, l'économie canadienne a créé près d'un quart de million d'emplois. Nous avons maintenant récupéré 128 % des emplois perdus au cours des premiers mois de la pandémie, alors que les États-Unis n'en ont récupéré que 117 %. De plus, le régime universel pour la garde d'enfants a fait grimper le taux de participation des Canadiennes au marché du travail à un niveau record de 85,7 %, ce qui témoigne du succès de cette politique, et le taux de chômage au pays demeure près des niveaux les plus bas jamais enregistrés.

L'inflation mondiale, bien qu'elle soit encore trop élevée, a chuté au Canada, passant de son sommet de 8,1 % en juin dernier à 4,4 % le mois dernier, et la Banque du Canada prévoit qu'elle sera de 3 % d'ici l'été et de 2 % d'ici la fin de 2024. Le taux d'inflation du Canada demeure également inférieur à celui de nos pairs économiques. L'inflation au Royaume-Uni est presque le double, soit 8,7 %; celle de la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques est de 7,4 %; celle des pays de l'Union européenne est de 6,1 %; et celle des pays du G7 est de 5,4 %. Nous pouvons voir qu'à 4,4 %, nous sommes bien en deçà de ces chiffres.

Depuis février, le salaire moyen des Canadiens a augmenté de plus de 5 %, ce qui signifie que l'augmentation des salaires et désormais plus forte que l'inflation. Les Canadiens ont plus d'argent dans leurs poches après une dure journée de travail.

Le Canada a connu la croissance économique la plus forte parmi les pays du G7 en 2022 et cette croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2024. De plus, en avril, S&P a maintenu notre cote de crédit AAA et nous avons le plus faible ratio du déficit par rapport au PIB et le plus faible ratio de la dette nette par rapport au PIB du G7. Ces ratios sont inférieurs à ceux des autres pays ayant une cote AAA, comme les Pays-Bas et l'Australie.

C'est cette base économique remarquablement solide qui soutient les choix que nous avons faits dans le budget de 2023. Contrairement aux conservateurs, nous pensons que notre engagement à investir 196 milliards de dollars pour améliorer le système de santé du Canada au cours des 10 prochaines années est un choix prudent, surtout au sortir de la plus grande crise sanitaire mondiale depuis plus de 100 ans. Nous pensons également qu'il est prudent de financer la lutte contre les changements climatiques et de développer les technologies carboneutres que le monde exigera tandis que nous continuons à subir l'augmentation des coûts résultant de l'inaction passée en matière de réduction des émissions.

Si le financement des services de santé et l'économie propre sont les deux premiers piliers du budget, le troisième est l'accent mis par le gouvernement sur l'abordabilité. N'oublions pas que le gouvernement a réduit le ratio dette-PIB chaque année avant la pandémie. Cela nous a permis de soutenir les Canadiens et les entreprises canadiennes pendant la pandémie. C'est aussi ce qui nous permet d'avoir de l'argent afin de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens aujourd'hui.

Même si l'inflation est à la baisse, je pense que nous convenons tous qu'elle est encore trop élevée et qu'il est difficile pour de nombreux Canadiens de joindre les deux bouts et de bien se nourrir, avec des aliments nutritifs. C'est pourquoi le budget de 2023 prévoit un remboursement pour l'épicerie qui aidera 11 millions de fa-

milles canadiennes, dont plus de 50 % des aînés. Cette aide financière sera livrée par chèque ou par dépôt direct le 5 juillet, comme les Canadiens pourront le constater au cours des deux prochaines semaines. En outre, nous avons conclu une entente visant à réduire les frais d'interchange pour les entreprises qui acceptent des cartes de crédit. Cette mesure permettra aux petites entreprises d'économiser plus de 1 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années.

● (1755)

Nous cherchons également à réduire d'autres frais et droits pour les Canadiens. Il s'agit notamment des frais sur les factures de téléphonie cellulaire, des frais liés aux événements et aux concerts, des frais pour les excédents de bagages ainsi que des frais d'expédition et de transport injustifiés. Nous nous attaquons également aux prêts à des conditions abusives. Nous ramenons le taux d'intérêt criminel de 47 à 35 % et imposons un plafond aux prêts sur salaire.

Nous soutenons également les Canadiens à faible revenu en mettant en place la production automatisée des déclarations de revenus afin que les gens puissent obtenir les prestations auxquelles ils ont droit. Certaines familles recevront ainsi des dizaines de milliers de dollars qu'elles ne recevraient pas autrement.

Les étudiants bénéficient d'un meilleur accès aux prêts étudiants et à des bourses d'études plus généreuses. Le gouvernement a supprimé les intérêts sur les prêts étudiants, ce qui pourrait représenter une économie de 3 000 dollars pour l'étudiant moyen. Cette mesure aidera les jeunes travailleurs et les apprentis à partir du bon bien lorsqu'ils tentent d'entrer sur le marché du travail. Je n'ai même pas parlé des soins dentaires, dont pourront bénéficier neuf millions de Canadiens, ni de notre investissement dans la création d'emplois durables et bien rémunérés, dont profiteront les prochaines générations.

Ce financement s'ajoute aux sommes importantes que le gouvernement a dépensées pour aider les Canadiens depuis son élection en 2015. Les frais de garde d'enfants, par exemple, ont été réduits de 50 %, et la mise en place des garderies à 10 \$ par jour est en bonne voie d'être achevée d'ici 2026. Les services de garde d'enfants coûtaient auparavant aussi cher qu'une hypothèque. Une famille avec deux enfants économise désormais plus de 20 000 \$ par an dans de nombreux cas.

De plus, nous avons augmenté les prestations de la Sécurité de la vieillesse et nous avons travaillé avec les premiers ministres provinciaux pour augmenter la valeur moyenne des prestations de pension. Nous avons réduit les impôts de la classe moyenne tout en augmentant ceux du centile le plus riche. Nous avons haussé le seuil de revenu à partir duquel un contribuable doit payer de l'impôt fédéral sur le revenu. Nous avons réduit le fardeau fiscal des petites entreprises non pas une, mais deux fois.

Bien sûr, n'oublions pas l'Allocation canadienne pour enfants. Cette allocation, comme bon nombre de programmes que j'ai déjà mentionnés, est indexée au taux d'inflation et vient en aide à plus de 3,5 millions de familles. Cela signifie qu'à mesure que le coût de la vie augmente, l'allocation que reçoivent les familles canadiennes augmente, elle aussi. L'Allocation canadienne pour enfants a permis, à elle seule, de sortir de la pauvreté des centaines de milliers d'enfants. Ensemble, ces mesures ont permis à plus de 2,7 millions de Canadiens de sortir de la pauvreté, ce qui prouve que la première stratégie de réduction de la pauvreté du Canada a une incidence considérable.



*Travaux des subsides*

Enfin, l'allocation pour les travailleurs, que nous avons améliorée, permet à 4,2 millions de travailleurs canadiens d'avoir des chèques de paie plus élevés. Nous avons veillé à ce que, pour la première fois, les incitatifs à l'investissement comprennent des mesures visant à soutenir les travailleurs en leur offrant des salaires et des avantages équitables.

Tout cela se passe parce que nous sommes convaincus que les pays confiants comme le Canada se portent bien lorsqu'ils investissent dans leur développement et leur population.

Nous vivons des temps difficiles, mais le Canada est dans une position enviable pour être en mesure d'appuyer, de manière responsable et ciblée, les Canadiens qui en ont le plus besoin, tout en veillant à ce que l'inflation qui se manifeste un peu partout dans le monde continue de diminuer au Canada. Parallèlement à cela, nous garantissons des services de santé et une sécurité financière à la retraite pour la prochaine génération, tout en créant des emplois durables bien rémunérés pour la génération actuelle.

Il y a évidemment encore du travail à faire, du travail en matière de logement, du travail en matière de changements climatiques et du travail en matière d'abordabilité. Les Canadiens sont prêts à relever ce défi, et le pays est bien placé pour s'occuper de ces enjeux. J'espère que tous les députés travailleront ensemble pour faire valoir les meilleures idées des Canadiens d'un bout à l'autre du pays et que nous travaillerons à la mise en œuvre de ces idées et de ces solutions constructives durant l'automne et jusqu'au budget de 2024.

• (1800)

[Français]

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Madame la Présidente, nous parlons de fiscalité, de budget, de gestion des fonds publics et, surtout, de comment nous allons gérer l'argent que les contribuables canadiens nous donnent par leurs taxes et leurs impôts.

Il y a à peine sept mois, la vice-première ministre et ministre des Finances déposait une mise à jour économique et lançait l'alerte suivante. Elle disait qu'il fallait contrôler les dépenses et qu'il fallait éviter les déficits parce que, les déficits, c'était jeter de l'huile sur le feu inflationniste. C'était les mots précis employés par la ministre des Finances. Voilà que, sept mois plus tard, le discours a complètement changé, non sans avoir reçu un petit soufflet de la part des militants libéraux qui ont dit qu'ils voulaient encore des déficits et qu'il n'y avait pas de problème.

Comment le député peut-il expliquer qu'il y a sept mois à peine, la vice-première ministre disait qu'il ne fallait pas faire de déficits, qu'on avait contrôlé les dépenses et qu'on avait un équilibre budgétaire en perspective, mais que cela est aujourd'hui remis au rebut?

[Traduction]

**M. Terry Beech:** Madame la Présidente, je suis vraiment heureux d'avoir une autre occasion de parler de la situation financière du Canada.

Nous avons le déficit le plus bas de tous les pays du G7. Nous avons le ratio de la dette nette par rapport au PIB le plus bas du G7. C'est ce qui nous permet, dans le budget de 2023, de nous concentrer sur le financement du système de santé — à hauteur de 196 milliards de dollars sur 10 ans —, d'investir dans l'avenir grâce à des emplois durables, d'investir dans une économie propre et, bien sûr, d'investir dans l'abordabilité.

L'inflation sévit dans le monde entier et, bien que l'inflation au Canada soit passée de 8,1 % à 4,4 % et qu'elle soit susceptible, selon les prévisions de la Banque du Canada, d'atteindre 3 % d'ici l'été et 2 % d'ici l'année prochaine, nous devons nous assurer que les Canadiens qui ont besoin de notre soutien le reçoivent. Nous finançons des mesures très ciblées afin que les Canadiens les plus vulnérables, qui ont le plus besoin d'aide, en reçoivent pendant cette période difficile. Nous positionnons le Canada dans son ensemble parmi les autres pays, pour qu'il prospère.

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Madame la Présidente, le député et moi sommes voisins; nos circonscriptions sont voisines. Dans notre journal local d'aujourd'hui, on pouvait lire en manchette que les loyers sont inabordable pour 40 % des locataires de Coquitlam. Pendant que les conservateurs continuent d'essayer de refuser les soins dentaires aux enfants, les néo-démocrates s'emploient à trouver des solutions pour permettre aux gens de se loger et de rester dans leur logement.

En Colombie-Britannique, on a annoncé la création d'un fonds d'acquisition de logements. Le gouvernement de la province s'est engagé à mettre sur pied un fonds d'acquisition de logements qui lui permettra de collaborer avec les organismes à but non lucratif et les coopératives d'habitation pour protéger le parc de logements des collectivités. Je me demande si le député pouvait nous dire si le gouvernement fédéral va créer un fonds d'acquisition de logements, comme l'a demandé à maintes reprises la députée de Vancouver-Est.

• (1805)

**M. Terry Beech:** Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord remercier la députée de la pétition qu'elle a déposée aujourd'hui. C'est une question à laquelle j'ai également consacré beaucoup de temps. Je suppose que nos problèmes sont semblables parce que nous sommes voisins. Je tiens également à la remercier d'avoir évoqué les investissements dans le logement.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des maires et des conseillers municipaux de tous les coins de la Colombie-Britannique au cours du sommet sur le logement de l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique, où nous avons tous travaillé ensemble pour trouver des solutions qui permettent de rendre plus abordables les loyers et les logements. Une partie de la discussion a porté sur l'examen des mesures prises par le gouvernement fédéral. Nous devons nous rappeler que le gouvernement fédéral s'est essentiellement désintéressé du logement pendant près de 30 ans. C'était le cas jusqu'à ce que nous créions la Stratégie nationale sur le logement, dans le cadre de laquelle plus de 80 milliards de dollars ont été investis dans un certain nombre de secteurs. Ce sommet m'a donné l'occasion d'examiner comment cet argent a été investi. Environ 39 % des fonds ont été investis dans des projets entrepris dans l'ensemble du pays, alors que 61 % des fonds n'ont toujours pas été affectés.

Les investissements réalisés en Colombie-Britannique au cours des six dernières années représentent déjà à eux seuls plus de fonds que ce que le gouvernement de la province a laissé entendre qu'il proposerait au cours des dix prochaines années, et nous continuons d'investir des sommes supplémentaires. La Colombie-Britannique et les municipalités de la province sont de bons partenaires, mais nous ne pourrions obtenir des logements abordables que si le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et les gouvernements autochtones travaillent ensemble, et c'est exactement ce que je propose que nous fassions tous.

*Travaux des subsides*

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Madame la Présidente, j'ai remarqué que le député, lorsqu'il citait le rapport du FMI, ne retenait que les points qui appuyaient sa position. J'ai devant moi un tableau des indicateurs de risque liés au marché immobilier. On peut y lire que les économies où l'endettement des ménages et la proportion de prêts à taux variable sont élevés sont plus vulnérables à une hausse des paiements hypothécaires et présentent un risque accru de défaut de paiement. On y trouve ensuite une liste de pays. Les députés savent-ils quel pays est considéré comme le plus vulnérable de tous? Eh oui, le Canada. Je me demande si le député pourrait nous expliquer pourquoi.

**M. Terry Beech:** Madame la Présidente, il convient de rappeler l'existence du test de résistance hypothécaire, que nous avons instauré en 2018. À l'époque, les taux d'intérêt n'avaient jamais été aussi bas et nous craignons que les Canadiens ne soient pas en mesure d'effectuer leurs paiements hypothécaires en cas d'augmentation soudaine des taux d'intérêt. Nous avons donc mis en place ce test. Quelle a été la réaction des conservateurs? Non seulement ils se sont opposés au test de résistance, mais ils ont également suggéré, lors des élections suivantes, de permettre la prolongation des périodes d'amortissement. Ils voulaient que les Canadiens s'endettent davantage et, par le fait même, que les prix de l'immobilier augmentent.

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la motion de l'opposition qui a été présentée à la Chambre.

Je commencerai par dire que je suis préoccupé par le langage démagogique dans le préambule. Toutefois, la motion et la disposition résultante sont assez courtes. La motion porte sur l'équilibre budgétaire et demande au gouvernement de s'engager immédiatement à rétablir l'équilibre budgétaire.

J'ai trouvé cela très intéressant parce que j'ai demandé au député de la Baie de Quinte combien de fois les conservateurs ont présenté un budget équilibré à la Chambre et je lui ai même donné la réponse. Au cours des 30 dernières années, les conservateurs ont présenté trois budgets équilibrés à la Chambre sous les gouvernements de Brian Mulroney et de Stephen Harper. Au total, 20 budgets ont été présentés, dont trois budgets équilibrés.

Les députés savent-ils quand cela s'est produit? Le premier budget équilibré fut présenté en 2006-2007. C'était dans la foulée de l'excédent de Paul Martin, qui était de 13 milliards de dollars. Stephen Harper l'a sabré l'année suivante, et en 2007-2008, l'excédent n'était que de 9,6 milliards de dollars. Par la suite, il a immédiatement commencé à enregistrer des déficits en dilapidant l'excédent que Paul Martin lui avait laissé. Puis, bien sûr, il y a eu le fameux retour à l'équilibre budgétaire en 2014-2015, lorsque Stephen Harper a coupé radicalement les services aux anciens combattants et vendu les actions de GM à prix d'au-baine, et ce, uniquement pour se mettre dans une position théorique où il présentait un excédent sous prétexte de consolider ses appuis partisans qui le lui réclamaient.

Toutefois, au lieu de nous épancher sur ces exploits passés des conservateurs, du moins dans l'histoire récente, je pense que nous devrions nous poser la question suivante: pourquoi les gouvernements accumulent-ils des déficits?

Il y a deux raisons. Un gouvernement peut faire un déficit soit parce qu'il s'attend à ce que les contribuables paient davantage et il

prévoit de les taxer pour combler ce déficit, soit parce qu'il investit. Quand un gouvernement investit, il le fait dans l'idée d'obtenir quelque chose en retour. Ainsi, lorsque les gouvernements enregistrent des déficits pour investir dans les Canadiens, ils le font en prévoyant que le résultat permettra de faire croître l'économie. Lorsque notre économie croît, les gens vivent mieux et nous augmentons notre richesse collective.

Qu'en est-il de la croissance démographique? Nous connaissons des taux de croissance historiques. Nous venons de dépasser le cap des 40 millions d'habitants au Canada. Lorsque nous avons une telle croissance démographique, nous devons faire de nouveaux investissements, ce qui favorise la croissance économique. Voilà ce qui explique que le Canada continue d'avoir l'une des meilleures cotes de crédit des pays développés. Voilà pourquoi notre ratio dette-PIB est si faible, et c'est sur cela que les gens doivent vraiment se concentrer. Cependant, je sais qu'il n'est pas intuitif pour les Canadiens de le faire, en particulier lorsqu'ils gèrent un budget familial, car on ne peut comparer les deux, mais le fait demeure que nous devons considérer notre dette par rapport à notre PIB.

À mesure que notre PIB continue de croître, si nos dépenses sont inférieures à cette croissance, nous nous retrouvons avec un bénéfice net. C'est essentiellement ce que nous constatons lorsque nous présentons ces budgets qui investissent dans les Canadiens. À vrai dire, c'est quelque chose que Brian Mulroney a compris. C'est quelque chose que Stephen Harper a compris. C'est quelque chose que les anciens premiers ministres libéraux, comme Paul Martin et Jean Chrétien, ont aussi compris.

Ce qu'ils avaient compris, c'est que si nous investissons dans les Canadiens et que nous utilisons l'argent pour investir dans les Canadiens lorsque nous faisons des déficits, nous allons éventuellement arriver là où Paul Martin était arrivé, c'est-à-dire à un excédent de 13 milliards de dollars suivi d'un autre excédent l'année suivante. Nous y parviendrons de façon naturelle. Le fait est que nous pouvons arriver à cela en investissant dans les Canadiens parce que nous voyons la croissance économique, nous voyons les occasions à saisir, nous voyons la situation des gens s'améliorer et nous voyons le ratio dette-PIB. Nous constatons notamment que, comme nous l'entendons dire, notre dette par habitant est la plus faible des pays du G7.

• (1810)

Il y a une chose qui devrait nous préoccuper et c'est le niveau d'endettement actuel des foyers canadiens. Cette question me préoccupe, comme beaucoup d'autres personnes d'ailleurs, et à juste titre, mais nous devons nous demander pourquoi il en est ainsi. Pourquoi? Y a-t-il une particularité au Canada et dans nos habitudes de dépenses qui justifient cette situation? J'avancerais que cela est en grande partie dû à l'âge de notre population.

Au sein du G7, le Canada compte l'une des populations les plus jeunes. Ce sont des personnes qui achètent des maisons neuves et investissent pour la première fois. Ce sont des personnes qui n'ont pas les niveaux d'épargne-retraite que l'on trouve dans d'autres pays du G7. Cela dit, je ne cherche pas à excuser quoi que ce soit. Je dis qu'il faut tenir compte de cela et qu'il faut être vigilant dans notre approche afin de veiller à ce que les Canadiens ne se placent pas dans une situation indésirable.

J'insiste sur le fait qu'il y a une raison qui explique les circonstances actuelles. Malgré tout cela, le Canada continue de se classer parmi les meilleurs pays du G7 pour ce qui est de son ratio dette-PIB et de son ratio déficit-PIB. Je crois qu'il est très important d'en tenir compte dans nos réflexions.

Je les ai évoqués à plusieurs reprises dernièrement, et je tiens à y revenir. Il s'agit des propos qu'a tenus récemment l'ancien premier ministre Brian Mulroney sur le travail effectué par le gouvernement. Avec tout le respect que je dois aux anciens premiers ministres libéraux encore en vie, je n'ai jamais entendu l'un d'eux tenir des propos aussi élogieux à l'égard du gouvernement actuel.

Brian Mulroney a déclaré que, avec le temps, il avait appris que l'histoire ne se soucie pas des anecdotes, des propos orduriers, des rumeurs, ou des commérages qui circulent au Parlement: elle ne retient que les grandes réalisations qui façonnent le pays. L'article indique ensuite ce qui suit: « Il a déclaré [que le premier ministre actuel] et les premiers ministres provinciaux "se sont comportés aussi bien que n'importe qui d'autre sur la planète" face à la COVID-19, que M. Mulroney a qualifiée de "plus grand défi qu'un premier ministre ait eu à relever [...] en 156 ans" ».

Nous avons déjà entendu les conservateurs nous dire à maintes reprises que nous avons laissé tomber le pays dans le dossier de l'ALENA, mais voici ce que l'architecte de l'ALENA, le premier ministre qui en a été le maître d'œuvre à l'époque et qui a négocié l'accord original, avait à dire au sujet du travail accompli par le gouvernement actuel. L'article indique: « En ce qui concerne l'ALENA, M. Mulroney a dit qu'il avait vu de ses propres yeux que l'actuel premier ministre avait pris de "grandes décisions à des moments cruciaux" et qu'il avait remporté "une victoire importante pour le Canada". Il a ajouté: "C'est grâce au leadership dont a fait preuve le gouvernement du Canada." » Voilà les paroles de Brian Mulroney, un ancien premier ministre conservateur, qui a fait l'éloge du travail accompli par le gouvernement pour maintenir notre économie dans une bonne position au moment où nous avons dû renégocier l'ALENA.

Je me souviens qu'à l'époque, le député de Regina—Qu'Appelle était intervenu pendant la période des questions pour demander que le gouvernement capitule devant les exigences de Donald Trump, mais nous avons refusé. Le gouvernement a tenu bon. Notre ministre des Finances a négocié, et nous avons obtenu un meilleur accord au bout du compte. Brian Mulroney lui-même l'avoue. Nous pouvons également nous pencher sur les divers autres événements qui se sont produits.

Je sais que mon temps de parole est presque écoulé. Je pense que nous sommes encore une fois saisis d'une motion de l'opposition qui est troublante. Je commence à être fatigué de remettre en question les conservateurs jour après jour, mais c'est là où nous en sommes. C'est la dernière motion. Espérons qu'à notre retour à l'automne, nous serons saisis de motions incluant des mesures un peu plus substantielles que ce que nous voyons en ce moment.

• (1815)

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Madame la Présidente, le député a parlé de la population qui a atteint 40 millions d'habitants. Dans ma circonscription, il y a près de 60 000 personnes qui n'ont pas de médecin de famille. Nous sommes aussi confrontés à un nouveau problème: l'itinérance. Je me demande comment le gouvernement peut parler de réussite lorsqu'il n'arrive pas à équilibrer les besoins des nouveaux arrivants et ceux de la population existante. L'immigration doit être contrôlée.

### *Travaux des subsides*

Que prévoit faire le gouvernement pour répondre aux attentes des nouveaux arrivants au Canada, c'est-à-dire avoir un endroit où se loger et un accès à des soins de santé?

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, je peux assurer à la députée que l'itinérance a toujours existé dans sa circonscription. Ce n'est pas nouveau, mais peut-être ne s'en rend-elle compte qu'aujourd'hui. Je peux lui assurer que l'itinérance n'est pas un phénomène propre à sa circonscription.

Je répondrai que nous avons l'obligation de soutenir les Canadiens du mieux que nous pouvons. Nous avons présenté d'innombrables mesures dans cette Chambre pour aider les Canadiens. Pensons, par exemple, au remboursement pour l'épicerie, à l'aide au logement ou aux services de garde.

J'espère que la députée se rend compte que la motion conservatrice présentée aujourd'hui nous demande de parvenir à l'équilibre budgétaire, ce qui signifie qu'un certain nombre de ces mesures devraient être éliminées. Les conservateurs ne nous ont toujours pas dit lesquelles. J'aimerais bien le savoir, car je suis persuadé que ces suppressions auraient des répercussions sur les personnes itinérantes dans sa communauté.

• (1820)

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ):** Madame la Présidente, pour un travailleur qualifié voulant travailler au Québec, c'est 20 mois d'attente. Si on a besoin de passeport, il vaut mieux être patient et apporter sa chaise de camping devant les bureaux de Service Canada, parce que les vacances risquent d'être cela. Quand on a son passeport et qu'on est par malheur floué par la compagnie aérienne, après avoir poireauté dans l'aéroport parce que le vol a été annulé ou qu'une valise a été perdue, il faudra attendre un an et demi avant d'avoir la compensation si on obtient gain de cause. Si on perd son emploi et qu'on souhaite avoir la prestation d'assurance-emploi pour laquelle on a cotisé durant des années, il vaut mieux avoir un bon fonds d'urgence de six mois parce que c'est le temps que cela peut prendre avant de toucher le premier chèque. Bref, ce gouvernement n'est pas le champion des services à la population.

Est-ce que, selon mon collègue, le remaniement de cet été va régler tout cela?

[Traduction]

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, je ne vois pas du tout le rapport avec la motion dont nous débattons aujourd'hui. On dirait plutôt que le député souhaitait faire part des doléances du Bloc québécois à la Chambre.

Nous nous sommes engagés à apporter aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin. C'est pour cette raison que nous avons mis en œuvre d'innombrables mesures au cours des derniers mois et des dernières années, et que nous allons continuer de le faire.

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Madame la Présidente, j'ai vu beaucoup de coups d'éclat surprenants à la Chambre.

### *Travaux des subsides*

L'un des plus spectaculaires est peut-être celui du député qui habite Stornoway, qui a bénéficié de 20 ans de soins dentaires gratuits et qui possède maintenant un manoir de 19 pièces payé par les contribuables, avec chefs cuisiniers et jardiniers. Il est arrivé à la Chambre et a déclaré qu'il resterait debout et parlerait jusqu'à ce que le budget soit modifié. Il est tombé en panne au bout de trois heures. Aujourd'hui, les conservateurs veulent que nous restions jusqu'à tard dans la nuit, jusqu'à ce que le budget soit modifié, tout cela pour priver les enfants et les personnes âgées de soins dentaires.

J'aimerais poser une question à mon collègue, car on l'a parfois accusé de donner dans l'enflure verbale, mais je dirais que c'était peut-être simplement une question d'esprit échauffé. Pourquoi le député pense-t-il que le député qui habite Stornoway n'a pas pu soutenir son attaque contre les soins dentaires pour les personnes âgées et qu'il s'est essoufflé au bout d'à peine trois heures? Qu'est-ce que cela dit de sa capacité à faire avancer le programme conservateur ailleurs que dans un fossé?

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, c'est une excellente question.

Le député de Carleton, le chef de l'opposition, est venu à la Chambre et a dit qu'il avait envoyé des courriels de collecte de fonds disant qu'il allait faire de l'obstruction jusqu'à ce qu'il obtienne ce qu'il voulait. Il est ensuite venu ici et a parlé pendant environ trois heures et demie. C'est tout.

Je l'ai vu faire de l'obstruction pendant près de 20 heures depuis que je siége dans cette Chambre. Je pense simplement que le député de Carleton est vraiment en perte de vitesse. Il n'a plus la fougue qu'il avait autrefois. Cela va vraiment se répercuter sur sa capacité à compatir...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Il est temps de reprendre le débat.

L'honorable député de Joliette a la parole.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ):** Madame la Présidente, mes collègues m'applaudissent parce que j'annonce que je vais partager mon temps de parole avec le député de La Prairie, qui est aussi mon estimé leader.

Le populisme, c'est de proposer des solutions simplistes à des problèmes complexes pour flatter les instincts les plus primaires de la population. La motion d'aujourd'hui en est un bon exemple. Après avoir dressé un portrait juste de l'inflation, de l'endettement des ménages et de la crise du logement, les conservateurs affirment simplement que la solution est d'éliminer les déficits. Ensuite, on devine que, par magie, le prix du logement va baisser et les ménages vont être moins endettés. C'est la rhétorique populiste.

Au-delà de la rhétorique, la motion ne demande qu'une chose, soit que « la Chambre demande au gouvernement de déposer un plan de retour à l'équilibre budgétaire. » C'est là-dessus et rien que dessus que nous votons aujourd'hui et le Bloc québécois appuie cela sans réserve, parce que, gouverner, c'est planifier et prévoir. Présenter un plan de retour à l'équilibre budgétaire, c'est la moindre des choses. Si la motion demandait d'approuver la rhétorique des conservateurs ou des libéraux, le Bloc québécois voterait contre dans les deux cas.

Le Canada est bien mal pris à l'heure actuelle. D'un côté, un premier ministre dépensier et un peu léger dépense sans compter dans

des programmes « mur à mur » destinés à promouvoir son idéologie plutôt qu'à répondre à des besoins immédiats et réels, y compris dans des domaines qui ne sont pas fédéraux. De l'autre, un chef conservateur populiste et un peu mesquin ne propose rien sauf de se débarrasser des libéraux. Ses slogans font office de politique économique et sa vision de l'économie et de l'environnement est figée dans le XX<sup>e</sup> siècle, soit le siècle du pétrole.

Entre les deux, il y a le Bloc québécois, qui propose des mesures concrètes. Il propose des programmes souples et ciblés pour répondre aux besoins réels de la population, des programmes beaucoup moins coûteux et plus efficaces que le « mur à mur » actuel. Il propose de mettre de l'ordre dans la gestion de l'appareil fédéral pour mettre fin au gaspillage et à l'incapacité chronique de bien gérer. Ce que je viens de dire est en lien avec ma question.

Le Bloc propose aussi la fin des ingérences avec un gouvernement qui utilise sa marge de manœuvre pour s'occuper des missions qui relèvent de lui plutôt que de multiplier les initiatives dans des domaines qui ne relèvent pas de lui. Le Bloc propose aussi la fin du soutien aux pétrolières au profit de programmes spécifiquement destinés à la transition vers les énergies renouvelables plutôt qu'à rester plus longtemps enfermés dans le XX<sup>e</sup> siècle pétrolier.

Le Bloc propose un gouvernement fédéral qui cesse de se disperser pour se concentrer sur ses missions fondamentales, qui sont les suivantes: la fin de l'effritement du pouvoir d'achat, en particulier des aînés, des transferts en santé à un niveau qui assure la pérennité des services publics; un plan Marshall de construction de logements sociaux et communautaires; une assurance-emploi qui fonctionne.

En bref, nous proposons un vrai plan de retour à l'équilibre qui renforce les missions essentielles de l'État et évite une austérité tous azimuts qui risquerait de nous plonger en récession. Un plan de retour à l'équilibre s'impose, d'autant plus que le gouvernement multiplie les initiatives dans des domaines qui ne relèvent pas de lui, provoquant ainsi des tensions, du cafouillage et du travail en double coûteux.

Une étude du Centre d'excellence sur la fédération canadienne, un groupe de recherche de l'Institut de recherche en politiques publiques, a analysé les dépenses fédérales depuis 2015 et est arrivé à cette conclusion dévastatrice le 7 juin dernier: « le gouvernement libéral actuel a utilisé les fonds fédéraux pour que les provinces s'engagent à suivre ses propres priorités en matière de politique sociale. [...] la tendance actuelle est à une utilisation plus directive et moins collaborative du pouvoir de dépenser [...] Le partenariat semble être conditionnel à l'acceptation par les provinces de la vision politique du gouvernement fédéral. »

Un plan de retour à l'équilibre, c'est aussi une façon de mettre fin au paternalisme fédéral qui utilise ses dépenses pour imposer au Québec ses propres choix de politiques.

Il y a aussi la mauvaise gestion. Dès qu'Ottawa touche à quelque chose, cela coûte trop cher. Pensons au fiasco du registre des armes à feu. On a déboursé 2 milliards de dollars pour la tenue d'une liste. À ce prix, Québec n'aurait pas les moyens de tenir un registre des plaques d'immatriculation des véhicules. Les coûts de gestion d'un dossier d'assurance-emploi sont deux fois et demie plus élevés que les coûts de gestion d'un dossier d'aide sociale. Les coûts de gestion d'un dossier de passeport par Ottawa sont quatre fois plus élevés que ceux d'un permis de conduire par Québec.

C'est un autre effet du déséquilibre fiscal. Comme Ottawa percevait plus d'impôts que nécessaire pour assurer les responsabilités qui sont les siennes, il n'a pas besoin de bien gérer.

Pour le Bloc québécois, un plan de retour à l'équilibre, c'est la fin du gaspillage. Il y a moyen de mettre un peu de rigueur dans la gestion de l'État. C'est cette rigueur qui va permettre d'éviter l'austérité à laquelle les conservateurs nous invitent aujourd'hui dans leurs discours.

● (1825)

Historiquement, le plus grand facteur d'instabilité des prix a été les prix du pétrole. En cela, la meilleure façon de s'en prémunir est de passer à l'après-pétrole au plus vite. Déjà, 98 % de l'électricité québécoise est de source renouvelable et est insensible aux prix des hydrocarbures. Le mazout et le gaz ne représentent que 13 % de la consommation d'énergie des résidences. Le reste, c'est de l'électricité ou du bois de chauffage. Ce sont autant de sources d'énergie que les prix des hydrocarbures n'affectent pas.

Le parc automobile québécois est le plus électrifié au Canada. Le réseau québécois de bornes de recharge est le plus développé. L'écart de prix entre les véhicules électriques et les véhicules à essence diminue sans cesse. La vente des véhicules personnels à essence sera interdite dès 2035 au Québec.

Il faut accélérer ce virage. La meilleure et la moins coûteuse façon d'y parvenir, c'est de rediriger les sommes actuellement dédiées à la modernisation de l'industrie pétrolière vers les énergies propres. Dans le monde de l'après-pétrole, le Québec a tout pour être la société la plus prospère de la planète.

Comme le gouvernement n'a pris aucune mesure budgétaire ou législative pour s'attaquer aux sources de l'inflation, c'est la Banque du Canada qui a dû agir avec l'outil monétaire dont elle dispose: la hausse des taux d'intérêt. Il y a pourtant des gestes que le gouvernement aurait pu poser.

Pour soulager les pensionnés à revenu fixe, il aurait fallu augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse. Le gouvernement ne l'a fait que pour les personnes de plus de 75 ans, laissant en plan celles qui ont entre 65 et 74 ans.

Comme on le sait, le taux de remplacement net des pensions, selon les estimations de l'OCDE, est de 50,7 % des revenus des préretraités au Canada. Dit autrement, le passage à la retraite représente une chute majeure du niveau de vie moyen des Canadiens et des Québécois.

Le taux de remplacement net moyen des pensions dans l'OCDE, c'est 57,6 % et celui de l'Union européenne est de 63 %. Donc, le Canada fait piètre figure en la matière, loin derrière l'Italie, l'Inde, la France et le Danemark. On fait à peine mieux que les États-Unis, où les niveaux d'inégalité explosent. Il faut donc agir. Les aînés, ici, ont besoin d'avoir une meilleure protection de leur niveau de vie.

Pour diminuer la pression sur les prix des logements, il faut augmenter l'offre des logements sociaux et communautaires. Le financement actuel ne permet pas de rattraper deux décennies de sous-financement et la pénurie qui en découle.

Pour limiter la hausse des prix des biens de consommation, il faut améliorer les lois sur la concurrence. Le gouverneur de la Banque du Canada a indiqué, en décembre dernier au Comité permanent des finances, que la concentration du secteur de la grande distribution alimentaire et le manque de concurrence avaient permis

### *Travaux des subsides*

la hausse des prix que nous avons connue et que cela avait engendré une hausse importante des profits sur le dos des consommateurs.

Une réforme du régime de concurrence, en particulier pour ralentir le mouvement de concentration auquel on assiste et l'abus de position dominante qui en découle naturellement, s'impose.

Face à l'endettement des ménages, il faut encadrer les frais des cartes de crédit qui constituent la forme d'endettement la plus coûteuse pour les ménages lourdement endettés. L'annonce du gouvernement dans le dernier budget selon laquelle il faisait confiance aux émetteurs pour établir et conserver des frais raisonnables est nettement insuffisante.

Face aux difficultés des chaînes d'approvisionnement, il faut faciliter l'augmentation de la production locale; soutenir les investissements qui permettent d'augmenter la productivité pour contrer l'effet négatif de la hausse des taux d'intérêt sur les investissements en matériel de production; s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre qui empêche d'ajuster la production à la demande; encourager en particulier le maintien en emploi des travailleurs aînés, en cessant de les pénaliser sur leur Supplément du revenu garanti; et faciliter le recours aux travailleurs étrangers temporaires dans les professions en pénurie de personnel en transférant sa gestion à Québec qui réalise déjà les études d'impact que le fédéral demande actuellement aux entrepreneurs.

Voilà autant de mesures que le gouvernement pourrait prendre pour s'attaquer tant à la source qu'aux effets de l'inflation.

Enfin, n'oublions pas l'importance de mener une lutte sérieuse face à l'utilisation des paradis fiscaux par les grandes banques, les multinationales, les géants du Web et les grandes fortunes. Il est grand temps que ce passe-droit des plus injustes soit interdit. Nous devons rendre illégal ce qui est immoral.

● (1830)

[Traduction]

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Madame la Présidente, j'aime beaucoup travailler avec mon collègue du Bloc au comité des finances. Je trouve qu'il est un membre éloquent et réfléchi du comité.

Notre motion vise essentiellement à demander au gouvernement d'équilibrer les budgets. Je note que, pendant la campagne de 2015, le premier ministre a promis qu'il équilibrerait le budget d'ici 2019. Tout récemment, dans l'Énoncé économique de l'automne, le gouvernement avait prévu un excédent pour l'année 2027-2028. Il est rapidement revenu sur cette déclaration dans le budget du 28 mars.

Le député pourrait-il nous expliquer comment nous pouvons croire la moindre chose que dit le gouvernement en matière d'équilibre budgétaire?

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Madame la Présidente, il y a quelques années, nous avons eu la pandémie et la fermeture de l'économie. La Chambre a été unanime pour dire que nous avions besoin de mesures de protection, de sauvegarde. Cela s'est fait au prix d'un endettement important. Il y a eu un bon consensus à la Chambre à cet égard.

*Travaux des subsides*

Or, depuis ce temps, les dépenses se poursuivent et cela est inquiétant. Ce qui nous inquiète particulièrement, au Bloc québécois, c'est l'ingérence dans des champs de compétence qui appartiennent au Québec et aux provinces. Cela n'a vraiment pas sa place.

Moi aussi, je salue mon honorable collègue, avec qui c'est un plaisir de travailler de façon constructive au Comité permanent des finances.

**M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue.

[Traduction]

Nous avons travaillé ensemble au Comité des finances; il a été un excellent collègue.

[Français]

J'aimerais lui poser une question.

[Traduction]

À l'égard de l'équilibre budgétaire, le Bloc québécois croit-il en un budget équilibré? Que ferait-il pour y arriver si, en fait, les députés du Bloc croient à l'équilibre budgétaire?

• (1835)

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Madame la Présidente, je remercie et je salue le secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national. Ce fut effectivement un immense plaisir et un privilège de travailler avec lui au Comité permanent des finances. Il fait un remarquable travail dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Nous ne sommes pas d'accord sur tous les arguments présentés dans la motion. Ce qu'on retrouve là est fallacieux. La motion dit « la Chambre demande au gouvernement de déposer un plan de retour à l'équilibre budgétaire » sans préciser de date.

Pour nous, gouverner, c'est être responsable, c'est présenter les prévisions. Nous appuyons ce désir de transparence.

Je relance quelques pistes à mon honorable collègue, étant donné qu'il travaille dans la section du revenu. Dans la lutte contre l'utilisation des paradis fiscaux, il y en a beaucoup à aller chercher. Cela permettrait de favoriser le retour à l'équilibre du budget.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. Je l'ai trouvé très intéressant.

Alors que les sociétés pétrolières et gazières de l'Alberta réalisaient des profits records, des travailleurs étaient mis à pied. Cette année seulement, ce sont 14 000 travailleurs albertains qui ont été mis à pied.

Mon collègue pense-t-il qu'une façon d'équilibrer le budget serait de cesser de subventionner des entreprises très rentables et de mettre en place un impôt sur les profits exceptionnels?

**M. Gabriel Ste-Marie:** Madame la Présidente, je remercie l'honorable députée de cette question qu'elle a posée en français. Je la félicite. Cela me touche grandement.

Le problème, c'est de vouloir rester dans le XX<sup>e</sup> siècle avec l'économie du XX<sup>e</sup> siècle. Il faut que l'argent donné en appui à l'industrie pétrolière serve à la transition. Il ne faut pas laisser tomber

les travailleuses et les travailleurs de l'Alberta. On doit les accompagner vers des secteurs d'avenir.

Je suis convaincu que si tout le soutien qui est donné actuellement, dont une grande partie des 80 milliards de dollars annoncés, était utilisé intelligemment pour développer l'économie de demain avec cette richesse que sont les travailleuses et les travailleurs de l'Alberta, on serait capable de réussir haut la main.

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Madame la Présidente, je prends la parole à la suite du beau discours de mon collègue qui a vendu la mèche: nous allons être d'accord sur cette motion. Les arguments qu'on retrouve dans la motion, et je pense qu'il a quand même élaboré là-dessus, ne sont évidemment pas à notre goût. Toutefois, la conclusion s'avère correcte: « la Chambre demande au gouvernement de déposer un plan de retour à l'équilibre budgétaire ».

Quand on parle d'inflation et de taux d'intérêt, cela peut devenir très compliqué. Quoi de mieux que de simplifier le tout en y allant de populisme et de choses qui semblent évidentes pour tout le monde, alors que ce n'est pas le cas.

Pourquoi y a-t-il de l'inflation? Certains vont dire qu'il y a de l'inflation parce que les gouvernements dépensent. Il faut faire attention: il y a de l'inflation si le gouvernement dépense et s'il crée des déficits. Les gens seront donc tentés de dire que les déficits sont inflationnistes. Or non, pas forcément. C'est ce qu'on appelle en économie l'effet d'éviction, mais on ne l'entend pas souvent. Cela veut dire qu'il se peut que les déficits du gouvernement ne créent pas d'inflation parce qu'il se crée un effet d'éviction qui fait que les consommateurs vont épargner pour combler le déficit du gouvernement. Il n'y aura donc pas d'impact sur l'inflation. Par contre, à cause de l'effet d'éviction, il peut y avoir un effet sur le taux d'intérêt.

Pourquoi dis-je cela? C'est parce que ce n'est pas si facile à comprendre. On pourrait discuter longtemps des théories économiques. De plus, il y a des théories qui s'affrontent. Le keynésianisme n'est pas pareil à l'économie classique ou néolibérale, et ainsi de suite. Il faut faire attention quand on fait des analyses simplistes parce qu'on passe à côté des véritables solutions.

Est-ce à cause des dépenses du gouvernement qu'on est en déficit? Est-ce que c'est le gouvernement du Canada qui est responsable de l'inflation partout sur la planète, qui s'est promené en trottinette les bras dans les airs en disant qu'il va nous envoyer de l'argent et qu'on va avoir de l'inflation, tout cela avant de se sauver en courant comme Batman et Robin? La réponse est non.

Je viens de faire comprendre cela simplement. Ce n'est pas à cause du gouvernement, mais c'est parce qu'il y a eu une pandémie partout sur la planète et que les gouvernements ont été obligés de dépenser comme jamais dans l'histoire. Moi, je n'avais jamais vu cela. Les gouvernements dépensaient tellement qu'ils étaient comme Squidly Diddly. Ça dépensait et ça y allait aux toasts.

C'est cela, la réalité. On a eu une situation extraordinaire et, devant cette situation-là, on est arrivé avec des solutions qu'on pensait être les meilleures pour l'époque. C'est pour cela qu'il y a de l'inflation. J'ai les chiffres. L'inflation a monté à 6,8 % en 2022 et a baissé à 4,4 % en juin 2023. On en convient donc: il y a de l'inflation causée en bonne partie par une pandémie.

Quelle en est la raison? C'est parce qu'il y a des économistes qu'on appelle les monétaristes. Eux autres se disent qu'il y a de l'inflation parce qu'on imprime de la monnaie et que ce qui est abondant vaut moins cher. Plus on imprime de la monnaie, plus la valeur de la monnaie diminue. Cela veut dire qu'elle est grugée par l'inflation. Ce sont les monétaristes. Pas mal de monde s'entend à ce sujet.

C'est pourquoi, celle qui trouve des solutions à l'inflation au Canada, on l'appelle la Banque du Canada. Notre collègue le chef de l'opposition officielle pense qu'elle a des dents et qu'elle se promène la nuit. Non, la Banque du Canada est une des banques les plus reconnues sur la planète. Quand on va quelque part à l'étranger, par exemple dans les universités, on n'a qu'à parler de la Banque du Canada pour se faire applaudir pendant une demi-heure. Cela n'a pas de bon sens. Elle est tellement reconnue que les Anglais disent qu'ils veulent le gouverneur de la Banque du Canada. C'est un peu comme Bedard, au hockey. On le veut.

J'en parle, mais, si on veut quelque chose de bien fait, il faut aller lire la revue de la Banque du Canada. C'est bien fait. Quand ils finissent l'université en économie, les bons économistes s'en vont souvent à la Banque du Canada — à part moi, car je me suis sauvé. J'étais aux toilettes quand ils sont arrivés. Même si certains disent qu'ils n'ont pas de bon sens, ils ont de l'allure. C'est une banque renommée.

Eux autres, en 1991, ils se sont dit que, la seule façon de lutter contre l'inflation de façon efficace, c'était de jouer avec les taux d'intérêt. À partir de 1991, la Banque du Canada a été la deuxième banque, après la Nouvelle-Zélande, à dire qu'elle allait appliquer une variation des taux d'intérêt pour qu'on ait un taux d'inflation entre 1 % et 3 %. Cela a super bien fonctionné jusqu'à la pandémie. Cela allait très bien. On était un modèle partout dans le monde. Maintenant, vu que cela a monté, qu'ont-ils fait? Ils ont été obligés d'augmenter les taux d'intérêt. C'est un peu compliqué.

• (1840)

Quand on fait une politique monétaire et quand joue avec les taux d'intérêt, il faut 18 mois avant que cela ait une influence dans l'économie et 24 mois avant que cela ait de l'influence sur l'inflation. Il faut donc qu'on prévoie cela deux ans d'avance avant de commencer à jouer avec la bebelles. C'est cela, la réalité. Ce n'est pas facile.

Une fois que j'ai dit cela, on pourrait tous aller prendre une bière en se disant que cela ne sert à rien d'être ici parce que c'est la Banque du Canada qui gère l'inflation. Attendons une minute. Ce n'est pas vrai. Le gouvernement peut faire quelque chose.

D'abord, le gouvernement peut faire des politiques bien cernées. Si les salaires sont très élevés et qu'on a de la misère à trouver des travailleurs, on pourrait peut-être fournir des travailleurs en offrant des exemptions d'impôts aux personnes plus âgées qui veulent retourner travailler. Est-ce que c'est bien compliqué? Un gars avec ses lunettes et son ordi est capable de faire cela.

Non, le gouvernement préfère utiliser le bâton. On assèche les personnes âgées de 65 à 75 ans et on se dit que lorsqu'elles auront le tic tac plein d'entrain, elles vont sûrement aller travailler. Non, ce n'est pas comme cela qu'on crée des jobs et qu'on fait en sorte que ces gens puissent aller travailler.

Parlons de logement. Il manque de logements. C'est l'offre et la demande. Il faut en offrir plus. Le gouvernement doit investir dans

### *Travaux des subsides*

le logement. Voilà ce qu'est lutter contre l'inflation de façon intelligente.

Pour ce qui est du pétrole, on a été victime d'une augmentation éhontée du prix du pétrole. C'est peut-être parce qu'on devrait faire autre chose que consommer du pétrole. On devrait peut-être investir de l'argent dans la transition énergétique des pétrolières.

En ce qui concerne la productivité, il faut faire en sorte que la productivité d'un travailleur soit plus élevée, sans faire plus de bebelles. Si on fait plus de bebelles, il y en a donc plus à acheter et la valeur de la bebelles va baisser. Ce n'est pas compliqué.

Là on se demande ce dont je suis en faveur. C'est parce que je n'en ai pas parlé encore. Voici ce qu'on peut lire à la fin de la motion: « [...] la Chambre demande au gouvernement de déposer un plan de retour à l'équilibre budgétaire. » Je veux souligner deux choses à ce sujet. Il faut imposer une rigueur, pas une austérité. Le gouvernement doit arrêter de gaspiller, de piétiner dans les champs de compétence du Québec et des provinces, de proposer des mesures uniformes et de donner de l'argent aux pétrolières, car il ne devrait pas faire cela. Il faut qu'il devienne intelligent dans sa façon de dépenser. Cela ne veut pas dire d'être austère. Surtout, il ne faut pas qu'il fasse cela sur le dos du Québec et des provinces, parce que cela va perturber les services offerts à la population. La plupart des services à la population sont offerts par le Québec et les provinces. Il ne faut pas que le gouvernement cherche à rééquilibrer son budget en faisant des coupes dans les transferts en matière de santé aux provinces comme ce qu'avaient fait Jean Chrétien et Paul Martin par le passé. Il ne faut pas faire cela.

Il y a quelque chose qu'on appelle le déséquilibre fiscal, qui prouve hors de tout doute raisonnable que les besoins sont à Québec et dans les provinces et que l'argent est à Ottawa. Cela veut dire que, même si le gouvernement reste à peu près immobile, il sera tellement gavé d'argent grâce aux taxes et aux impôts qu'il perçoit et au fait qu'il a peu de zones de responsabilité, que, dans 40 ans, en plus de ne pas avoir de déficit, il n'aura plus de dettes et certaines provinces ne seront même plus solvables. Ces dernières seront obligées de repartir à zéro sous un autre nom. Je ne sais pas si elles le feront, mais elles ne seront plus solvables. Il y a un problème quelque part.

On pense qu'un plan de retour à l'équilibre budgétaire signifie des mesures d'austérité. Il ne faut pas que ce soit le cas. Il n'y a pas de raison que ce le soit, à cause des raisons que j'ai évoquées. Ce gouvernement doit devenir responsable dans la façon qu'il dépense l'argent. On ne peut pas dire qu'il est un exemple. Je comprends que le pays a traversé la pandémie de la COVID-19, mais après le retour à la normale, on ne peut pas dire qu'il a été rigoureux et intelligent dans ses choix de dépenser.

J'ai nommé tantôt les façons qu'il aurait pu utiliser pour y arriver. On a parlé tantôt de la façon dont le gouvernement produit ses services. Disons qu'il y a beaucoup de place à l'amélioration. D'imposer un plan, c'est de rendre ce gouvernement plus sérieux, moins frivole, moins vive la joie.

*Travaux des subsides*

Il faut donc qu'il arrive avec le montant d'argent qu'il a entre les mains, qu'il soit intelligent, qu'il ne fasse pas de coupes dans les transferts d'argent aux provinces, parce que ce sont elles qui offrent les services les plus importants à la population. Il faut qu'il soit préventif relativement à l'inflation qui gruge actuellement le pouvoir d'achat des gens qui sont moins bien nantis. Comme je l'ai dit, il faut que ce gouvernement ait des dépenses ciblées et intelligentes qui visent à protéger les gens qui en ont besoin. Le versement doublé du crédit d'impôt sur la TPS, c'était correct. Je dis bravo. Toutefois, il faut aussi lutter contre l'inflation de façon intelligente et non populiste.

• (1845)

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Madame la Présidente, j'ai savouré le discours de mon collègue de La Prairie. Je pense que, comme enseignant, il devait faire fureur auprès de ses étudiants. Je ne peux qu'être d'accord avec cet économiste. J'aimerais qu'il nous dise ce que nous, les partis d'opposition, ne comprenons pas.

Nous sommes au mois de juin et la Chambre va ajourner. Nous avons passé le printemps à nous faire dire que c'était nous qui étions dans l'erreur. J'aimerais entendre mon collègue m'expliquer quelle est la motivation derrière l'attitude du gouvernement, qui dit que son plan fonctionne bien. Si on se fie au tableau de bord, le Canada fait piètre figure sur la planète. J'aimerais que mon collègue nous parle de ce sujet.

**M. Alain Therrien:** Madame la Présidente, je salue mon collègue. Je le remercie de sa question et de ses compliments également. Nous avons le droit de les prendre. Je ne lance pas la pierre, mais je réponds à la question de mon collègue. Je pense que, ce qui caractérise ce gouvernement, c'est qu'il navigue à courte vue. On l'a vu avec l'ingérence chinoise. Il navigue, et ce n'est pas tout le temps facile d'avoir la trajectoire idéale et optimale pour améliorer le sort de la communauté du Québec et du Canada.

C'est ce qu'on voit aussi dans les politiques qu'il adopte; il choisit la facilité. Les soins dentaires, cela s'explique bien. Des crédits et des subventions aux pétrolières, c'est facile. Les gens en veulent, il n'y a pas de problème. C'est la vieille façon de fonctionner. Lorsque je suggère des avenues pour aller chercher des gens qui sont à la retraite et les motiver à aller travailler, ce n'est pas une politique de courte vue. Les logements sociaux et les logements abordables ne sont pas une politique de courte vue. Travailler sur la productivité, on appelle cela en économie une politique à long terme. Cela prend de la vision.

Ce gouvernement me fait souvent penser à un pirate qui n'a pas seulement un œil de caché, mais les deux.

• (1850)

**M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.):** Madame la Présidente, je suis chanceux d'être ici ce soir. Notre collègue a une approche humoristique, mais il a parlé de plusieurs sujets très sérieux. Il a aussi parlé d'une question très précise, soit le logement. Quelle est l'approche du Bloc québécois pour aborder le problème des personnes sans-abri? C'est une question que je pose par intérêt personnel.

[Traduction]

Il serait intéressant de connaître le point de vue de mon collègue à ce sujet précis, étant donné que c'est le dernier jour de séance avant la pause estivale. Je ne lui ai jamais posé la question.

[Français]

**M. Alain Therrien:** Madame la Présidente, je salue le travail de mon collègue.

On dit souvent que c'est une question d'offre et de demande. Souvent, les gens qui parlent de l'offre et la demande ne comprennent pas ce principe. Je ne lance pas de pierres à quiconque, mais c'est un peu cela.

Ce qui arrive en ce moment, c'est qu'avec les salaires plus élevés et l'augmentation importante de la population, la demande pour les logements a fortement augmenté. Si on laisse augmenter le prix des loyers, à un moment donné, il n'y aura pas de logement pour tout le monde parce que la population augmente. De plus, il y a des gens qui ont maintenant les moyens d'aller vivre en appartement alors qu'ils n'en avaient peut-être pas les moyens avant. Il faut donc travailler sur l'offre.

Si on ne travaille pas sur l'offre, on est condamné à avoir des pénuries parce qu'on n'aura pas assez de logements pour en offrir à des gens qui en demandent de plus en plus. La démographie est importante et elle n'est pas prise en considération présentement. Travaillons sur l'offre. C'est la meilleure façon de faire en sorte que les gens puissent avoir un logement, mais aussi qu'ils puissent le payer.

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Madame la Présidente, je remercie le député de La Prairie de son discours et de son enthousiasme. Je veux lui demander ceci. Les conservateurs disent que la motion d'aujourd'hui constitue leur plan pour combattre l'inflation, mais, dans le passé, le chef conservateur a présenté un plan pour combattre l'inflation qui reposait en partie sur l'utilisation de la cryptomonnaie. Je ne vois pas dans cette motion une référence à la cryptomonnaie. Je me demande pourquoi les conservateurs ont laissé tomber ce pilier très important de leur plan. Le député de La Prairie a peut-être une opinion à ce sujet.

**M. Alain Therrien:** Madame la Présidente, c'est sûr que je ne suis pas favorable à la cryptomonnaie, qui est une façon de créer de l'inflation.

J'aimerais souligner un aspect important que je n'ai pas mentionné. Si on présente un plan de retour à l'équilibre budgétaire, on a une influence sur l'économie et l'inflation en modifiant les anticipations d'inflation. L'inflation se nourrit d'elle-même. Il suffit de l'anticiper pour la créer et pour se retrouver dans une spirale inflationniste. Si on propose un plan visant à atteindre le déficit zéro, cela fait baisser cette anticipation d'inflation. Cela calme les augmentations de salaire, ce qui a pour effet de limiter l'inflation.

[Traduction]

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Madame la Présidente, je suis fort heureux de prendre la parole ce soir pour parler de la motion dont nous sommes saisis et pour dire, au nom des néo-démocrates, que nous n'allons pas l'appuyer, car les néo-démocrates ne croient pas que l'on puisse avoir un plan crédible de lutte contre l'inflation sans remédier au rôle que jouent les augmentations démesurées des prix des entreprises à cet égard. Non seulement il n'y a pas de plan, mais on ne mentionne même pas les effets considérables des augmentations démesurées des prix des entreprises sur le portefeuille des Canadiens. Nous avons entendu des économistes dire que jusqu'à 25 % de l'inflation subie par les Canadiens depuis deux ans est attribuable à ces augmentations de prix.



*Travaux des subsides*

Nous le constatons dans le secteur gazier et pétrolier, qui affiche des profits records et, en fait, une hausse de l'exploitation. Au comité des finances, tout récemment, on nous a dit que, au Canada, nous produisons quotidiennement un nombre record de barils de pétrole et de gaz. Comment se fait-il que cela puisse se produire en même temps que des endroits comme l'Alberta, où on travaille dans le secteur gazier et pétrolier, connaissent des problèmes économiques? C'est parce que nous avons également vu une baisse importante de l'emploi en raison de l'automatisation et d'autres progrès technologiques dans les champs pétrolifères. Nous constatons une dissociation entre la rentabilité du secteur gazier et pétrolier, d'une part, et l'emploi dans le secteur gazier et pétrolier, d'autre part, et c'est ce qui compte vraiment pour les Canadiens quand il est question de veiller à ce que la richesse générée par l'exploitation de nos ressources naturelles revienne concrètement aux familles de la classe moyenne canadienne.

Bien que cela puisse sembler bon en termes de productivité pour l'industrie, selon sa méthode de calcul et son objectif, que ce soit de rendre des comptes aux actionnaires ou de rendre des comptes à la Chambre tout en cherchant à obtenir plus de subventions, il n'en demeure pas moins que, même si l'industrie continue d'extraire davantage, les Canadiens en profitent moins. C'est vrai du point de vue des travailleurs et de l'industrie, mais c'est également vrai du point de vue des consommateurs canadiens, car les mêmes sociétés pétrolières et gazières qui emploient moins de personnes, tout en extrayant plus de pétrole et de gaz du sol, augmentent également leurs prix bien au-delà de l'augmentation du coût de leurs intrants. En fait, le coût de certains de leurs intrants est à la baisse puisqu'elles emploient moins de Canadiens à des postes décents, syndiqués et bien rémunérés.

C'est ce qui explique comment ces sociétés peuvent engranger des profits record, et je veux dire par là que l'industrie pétrolière et gazière a fait plus de profits en une seule année que jamais auparavant dans l'histoire du pays. On ne le dirait pas, à entendre les conservateurs à la Chambre, qui prétendent que l'industrie pétrolière et gazière ne se porte pas bien. Il est très difficile de croire qu'une industrie ne se porte pas bien lorsqu'elle atteint une production sans précédent et qu'elle réalise les profits les plus élevés de l'histoire du pays, tout en faisant payer aux Canadiens des prix plus élevés que jamais. Même si nous entendons beaucoup parler de la taxe sur le carbone — et il ne fait aucun doute que la taxe sur le carbone fait augmenter le prix d'achat du pétrole et du gaz —, les simples augmentations de prix, les augmentations du coût des intrants que connaissent ces sociétés dépassent de loin la valeur de la taxe sur le carbone. Les conservateurs parlent-ils des hausses de prix injustifiées imposées par les sociétés pétrolières et gazières et de ce que cela signifie pour les Canadiens et leur portefeuille? Non, ils n'en parlent pas. Voilà pourquoi leur parti n'a tout simplement pas de plan crédible pour lutter contre l'inflation.

Je pense qu'il y a deux approches différentes pour lutter contre l'inflation, et je pense qu'elles témoignent d'une différence philosophique importante entre le Parti conservateur et, en fin de compte, le gouvernement libéral et les néo-démocrates. D'une part, on peut essayer d'augmenter le revenu disponible des gens. Nous le constatons dans les propositions visant à éliminer la taxe sur le carbone et à réduire les impôts en général. Ce que je trouve plutôt étrange, c'est que, pour ce qui est d'un soutien du revenu aux Canadiens les plus pauvres, nous savons que lorsque ces Canadiens voient leur revenu augmenter, ils utilisent cet argent supplémentaire afin de continuer à payer le même loyer qu'ils occupaient déjà ou à acheter

la même nourriture qu'ils achetaient avant, mais qu'ils ne sont plus en mesure d'acheter. Ce n'est pas de l'argent inflationniste qui est injecté dans l'économie. Cet argent ne stimule pas l'inflation. Soutenir les gens pour qu'ils puissent continuer à nourrir leur famille et à payer leur loyer ne constitue pas une dépense inflationniste.

• (1855)

Voilà pourquoi je suis très fier que les néo-démocrates aient, à deux reprises, poussé le gouvernement à doubler la remise de la TPS. Nous savons que cette mesure profitera à des ménages qui ont vraiment besoin d'un bon coup de pouce dans une période très difficile, car ils ont du mal à payer leur loyer et à se nourrir. Cette aide ne fera pas augmenter l'inflation, malgré ce que dit le chef des conservateurs. Ce qui est étrange, c'est que lorsqu'il préconise des réductions de taxes généralisées, comme l'élimination de la taxe carbone, il ne dit rien des répercussions inflationnistes liées au fait de remettre cet argent aux ménages, pas seulement aux ménages les plus pauvres — ce qui peut être fait par des mécanismes comme une remise plus élevée de la TPS —, mais aussi aux ménages à revenus élevés.

Il est curieux que le chef des conservateurs dise que plus d'argent dans l'économie va entraîner une hausse de l'inflation. Le véritable moteur de certains types d'inflation, quand on parle de dépenses, ou de ce qui se passerait si les entreprises dépensaient réellement l'argent dans l'économie canadienne — ce que trop souvent elles ne font pas —, ce sont les baisses d'impôt sur les sociétés, souvent prônées par les conservateurs et les libéraux. Il faut dire qu'ils s'entendent parfaitement en matière de politique fiscale. On se souviendra qu'ils ont travaillé de concert depuis l'an 2000 pour abaisser le taux d'imposition des sociétés de 28 % à 15 %. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie plus de dépenses dans l'économie, ce qui, si l'on écoute le chef des conservateurs signifie automatiquement plus d'inflation.

Les conservateurs ne parlent pas de la façon dont la réduction de l'impôt des sociétés peut contribuer à l'inflation. Si ce n'est pas le cas, c'est parce que l'argent quitte le pays et n'est pas dépensé. C'est ce que Jim Flaherty, l'ancien ministre conservateur des finances de Stephen Harper, a fait valoir avant son décès: les conservateurs avaient abaissé le taux d'imposition des sociétés, ce qui était censé augmenter les investissements des entreprises et leur productivité. Cependant, comme de nombreux députés conservateurs aiment le souligner, les données sur la productivité au Canada ne sont pas ce qu'elles devraient être, et ce n'est pas parce que les entreprises canadiennes ne disposent pas de capitaux considérables pour réaliser les investissements nécessaires à l'augmentation de la productivité. C'est parce que les entreprises préfèrent verser cet argent à leurs actionnaires ici au Canada ou le faire disparaître dans des paradis fiscaux, grâce à des accords conclus par les gouvernements libéraux et conservateurs successifs pour simplifier le transfert des profits hors du pays sans que ces entreprises ne paient jamais leur part ou contribuent à financer de nombreux projets qui sont vraiment importants pour aider les Canadiens à joindre les deux bouts en ces temps difficiles.

### *Travaux des subsides*

L'allègement fiscal général est une manière de lutter contre l'inflation. Je pense que certains des risques que le chef du Parti conservateur aime souligner au sujet d'autres mesures, comme le soutien du revenu, s'appliquent tout autant à l'allègement fiscal général dans le contexte actuel. Il faudrait en être conscients lorsque nous évaluons des propositions de réductions d'impôt. Cela ne veut pas dire que les néo-démocrates s'opposent à toutes les réductions d'impôt. En fait, nous étions farouchement opposés à la taxe d'accise, car nous estimions qu'il n'était pas approprié qu'elle soit automatiquement indexée et que l'augmentation exceptionnelle de la taxe d'accise cette année, en raison de l'inflation, n'était pas acceptable. Nous avons collaboré avec les partis de l'opposition pour nous y opposer et, au bout du compte, même si le gouvernement ne l'a pas annulée, il a réduit considérablement l'augmentation de la taxe d'accise dans le cadre du projet de loi d'exécution du budget.

L'autre façon de lutter contre l'inflation, qui, pour mon porte-monnaie, est plus efficace, consiste à essayer de contrôler le prix des produits essentiels aux Canadiens. Qu'est-ce que j'entends par là? Je veux dire réduire le coût des services de garde, parce que cela permet aux Canadiens de conserver plus d'argent dans leurs poches. En effet, si les Canadiens veulent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille, il est plus facile de le faire s'ils ont accès à des services de garde. Nous savons tous que les femmes qui veulent faire carrière sont touchées de manière disproportionnée. Elles peuvent désormais avoir accès à des services de garde abordables et elles ne travaillent pas que pour payer ces services de garde, car elles peuvent aussi assumer les autres dépenses importantes de la famille.

En ce qui concerne un programme d'assurance-médicaments, nous devons mobiliser le pouvoir de l'achat en gros dans l'ensemble du pays afin de réduire considérablement le prix des médicaments sur ordonnance. Il y a eu de nombreuses études sur l'assurance-médicaments, certaines remontant à des dizaines d'années. Elles ont toutes conclu qu'un programme fédéral permettrait de réduire considérablement le montant que les Canadiens dépensent pour leurs médicaments sur ordonnance. Cela ne fait aucun doute, et c'est pourquoi les compagnies pharmaceutiques détestent autant cette idée. C'est pourquoi elles ont dépensé autant d'argent à faire du lobbying auprès du gouvernement pour qu'il ne fasse rien. Malheureusement, elles ont trop bien réussi, et c'est pourquoi les néo-démocrates sont ici afin de continuer à promouvoir l'assurance-médicaments et contrer les efforts de lobbying de l'industrie pharmaceutique, car nous savons que grâce à une bonne politique publique, nous pourrions réduire le montant que les Canadiens consacrent à leurs médicaments. Ils conserveront ainsi un peu plus d'argent dans leurs poches, de l'argent que les sociétés ne pourront pas obtenir simplement en augmentant leurs prix, comme c'est le cas dans l'industrie pétrolière et gazière.

• (1900)

C'est ce qui se passe dans le secteur de l'alimentation au détail. À preuve, il suffit de lire les nouvelles d'aujourd'hui. La Canada Bread Company a admis avoir fixé les prix avec Weston Foods et a dû verser une amende de 50 millions de dollars après avoir plaidé coupable. Qu'en est-il des autres compagnies impliquées dans cette affaire, et des Canadiens qui voient les prix augmenter depuis deux ans? Les gens savent très bien que de nombreuses compagnies ont augmenté leurs prix dans une proportion plus élevée que la hausse de leurs propres coûts, qu'il s'agisse du mazout ou du gaz pour chauffer les maisons ou des produits d'épicerie. Je crois que nous avons tous des doutes légitimes au sujet du fait que les grandes en-

treprises canadiennes n'ont pas traité les Canadiens de manière équitable.

Pour ce qui est d'accroître le revenu disponible, les conservateurs adorent dire que toute augmentation de l'impôt des sociétés sera re-filée aux consommateurs et que, si le gouvernement réduit l'impôt des Canadiens, les sociétés vont simplement augmenter leurs prix. Est-ce que cela veut dire que nous sommes dans une impasse, que c'est sans espoir et sans issue? Non, pas du tout, car, grâce à de bonnes politiques publiques, il est possible de réduire les coûts de la garde d'enfants tout en empêchant les hausses de prix. Nous réduisons et subventionnons en effet les coûts afin de veiller à ce que les organisations qui offrent des services de garde ne le fassent pas à des prix exorbitants. C'est pour cette raison que les néo-démocrates privilégient très clairement et ouvertement des services de garde sans but lucratif, car nous estimons que, dès qu'il y a un souci de rentabilité, nous exposons les Canadiens au même esprit mercantile que nous voyons dans le secteur gazier et pétrolier, dans celui de l'alimentation et ailleurs. Voilà la façon de faire. Si nous pouvons gérer le coût de quelque chose d'essentiel, nous permettons aux gens d'en garder plus dans leurs poches sans qu'on puisse simplement le leur prendre autrement.

C'est pourquoi j'ai soutenu la Régie des services publics du Manitoba, par exemple, qui a réussi, pendant des décennies, à contrôler les prix de l'assurance automobile et de Hydro-Manitoba. Il est intéressant de noter que c'est un organisme que le gouvernement conservateur actuel du Manitoba a essayé de démanteler ou d'empêcher de faire son travail en examinant de près les hausses de prix demandées par ces sociétés d'État. C'est ironique, car on pourrait penser que ce sont surtout les conservateurs qui voudraient qu'un organisme de surveillance vigilant examine les sociétés d'État et veille à ce que les prix soient équitables. Cependant, ils entravent en fait la Régie des services publics. Je pense que cette régie est importante. Nous pourrions en fait utiliser un organisme de ce genre à l'échelle nationale pour surveiller les prix du pétrole et du gaz et garantir que, lorsque les Canadiens vont faire le plein ou chauffent leur maison, ils obtiennent des prix équitables et le fait qu'il y ait un long week-end ne détermine pas si leur budget sera déficitaire à la fin du mois.

Voilà pourquoi les soins dentaires sont importants. Grâce à l'assurance dentaire, nous pouvons faire en sorte que les gens obtiennent un service qu'ils n'obtiendraient pas du tout autrement. Nous savons que, trop souvent, des gens n'ont pas pu avoir accès à des soins dentaires à cause de leur situation socioéconomique. Pour leur part, ceux qui étaient déjà en mesure de payer pourront obtenir plus de services sans constater des hausses de prix correspondantes.

Les néo-démocrates ont une opinion bien arrêtée sur la façon de lutter contre l'inflation. À leur avis, il faut de bonnes politiques publiques et des investissements publics qui permettent aux Canadiens de travailler ensemble et de coopérer pour répondre aux besoins essentiels de la vie et libérer plus de revenu disponible dans le budget de leur ménage, au lieu de simplement réduire les impôts de tout le monde. Réduire les impôts de tout le monde profite de façon disproportionnée aux plus riches. De plus, cette réduction fait qu'il est plus difficile d'offrir des services à tout le monde et elle peut exercer une pression inflationniste sur l'économie, un risque qui préoccupe grandement le chef du Parti conservateur lorsqu'il est question de fonds publics.

Il y a une autre raison qui montre pourquoi cette approche est importante et pourquoi il y a, par exemple, une forte ressemblance entre les approches du gouvernement libéral et du Parti conservateur en ce qui concerne le logement. Aucun des deux n'est prêt à reconnaître que la cupidité des entreprises contribue à la crise du logement. Le chef du Parti conservateur y fait parfois allusion au passage, mais il s'empresse de dire que c'est en quelque sorte la faute du gouvernement. Le marché immobilier fonctionne exactement comme on voulait qu'il fonctionne au milieu des années 1990, avec la bénédiction des libéraux et des conservateurs. On a décidé d'en faire davantage un marché financier. On a voulu que les logements soient considérés comme des marchandises. C'est ce qui est arrivé. Je dirais bien franchement que, dans une grande mesure, la Stratégie nationale sur le logement est une vraie farce lorsqu'il s'agit d'accroître l'offre de logements abordables, et elle ne fait rien pour contrer le genre de comportements nuisibles que nous voyons de la part des investisseurs sur le marché.

• (1905)

Les conservateurs ne proposent pas quoi que ce soit à ce sujet. L'idée qu'en équilibrant simplement les comptes du gouvernement, nous assisterons à d'importants changements sur le marché du logement ou les maisons deviendront plus abordables est une farce. Ce n'est pas ainsi que les choses se passeront. Il y a des gens très fortunés qui ne dépendent pas des décisions du gouvernement pour dépenser dans l'économie de l'immobilier, acquérir des maisons et des immeubles d'habitation.

Où est le chef des conservateurs lorsque nous discutons d'immeubles comme Lions Manor, sur l'avenue Portage, à Winnipeg, qui offrait autrefois des logements abordables et qui est devenu une véritable tragédie? Il vient d'être acheté, non pas avec l'argent du gouvernement, mais par une gigantesque société immobilière qui expulse maintenant les locataires. Il n'existe pas de stratégie sérieuse pour résoudre le problème du logement au Canada si l'on ne peut pas critiquer les entreprises et le rôle qu'elles jouent dans l'augmentation du prix des logements. Ce n'est pas possible. Ce n'est pas sérieux.

Il y a aussi ce que le gouvernement conservateur précédent a fait pour mettre de l'argent dans les poches des entreprises canadiennes, sans parler des réductions d'impôt des sociétés, qui étaient substantielles. Les conservateurs ont vendu les plans du réacteur CANDU, une technologie de calibre mondial. Ils aiment parler du nucléaire, mais les députés savent-ils qu'ils les ont vendus à SNC-Lavalin pour une bouchée de pain? Ils les ont vendus pour 75 millions de dollars, mais cela s'accompagnait d'une foule d'avantages fiscaux et d'autres choses. Je pense qu'ils l'ont vendu pour un coût net final d'environ 15 millions de dollars. Je ne sais pas combien coûte la construction d'un réacteur CANDU, mais je sais qu'il faut des milliards et non des millions de dollars pour en obtenir la propriété intellectuelle. Avant le gouvernement Harper, il appartenait aux Canadiens, de sorte que lorsque quelqu'un décidait de construire un réacteur nucléaire sur le modèle CANDU n'importe où dans le monde, les Canadiens en profitaient. Je trouve ça franchement scandaleux. Ce n'est qu'un des exemples qui montrent que les conservateurs ne valent pas mieux que les libéraux lorsqu'il s'agit de remplir les poches des entreprises canadiennes au détriment des Canadiens.

Je me soucie d'un chef dont un si grand nombre de politiques ressemblent à celles du gouvernement libéral. Je pourrais en parler encore davantage. Je me rappelle qu'à l'automne 2021, alors que le

### *Travaux des subsides*

chef du Parti conservateur était le porte-parole en matière de finances, nous avons un débat sur le mandat de la Banque du Canada, qui consiste à lutter contre l'inflation, et ce, depuis longtemps. La banque doit cibler l'inflation à 2 %.

Nous avons parlé de l'incidence qu'aurait le maintien de ce mandat sur les Canadiens si les taux d'intérêt augmentaient. Nous avons dit que si c'était la seule mesure que la Banque du Canada allait prendre, elle mettrait en péril la vigueur de l'emploi en faisant augmenter les taux d'intérêt pour maîtriser l'inflation. Elle mettrait les Canadiens à risque de perdre leur maison en haussant les taux d'intérêt afin de lutter contre l'inflation, au lieu d'avoir un mandat plus nuancé, comme de nombreuses banques centrales dans le monde, qui ont à l'œil la vigueur de l'emploi et l'effet de la hausse des taux d'intérêt sur la capacité des gens à garder leur maison et à continuer de payer leur hypothèque.

L'actuel chef du Parti conservateur était très clair à ce moment. Il voulait que le mandat de la Banque du Canada soit de s'en tenir strictement à l'objectif d'inflation de 2 %, un point c'est tout. Les députés savent-ils ce que les libéraux ont fait? Ils ont acquiescé. Je discutais avec eux à ce moment dans le foyer. Je m'en souviens parce que lorsque j'ai dit que les libéraux avaient fait tout ce qu'il avait dit vouloir qu'ils fassent, il a envisagé une action en justice contre moi pour avoir montré le lien très direct entre les actions du Parti libéral et les conseils du Parti conservateur. Il a dit que ce serait un mauvais jour pour les Canadiens si nous avions de l'inflation parce que la Banque du Canada augmenterait les taux d'intérêt au point qu'ils devraient vendre leur maison.

Ne prétendons pas que le chef du Parti conservateur n'a pas joué un rôle très important dans le maintien du mandat de la Banque du Canada, qui est à l'origine de l'augmentation des taux d'intérêt. Ce n'est pas le seul facteur, mais le fait qu'elle n'ait pas un mandat plus souple et que les Canadiens ne bénéficient pas du type de souplesse qui fait partie du mandat d'autres banques centrales, est le résultat de ses conseils et des actions du Parti libéral.

Voilà pourquoi je prends la parole aujourd'hui pour dire qu'il y a plus de façons de lutter contre l'inflation que ce que les conservateurs ont proposé dans leur motion. En fait, ce qu'ils y proposent va carrément à l'encontre de l'approche des néo-démocrates pour lutter contre l'inflation. Le NPD cherche uniquement à permettre aux Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches, mais en s'assurant qu'on réduise vraiment les coûts de tout ce qu'ils doivent se procurer, tels que des services de garde, des médicaments sur ordonnance, des soins dentaires et un logement. Ce n'est pas ce que nous voyons dans la motion d'aujourd'hui, qui prévoit uniquement de supprimer tous ces programmes afin de rétablir l'équilibre budgétaire.

• (1910)

**M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir d'écouter le député. Je sais qu'il maîtrise bien ces enjeux et qu'il est respecté pour son travail au comité des finances en particulier.

Je suis tout à fait d'accord avec lui sur la manière de lutter contre l'inflation, lorsqu'il dit que la démarche devrait se concentrer sur les choses dont les gens ne peuvent pas se passer, comme les soins dentaires et la garde d'enfants. Je suis heureux de constater que le gouvernement, avec le soutien du NPD, s'est engagé dans cette voie. Nous savons que des milliers de Canadiens bénéficient du soutien offert dans ces deux domaines.

*Travaux des subsides*

J'aimerais avoir plus de clarté sur un point. Je ne pose pas cette question de manière combative; je m'intéresse simplement à la position du NPD. Le député a soulevé la question de l'impôt des sociétés. Il a semblé suggérer que la position du NPD serait de ramener le taux d'imposition à près de 30 %. Quelle est la position du NPD sur ce point précis? J'entends certains néo-démocrates — pas beaucoup — qui ont un point de vue très favorable aux entreprises. Ils se présentent parfois de cette manière et l'on pourrait s'attendre à ce qu'ils défendent un taux d'imposition plus bas. Toutefois, ce n'est pas ce que j'ai entendu de la part du député.

• (1915)

**M. Daniel Blaikie:** Monsieur le Président, le député ne nous entend pas réclamer une telle hausse du taux d'imposition des sociétés.

Nous avons fait campagne en défendant l'idée d'une augmentation du taux d'imposition des sociétés, non pas à 30 %, mais à 19 %. Je pense que c'était l'engagement inclus dans notre plus récent programme. Nous avons été très clairs sur ce point. Ce taux demeure bien inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. On est donc loin de pouvoir parler d'un taux élevé en ce qui concerne la juste imposition des grandes sociétés.

Notre position est que l'incroyable avantage concurrentiel du Canada va au-delà d'un faible taux d'imposition. Le Canada n'a pas à racler le fond du panier à cet égard pour attirer des investissements. Nous avons beaucoup de ressources naturelles qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Nous avons une main-d'œuvre incroyable qui est hautement qualifiée. Nous offrons des avantages sociaux, comme des soins de santé. Pour pouvoir fournir l'équivalent dans d'autres pays, les employeurs doivent souvent payer des cotisations.

Le Canada est attrayant pour les investisseurs, et nous n'avons pas à établir un taux d'imposition des sociétés plus bas que partout ailleurs pour attirer des investissements.

**M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais simplement rétablir les faits. En moyenne, 9 % des revenus des pays de l'OCDE proviennent des impôts des sociétés. C'est ce qui est écrit dans le rapport de l'OCDE. Au Canada, c'est 12 %. Les recettes fiscales provenant des impôts des sociétés sont 30 % plus élevées au Canada. Par conséquent, dire que nous sommes d'une manière ou d'une autre sous la moyenne en matière d'imposition des sociétés n'est tout simplement pas vrai.

J'ai entendu le député critiquer les libéraux et les conservateurs. Il a parlé de certaines choses que les libéraux ne font pas bien. Nous sommes d'accord pour dire que le budget des libéraux est trop déficitaire et que la dette est bien trop élevée. Les taux d'intérêt et l'inflation sont trop élevés. Nous sommes peut-être en désaccord sur les causes, mais nous en voyons les répercussions négatives. Le recours aux banques alimentaires a doublé.

Le député va-t-il refuser sa confiance au gouvernement?

**M. Daniel Blaikie:** Monsieur le Président, ce n'est pas quelque chose que nous envisageons aujourd'hui, mais nous avons été très clairs sur le fait que cela pourrait arriver un jour.

Un député libéral a parlé tout à l'heure de l'inflation et des difficultés que connaissent les Canadiens en raison de celle-ci. Chaque fois que les libéraux abordent le sujet, ils énumèrent les mesures que le NPD les a poussés à prendre, comme le remboursement de la

TPS, le régime de soins dentaires, les services de garde d'enfants, et le régime d'assurance-médicaments. Tant que nous pourrions continuer à pousser le gouvernement libéral à prendre des mesures qui profitent aux Canadiens en cette période difficile — des mesures qui, j'en suis convaincu, ne seraient pas prises si le gouvernement était majoritaire —, nous continuerons à appuyer les travaux réalisés au cours de cette législature.

Le jour viendra où cette législature s'achèvera. En ce moment, nous adoptons des mesures qui aident véritablement les Canadiens en atténuant les effets de l'inflation, des mesures face auxquelles les entreprises ne peuvent pas simplement augmenter leurs prix. Je pense que nous ouvrons la voie à un gouvernement néo-démocrate fortement majoritaire.

[Français]

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, je suis arrivée dans le débat il y a 15 ou 20 minutes. J'ai entendu une partie du discours de mon collègue. Je voudrais le ramener sur ce qu'on appelle « le déséquilibre fiscal » et que je pourrais aussi appeler « le paternalisme fédéral ». Cela veut dire que le fédéral utilise les sommes d'argent qu'il a et qu'il utilise ses propres dépenses pour imposer ses propres choix au Québec.

Qu'est-ce que mon collègue pense du paternalisme fédéral? Je pense qu'il doit le cautionner.

**M. Daniel Blaikie:** Monsieur le Président, je pense qu'il y a toujours un danger de voir quelque chose comme cela quand on travaille en équipe. Je pense aussi que c'est possible d'avoir un partenariat authentique entre les provinces et le fédéral.

Il s'agit de savoir comment les programmes sont mis en œuvre et à quel niveau les provinces sont impliquées dans les décisions entourant la manière dont le programme sera mis en œuvre chez eux.

En matière de garderies, par exemple, il y a un bon modèle. Les provinces ont eu beaucoup à dire sur la manière dont cela va se passer dans leur propre province, y compris au Québec, lequel a toujours été un leader au chapitre des garderies. Il y a des modèles pour une bonne collaboration. On veut regarder ces modèles pour nous assurer de ne pas devenir les victimes du vrai hasard du paternalisme du gouvernement fédéral.

• (1920)

[Traduction]

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, cette motion me fait penser à la fixation sur l'idée de rétablir l'équilibre budgétaire. Autrefois, autant les gouvernements majoritaires conservateurs que libéraux ont essayé de bien paraître en équilibrant le budget. Pour ce faire, non seulement ils ont supprimé des services, mais ils ont aussi réduit les fonds consacrés aux stratégies de logement et à beaucoup de choses dont les Canadiens ont besoin. Ils ont aussi pillé la caisse d'assurance-emploi, payée par les salaires différés des travailleurs. Quel est le point de vue du député à ce sujet? J'aimerais vraiment le connaître.

**M. Daniel Blaikie:** Madame la Présidente, en effet, c'est exact. C'est ce qu'ont fait à la fois les gouvernements libéraux et les gouvernements conservateurs. D'ailleurs, c'était une promesse électorale clé du premier ministre actuel: il a promis qu'il ne ferait plus cela.

*Travaux des subsides*

Je crois qu'en 2015, le total de ce que les gouvernements libéraux et conservateurs avaient pigé dans la caisse d'assurance-emploi s'élevait à quelque 63 milliards de dollars. Cet argent n'appartenait pas au gouvernement; il appartenait aux travailleurs. Il devait servir à leur payer un salaire lorsqu'ils perdent leur emploi. Quelqu'un connaît peut-être le chiffre exact.

Ce que je trouve plutôt déconcertant, c'est que le gouvernement actuel revient à ses bonnes vieilles méthodes, sauf que cette fois, au lieu de simplement se servir à même la caisse d'assurance-emploi, il va transférer 25 milliards de dollars de la dette entraînée par la Prestation canadienne d'urgence à la caisse d'assurance-emploi. Donc, il dit qu'il ne prend pas d'argent dans la caisse, mais il débite la caisse de 25 milliards de dollars.

Pas besoin d'être social-démocrate pour s'en trouver offusqué. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante estime que c'est une mauvaise idée et en est également offusquée. Les employeurs comme les employés sont offusqués, et pour cause, du fait que le gouvernement fédéral décide une fois de plus de piger dans la caisse d'assurance-emploi. Ce n'est pas sa tirelire. Voilà pourquoi nous devons remédier au fait que nous n'avons aucune loi qui protège cette caisse. C'est pour cette raison que nous demandons incesamment au gouvernement de...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola a la parole.

**M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC):** Madame la Présidente, j'ai très bien travaillé avec le député au Comité permanent des finances. J'aimerais simplement savoir comment, selon lui, nous pourrions favoriser la construction de logements. Il semble s'opposer complètement aux sociétés de placement immobilier ou à d'autres entités privées mais, en fin de compte, si nous voulons faire construire plus de logements locatifs pour que les gens aient un endroit où se loger, il faudra énormément d'argent. Certaines grandes sociétés disposent de telles sommes et les dépensent dans des endroits comme la Première Nation de Westbank. Honnêtement, les obstacles érigés par les municipalités empêchent les entités privées, publiques ou sans but lucratif de construire plus de logements abordables...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je donne quelques secondes au député d'Elmwood—Transcona pour répondre.

**M. Daniel Blaikie:** Madame la Présidente, j'ai l'occasion de rectifier les faits. Nous ne nous opposons pas à la création de logements par des promoteurs privés, mais ce ne sont pas eux qui régleront la crise du logement. Ils bâtissent des logements depuis des décennies et cela n'a pas empêché la crise. Nous laissons la situation se dégrader depuis très longtemps.

Pour nous, le vrai problème, c'est quand une grande société propriétaire achète un édifice qui comptait des loyers abordables, qu'elle le rénove, qu'elle évince les locataires qui avaient besoin de ces loyers abordables, qu'elle gonfle les loyers et qu'elle invite les mieux nantis à venir s'installer. Elle ne crée pas de nouveaux logements. Les ex-locataires se retrouvent dans le dénuement et n'ont plus d'endroit où vivre. Ce n'est pas en évinçant les pauvres des logements abordables existants pour que des sociétés propriétaires puissent faire des profits indécents sur le dos des nouveaux locataires que nous réglerons la crise du logement. Il nous faut un nouveau plan dès maintenant.

[Français]

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Madame la Présidente, en premier lieu, j'aimerais remercier mon collègue qui m'a précédé, le député d'Elmwood—Transcona. Je ne partage pas ses opinions politiques et ses valeurs, mais je dois souligner l'effort qu'il a fait de parler en français. Je suis très heureux d'entendre plus de français à la Chambre des communes. Je lui tire mon chapeau.

Je vais partager mon temps de parole avec ma collègue de Sentier Carlton—Eagle Creek.

Il y a un peu plus de trois mois, le 28 mars dernier, le gouvernement libéral a déposé un budget irresponsable qui fait augmenter la dette et l'inflation. Il y a quelques semaines, je me suis levé à la Chambre pour prononcer un discours sur le projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023. J'ai commencé ce discours sur ce projet de loi, le 6 juin dernier, en critiquant le gouvernement qui choisit, selon moi, de garrocher de l'argent, de gaspiller de l'argent de façon universelle. Il prend des décisions dans son propre intérêt pour se garder au pouvoir, en se servant des deniers publics pour acheter un peu l'appui du NPD. Le NPD n'aura probablement jamais dans l'avenir un pouvoir aussi grand que celui qu'il a dans cette législature...

• (1925)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Le téléphone de l'honorable député est en train de vibrer et cela cause de la perturbation.

La parole est à l'honorable député.

**M. Joël Godin:** Madame la Présidente, je disais que le gouvernement actuel est un gouvernement minoritaire et que, selon moi, le NPD n'aura probablement jamais plus de pouvoir qu'il n'en a présentement en cette 44<sup>e</sup> législature. C'est assez particulier et un peu décevant pour nous, les Canadiens et les Canadiennes, qui travaillons fort pour épargner notre argent et faire en sorte de le maximiser.

Ce gouvernement réaffirme son engagement à réduire la dette fédérale et pense qu'il va réussir à faire cela en gaspillant notre argent. Je pose de nouveau cette question parce que nous voici à l'approche de la fin de la séance en vue de l'ajournement de la Chambre pour l'été. Ce n'est probablement pas une primeur. Je pense que les Canadiens et les Canadiennes ont constaté que c'était possiblement notre dernière journée. J'en profite pour souhaiter un très bel été aux 337 autres parlementaires qui ont travaillé d'arrache-pied pendant beaucoup d'heures. Je pense que les citoyens canadiens devraient connaître le nombre d'heures que nous investissons tous pour les servir. Je souhaite donc à mes collègues un très bel été. Qu'ils prennent soin d'eux et de leur famille et qu'ils nous reviennent en pleine forme en septembre.

Je disais que c'était malheureux de constater que rien n'a changé du côté libéral. Les citoyens sont encore pris à la gorge avec l'inflation qui les étouffe. En fait, ce qui est dramatique, c'est que cela empire en raison de la politique mise en place présentement par ce gouvernement. Il y a six mois, la vice-première ministre disait qu'il ne fallait pas faire de déficit ou qu'il fallait les minimiser, parce qu'il y aurait un impact direct sur l'inflation. C'était il y a six mois, lors de l'énoncé économique de novembre. Puis, elle a déposé son budget au mois de mars.

### Travaux des subsides

Quand je regarde cette brique qu'est le budget, je n'y vois malheureusement pas d'étapes ni d'année cible pour nous dire quand le Canada retournera à l'équilibre budgétaire. C'est assez dramatique. Nous sommes dans une spirale. Le problème, c'est que le coût de la vie augmente. Les entreprises, elles, ont besoin d'avoir plus de revenus. Les employés ont besoin d'avoir plus de revenus. Le gouvernement en place augmente les taxes, ce qui fait qu'il n'y a pas d'échappatoire, qu'il n'y a pas d'issue.

En ce qui concerne le logement, c'est dramatique. J'ai sous les yeux un article qui a été mis à jour aujourd'hui par le *Journal de Montréal*. Au Québec, en un an seulement, le prix des loyers a augmenté de 13,7 %. On ne parle pas de la nourriture ni du chauffage ni de tous les produits de consommation. On parle d'une obligation pour chacun des Canadiens et des Canadiennes: se loger. Pire encore, dans certaines villes, l'augmentation est de 44 %. C'est tout de même important.

Je lis le titre d'un autre article qu'on peut consulter sur Internet: « Je suis prête à dormir dans le salon: il reste 10 jours à cette maman de deux ados pour trouver un logement ». C'est dramatique. Ce n'est vraiment pas drôle. Il faut se donner des moyens pour faire en sorte d'être rigoureux et redresser les finances publiques. De l'autre côté de la Chambre, on nous dit que tout va bien, que le portrait est beau, qu'on a un beau bulletin à l'international. Malheureusement, cela dépend de la façon dont on regarde les bulletins. Je pourrais continuer à parler de chiffres relatifs au logement, mais je vais revenir à mon texte initial.

Les entreprises ne sont plus en mesure de faire de bonnes affaires. Tout coûte plus cher. Il y a une pénurie de main-d'œuvre. Il faut augmenter les salaires. En fin de compte, il y a un payeur et c'est le contribuable canadien. Il est important de pouvoir s'assurer que l'équilibre est fait. Or, il n'y a pas d'indication de la part de ce gouvernement. Comme le disait mon collègue économiste du Bloc québécois, ce gouvernement n'a pas de vision. Il est réactionnel. L'ingérence étrangère est un exemple qui montre que le gouvernement a été réactionnel.

● (1930)

Cela a pris beaucoup de temps. En raison de la situation, le rapporteur spécial a démissionné. On ne sait pas s'il a démissionné ou s'il a été forcé de démissionner. Nous avons dit au gouvernement qu'il fallait une enquête publique indépendante. Il a joué sur les mots en ce qui a trait au processus et il va peut-être attendre jusqu'à la dernière minute, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'issue, pour arriver à cette conclusion. On perd du temps. Comme le disait mon grand-père, du temps, c'est de l'argent.

Je parlais des entreprises. Il est bien important de leur donner les outils nécessaires, ce qui m'amène à aborder un autre sujet, soit la taxe sur le carbone. Le gouvernement est en place depuis huit ans. Il a imposé une première taxe et a pris des mesures. On regarde les résultats après huit ans et on constate qu'il n'y a pas de réduction des gaz à effet de serre. On me dit qu'il y a eu une baisse à un moment donné, mais c'était durant pandémie. Oui, cette dernière a effectivement réduit la consommation, mais c'est généralisé. Quand on regarde les prédictions, on constate qu'on s'en va dans le mur.

La première taxe sur le carbone n'a pas fonctionné. Maintenant, c'est la baguette magique. On va régler le problème des gaz à effet de serre en ajoutant une deuxième taxe sur le carbone.

Si la première n'a pas fonctionné, la deuxième ne va probablement pas fonctionner. Il n'est pas nécessaire de suivre un cours uni-

versitaire pour comprendre cela. Or, ce gouvernement, au lieu de s'occuper de l'environnement, fait en sorte d'aller chercher de l'argent dans les poches des contribuables et de les appauvrir encore plus. Toutefois, j'aimerais rappeler au gouvernement que les Canadiens et les Canadiennes ne sont plus capables et qu'ils sont égoïstes. Ils ne sont plus capables de payer leurs comptes.

Quand on constate que 1,5 million de Canadiens et de Canadiennes sont obligés d'aller visiter les banques alimentaires, c'est grave. Le gouvernement nous dit que nous ne devons pas nous inquiéter, que tout va bien et que la situation est maîtrisée.

J'ai une donnée de l'OCDE. On nous dit que, pour ce qui est de la projection de croissance du PIB réel pour 2023-2024, le Canada va bien et nous sommes en tête de peloton. Je ne le sais pas. J'ai fait une recherche tout à l'heure en attendant mon tour pour prendre la parole. En ce qui a trait à la projection de croissance du PIB réel pour 2023-2024, la moyenne des pays est de 2,7 %. La projection pour le Canada est de 1,4 %, mais on dit que cela va bien, que tout est maîtrisé, madame la marquise. On est sur la bonne voie, les résultats sont bons et il faut faire confiance au gouvernement.

Pour 2024, la projection de croissance du PIB est de 2,9 % pour l'ensemble des pays. C'est une moyenne. La projection pour le Canada n'est pas de 7 % ni de 5,1 %. Elle est de 1,4 %.

Sur ce, je souhaite un bel été à tout le monde. Je serai heureux de répondre aux questions de mes collègues.

**M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. Comme toujours, son discours était plein d'énergie et il était à point. J'apprécie ses discours.

J'aimerais toutefois mentionner un seul élément qui me pose problème. Il dit que nous gaspillons de l'argent. La différence entre le Parti conservateur et notre parti, c'est que nous investissons dans les Canadiens. Nous investissons énormément d'argent pour les aider. Depuis 2015, nous avons créé 1,2 million d'emplois. Depuis la COVID-19, nous avons créé 900 000 emplois. C'est énorme.

Qu'ont fait les conservateurs? J'aimerais savoir où ils vont faire des coupes. Avant que le député soit élu, les conservateurs avaient fermé neuf bureaux pour les anciens combattants et aboli 1 000 postes au ministère des Anciens Combattants. Y a-t-il d'autres endroits où le député prévoit faire des coupes?

● (1935)

**M. Joël Godin:** Madame la Présidente, j'aimerais en premier lieu saluer mon collègue que j'apprécie sincèrement. Nous avons le privilège de travailler sur des dossiers relatifs à la Francophonie à l'international. J'ai eu la chance de travailler avec lui sur le projet de loi C-13.

Une chance que ce député a été le représentant des libéraux dans le cadre de l'étude du projet de loi C-13 parce que, sans lui, nous n'aurions pas accouché d'une souris, nous aurions accouché d'un ver de terre. J'aimerais le saluer et le remercier du travail qu'il a fait. Cependant, il aurait pu en faire plus.

Maintenant, pour ce qui est de la situation en 2015, je peux tout simplement dire à mon collègue de Sackville—Preston—Chezzetcook que nous avons un horizon pour atteindre l'équilibre budgétaire. Nous avons laissé les finances nettes, claires et en ordre. Ce gouvernement a fait un déficit plus important que les déficits de l'ensemble de tous les premiers ministres depuis la création des déficits par Trudeau père.

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, en 2022, les catastrophes environnementales dues aux changements climatiques ont coûté 275 milliards de dollars. Les cinq grandes pétrolières ont fait des profits de 220 milliards de dollars en 2022. Le gouvernement a financé les pétrolières à hauteur de 20 milliards de dollars. J'arrondis le montant.

On sait que le gouvernement dépense mal et c'est ce que prétend mon collègue. Est-ce qu'il considère que cette dépense de 20 milliards de dollars dans une industrie qui a fait 220 milliards de profit dans la même année est un mauvais investissement? Les changements climatiques et l'environnement semblent le préoccuper. Ne pense-t-il pas que cet argent devrait être investi dans la transition énergétique?.

**M. Joël Godin:** Madame la Présidente, j'aimerais saluer mon collègue de Montcalm. En effet, c'est une préoccupation pour moi. En tant que député de Portneuf—Jacques-Cartier, je suis préoccupé par deux éléments, soit les langues officielles et l'environnement.

Dans sa question, il y a la réponse, parce que, quand on parle de transition énergétique, il faut y aller de façon graduelle et avoir une vision. Il ne faut pas être en réaction. C'est ce que le gouvernement libéral nous offre en agissant toujours à la dernière minute et en improvisant.

Oui, il faut s'engager dans la transition énergétique, mais il faut le faire intelligemment. Il ne faut pas ébranler les colonnes du temple, il faut tout simplement améliorer la situation. Il faut fixer une cible et créer un plan pour atteindre cette cible. Le plan libéral de la taxe sur le carbone ne permet d'atteindre aucun objectif. Il ne fait que remplir les coffres du gouvernement et appauvrir les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD):** Madame la Présidente, j'ai beaucoup de respect pour le député. J'espère qu'il passera un été fantastique.

Cette motion est malavisée. Réduire l'aide destinée aux gens n'est pas la voie à suivre. Rappelons que le taux d'imposition des entreprises est passé de 28 % à 15 % sous les libéraux et les conservateurs. Résultat: les fiducies immobilières, les banques et les entreprises pétrolières et gazières engrangent des profits records alors qu'en parallèle, les frais bancaires augmentent et le prix du pétrole et du gaz aussi.

Quand les conservateurs auront-ils enfin le courage de s'élever contre l'aide sociale aux entreprises et de voir à ce que les sociétés paient leur juste part, afin que les gens puissent recevoir l'aide dont ils ont besoin?

[Français]

**M. Joël Godin:** Madame la Présidente, je salue encore une fois mon collègue de Courtenay—Alberni. Je lui souhaite aussi un très bel été. Je l'apprécie.

Je pense qu'il est important d'agir en bon père de famille. Lorsqu'on a un budget à gérer, il faut le faire de façon intelligente. Si, en

### Travaux des subsides

tant que pères et mères de famille, nous agissions comme ce gouvernement, nous serions tous en faillite et nous ferions la file devant les banques alimentaires. La réponse que je donnerais à mon collègue, c'est qu'il faut faire les choses de façon intelligente.

● (1940)

[Traduction]

**Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC):** Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour parler de la motion de l'opposition présentée par les conservateurs afin de remédier à la crise du coût de la vie à laquelle sont confrontés les Canadiens. Le gouvernement n'a rien fait pour résoudre cette crise. En fait, ce sont les politiques inflationnistes des libéraux qui sont à son origine.

Quelle a été la réponse des libéraux? Ils ont continué à creuser les déficits, poussant l'inflation à des sommets inégalés depuis 40 ans. Le premier ministre a excusé ces dépenses irréflechies en affirmant que les taux d'intérêt étaient à un niveau historiquement bas et qu'ils le resteraient pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, nous avons une dette record, une inflation record et des taux d'intérêt qui ont continué à augmenter malgré les prédictions du premier ministre. Cette situation est pénible pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, car les budgets des ménages sont de plus en plus restreints par le programme libéral, qui consiste à imposer et à dépenser. Pendant que les Canadiens peinent à joindre les deux bouts, le gouvernement continue d'augmenter les taxes, rendant ainsi les produits de première nécessité plus coûteux.

Les libéraux soutiennent constamment, à tort, que la taxe sur le carbone présente un avantage net pour les Canadiens. Or, les rapports du directeur parlementaire du budget sur les deux taxes sur le carbone rejettent cette idée. Avec la première taxe sur le carbone mise en place par le gouvernement, les Canadiens devront payer jusqu'à 41 ¢ de plus par litre d'essence. La deuxième taxe sur le carbone ajoutée par le gouvernement fera encore augmenter le coût du litre d'essence de 17 ¢. Quand on ajoute la TPS, on arrive à un coût supplémentaire de 61 ¢ le litre. Cela entraînera un coût supplémentaire de 2 840 \$ par année pour les familles de la Saskatchewan, mais pour certaines familles canadiennes qui habitent d'autres régions du pays, le coût combiné des taxes libérales sur le carbone pourra s'élever jusqu'à 4 000 \$.

C'est une vraie gifle pour les Saskatchewanais et les Canadiens. Les taxes sur le carbone ne font qu'augmenter le coût de la vie pour les Canadiens, qui doivent payer plus cher sans obtenir de résultats. Les taxes sur le carbone n'ont jamais été un plan environnemental. Elles ont toujours été un plan fiscal pour accroître les dépenses gouvernementales.

Alors même que les Canadiens peinent à joindre les deux bouts, le gouvernement n'arrive pas à faire preuve de rigueur budgétaire. Il n'a aucun respect envers les contribuables: il continue à accumuler les dépenses inflationnistes. Lorsque le premier ministre est arrivé au pouvoir, la dette nationale était de 612,3 milliards de dollars. D'ici la fin de l'exercice financier, la dette fédérale devrait atteindre 1,22 billion de dollars. Par conséquent, le premier ministre a doublé la dette nationale en seulement huit ans.

### Travaux des subsides

La dette nationale représentera 81 000 \$ par ménage au Canada. De plus, les coûts liés au service de la dette augmentent tout aussi rapidement que les déficits du gouvernement. Pour l'exercice en cours, on prévoit que le service de la dette nationale atteindra 43,9 milliards de dollars. Cette somme s'approche rapidement de l'argent remis aux provinces par l'entremise des transferts en santé.

Les Canadiens sont très inquiets des politiques économiques de notre pays, à l'exception, semble-t-il, des députés ministériels. La plupart des Canadiens ne disposent pas d'un fonds de fiducie; ils doivent donc dépenser leur argent de façon judicieuse. Le gouvernement doit commencer à faire preuve de respect envers les travailleurs canadiens en étant un bon gestionnaire des deniers publics.

Sans plan pour éliminer les déficits et équilibrer le budget, l'inflation et les taux d'intérêt continueront d'augmenter et feront encore plus mal aux familles canadiennes partout au pays. Les libéraux n'ont pas présenté de plan à cette fin. Au lieu de cela, ils ont jeté plus d'essence sur leur feu inflationniste en ajoutant plus de 60 milliards de dollars en nouvelles dépenses. Cela représente 4 200 \$ par famille canadienne. Ces dépenses font augmenter les déficits et, par conséquent, l'inflation.

La Banque du Canada, qui avait largement prédit une baisse des taux d'intérêt, les a plutôt augmentés. Ils sont ainsi passés de 4,5 % à 4,75 % après le dépôt du budget des libéraux. C'est pourquoi les conservateurs demandent maintenant au gouvernement, par l'entremise de cette motion de l'opposition, de revenir à l'équilibre budgétaire et de donner un répit aux Canadiens.

• (1945)

Aujourd'hui, le Fonds monétaire international nous avertit que le Canada est le pays le plus exposé au risque de défaut de paiement massif des prêts hypothécaires. Dans l'ensemble du pays, les paiements hypothécaires moyens ont augmenté de 122 % depuis l'entrée en fonction du premier ministre. Malgré cet avertissement, nous ne voyons aucun plan du gouvernement pour maîtriser l'inflation afin d'éviter une crise potentielle de défaut de paiement des prêts hypothécaires. Au lieu de cela, les libéraux font la politique de l'autruche, et ils laissent les Canadiens se débrouiller par eux-mêmes en dépensant sans compter leurs économies. Cette situation n'est pas tenable, et elle pousse les Canadiens au bord du gouffre.

Les ménages canadiens sont aujourd'hui les plus endettés, en proportion du PIB, de tous les pays du G7. Ce n'est pas un record que nous voulons conserver. Il existe une solution. Les libéraux doivent éliminer les déficits et équilibrer le budget afin de faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt. Je sais que ce n'est pas facile pour eux, car ils semblent ne connaître qu'une seule politique économique, qui consiste à augmenter les taxes et à imprimer de l'argent, mais le fait est que si les libéraux élaboraient un plan pour revenir à l'équilibre budgétaire et éliminer les déficits, l'inflation et les taux d'intérêt diminueraient aussi. Ils n'ont pas le luxe d'attendre avant d'agir. Nous sommes déjà en situation de crise.

Pas plus tard que le mois dernier, la banque alimentaire de Saskatoon a organisé une collecte d'aliments, car le recours aux banques alimentaires a atteint un nouveau sommet de 24 000 personnes par mois. À l'échelle du Canada, 1,5 million de personnes de plus font appel aux banques alimentaires chaque mois, sans compter qu'un Canadien sur cinq saute au moins un repas par jour parce qu'il n'a pas les moyens de se nourrir. Cela s'explique par le fait que l'augmentation des prix des denrées alimentaires est à son

plus haut niveau en 40 ans. Le « Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023 » prévoit qu'une famille de quatre personnes dépensera jusqu'à 1 065 \$ de plus en nourriture cette année. Alors que de nombreux Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts, la hausse du coût des aliments les accule à la ruine.

Le rêve de l'accession à la propriété s'évanouit rapidement. Lorsque le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir, les Canadiens consacraient 39 % de leur salaire au paiement mensuel de leur logement. Aujourd'hui, ils y consacrent 62 % de leur salaire. C'est ce que montre l'augmentation du coût moyen des loyers et des prêts hypothécaires. Les paiements hypothécaires ont doublé, passant de 1 400 \$ par mois à plus de 3 100 \$ par mois. Le loyer a doublé dans tout le Canada, passant de 1 172 \$ à 2 153 \$ pour un appartement de deux chambres à coucher, et il a plus que doublé dans les grandes villes du Canada. C'est pourquoi il faut contrôler les taux d'intérêt.

Depuis des années, les conservateurs avertissent le gouvernement libéral que ses dépenses incontrôlées ont des conséquences et nuisent aux Canadiens dans tout le pays. Cependant, il a répondu par la fameuse citation du premier ministre selon laquelle les budgets s'équilibreront d'eux-mêmes. Huit ans après le début du mandat du gouvernement, nous avons pu constater les effets des soi-disant budgets autoéquilibrés du premier ministre. C'est un désastre pour les Canadiens.

Selon un article publié le mois dernier par le *Financial Post* et l'Institut Macdonald-Laurier, la croissance du PIB réel par habitant enregistrée sur dix ans est la plus faible depuis les années 1930. L'article précise que « cette période prolongée de faible croissance a creusé l'écart entre la croissance par habitant aux États-Unis et au Canada, ce qui démontre que les causes de l'effondrement de notre croissance sont intérieures et non extérieures ». Les libéraux ne peuvent plus rejeter la responsabilité de leurs propres échecs sur des facteurs externes. Les difficultés économiques auxquelles notre pays est confronté aujourd'hui sont le résultat de l'échec des politiques économiques du gouvernement.

En conclusion, je pense qu'il est dans l'intérêt de tous les Canadiens que cette Chambre demande au gouvernement de limiter ses dépenses. Il est temps que le gouvernement fasse preuve de la rigueur budgétaire promise par la ministre des Finances avant la présentation de son dernier budget. Au lieu d'annuler Disney+, annulons les déficits, supprimons les impôts et équilibrons le budget.

• (1950)

**M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.):** Madame la Présidente, les conservateurs se plaisent à affirmer à la Chambre qu'ils sont les intendants de l'économie et qu'ils ont dirigé le gouvernement précédent avec des budgets équilibrés, mais ils n'ont équilibré le budget qu'une seule fois. Qui plus est, ils avaient équilibré ce budget de façon illusoire, au détriment de nombreuses infrastructures au Canada.

Lors des dernières élections, la députée d'en face a fait campagne en s'engageant à tarifier le carbone et à enregistrer des déficits. Je remarque que l'autre côté a changé d'avis ces derniers temps, mais il lui manque toujours un plan. Je serais ravi d'entendre la députée à ce sujet. Tout budget équilibré nécessiterait de sabrer les programmes. De l'avis de la députée, quels sont précisément les programmes que le gouvernement devrait supprimer?



*Travaux des subsides*

**Mme Kelly Block:** Madame la Présidente, nous pourrions décider de ne pas dépenser l'argent des contribuables canadiens pour un certain nombre de choses.

Nous supprimerions la taxe sur le carbone, par exemple. Nous cesserions d'engager des consultants à prix d'or. Nous ne laisserions pas le premier ministre dépenser des sommes exorbitantes pour des vacances. Nous n'accorderions pas de contrats à fournisseur unique à des proches du Parti libéral, qui ont fait perdre des millions de dollars aux Canadiens. Nous pourrions nous débarrasser de la Banque de l'infrastructure.

[Français]

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Madame la Présidente, je dois dire que, dans la motion, il y a un portrait assez correct des difficultés que doivent affronter les citoyens et les citoyennes du Canada et du Québec. Or, c'est quand on arrive à la solution qu'il y a un problème. Pour les conservateurs, la solution est d'éliminer les déficits. On élimine les déficits et, par magie, tout va se régler: le prix de l'habitation va baisser et les ménages vont être moins endettés. C'est là-dessus que nous ne sommes pas vraiment d'accord.

Nous allons voter sur la nécessité de présenter un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Nous sommes d'accord sur cela, parce que, gouverner, c'est planifier. Gouverner, c'est prévoir. Présenter un plan de retour à l'équilibre, c'est la moindre des choses. Cependant, nous ne sommes pas d'accord sur les façons de faire que promet le Parti conservateur. Abolir la taxe sur le carbone, cela ne va pas. J'ai envie de dire qu'il faudrait même qu'elle soit augmentée.

Est-ce que le Parti conservateur ne pourrait pas nous suggérer des solutions qui sont plus réalistes?

[Traduction]

**Mme Kelly Block:** Madame la Présidente, j'estime que les conservateurs ont fourni, à chaque occasion, des solutions à la Chambre et au gouvernement actuel.

Le fait demeure qu'après huit ans sous le gouvernement libéral, les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts. C'est ce que nous disent les gens de nos circonscriptions respectives. Même si le gouvernement assure aux Canadiens que les choses vont mieux que jamais pour eux, cela ne fait que montrer à quel point il est déconnecté de la réalité. Il est temps que le gouvernement prenne la politique économique au sérieux et qu'il rétablisse l'équilibre budgétaire. Il doit commencer à s'intéresser à la politique monétaire.

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NDP):** Madame la Présidente, j'aime toujours souligner ce sur quoi nous nous entendons. Je suis tout à fait d'accord avec la députée sur un point: les gens ont du mal à joindre les deux bouts. Toutefois, là où nous divergeons d'opinion, c'est quant aux solutions. Par exemple, pourquoi les conservateurs ne parlent-ils jamais de taxer les grandes sociétés ultra-riches? Sous les gouvernements libéraux et conservateurs qui se sont succédé, le taux d'imposition des sociétés est passé de 28 % en 2000 à 15 % aujourd'hui.

Quand les conservateurs vont-ils enfin demander aux grandes sociétés et aux ultra-riches de payer leur juste part afin que cet argent aille au bon endroit? C'est, me semble-t-il, une bonne solution concrète pour l'avenir.

**Mme Kelly Block:** Madame la Présidente, à titre d'opposition officielle, nous avons dit très clairement ce que feraient les conservateurs. Les priorités du plan conservateur consistent à faire en

sorte que le Canada fonctionne pour les travailleurs. Nous voulons augmenter les chèques de paie en réduisant les impôts afin que le travail acharné porte de nouveau ses fruits. Nous voulons réduire les prix en mettant fin à la taxe inflationniste sur le carbone n° 1 et la taxe sur le carbone n° 2, ainsi qu'aux dépenses déficitaires qui font grimper le taux de l'inflation et les taux d'intérêt.

Nous ferons en sorte que les gens aient les moyens d'acheter une maison en supprimant les obstacles gouvernementaux pour libérer des terrains et en accélérant le processus de délivrance de permis de construction. Je sais que seuls les conservateurs peuvent faire en sorte que notre pays fonctionne pour les travailleurs et qu'il soit un endroit où les gens veulent investir.

• (1955)

**M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.):** Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de prendre la parole dans cette Chambre honorable et estimée et de me joindre à mes merveilleux collègues.

Avant de commencer, je voudrais prendre 40 secondes pour présenter des remerciements, car je crois comprendre que nous approchons de la fin de la session. Tout d'abord, je remercie ma femme Rose et nos trois filles, Eliana, Natalia et la petite Leia, que j'appelle ainsi parce qu'il y a un léger écart d'âge entre mes deux filles cadettes. Je tiens donc à les remercier. Nous ne pouvons nous éloigner de nos familles pour nous rendre à Ottawa et faire notre travail que grâce à leur soutien. Je tiens donc à les saluer rapidement et à leur dire que je les aime beaucoup et que papa les reverra bientôt à la maison.

Deuxièmement, je remercie Pina et Evelina, ainsi que Francesco et Dima, qui font partie de mon équipe de Vaughan. Je les verrai demain à notre salon de l'emploi, où nous passerons du temps ensemble. Je tiens également à remercier Natalia, Anthony et Sashalie, qui font partie de mon équipe d'Ottawa. Sashalie est à mes côtés depuis plusieurs années, et elle m'a vu pendant mes meilleurs et mes pires moments, pendant mes hauts et mes bas. Je tiens à la féliciter tout particulièrement, car elle est exceptionnelle à tous points de vue. Ma femme et moi la traitons comme un membre de notre famille, et elle occupe une place très spéciale dans nos cœurs.

Alors que je prends la parole ce soir au sujet de la motion de l'opposition, je dois d'abord revenir sur ce que notre parti a mis en place dès son arrivée au pouvoir, en 2015, lorsque j'ai été élu et que nous avons formé le gouvernement. Je pense à tout ce que nous avons fait pour faire progresser le Canada, pour investir dans les Canadiens, pour renforcer la classe moyenne et soutenir ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Je pense à l'Allocation canadienne pour enfants et à l'aide qu'elle apporte. Je pense à l'Allocation canadienne pour les travailleurs, que nous avons bonifiée trois fois déjà. Les vaillants Canadiens à faible et moyen revenus recevront des chèques, qui les aideront.

Je partagerai mon temps de parole avec l'un des érudits les plus honorables avec qui j'ai le plaisir de travailler, le député de London-Centre-Nord.

### *Travaux des subsides*

Pour revenir aux mesures que nous avons mises en place, je pense à l'Allocation canadienne pour enfants, qui a sorti des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté, et à l'Allocation canadienne pour les travailleurs, qui profite aux Canadiens de la classe ouvrière et à faible revenu. Cette mesure a été mise en place avant notre arrivée au pouvoir, mais nous l'avons grandement renforcée. Je pense à l'Incitatif à agir pour le climat, au programme de garderies à 10 \$ par jour, à l'élimination des intérêts sur les prêts d'études et les prêts aux apprentis, et j'en passe. Il y a aussi l'augmentation du montant de l'exemption personnelle de base à 15 000 \$, qui représente une réduction d'impôt de plusieurs milliards de dollars pour les Canadiens. En 2015, le gouvernement a réduit le taux d'imposition des Canadiens de la classe moyenne, ce qui représentait des milliards de dollars de plus dans les poches des Canadiens, et il a demandé aux plus riches de notre société de payer un peu plus. C'est ainsi que nous bâtissons une économie inclusive.

Nous avons signé des accords commerciaux. Nous avons conclu l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne pour faciliter les échanges commerciaux entre le Canada et l'Europe. Nous avons signé l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, qui nous a permis d'établir de solides relations de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique. Nous avons conclu l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, qui comprend d'autres mesures avantageuses.

Nous avons fait passer le taux d'imposition des petites entreprises du pays de 11 à 9 %. Nous avons mis en place un accord volontaire, puis un second accord, pour réduire les frais de transaction par carte de crédit pour les petites et moyennes entreprises du pays, ce qui permettra aux propriétaires de ces dernières d'économiser littéralement des milliards de dollars au cours des prochaines années et d'ainsi être en mesure de réinvestir dans leur entreprise.

Depuis le premier jour, notre gouvernement s'est attaché à investir dans les Canadiens et à investir au Canada, en veillant à ce que le climat d'investissement soit stable et favorable à la création d'emplois. Depuis la fin de la pandémie, plus de 900 000 emplois ont été créés dans notre beau pays. Nous avons vu notre PIB se redresser. Nous avons soutenu les Canadiens et nous continuerons de le faire.

[Français]

Je remercie mes collègues de m'offrir cette occasion de participer au débat d'aujourd'hui.

Tout d'abord, j'aimerais souligner que, contrairement à ce que l'opposition voudrait nous faire croire, la réalité économique à laquelle tous les Canadiens et toutes les Canadiennes sont confrontés n'est pas unique. L'inflation est un phénomène mondial. Grâce à des investissements clés dans l'économie annoncés dans le budget de 2023 ainsi que dans notre dernier énoncé économique à l'automne 2022, le gouvernement s'assure que ceux qui en ont le plus besoin sont soutenus.

• (2000)

J'aimerais également rappeler à l'opposition officielle que, bien avant cette période économique difficile, notre gouvernement mettait déjà de l'avant des investissements dans la classe moyenne afin de faire croître l'économie et de renforcer le filet de sécurité sociale du Canada, tout cela dans le but de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

Nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants, ce qui a permis à des centaines de milliers d'enfants de sortir de la pauvreté.

[Traduction]

Oui, nous avons sorti les Canadiens et les enfants de la pauvreté grâce à l'Allocation canadienne pour enfants.

[Français]

Nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées seules, augmenté la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus, et bonifié le Régime de pensions du Canada avec des partenaires provinciaux pour permettre à davantage de personnes âgées de profiter des retraites sûres et dignes qu'elles méritent.

[Traduction]

Oui, nous avons conclu une entente avec les dix provinces pour améliorer et élargir le Régime de pensions du Canada, ce qui profitera aux travailleurs canadiens pour les générations à venir. Contrairement à l'opposition officielle, qui considère le Régime de pensions du Canada comme une taxe, nous avons utilisé ce régime pour investir dans les travailleurs canadiens afin qu'ils puissent jouir d'une retraite sûre et digne.

[Français]

En 2021, nous avons fait un investissement historique dans un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordable. Cela a déjà entraîné une réduction moyenne de 50 % des frais de garde d'enfants réglementés et diminué les frais à seulement 10 \$ par jour dans six provinces et territoires.

[Traduction]

En Ontario, les frais ont déjà été réduits de 53 %.

Le ministre de l'Éducation de l'Ontario a applaudi cette entente. Nous y avons travaillé ensemble. Notre investissement permet aux familles d'économiser des milliers de dollars après impôt. C'est leur argent, et nous allons les aider.

Nous allons veiller à ce que les enfants aient le meilleur départ possible dans la vie, et le programme national de garderies en fera une réalité pour des générations à venir avec l'adoption du projet de loi.

[Français]

Pour veiller à ce que chaque Canadien ait un chez-soi sûr et abordable, nous avons proposé un plan qui aidera le Canada à doubler le nombre de nouvelles maisons qui seront construites au Canada d'ici une décennie, à aider plus de Canadiens à acheter leur première maison et à freiner les pratiques déloyales qui font actuellement grimper les prix.

Avec le temps dont je dispose aujourd'hui, je veux concentrer mon attention sur ce dernier point: le logement. Nous savons que pour trop de Canadiens, y compris les jeunes et les néo-Canadiens, le rêve de posséder une maison est de plus en plus hors de portée et que payer un loyer est devenu plus cher partout au pays. Ce manque de logements abordables a des répercussions sur notre économie.

Sans plus de maisons dans nos communautés, il est difficile pour les entreprises d'attirer les travailleurs dont elles ont besoin pour croître et réussir. Lorsque les gens dépensent une plus grande partie de leur revenu pour se loger, cela signifie que moins d'argent est dépensé dans nos communautés. Il s'agit d'un problème complexe et de longue date, qui nécessite un véritable plan pour s'attaquer à la multitude de facteurs qui rendent le logement plus cher au Canada.

Tout d'abord, nous croyons que les maisons devraient être réservées aux Canadiens, et non à une catégorie d'actifs financiers. Le gouvernement fédéral demeure préoccupé par la financiarisation du logement partout au Canada et a introduit d'importantes mesures dans le budget de 2022 pour y remédier, notamment une interdiction de deux ans des investissements étrangers dans le logement canadien, une taxe sur les logements sous-utilisés appartenant à des étrangers, la taxation des cessions de contrats de vente, en veillant à ce que ceux qui procèdent à la revente précipitée de propriétés paient leur juste part.

Alors que des investisseurs détiennent une part importante des logements locatifs au Canada et joueront un rôle important dans la construction de nouvelles maisons, le gouvernement reconnaît que trop de Canadiens ont connu des rénovations excessives.

• (2005)

[Traduction]

J'ai hâte de répondre aux questions et aux commentaires, et je souhaite à tous mes collègues un été merveilleux et sécuritaire pour eux, leur famille et tous leurs êtres chers.

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, je crois que vous avez reçu le préavis requis et que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, lorsque la Chambre s'ajournera plus tard aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'au lundi 18 septembre 2023, à 11 heures, conformément aux articles 24(1) et 28(2) du Règlement, pourvu que, pour l'application de tout article du Règlement, elle soit réputée avoir siégé les jeudi 22 juin 2023 et vendredi 23 juin 2023.

[Français]

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** J'ai été avisée par tous les partis reconnus qu'ils sont d'accord à propos de cette demande.

Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable leader du gouvernement à la Chambre des communes propose la motion veuillent bien dire non.

[Traduction]

C'est d'accord.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

### Travaux des subsides

### TRAVAUX DES SUBSIDES

#### MOTION DE L'OPPOSITION — L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC):** Madame la Présidente, les libéraux semblent avoir adopté deux positions contraires. Dans le budget de 2022, ils ont parlé d'un examen des politiques stratégiques et ont déclaré que: « Ces efforts viseraient des économies de 6 milliards de dollars sur cinq ans et de 3 milliards de dollars par année d'ici 2026-2027. » Comme par hasard, c'est précisément à cet horizon qu'il y aurait un retour à l'équilibre budgétaire, selon ce qu'ont indiqué les libéraux dans la mise à jour économique de l'automne dernier.

Le député pourrait-il nous dire s'il est en faveur d'un retour à l'équilibre budgétaire et s'il pense que ces garde-fous sont nécessaires? Croit-il aussi que le fait que le premier ministre assimile à de l'austérité tout ce qui dénote un contrôle responsable des dépenses met le gouvernement du Canada en mauvaise posture?

**M. Francesco Sorbara:** Madame la Présidente, mon collègue est quelqu'un que je connais depuis de nombreuses années à la Chambre et avec qui j'ai voyagé. Je peux dire que le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola est un ami très cher.

Il s'agit d'une question très importante à laquelle, en tant qu'économiste, j'aimerais vraiment répondre. J'ai toujours cru que le Canada devait conserver sa cote de crédit AAA, que notre ratio déficit-PIB devait toujours être en baisse, comme c'est le cas, et que nous devons toujours examiner nos dépenses. Je pense que c'est naturel de le faire. Dans le budget de 2023, nous avons recensé un certain nombre d'économies, et nous allons poursuivre sur cette voie.

Le gouvernement est resté prudent sur le plan budgétaire. Pendant la pandémie, nous avons fait ce qu'il fallait pour soutenir les Canadiens, et c'est pourquoi l'économie a rebondi si rapidement. C'était la bonne chose à faire, et tous les économistes que j'interroge le confirment. Cela dit, j'ai toujours cru en la prudence budgétaire. Je vais continuer à y croire et à défendre cette idée. C'est la voie que nous suivons et que nous continuerons de suivre.

[Français]

**Mme Monique Pausé (Repentigny, BQ):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. J'aimerais par contre lui parler de quelque chose qu'il n'a pas abordé. C'est le déséquilibre fiscal. Le gouvernement libéral a trop d'argent pour ses postes budgétaires, alors il dépense sans compter dans ce qui relève du Québec et des provinces. Ensuite, il vient nous dire qu'il n'a pas d'argent pour des dépenses super importantes comme les transferts en santé.

Surtout, je ne voudrais pas qu'on me réponde que le Québec et les provinces ont accepté. Ils se sont fait tordre le bras, c'est classique.

Que pense mon collègue du déséquilibre fiscal?

*Travaux des subsides*

**M. Francesco Sorbara:** Madame la Présidente, c'est une question importante pour les relations entre les provinces et le gouvernement fédéral. Notre gouvernement a fait beaucoup de progrès avec les provinces sur les accords en matière de santé. Ces accords valent près de 200 milliards de dollars. Nous avons fait beaucoup de travail pendant la pandémie pour aider toutes les provinces avec les dépenses et leurs systèmes de santé. C'est très important que nous continuions dans cette direction. C'est très important de collaborer avec toutes les provinces de notre beau pays.

• (2010)

[Traduction]

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD):** Madame la Présidente, nous avons entendu les libéraux dire qu'ils défendaient les intérêts de tout le monde. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les autres députés, mais là où j'habite, quand je me promène en voiture, je vois plus de sans-abri que je n'en ai jamais vu de toute ma vie. C'est la même chose dans tout le pays. Au moins, avec les conservateurs, nous savons qu'ils ne vont pas construire des logements à fonction particulière. Mais du côté du gouvernement, c'est ce qu'il a promis. Or, il construit environ 7 000 unités par an, en moyenne, alors qu'il y a actuellement 300 000 personnes qui ont des besoins impérieux en matière de logement. Est-ce qu'on peut vraiment parler de défendre les intérêts de tout le monde?

Il s'agit d'une crise. Quand le gouvernement va-t-il cesser de soutenir ses riches amis et ses sociétés de placement immobilier et investir cet argent de manière à ce que les gens puissent se procurer un logement?

**M. Francesco Sorbara:** Madame la Présidente, le logement est une question fondamentale pour tous les Canadiens. Ce qui se passe au Canada, on le constate à l'échelle du globe. J'étais en France il y a deux semaines dans le cadre d'une délégation Canada-Europe et j'ai vu « La crise du logement » en manchette du quotidien *Le Monde*. Ce n'est pas un problème unique au Canada.

Nous y remédions. Nous avons créé le Fonds pour accélérer la construction de logements, doté d'une enveloppe de 4 milliards de dollars. Nous avons créé l'Initiative pour la création rapide de logements. Nous collaborons avec les municipalités. Nous travaillons avec les provinces pour veiller à ce qu'elles reçoivent les ressources dont elles ont besoin. Nous savons qu'il y a beaucoup de problèmes relatifs au zonage et au logement au palier municipal. Or, les villes sont des créatures des provinces; c'est ce que dicte la Constitution.

Nous demandons aux députés de bien vouloir comprendre que le gouvernement s'occupe de cette question. Il le fait depuis de nombreuses années. Nous allons continuer de soutenir les Canadiens pour les aider à se loger, et même à acheter une maison s'ils le souhaitent.

[Français]

**M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.):** Madame la Présidente, c'est un plaisir d'être ici ce soir et de parler au sujet d'une motion très claire et très simple, mais avec beaucoup de conséquences négatives pour ma communauté de London et pour notre pays.

Premièrement, quelle était l'approche de notre gouvernement pendant la pandémie? C'était une approche compatissante et équitable.

[Traduction]

Elle était tellement compatissante et équitable qu'il y a deux jours à peine, l'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney a approuvé totalement l'approche adoptée par le gouvernement libéral pendant la pandémie et, en particulier, le leadership du premier ministre. Cela en dit long sur l'état actuel du Parti conservateur. Manifestement, ce n'est pas le Parti progressiste-conservateur. Le Parti conservateur actuel existe officiellement depuis de nombreuses années maintenant, depuis qu'il a laissé tomber l'élément progressiste de son nom. L'ancien chef de ce parti voit aujourd'hui la situation avec beaucoup de lucidité. En effet, l'ancien premier ministre Mulroney n'a pas mentionné une seule fois le nom du chef de l'opposition dans ses commentaires, ce qui m'a semblé plutôt intéressant et révélateur, compte tenu de ce qui se passe de l'autre côté.

En parlant de tout cela ce soir, mon intention n'est pas de tenir des propos partisans à l'extrême. Cependant, puisque la motion elle-même est partisane du début à la fin, je pense qu'il est tout à fait juste de souligner où en sont les conservateurs actuels par rapport aux grands noms de la tradition politique conservatrice canadienne. J'ai mentionné Brian Mulroney, mais j'aurais pu également parler de Joe Clark.

En fin de compte, ce qui est en jeu ici, si nous examinons la motion de façon globale, c'est un débat sur le rôle du gouvernement, notamment en période difficile, comme c'est le cas actuellement avec l'inflation. Aucun député, quelles que soient ses allégeances politiques, ne nier la réalité de la situation. Les temps sont durs. C'est ce que me disent mes concitoyens. Je mets un point d'honneur à consulter régulièrement les citoyens de ma circonscription. Ils me parlent des difficultés qu'ils éprouvent en raison du coût de l'essence, du logement et de l'épicerie.

Il convient donc de s'interroger sur l'approche à adopter pour trouver une solution aux problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés. D'une part, il y a l'approche que préconisent les conservateurs, qui consiste à affirmer très clairement et sans ambages que, quel que soit le contexte, quelles que soient les circonstances, les gens doivent se débrouiller par eux-mêmes. Chacun est responsable de ses actes. Par conséquent, si l'on suit ce principe à la lettre, comme le font mes collègues conservateurs, les citoyens doivent trouver une façon de se débrouiller par eux-mêmes. Le gouvernement doit se limiter à fournir des services essentiels tels que l'armée, la police et des infrastructures de base, mais à part cela, l'État doit s'effacer pour laisser les individus réussir ou échouer.

Cette approche ne tient absolument pas compte, dans ce contexte, de la situation économique difficile et de la position dans laquelle on peut se trouver pour parvenir à ce résultat, qu'il soit positif ou négatif. Cette approche ne tient absolument pas compte du contexte.

*Travaux des subsides*

Mes collègues d'en face et leur chef ont la réputation de citer de temps à autre des philosophes, dont des gens comme Adam Smith, qu'ils utilisent pour justifier leurs politiques. Si l'on se penche sur l'œuvre d'Adam Smith, on reconnaît immédiatement quelqu'un qui a un point de vue très responsable. Il accordait une priorité incroyablement non seulement aux droits des individus, mais aussi à la communauté et à la nécessité pour la communauté de soutenir les individus. Voilà le contexte. Voilà le chaînon manquant dans le discours des conservateurs lorsqu'ils tentent de justifier leurs politiques. Je viens de citer un philosophe. Je pourrais malheureusement citer d'autres exemples qu'ils utilisent pour justifier ce type d'approche.

D'autre part, nous avons l'approche adoptée par le gouvernement. C'est une approche que je soutiens et il me semble que mes collègues des autres partis d'opposition, pour la plupart, la prennent également au sérieux. Au cœur de cette approche se trouve l'idée, la notion, que l'on doit soutenir les individus dans les moments très difficiles, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables.

● (2015)

Nous pouvons examiner ce que le gouvernement a accompli, en particulier ces dernières années et au cours de cette session parlementaire. Puisque c'est notre dernier jour ici, je pense qu'il est important de songer à ce qui a été accompli au cours de la dernière session parlementaire. Les soins dentaires, les services de garde et d'autres mesures de ce genre, que les défenseurs sociaux réclament depuis des années, ont été mis en œuvre par le gouvernement et d'autres parlementaires. Oui, je me tourne vers mes collègues du NPD et les remercie pour leur soutien.

Le gouvernement s'est occupé de ces dossiers et des milliers de Canadiens en bénéficient. Les frais de garde ont déjà diminué d'au moins 50 %, voire plus dans de nombreuses provinces. Je suis convaincu que d'ici 2026, peut-être même avant, nous atteindrons assurément le prix de 10 \$ par jour dans tout le pays.

Les soins dentaires ont d'abord été offerts aux enfants, mais l'offre sera étendue. Tous les Canadiens qui répondent aux critères d'admissibilité auront accès à un dentiste, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les Canadiens ne devraient jamais se retrouver dans une situation où ils n'ont pas accès à cette partie très importante des soins de santé. Les soins dentaires sont des soins de santé. Les soins bucco-dentaires sont tout aussi importants que les autres soins de santé.

Ce sont là quelques exemples. Mon temps de parole est limité, mais je pourrais donner de nombreux autres exemples de la manière dont le gouvernement est là pour les gens. Il doit être présent dans les moments difficiles, en particulier pour les plus vulnérables d'entre nous.

La motion, comme nous le voyons, demande le retour à l'équilibre budgétaire. À première vue, comment peut-on s'opposer à cela? Il faut penser aux conséquences. À toute action, il y a une réaction. Voilà une vérité intemporelle. C'est vrai tant pour les sciences que pour les politiques publiques.

J'ai posé la question à mes amis conservateurs. Ils n'ont jamais eu de réponse quant aux compressions qu'ils feraient pour équilibrer le budget. Réduiraient-ils les pensions? Ils n'auraient pas le choix. Réduiraient-ils l'assurance-emploi? Là encore, ils n'auraient pas le choix. Qu'en est-il de l'accord historique sur les soins de santé que le gouvernement a conclu afin de soutenir les provinces et les territoires? Les conservateurs réduiraient aussi ce financement. Ils ont

voté en faveur des garderies l'autre soir, à l'étape de la troisième lecture. J'ai été très surpris, mais je pense que c'est un stratagème politique parce que je sais que, s'ils formaient un jour le gouvernement, ils sabreraient aussi le financement destiné aux services de garde.

Qu'en est-il de la crise la plus importante de notre époque? L'inflation est certainement le défi, voire la crise du moment. Or, si nous examinons la situation de façon plus globale et si nous y réfléchissons sous cet angle, nous reconnaitrions immédiatement que les changements climatiques constituent le défi le plus important auquel nous faisons face. En tant que parlementaires, nous avons l'obligation de mettre cet enjeu à l'avant-plan. Les députés peuvent désapprouver les mesures prises en ce qui concerne la tarification du carbone, entre autres, mais le gouvernement en a fait une priorité.

Il a déjà été dit que ce gouvernement a suivi l'exemple de Brian Mulroney. Dans l'histoire du Canada, il est le gouvernement qui, comparativement aux autres, en a fait le plus pour l'avancement d'un programme de lutte contre les changements climatiques. Or, cette tendance prendrait fin sous la houlette d'un gouvernement conservateur, en particulier sous celle du chef de l'opposition. Ses commentaires semblent indiquer qu'il croit aux changements climatiques, mais je me demande dans quelle mesure, car à en juger par les solutions qu'il a proposées, il n'y voit en fait qu'un slogan. Il dit s'en préoccuper pour s'attirer les faveurs des électeurs centristes, mais sans plus.

Voilà les enjeux qui sont sur la table. Qu'est-ce que les conservateurs supprimeraient pour parvenir à un équilibre budgétaire? Ils sabreraient tout et laisseraient derrière eux un pays totalement transformé. Stephen Harper a pris cet engagement et l'a presque concrétisé. Il a dit que s'il devenait premier ministre, nous ne reconnaitrions plus le Canada. Heureusement, le Canada est toujours reconnaissable. Cependant, nous savons que le chef de l'opposition adopterait cette approche et la pousserait à l'extrême.

C'est pourquoi, en tant que député, je me joins à mes collègues de ce côté-ci de la Chambre pour dire clairement que nous nous opposons à cette approche depuis le début. Nous nous y opposons aussi pour une autre raison. Les députés d'en face se sont montrés tout à fait irresponsables en ne proposant rien de concret, si ce n'est des choses comme la cryptomonnaie pour se protéger contre l'inflation. C'est tout à fait irresponsable. Cela n'a aucun sens dans le contexte actuel. Je me demande ce que les députés d'en face tentent de faire lorsqu'ils préconisent une telle mesure.

● (2020)

Je vais m'arrêter ici. J'attends avec impatience les questions sur cet enjeu important.

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à préciser une chose. Le député a dit que la motion demandait au gouvernement d'équilibrer le budget. En fait, la motion demande simplement au gouvernement de présenter un plan pour équilibrer le budget. Je pensais que le gouvernement avait un plan parce qu'en novembre, il a déposé l'énoncé économique de l'automne, qui prévoyait un retour à l'équilibre budgétaire en 2027-2028.

Selon la logique tordue du député, équilibrer le budget équivaut à faire des compressions. Puisque le gouvernement compte équilibrer le budget d'ici 2027-2028, qu'envisage-t-il de couper?

*Travaux des subsides*

**M. Peter Fragiskatos:** Madame la Présidente, je tiens à remercier le député, car lorsque nous avons travaillé ensemble au Comité des finances il y a quelques années, j'ai trouvé que nous travaillions très bien ensemble. Je ne sais pas ce qui s'est passé pour qu'il prenne un ton négatif ici ce soir, mais je crois y reconnaître son sens de l'humour. Je sais où il veut en venir. Je sais qu'il soulève ces points en toute bonne foi.

Je me contenterai de répondre en affirmant ce qui est très clair, à savoir que le déficit est en train de reculer considérablement. C'est ce qui se produit lorsque l'on s'efforce de mettre la table de manière à encourager la croissance économique. Cela va se poursuivre.

Où sont les conservateurs sur des questions telles que l'usine Volkswagen dans la municipalité de St. Thomas? C'est juste à côté de London, en Ontario. Ils s'opposent à cet investissement et aux 3 000 emplois qu'il créerait, sans parler des milliards de dollars de croissance économique qui résultent d'investissements de ce type. Ce qu'ils demandent dans cette motion empêcherait Volkswagen de donner suite au projet.

[Français]

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, tout à l'heure, j'ai posé la question à un collègue conservateur. Je vais donc lui poser la même question puisque mon collègue nous dit qu'il est préoccupé par la lutte contre les changements climatiques.

En 2022, 275 milliards de dollars ont été dépensés pour réparer les pots cassés. Dans la même année, les cinq grandes pétrolières ont engrangé des profits de 220 milliards de dollars.

Ce gouvernement, qui dépense beaucoup, mais aussi très mal, parce qu'il priorise les mauvaises choses, a financé les grandes pétrolières à coups de 20 milliards de dollars. Il a aussi injecté 30 milliards de dollars dans Trans Mountain.

Mon collègue considère-t-il que cela est cohérent avec une volonté de lutter contre les changements climatiques? Considère-t-il que ce sont des dépenses acceptables et de bonnes dépenses?

**M. Peter Fragiskatos:** Madame la Présidente, l'approche de notre gouvernement est très responsable. Mon collègue et moi sommes en désaccord sur cette question. Quelle autre option y a-t-il? Je n'entends aucune solution de rechange dans les commentaires de mon collègue.

● (2025)

[Traduction]

Oui, il a soulevé des questions sur ce que le gouvernement a fait dans un certain nombre de domaines, notamment en ce qui concerne le projet Trans Mountain, mais je lui dirais que si le gouvernement avait pris la direction qu'il préconise, des milliers de Canadiens se seraient retrouvés au chômage. Le gouvernement a fait le bon choix dans ce cas. Il s'agissait d'une décision qui a été prise dans l'intérêt national. Il s'agissait d'un choix difficile, mais notre politique en matière d'environnement est là pour assurer un équilibre.

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Madame la Présidente, je remarque que mon collègue a mentionné le « soutien » du NPD, et j'aimerais dire son « leadership », compte tenu du fait qu'il a voté contre le même projet de loi sur les soins dentaires il y a quelques années à peine dans le cadre du gouvernement précédent. Toutefois, je suis très heureuse de voir qu'il est maintenant en faveur de celui-ci et qu'il en reconnaît la valeur.

L'une des questions qui nous touchent tous à London, qui touchent tout le pays, c'est celle du logement abordable et des rénovictions. Dans ma circonscription, qui est très proche de la sienne, les locataires des appartements de la rue Webster sont victimes de rénovictions, et les conséquences sont graves.

Nous avons demandé au gouvernement de créer un fonds d'acquisition de logements pour veiller à ce que les loyers demeurent abordables en permettant à des organismes sans but lucratif ou à des villes d'acheter des édifices qui sont acquis par de grandes sociétés de marché. C'est une autre excellente idée du NPD. Pourrait-il se prononcer là-dessus?

**M. Peter Fragiskatos:** Madame la Présidente, il est toujours intéressant d'entendre ce que ma collègue de London—Fanshawe a à dire.

Tout d'abord, en ce qui concerne sa question, j'ai besoin d'en savoir plus à cet égard. Nous nous soucions tous du logement ici. J'ai vu que la députée et le chef du NPD ont abordé cette idée à London, mais il n'y a pas beaucoup de détails à ce sujet. Il y en a très peu, en fait, alors je ne peux pas faire de commentaires valables.

En ce qui concerne les autres éléments dont la députée a parlé, lorsque le NPD abordait la question des soins dentaires dans le passé, ce n'était pas très élaboré, alors je ne pouvais pas appuyer l'idée. Maintenant c'est plus détaillé et j'appuie l'initiative des soins dentaires, bien sûr.

**M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC):** Madame la Présidente, c'est un privilège et un honneur de prendre la parole ce soir à la Chambre des communes, peut-être pour la dernière fois avec ce groupe de parlementaires. Je partagerai mon temps de parole avec la fabuleuse députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke, qui a été élue pour la première fois en 2000, à l'âge de 12 ans, ce qui fait d'elle la plus jeune parlementaire de l'histoire du Canada.

C'est un honneur et un privilège de siéger à la Chambre et de parler de la motion aujourd'hui. De toute évidence, il s'agit de la motion de l'opposition du Parti conservateur et je dois dire qu'elle est très raisonnable. J'espère qu'elle jouira de l'appui unanime des députés des deux côtés de la Chambre.

La motion met de l'avant l'idée que nous avons besoin d'un budget équilibré. En fait, elle ne demande même pas au gouvernement de s'engager à présenter un budget équilibré. Nous lui demandons simplement de se donner un plan pour parvenir à un budget équilibré.

Comme mon collègue du Manitoba l'a dit plus tôt, c'est quelque chose que les libéraux avaient dans leurs plans il y a moins de neuf mois. Dans leur énoncé économique de l'automne, ils prévoyaient en effet un budget équilibré en 2027-2028. Cependant, beaucoup de choses ont changé depuis, notamment de nouvelles dépenses à hauteur de 60 milliards de dollars et une augmentation du ratio de la dette par rapport au PIB, et ce, malgré le fait que la ministre des Finances ait déclaré il y a environ neuf mois que nous ne verrions pas d'augmentation du ratio dette-PIB. Voici ce qu'elle a dit: « Il s'agit d'une ligne que nous ne franchirons pas. » Eh bien, la ligne a été franchie, et la trajectoire est désormais celle d'une augmentation du ratio dette-PIB.

*Travaux des subsides*

Notre motion note que le FMI a averti le Canada qu'il est le pays le plus exposé au risque d'un défaut de paiement d'envergure sur les prêts hypothécaires. C'est un fait. Je suis sûr que tout le monde est d'accord avec cela. Les paiements hypothécaires moyens ont augmenté de 122 % depuis l'entrée en fonction du premier ministre. C'est également un fait, tout comme le fait de dire que l'herbe est verte et que le ciel est bleu. Les ménages canadiens sont également les plus endettés en pourcentage du PIB de tous les pays du G7. Là encore, c'est un fait.

Comme je l'ai dit, j'ai espoir que notre motion sera appuyée à l'unanimité. Nous ne disons même pas que le gouvernement doit équilibrer le budget. Nous demandons un plan pour équilibrer le budget.

Je vais vous donner un peu de contexte et vous expliquer brièvement pourquoi le gouvernement pourrait ne pas appuyer cette motion.

En fait, équilibrer le budget du gouvernement, c'est grosso modo la même chose que faire le budget de son ménage ou d'une entreprise. Il y a les revenus d'un côté et les dépenses de l'autre. Je vais commencer par parler des revenus et des difficultés manifestes du gouvernement, puis les raisons pour lesquelles il n'est peut-être pas capable d'obtenir un budget équilibré.

Selon Philip Cross, ancien statisticien en chef de Statistique Canada, nous avons connu au cours de la dernière décennie la plus faible croissance économique depuis la crise de 1929, donc depuis les années 1930. On parle d'une croissance de 0,8 % par habitant au cours des 10 dernières années, ce qui est essentiellement le statu quo ou une absence de croissance depuis 10 ans. C'est une fraction de la croissance américaine, une fraction de la croissance suisse et une fraction de la croissance irlandaise. Notre piètre croissance économique par habitant nous fait ressortir du lot.

Il est vrai que si l'on considère l'ensemble du PIB du pays, le portrait semble un peu plus rose, mais c'est simplement parce que nous avons connu des niveaux élevés d'immigration. Même si nous accueillons de nouveaux arrivants, ce qui est fantastique, nous n'augmentons pas le PIB par habitant. Cette situation n'a rien d'idéal. Des immigrants arrivent au Canada, mais malheureusement, ils font face à des difficultés économiques. Ils ne peuvent pas trouver de logement. Bien entendu, nous avons vécu le récent scandale lié à l'immigration et aux étudiants. À mon avis, nous devons être beaucoup plus accommodants et accueillants envers nos nouveaux arrivants, mais je m'écarte du sujet. Le fait est que le PIB par habitant est demeuré à 0,8 % au cours des dix dernières années. C'est le taux le plus bas du G7 et de l'OCDE, et c'est un chiffre absolument lamentable.

Pourquoi les recettes du gouvernement sont-elles si faibles? Pourquoi la croissance économique n'est-elle pas au rendez-vous? Certaines raisons politiques peuvent l'expliquer. La première, c'est que notre productivité est l'une des plus faibles de l'OCDE et du G7. La productivité est mesurée au moyen de la contribution au PIB par travailleur et par heure. En Suisse, elle s'élève à 55 \$. Aux États-Unis, elle s'établit à 65 \$, alors qu'en Irlande, elle se chiffre à 84 \$. Ces chiffres datent de 2018, et les députés peuvent se les procurer.

• (2030)

Ce sont des pays qui ne jouissent pas d'un territoire et de ressources aussi incroyables que les nôtres. Plus particulièrement, nous avons ici au Canada les personnes les plus vaillantes, les plus instruites et les plus intelligentes du monde, et pourtant la productivité

de notre pays est inférieure à celle de la plupart des économies avancées. Pour terminer, nous sommes à 50 \$.

Il existe une exception notable au Canada. L'un des secteurs de notre économie est en effet en plein essor et se porte à merveille. Il s'agit du secteur de l'énergie, qui dépasse largement les 500 \$ l'heure, soit dix fois plus que la moyenne.

Que fait le gouvernement? Il tente d'éliminer le secteur énergétique au Canada. Si les chiffres de productivité ne sont pas bons aujourd'hui, et ils ne le sont pas, sans le secteur de l'énergie, le pays serait en grande difficulté. C'est la prospérité du Canada qui serait menacée.

Nous avons un problème de productivité. Si on cherche à comprendre ce qui génère cette productivité, on découvre un autre problème. Il y a un certain nombre de problèmes. L'un d'entre eux est qu'on prévoit que c'est au Canada que les investissements en capital seront les plus faibles de l'OCDE au cours des 20 prochaines années. Tous les chiffres que j'avance s'appuient sur des sources.

Sans apport de capitaux au pays pour remettre en état les machines des usines, construire de nouveaux édifices et créer de nouvelles infrastructures, le matériel, les édifices et les infrastructures tomberont en désuétude, ce qui nuira à la compétitivité du Canada.

Si une usine dotée d'une machine fabriquée en 2023 est en concurrence avec une autre usine dont la machine date des années 1960, la première a évidemment un énorme avantage. Or, le gouvernement fait fuir les capitaux. Comment? En créant de l'incertitude.

Dans le dernier budget seulement, il y avait deux mesures d'imposition rétroactive. L'imposition rétroactive consiste à remonter dans le temps et à annoncer à quelqu'un que le montant de sa facture passe de X à Y.

C'est le genre de choses que nous voyons dans les économies qui ne sont pas avancées, dans des pays au piètre rendement économique. Bien honnêtement, c'est le genre d'approche que nous voyons dans les régimes autoritaires. Nous ne pouvons pas remonter dans le temps et changer le montant de la facture remise au consommateur. Dans ce cas-ci, c'est le contribuable. Nous faisons fuir les capitaux.

Un autre facteur important qui mine notre productivité est notre cadre d'innovation. Le cadre d'innovation au Canada fait partie des pires du G7 et de l'OCDE.

Les Canadiens ont d'excellentes idées. Je parle d'idées au lieu de propriété intellectuelle parce que nos idées ne deviennent pas des actifs de propriété intellectuelle. Le gouvernement n'a pas mis en place un cadre réglementaire pour faire en sorte que ces idées deviennent une source de prospérité pour les Canadiens.

Malheureusement, ce qui se produit en ce moment, c'est que bien que nos universités, nos jeunes, nos innovateurs et nos entrepreneurs pondent des idées incroyables qui donnent lieu à de grandes réussites commerciales, ces réussites commerciales ne se produisent pas au Canada.

Elles se produisent aux États-Unis d'Amérique, en Irlande et partout ailleurs dans le monde, mais pas au Canada. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas le cadre gouvernemental voulu pour tirer parti de ces idées et réunir les conditions propices à la pleine exploitation de ces ressources.

### *Travaux des subsides*

Donc, nos idées partent à l'étranger. Elles mènent à la fabrication de produits et à la création de services, mais la population canadienne n'en profite aucunement. En fait, on nous les revend à des prix exorbitants. Nous sommes doublement perdants.

Il est dommage que je ne dispose pas de 20 minutes supplémentaires. Il me reste seulement une minute. J'ai seulement effleuré l'aspect des revenus. Quoi qu'il en soit, je vais parler brièvement de l'aspect des dépenses.

À son arrivée en fonction, le premier ministre a dit qu'il rétablirait l'équilibre budgétaire à l'intérieur d'un délai de deux ans. Il ne l'a jamais fait. Nous avons vu, dans l'énoncé économique de l'automne, qu'il y avait un plan pour revenir à l'équilibre budgétaire. Pourtant, à en croire le budget, il n'y a aucun équilibre budgétaire à l'horizon.

Lorsque le gouvernement asphyxie l'économie et qu'il la prive de carburant, il nuit à la croissance du secteur privé et entraîne une crise de la productivité au Canada, ce qui compromet la prospérité du pays.

Ce pays a besoin d'un chef et d'un gouvernement qui rétablira l'équilibre budgétaire et qui transformera la souffrance en espoir en ramenant le gros bon sens chez vous, chez moi, chez nous.

• (2035)

**M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Madame la Présidente, la notion de productivité peut être légèrement difficile à évaluer. Il s'agit du PIB par habitant, mais surtout dans un pays comme le Canada qui est doté d'un solide secteur pétrolier et gazier, si le prix du pétrole et du gaz augmente, les taux de productivité augmenteront également. Le député citait des chiffres de 2018, lorsque le prix du pétrole était plutôt bas. Donc, si on se sert de cette simple mesure du PIB par habitant, la productivité du Canada aurait été faible à ce moment-là.

L'autre aspect de la productivité est le suivant. Pour garantir une productivité à long terme, nous avons besoin d'innovations. Le fait que notre productivité augmente en raison d'une hausse du prix du pétrole ne signifie pas que nous innovons. Pour innover, nous devons investir dans les technologies, en particulier dans les technologies vertes. Pour investir, nous avons besoin d'argent, et parfois nous avons besoin de l'argent du gouvernement. C'est la raison pour laquelle, dans le budget, nous consacrons des fonds à des investissements dans une révolution technologique propre qui accroîtra la productivité canadienne à long terme et de manière durable. Voilà ce qui importe.

**M. Philip Lawrence:** Madame la Présidente, c'est Winston Churchill qui a peut-être le mieux résumé la situation lorsqu'il a déclaré: « Une nation qui essaie d'atteindre la prospérité par les impôts, c'est comme un homme debout dans un seau qui tente de se soulever en tirant sur la poignée. »

Le gouvernement ne crée pas de richesse; c'est le secteur privé qui le fait. En soutirant au secteur privé davantage de carburant et en le gaspillant dans des entreprises telles que des infrastructures asiatiques, l'« ArnaqueCan » et de nombreux autres décrets gouvernementaux, le gouvernement détruira notre économie et continuera de mettre en péril l'avenir des Canadiens.

[Français]

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Madame la Présidente, je vais suggérer des choses à mon collègue.

Quand il a terminé son discours, il disait qu'il ne lui restait plus qu'une minute et qu'il aurait voulu parler des revenus. Les conservateurs parlent d'un retour à l'équilibre budgétaire, ce qui est correct, mais j'aimerais savoir de quelle façon ils y arriveraient. D'après leurs discours, on sent qu'ils veulent nous amener vers l'austérité. J'ai quelques suggestions à faire à mon collègue où il n'y aurait pas d'austérité, mais beaucoup de revenus. Par exemple, on pourrait arrêter immédiatement le financement et le prolongement de Trans Mountain. Plus de 30 milliards de dollars ont été dépensés là-dedans. On pourrait aussi combattre les paradis fiscaux. Gouverner, c'est planifier et prévoir.

Il est correct et consciencieux d'avoir un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Toutefois, de quelle façon le fera-t-on? De quelle façon arrivera-t-on à l'équilibre budgétaire?

Que pense mon collègue de mes deux suggestions?

• (2040)

[Traduction]

**M. Philip Lawrence:** Madame la Présidente, ma réponse est relativement facile à donner. Il y a eu des millions de dollars gaspillés. Des centaines de millions de dollars ont été versés à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures. MasterCard a reçu 50 millions de dollars. Des millions de dollars ont été versés à la compagnie Loblaw. L'application « ArnaqueCan » a coûté des millions de dollars.

Je suis convaincu que lorsque le Parti conservateur formera le gouvernement, nous pourrions réaliser les économies nécessaires pour maintenir l'excellent filet de sécurité sociale que nous avons, tout en étant prudents et en veillant à la prospérité du pays pour des années à venir.

En ce qui a trait au pipeline Trans Mountain, nous ne l'aurions jamais socialisé. Nous aurions permis au secteur privé de s'en occuper. Nous avons besoin d'énergie canadienne parce que l'énergie canadienne garde l'économie à flot.

**M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD):** Madame la Présidente, le député a surtout parlé avec des slogans, et en voici un pour lui.

En 2000, 28 % de seulement 15 % correspondaient à la différence du taux d'imposition des sociétés. Cette différence a entraîné une perte de revenus pour le pays. Cette perte de revenus a eu une incidence disproportionnée sur notre capacité de financer et de créer des programmes.

Un autre fait est que 1 % des Canadiens possèdent 25 % de la richesse du Canada aujourd'hui. Les néo-démocrates réclament une taxe sur les bénéficiaires exceptionnels pour que ce que le député a dit devienne vrai ou encore plus vrai, c'est-à-dire que le secteur privé crée de la richesse. En ce moment, ce n'est pas le secteur privé qui la crée, mais les travailleurs. Pourquoi alors n'ont-ils pas l'avantage de recevoir de bons chèques de paie? C'est à cause des politiques proposées par le député du Parti conservateur, qui ne consistent qu'à appliquer la politique de la terre brûlée et à faire en sorte que les pauvres continuent de recevoir moins d'argent, tandis que les plus riches du pays continuent de profiter des échappatoires fiscales qui les obsèdent. Quel montant d'argent est suffisant?



*Travaux des subsides*

**M. Philip Lawrence:** Madame la Présidente, le taux effectif marginal d'imposition pour les gens qui gagnent moins de 50 000 \$ est de plus de 50 %, alors, quand le député réclame des hausses d'impôt, il s'en prend aux plus vulnérables. La réalité, c'est que, au Canada, le taux d'imposition des sociétés est à 12 %, alors que dans le reste de l'OCDE, il est à 9 %; il est donc de 30 % à 40 % supérieur au Canada.

Neil Brooks, un député néo-démocrate qui a été mon professeur de droit m'a dit, il y a de nombreuses années, que les sociétés ne paient pas d'impôt, que ce sont les travailleurs, les actionnaires et les employés qui en paient. Donc, en voulant s'attaquer aux sociétés, le député fait du tort aux travailleurs et c'est une réalité que le NPD devra absolument finir par comprendre.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole au nom des résidents de Renfrew—Nipissing—Pembroke, des gens responsables sur le plan financier.

La vallée de l'Outaouais est aussi diversifiée que belle. La journée typique d'un soldat de Petawawa est très différente de celle d'un agriculteur. Un spécialiste de l'énergie nucléaire de Deep River a des défis très différents de ceux d'un bûcheron de Wilno. Toutefois, bien que leurs antécédents et leurs routines quotidiennes diffèrent, chacun d'entre eux comprend la responsabilité financière.

Quand j'écoute les libéraux et mes collègues, j'ai l'impression que le gouvernement ne comprend pas les choses de la même façon. Pour la plupart des Canadiens, gérer l'argent de manière responsable, c'est vivre selon ses moyens. La compréhension qu'a la ministre des Finances de la responsabilité financière semble être tirée d'un conte de fées de Disney. Comme une naïve princesse de Disney qui croit que tout lui est dû, la ministre des Finances a un conseil à donner aux Canadiens aux prises avec l'inflation: « Qu'ils mangent Netflix! ». Les Canadiens devraient laisser de côté les conseils de la ministre sur la façon de payer moins pour les services de diffusion en continu.

Comme pour toute autre priorité stratégique, l'objectif des libéraux est de rendre la vie inabordable. La taxe coûteuse de la coalition sur la diffusion en continu en ligne ne fera qu'augmenter le coût du visionnement d'un film. La coûteuse taxe de la coalition sur le carbone triplera le coût de tout ce qui nécessite de l'énergie, c'est-à-dire tout. Le règlement coûteux de la coalition sur les carburants propres fera monter le prix de l'essence, tout en détruisant les moteurs à deux temps en raison de l'ajout d'éthanol. Le dernier budget de la coûteuse coalition ne fera que stimuler l'inflation. Chaque dollar supplémentaire que la coalition socialiste hors de contrôle emprunte et dépense exerce des pressions sur la Banque du Canada pour qu'elle augmente les taux d'intérêt. Chaque hausse de taux signifie plus d'argent pour les riches détenteurs d'obligations et moins d'argent pour les services essentiels et la sécurité nationale. La vague montante de l'inflation renverse les Canadiens, et le plan des libéraux consiste à leur jeter des bouteilles d'eau.

Au cours d'un récent discours sur le budget, le chef conservateur a cité l'*Écclésiaste*:

Ce qui a été, c'est ce qui sera,  
et ce qui s'est fait, c'est ce qui se fera,  
il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

En ce qui concerne le gouvernement, cette citation touche dans le mille. Les Canadiens apprennent qu'il n'y a rien de nouveau sous la direction du fils de Pierre Trudeau. Tout comme son père, il a été

porté au pouvoir en raison de l'engouement qu'il suscitait à ce moment-là. Quatre ans plus tard, l'engouement était chose du passé et les Canadiens, désillusionnés, ont élu un gouvernement minoritaire.

Tel père, tel fils. Les deux ont conclu des ententes coûteuses avec le NPD. Les deux ont renié les politiques budgétaires de leurs pré-décesseurs libéraux. Si quelqu'un m'avait dit, quand j'ai été élue pour la première fois, que j'allais avoir de la peine pour l'héritage de Paul Martin, je lui aurais suggéré d'aller consulter. Et voilà que nous nous tenons maintenant sur les ruines du consensus qui existait au Canada autour de l'équilibre budgétaire.

Après huit ans de Pierre Trudeau, les Canadiens se sont retrouvés aux prises avec la stagflation. Après 16 ans de Pierre Trudeau, le Canada était au bord de la faillite. Pierre Trudeau a été au pouvoir pendant 16 ans, et il a fallu 16 autres années simplement pour revenir à l'équilibre budgétaire. Après huit ans sous la gouverne du premier ministre actuel, la situation pourrait être encore pire qu'en 1984.

Bien que le premier ministre souhaite vivre dans un monde imaginaire où les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes, les conservateurs croient en des politiques fondées sur la réalité. La dure réalité que certains Canadiens devront affronter à nouveau, c'est que le socialisme progressiste a toujours été un échec où que ce soit dans le monde car le gouvernement finit toujours par épuiser l'argent des autres. Malheureusement, les socialistes progressistes n'admettent jamais qu'ils sont ignorants en matière d'économie et qu'ils n'ont aucune mémoire historique.

Lorsqu'ils auront taxé et imposé tous les revenus des Canadiens, ils vont s'en prendre à leurs économies. Lorsque les socialistes progressistes transforment le gouvernement en vache à lait, il ne faudrait pas être surpris que des groupes de gens commencent à lutter pour avoir les meilleures places, mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi et il n'est pas trop tard pour que le gouvernement change de cap. C'est pourquoi les conservateurs demandent au gouvernement de présenter un plan visant à équilibrer le budget.

Les Canadiens devraient se rappeler que les libéraux avaient prétendu avoir un plan. À l'origine, ce plan consistait à enregistrer de minuscules déficits de 10 milliards de dollars pendant deux ans.

● (2045)

Ces 20 milliards de dollars supplémentaires sur deux ans devaient être investis dans l'infrastructure. Que s'est-il passé quand le plan s'est frappé à la réalité? Ils ont doublé leurs déficits et trouvé le moyen de ne pas dépenser un sou en infrastructure. Le premier ministre croyait claquer des doigts et forcer la fonction publique à lancer des travaux.

Quand le plan a échoué, il a embauché ses amis chez McKinsey pour constituer un conseil consultatif spécial, qui a recommandé aux libéraux de créer une banque de l'infrastructure afin de tirer profit des fonds de pension pour investir dans l'infrastructure publique. En 2017, quand le budget devait être équilibré, les libéraux ont annoncé leurs plans pour une banque de l'infrastructure et des déficits encore plus grands.

Quand les libéraux ont eu besoin de quelqu'un pour diriger leur nouvelle banque coûteuse, ils ont par coïncidence nommé un membre du conseil consultatif spécial, qui s'avérait être à la tête d'un fonds de pension. À ce point-ci, le Canada avait contracté deux fois plus de dettes que ce qu'avaient promis les libéraux; et pourtant, pas un seul nouveau projet d'infrastructure n'avait vu le jour.

### *Travaux des subsides*

Comme par hasard, lorsque la banque bidon de l'infrastructure a finalement annoncé le premier projet qu'elle allait financer, il se trouve que le projet était exactement le même que celui pour lequel le président de la banque avait déjà fait du lobbying. Les libéraux ont été tellement impressionnés qu'ils l'ont nommé sous-ministre des Finances. C'est d'ailleurs le même sous-ministre qui a supervisé ce terrible budget, dans lequel des subventions massives sont prévues à l'intention d'entreprises technologiques étrangères et de fournisseurs d'électricité provinciaux. Comme par hasard, ce sous-ministre des Finances et ancien président de la banque de l'infrastructure a maintenant quitté Ottawa pour diriger une société d'électricité provinciale.

Il est vraiment remarquable de voir le nombre de coïncidences qui s'accumulent autour des libéraux et de l'argent des contribuables, comme lorsque certaines agences de publicité ont commencé à faire de généreux dons aux libéraux après avoir reçu de gros contrats de leur part ou lorsque le gouvernement a fait fi des avertissements concernant l'ingérence communiste, alors que l'ancien ministre communiste et ambassadeur défroqué, John McCallum, encourageait les communistes à appuyer le Parti libéral et les mettait en garde contre la menace posée par un gouvernement conservateur. Ce n'est qu'une coïncidence.

Je vois la colère sur les visages des députés d'en face. Cela montre à quel point ils sont heureux d'entendre la dure vérité. Je m'attends à ce que l'un d'entre eux ne tarde pas à intervenir pour me demander quand j'ai cessé de battre mon mari et de combien je veux réduire le financement des services de garde et des soins dentaires. Après huit ans, ils sont devenus blasés et prévisibles.

Les dépenses consacrées à la garde d'enfants et aux soins dentaires ne représentent qu'une infime partie des déficits massifs du gouvernement. Dans les faits, les fonds vont à des grandes entreprises étrangères et à des compagnies d'électricité provinciales. Tout cela fait partie de leur escroquerie verte. C'est le plan de match de Telford et Butts.

En Ontario, ils ont fait entrer en vigueur la Loi sur l'énergie verte. Cette loi a fait grimper le coût de l'électricité. Elle a forcé des milliers de fabricants à quitter la province et a fait disparaître 60 000 emplois nets, selon le vérificateur général. Ils ont utilisé l'argent des contribuables pour subventionner des entreprises d'énergie verte qui, comme par hasard, étaient toutes dirigées par des libéraux bien branchés. Après ce désastre, ils ont remballé leurs affaires dans leurs fourgons de déménagement financés par les contribuables et sont venus à Ottawa pour refaire la même chose.

Le gouvernement fédéral s'est retrouvé avec des déficits énormes parce qu'il verse des subventions énormes à des entreprises bien branchées. Ces socialistes progressistes vont finir par manquer d'argent, celui des autres, mais il sera alors trop tard. Ils auront déjà sauté dans un jet privé pour aller surfer à Tofino.

Comme en 1984, les conservateurs devront intervenir et nettoyer ce gâchis. Il a fallu 16 ans à Chrétien pour réduire les salaires dans le secteur public et ramener le Canada à l'équilibre après 16 ans sous Pierre Trudeau, et plus il faudra de temps pour se débarrasser de cette coûteuse coalition socialiste, plus il faudra de temps pour réparer ce gâchis.

Les conservateurs ont un dicton: s'il n'y a rien de cassé, il n'y a rien à réparer. En 2015, tout allait bien au Canada et nous avions un budget équilibré. Nous avions des services de passeport sur lesquels nous pouvions compter. La criminalité poursuivait son déclin de

25 ans. Cependant, le premier ministre considérait le Canada comme un État oppresseur raciste qui avait besoin d'être réparé. Aujourd'hui, rien ne va plus au pays. Notre tissu social est effiloché et notre démocratie est menacée.

Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Les conservateurs sont prêts à se mettre au travail. Nous allons rétablir l'équilibre budgétaire, rétablir l'ordre et remettre le Canada sur les rails.

• (2050)

**M. Ken McDonald (Avalon, Lib.):** Madame la Présidente, la députée d'en face a prononcé un discours quelque peu excitant dans lequel elle a condamné le gouvernement libéral actuel, mais je suppose que les conservateurs se rendront compte un jour que tout n'est pas comme il y paraît.

Par exemple, les députés bloquistes affirment que nous appuyons trop les sociétés pétrolières. Les conservateurs disent que nous ruinons l'industrie pétrolière en ne l'aidant pas davantage. Comment font-ils pour résoudre la quadrature du cercle?

Oui, je vais poser la question: quel programme le Parti conservateur supprimerait-il pour aider à rétablir l'équilibre budgétaire? Les conservateurs supprimeraient-ils l'Allocation canadienne pour enfants ou obligeraient-ils simplement les aînés à travailler jusqu'à l'âge de 67 ans, voire 70 ans? C'est de cela que sont capables les conservateurs, c'est de cela qu'ils ont toujours été capables.

**Mme Cheryl Gallant:** Madame la Présidente, je ne sais pas comment je suis censé définir le Bloc québécois, mais je vais me contenter de dire que nous ne sommes pas d'accord avec les séparatistes sur ce qu'ils veulent faire en taxant les combustibles fossiles et en les rendant encore moins abordables, alors que c'est ce qui entraîne les gens vers la pauvreté et fait qu'ils sont incapables de payer leur épicerie. Nos concitoyens ont faim précisément parce que les libéraux font diminuer la disponibilité des ressources, les hydrocarbures. En ce qui concerne l'expérience écologique, nous l'avons vécue en Ontario. Elle a fait grimper le coût de l'électricité à un point tel que les gens avaient dû choisir, à l'époque, entre se chauffer ou manger.

• (2055)

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, la députée a parlé d'arnaque. Parlons-en d'arnaque. Rien que l'année dernière, les sociétés pétrolières et gazières ont augmenté le prix du carburant de 18 ¢ le litre, rien que sur leurs marges bénéficiaires. Cela a permis aux cinq plus grandes sociétés pétrolières et gazières d'engendrer des profits de plus de 38 milliards de dollars. Pour couronner le tout, le gouvernement fédéral leur a donné ce que la députée appellerait une aumône de 22 milliards de dollars supplémentaires. Comment peut-on dire que ce n'est pas la plus grande arnaque au pays? La députée va-t-elle se lever et dire qu'il est temps de fin mettre fin à cette arnaque?

*Travaux des subsides*

**Mme Cheryl Gallant:** Madame la Présidente, nous pourrions parler d'une arnaque, ou encore du côté sombre des fonds verts. À moins d'une demi-heure d'Ottawa se trouve ce qui était autrefois la plus grande centrale solaire de l'Ontario. Elle était détenue et louée par le gouvernement de la France. Hydro Ontario indique sur une carte l'emplacement des générateurs d'électricité de l'Ontario ainsi que la quantité d'électricité qu'ils ont produite. Nous avons dû payer des centaines de millions de dollars, et tous les mois, nous payons encore de l'argent à la France pour cette arnaque verte. La France investit ces fonds dans différentes fondations, qui les transfèrent dans des fiducies familiales qui profiteront finalement aux mêmes personnes qui avaient investi cet argent. Après tous ces millions, pas un seul watt d'électricité n'a été généré par ce qui était autrefois la plus grande centrale solaire de l'Ontario.

**M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC):** Madame la Présidente, mon estimée collègue de Renfrew—Nipissing—Pembroke pourrait-elle simplement rappeler aux Canadiens pourquoi une taxe sur le carbone est une taxe sur tout, et pourquoi imposer 61 ¢ par litre d'essence rendra la vie encore plus inabordable? Pourrait-elle leur rappeler que les politiques du gouvernement actuel s'avèrent catastrophiques pour l'inflation, et que nous devons rétablir l'équilibre budgétaire?

**Mme Cheryl Gallant:** Madame la Présidente, le coût du carburant a une incidence sur le coût de tout le reste. De fait, il faut du carburant pour fabriquer de l'engrais. Il faut ensuite de l'énergie pour conditionner l'engrais, le distribuer et l'expédier aux agriculteurs. Ensuite, il faut payer pour étendre l'engrais. Les gens doivent payer de leur poche l'énergie nécessaire pour faire les semences. Il faut également de l'énergie pour faire les récoltes, les expédier aux transformateurs, transformer les récoltes en aliments et expédier les aliments aux magasins. Tout cela coûte de l'énergie. Lorsque les libéraux augmentent les taxes sur l'énergie, les Canadiens meurent de faim.

**M. Michael Coteau (Don Valley—Est, Lib.):** Madame la Présidente, c'est un honneur, comme toujours, de prendre la parole à la Chambre des communes au sujet de cette motion de l'opposition. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Richmond-Centre. Ce que la Chambre entendra au cours des 10 prochaines minutes est presque diamétralement opposé à ce que nous avons entendu au cours des 15 dernières minutes de la part de la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke.

Je suis heureux de parler de cette motion, car cela me permet de renforcer l'objectif du budget de 2023, qui vient d'être adopté. Nous savons que les conservateurs ont voté contre ce budget parce qu'ils ont vu que les investissements que nous faisons vont à l'encontre de la direction que le pays devrait prendre, selon eux. Ils y voient un gaspillage d'argent. Quant à moi, j'ai toujours considéré ce budget comme un investissement dans les gens.

Je suis fier de prendre la parole à la Chambre des communes au sujet de cette motion, car elle me permet de parler de l'orientation du gouvernement libéral. Il ne fait aucun doute que nous avons un problème à régler au Canada. Je pense que, des deux côtés de la Chambre, nous sommes tous d'accord avec cela. Il y a un problème de capacité financière. Où que l'on aille dans le pays, de nombreuses personnes sont en difficulté. Nous le voyons tous les jours. Les gens qui viendraient dans mon coin de pays verraient que les gens sont en difficulté. Nous sommes d'accord là-dessus.

Ce sur quoi nous ne sommes pas d'accord, c'est sur la façon de résoudre ce problème. Le fait d'utiliser des ressources et d'investir

dans les enfants, les familles, les soins de santé, l'éducation, les personnes âgées et la population de l'Ontario est la meilleure chose que nous puissions faire. Le fait d'investir dans notre économie et nos infrastructures et de soutenir le principe selon lequel la pollution n'est pas bonne pour notre environnement, et donc pas bonne pour notre économie, c'est le genre de choses qui me définissent et qui m'ont amené à la Chambre des communes.

Cela fait 20 ans que je suis élu. Je n'ai pas siégé uniquement à la Chambre; je ne suis ici que depuis deux ans. J'ai été élu au conseil scolaire, puis à l'Assemblée législative de l'Ontario. J'ai vu les deux approches différentes à maintes reprises. Quelqu'un pourrait être à l'échelon municipal et voir l'idéologie conservatrice se manifester, bien sûr, à l'Assemblée législative de l'Ontario et ici. Ce n'est rien de nouveau pour moi.

Le plan de match des conservateurs est toujours le même. S'ils sont dans l'opposition, ils attaquent la façon dont le gouvernement dépense. Ils critiqueront et feront valoir qu'il y a une meilleure façon de procéder à l'avenir, qu'ils peuvent offrir une meilleure solution aux défis que nous devons relever.

Or, il suffit de remonter dans le temps et de se rappeler l'époque où Stephen Harper était au pouvoir. Lorsque nous traversions l'une des pires épreuves économiques, en 2008 et 2009, nous avons vu comment les conservateurs ont réagi, et nous en avons payé le prix fort. De l'autre côté de la Chambre, on oublie que Stephen Harper a enregistré le plus gros déficit de l'histoire du pays. Je ne sais pas si les conservateurs s'en souviennent. Ils ont peut-être oublié.

Avant la COVID, Stephen Harper était celui qui avait enregistré le plus important déficit de l'histoire du Canada. C'est vrai, il n'y a qu'à vérifier les registres. Il semble que les conservateurs l'aient oublié. En 2008-2009, alors que nous traversions notre pire crise économique, les conservateurs ont réagi en réduisant les dépenses, au lieu d'investir. J'étais là. J'étais au conseil scolaire, puis à l'Assemblée législative de l'Ontario, et j'ai observé les compressions budgétaires effectuées par la Chambre. Voici deux ou trois exemples.

Les conservateurs ont procédé aux compressions budgétaires les plus importantes de l'histoire de notre pays dans les domaines de la littératie et de l'acquisition de compétences de base. C'est difficile à imaginer. Alors qu'en 2008-2009, 42 % des Canadiens éprouvaient des difficultés à lire, écrire ou compter, le gouvernement Harper a décidé d'effectuer les compressions budgétaires les plus importantes de l'histoire du Canada dans ce secteur. Même les statistiques publiées par le Conference Board du Canada il y a dix ans indiquaient qu'une augmentation de 1 % de la littératie et des compétences de base équivalait à une augmentation de 2,5 % de notre économie. Je doute que qui que ce soit à la Chambre puisse nier la corrélation qui existe entre la littératie, l'éducation et le rendement économique. Personne ne peut nier cela. Pourtant, les conservateurs ont effectué ces compressions.

*Travaux des subsides*

• (2100)

Parlons de l'immigration. En 2011-2012, pendant cette période difficile, le gouvernement Harper a décidé de réduire les services de santé offerts aux immigrants. Tous les Canadiens savent qu'une partie de la réussite économique du pays est due aux nouveaux arrivants, qui viennent travailler ici et stimuler notre économie. C'est ce qui fait la grandeur du Canada depuis sa création. Cependant, durant cette période économiquement difficile, le gouvernement Harper a décidé de faire l'impensable: réduire les services de santé offerts aux immigrants et aux réfugiés. Voilà la solution préconisée par un gouvernement conservateur.

Notre approche a toujours été différente. Au Canada, les libéraux investissent dans l'éducation. Ils investissent dans l'économie. Ils investissent dans les gens. Je tiens à rappeler à tous ceux qui nous regardent que, durant la pandémie, les conservateurs ont voté contre le fait d'investir dans les gens. Pensons à leurs discours aujourd'hui. Ils ne veulent pas investir dans les gens. Ils préfèrent diminuer les impôts et donner de l'argent aux grandes entreprises plutôt que générer de la richesse et renforcer l'économie. Leur approche est basée sur les théories du président américain Reagan de 1978, l'économie reaganienne de 1980, qui est très dépassée. Cette philosophie ne fonctionne pas. Nous savons qu'elle ne fonctionne pas, car nous l'avons vu. Nous avons constaté son échec aux États-Unis et au Canada.

Ce que les libéraux ont décidé de faire, c'est d'investir dans les gens. Nous avons décidé de veiller à ce que les jeunes de notre pays bénéficient aujourd'hui du type d'investissement nécessaire pour qu'ils puissent, lorsqu'ils vieilliront, réellement contribuer à l'économie. J'ai soulevé cette question lors du débat sur l'énoncé économique de l'automne. On a entendu les députés d'en face dire qu'il ne fallait pas investir dans les soins dentaires pour les enfants. On a entendu qu'il ne fallait pas investir dans les services de garderie. Pourquoi ne pas offrir une aide de 500 \$ pour aider à résoudre le problème de l'abordabilité du logement? Pourquoi ne pas offrir différents types d'incitatifs qui aident les Canadiens, comme le remboursement pour l'épicerie? Ces députés affirmaient que ces mesures n'étaient pas bonnes. Je dirais aux députés que quand des gens sont à leur plus bas, quand ils ont l'impression d'avoir du mal à boucler les fins de mois, ce dont ils ont besoin, c'est d'investissements qui leur permettraient de se remettre sur pied et de contribuer à notre grande économie.

Je tiens à parler de certains des changements que nous avons observés au cours des dernières années. Depuis la COVID, le nombre d'emplois a augmenté de près de 900 000 au pays. Qu'on me corrige si je me trompe mais, si 900 000 emplois ont été créés depuis la pandémie, c'est probablement que quelque chose fonctionne. À partir de maintenant, je vais dire « près d'un million d'emplois » au lieu de 900 000. Bref, si près d'un million d'emplois ont été créés au cours de cette période, comment les députés d'en face peuvent-ils prétendre que la stratégie mise en place ne fonctionne pas? Grâce à ce million de personnes qui travaillent et contribuent à l'économie et grâce à la baisse des taux d'intérêt de 8,5 % à 4,4 %, nous nous en tirons mieux que d'autres pays. Près d'un million d'emplois et un taux d'inflation réduit de moitié: cela donne à penser que quelque chose fonctionne. L'économie et les chiffres disent tout.

Les conservateurs déformeront les choses; cela fait partie de leur stratégie. Ils utiliseront tous les outils qu'ils peuvent pour diviser les Canadiens afin de s'emparer du pouvoir. Au lieu de miser sur les idées, les convictions et les approches, les conservateurs choisissent

de mettre l'accent sur tout ce qui frustre les gens au Canada et ils s'en servent pour diviser la population. Après avoir semé la discorde entre les Canadiens, ils en profitent pour revenir au pouvoir sans offrir de solutions.

Je conteste l'approche que proposent les conservateurs pour renforcer notre économie. En tant que libéral, je parlerai toujours de la façon dont nous pouvons investir dans les gens, dans notre pays et dans les familles, en plus de soutenir les aînés et les étudiants. Je crois fermement que l'approche que nous avons adoptée en investissant dans les gens aidera le Canada à obtenir des résultats économiques encore plus solides à l'avenir.

• (2105)

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Madame la Présidente, j'ai écouté avec intérêt le discours du député. Il a dit que les libéraux ne coupent rien, qu'ils ne coupent jamais rien et qu'ils font toujours des investissements. Je me demande s'il est au courant du budget le plus draconien de l'histoire du Canada, présenté par un gouvernement qui a non seulement sabré dans les dépenses de programmes, mais qui a aussi sabré dans les transferts aux provinces en matière de santé et d'éducation. Il a été présenté le 27 février 1995 par le ministre des Finances de l'époque, Paul Martin. Pourrait-il nous dire s'il est au courant de ces compressions?

**M. Michael Coteau:** Madame la Présidente, le Canadien moyen nous dira qu'il apprécie le travail que Jean Chrétien a fait. Il est probablement l'un des premiers ministres les plus aimés que nous ayons eus au pays, alors il a dû faire quelque chose de bien. Le député a tort de prendre une décision précise et de l'appliquer à tout ce que font les libéraux. Je pourrais citer des centaines de cas où les conservateurs ont procédé à des compressions et en ont même fait une façon de gouverner. Cela fait tout simplement partie de leur idéologie. C'est l'approche qu'ils ont toujours adoptée, et je ne pense pas que le député puisse s'en servir comme élément de comparaison.

• (2110)

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD):** Madame la Présidente, aujourd'hui, j'ai pris la parole aux côtés de l'Association canadienne des chefs de pompiers, dont les membres ont parlé de l'urgence dans laquelle nous nous trouvons au Canada. Il nous manque 15 000 pompiers volontaires. Depuis que le gouvernement est au pouvoir, ils ont constaté une diminution rapide de 29 % du nombre de pompiers volontaires.

Nous savons qu'ils sont aux prises avec l'inflation. Ils n'ont pas vu d'augmentation du crédit d'impôt pour les pompiers depuis 2013, soit depuis dix ans. Ils demandent que 30 millions de dollars soient répartis entre les 90 000 pompiers chaque année. Les coûts globaux de la lutte contre les incendies ont augmenté de moins de 5 % depuis 2013. Nous savons que les fonctionnaires l'ont constaté, et on l'a constaté dans le secteur privé. Les libéraux continuent de trouver des milliards de dollars pour financer la grande entreprise. Le député ne convient-il pas que le gouvernement devrait augmenter le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires afin de favoriser le recrutement, le respect et la rétention des pompiers?

*Travaux des subsides*

**M. Michael Coteau:** Madame la Présidente, je suis heureux que le député d'en face ait parlé des pompiers et souligné le rôle important qu'ils jouent dans notre pays, les provinces, et les municipalités. En fait, je suis fier d'avoir collaboré avec des pompiers pendant de nombreuses années afin de rendre les pompiers et leurs familles admissibles à une forme d'indemnisation pour un plus grand nombre de types de cancer contractés par les pompiers.

Je sais que certains députés de ce côté-ci de la Chambre défendent ce dossier. Les pompiers canadiens jouent un rôle précieux, et il ne fait aucun doute que le gouvernement et les députés doivent continuer à chercher des façons d'investir en eux pour leur venir en aide.

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, je suis vraiment content que le député de Don Valley-Est ait abordé les investissements nécessaires. Je sais qu'il est favorable aux investissements destinés aux personnes handicapées. Le projet de loi C-22 est sur le point de recevoir la sanction royale, mais le budget ne prévoit toujours pas de fonds pour verser la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Peut-il nous indiquer ce qu'il compte faire au cours des prochains mois pour que le budget de l'année prochaine prévoie un financement historique permettant aux Canadiens handicapés de sortir de la pauvreté, grâce à la prestation canadienne pour les personnes handicapées?

**M. Michael Coteau:** Madame la Présidente, je suis un grand admirateur du travail du député. La question était de savoir ce que nous devrions faire au cours des prochains mois pour offrir plus de soutien aux personnes handicapées. Il s'agit de faire exactement ce que nous avons fait au cours de la dernière année, c'est-à-dire déterminer les enjeux qui sont importants pour nous, les intégrer dans un budget, consulter les gens et revenir à la Chambre pour adopter un budget qui investit réellement dans les gens.

**M. Wilson Miao (Richmond-Centre, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai le privilège de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au nom des gens de Richmond-Centre, et je suis heureux de la confiance et du soutien de mes concitoyens qui me permettent de les représenter à la Chambre.

Avant de parler de la motion de l'opposition, j'ai de très bonnes nouvelles à annoncer aux Canadiens. Le 1<sup>er</sup> juillet, comme nous le savons, c'est la fête du Canada. Cependant, le tout premier musée sino-canadien au Canada ouvrira officiellement ses portes pour une exposition dans le quartier chinois de Vancouver. Le 1<sup>er</sup> juillet marquera également le centenaire de l'adoption de la Loi d'exclusion des Chinois.

Je suis fier d'être un Canadien d'origine chinoise. Les Canadiens d'origine chinoise ont fait des sacrifices remarquables et ont façonné notre tissu national. Nous sommes ravis de voir notre riche histoire et nos contributions fondamentales au Canada mises en valeur au tout premier musée sino-canadien, nouvellement ouvert. Nous n'oublierons pas l'histoire de la détermination des Canadiens d'origine chinoise. Nous devons poursuivre notre engagement à l'égard de la réconciliation et poursuivre nos efforts pour bâtir un Canada plus fort et plus inclusif pour tous.

**Une voix:** Oh, oh!

• (2115)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** À l'ordre.

Le micro d'un député en ligne semble être ouvert. Je pense que nous avons maintenant remédié à cette situation.

Le député de Richmond-Centre peut poursuivre.

**M. Wilson Miao:** Madame la Présidente, le gouvernement s'affaire à créer un Canada plus inclusif depuis le tout premier jour. Je note avec plaisir que le parti d'en face se concentre sur le coût de la vie autant que le gouvernement.

Dans le contexte inflationniste mondial actuel, il convient de discuter de la hausse du coût de la vie, mais il est aussi important de garder à l'esprit que cette question était une priorité pour le gouvernement bien avant que la pandémie mondiale ne frappe et que la Russie n'envahisse illégalement l'Ukraine. En fait, rendre la vie plus abordable est au cœur des efforts du gouvernement depuis le tout premier jour. Parmi les mesures que nous avons présentées afin de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens, notons la réduction des frais pour les services de garde d'enfants, l'Allocation canadienne pour enfants, la Prestation dentaire canadienne et l'allègement fiscal lié à l'augmentation du montant personnel de base. Grâce à l'Incitatif à agir pour le climat, le gouvernement tient compte de l'abordabilité tout en luttant contre les changements climatiques.

Depuis 2015, près de 2,3 millions de Canadiens de moins vivent dans la pauvreté. L'inégalité des revenus ne cesse de diminuer. Le taux de participation des femmes âgées de 15 à 64 ans à la population active n'a jamais été aussi élevé, et davantage de jeunes Canadiens ont accès à un plus grand nombre d'emplois bien rémunérés qu'avant la pandémie. Il y a 890 000 travailleurs de plus au Canada qu'avant la pandémie, ce qui représente davantage de personnes que l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. Ce sont là des fondements solides, mais nous savons qu'il reste des défis à relever.

Nous devons faire face à un ralentissement de l'économie mondiale et à des taux d'intérêt élevés dans le monde entier, et nous continuerons à prendre des mesures à cet effet. Nous avons la chance que le taux d'inflation du Canada soit inférieur à celui de nos partenaires du G7, tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis. En outre, l'inflation a diminué par rapport au pic atteint l'année dernière, mais elle reste élevée. Cela signifie que, malgré la forte reprise au Canada après la pandémie et malgré toutes les nouvelles mesures de soutien que nous avons mises en place, il y a encore trop de Canadiens qui luttent contre les répercussions de la récente vague d'inflation mondiale, en particulier les Canadiens à faible revenu, qui sont plus vulnérables à l'augmentation des coûts.

C'est précisément la raison pour laquelle, en instaurant le remboursement ponctuel pour l'épicerie dans le budget de 2023, le gouvernement apportera une aide précieuse à ceux qui en ont le plus besoin afin qu'ils puissent continuer à nourrir leur famille. Nous savons qu'il ne serait pas raisonnable d'accorder ce soutien à tout le monde, car cela exercerait une pression sur les prix pour tout le monde et compliquerait les efforts de la Banque du Canada pour lutter contre l'inflation. Le nouveau remboursement ponctuel pour l'épicerie offrira donc un allègement ciblé de l'inflation à 11 millions de Canadiens à faible ou moyen revenus et aux familles qui en ont le plus besoin. Le remboursement pour l'épicerie sera versé aux Canadiens admissibles le 5 juillet par dépôt direct ou par chèque. Je demande à ceux qui nous regardent de vérifier leur compte de banque ou leur boîte aux lettres. La sanction royale du projet de loi C-46 a fait de cette prestation une réalité.

### *Travaux des subsides*

L'adoption du projet de loi C-46 nous permet également de verser aux provinces et aux territoires un supplément qui s'ajoutera une fois seulement au Transfert canadien en matière de santé et qui sera d'une valeur de deux milliards de dollars. Cela va les aider à diminuer les temps d'attente pour les chirurgies et à mieux doter les urgences hospitalières partout au Canada. Ce financement devra être utilisé pour améliorer et bonifier les services de santé que les Canadiens reçoivent et non pas pour remplacer par de l'argent du fédéral les dépenses prévues par les provinces et les territoires dans le domaine de la santé. Cependant, comme l'a annoncé le premier ministre en février, au cours des dix prochaines années, nous allons augmenter de près de 200 milliards de dollars le financement fédéral des services de santé.

● (2120)

Les mesures que nous prenons montrent que les soins de santé sont une grande priorité du gouvernement parce qu'ils sont aussi une priorité pour l'ensemble des Canadiens. Les Canadiens sont fiers de notre système de santé public et universel. Il fait partie de l'essence même de l'identité canadienne. De plus, les soins dentaires sont un élément important de la santé, mais les visites chez le dentiste peuvent être très coûteuses. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à mettre pleinement en œuvre, d'ici 2025, un régime canadien permanent de soins dentaires.

En ce moment, la Prestation dentaire canadienne permet de verser directement aux parents ou aux tuteurs admissibles un paiement forfaitaire unique libre d'impôt pour couvrir les frais dentaires de leurs enfants de moins de 12 ans. Ce programme a aidé plus de 305 000 enfants jusqu'à maintenant. Cependant, il n'y a pas que les enfants qui ont besoin de soins dentaires abordables. C'est pourquoi le budget de 2023 a prévu un investissement transformateur pour fournir des soins dentaires aux Canadiens qui en ont besoin, avec une enveloppe de 13 milliards de dollars sur cinq ans et 4,4 milliards de dollars par année par la suite pour la mise en œuvre du régime canadien de soins dentaires.

Le régime couvrira les soins dentaires des Canadiens non assurés dont le revenu familial annuel est inférieur à 90 000 \$, sans aucuns frais à payer pour les personnes dont le revenu familial est inférieur à 70 000 \$. Le plan commencera à être mis en œuvre d'ici la fin de 2023, ce qui améliorera la santé des Canadiens et rendra la vie plus abordable. Bien sûr, le coût n'est pas le seul obstacle. D'autres facteurs peuvent également empêcher les Canadiens d'obtenir des soins dentaires, comme le fait de vivre dans une collectivité éloignée ou d'avoir besoin de soins spécialisés en raison d'un handicap. C'est pourquoi le budget de 2023 propose un financement pour la création d'un fonds d'accès à la santé buccodentaire. Ce fonds complètera le Régime canadien de soins dentaires en comblant les écarts en santé buccodentaire parmi les populations vulnérables et en réduisant les obstacles à l'accès aux soins dentaires, y compris dans les collectivités rurales et éloignées.

Le gouvernement investit dans les soins de santé parce que c'est important pour les Canadiens. C'est important pour leurs enfants, leurs parents, leurs grands-parents, leurs amis et leurs voisins. Il est essentiel d'investir dans les soins de santé pour bâtir des collectivités plus saines et plus sûres partout au Canada. Qu'ils cherchent à avoir les moyens de se nourrir ou d'obtenir les soins de santé dont ils ont besoin quand ils en ont besoin, les Canadiens peuvent être certains d'une chose: le gouvernement libéral continuera de les soutenir.

Nous continuerons d'être là pour aider davantage les personnes qui en ont le plus besoin. Nous continuerons à rendre le coût de la vie plus abordable. Nous continuerons à soutenir la classe moyenne. Nous continuerons à bâtir une économie plus forte et nous continuerons à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Madame la Présidente, ce discours semblait très réfléchi et bien préparé. Toutefois, la motion dont nous débattons actuellement comporte une question, à savoir si le gouvernement doit être appelé à présenter un plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Je me demande si le député serait d'accord pour dire que les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, devraient s'efforcer d'élaborer au moins un plan visant à équilibrer les budgets.

**M. Wilson Miao:** Madame la Présidente, je crois savoir que nous payons encore la dette de la Grande Dépression. Pour servir les Canadiens dans le besoin, il est important que nous sachions quelle est la grande priorité dans l'immédiat.

Nous sommes conscients que, pour de nombreuses raisons, les prix ont été gonflés après la pandémie, et nous sommes ici pour débattre de la manière dont nous pouvons apporter plus de soutien et de ressources à ceux qui en ont besoin partout au pays. Comprendre les besoins des Canadiens a toujours été une priorité du gouvernement. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre l'Allocation canadienne pour enfants, le régime de soins dentaires et d'autres mesures de soutien pour aider les Canadiens à traverser cette période difficile.

● (2125)

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NP):** Monsieur le Président, le député a parlé de venir en aide aux gens, mais que fait le gouvernement? En ce qui concerne les aînés, le gouvernement a augmenté les prestations de la Sécurité de la vieillesse de 10 %, mais seulement pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Il a créé deux catégories d'aînés. Les libéraux ont décidé de négliger les personnes âgées de 65 à 75 ans, et ce, malgré le fait que plus d'un tiers des femmes de plus de 65 ans vivent dans la pauvreté. C'est une honte dans un pays comme le nôtre. D'après les calculs du directeur parlementaire du budget, élargir le programme aux personnes âgées de 65 à 75 ans coûterait 1,4 milliard de dollars. Devinez ce que cela représente. C'est l'équivalent d'une augmentation de 0,5 % de l'impôt sur les sociétés.

Qu'ont fait les libéraux? Ils ont décidé d'accorder la priorité aux entreprises plutôt que de s'occuper des aînés, laissant ainsi le tiers des femmes âgées de plus de 65 ans dans la pauvreté. Le remboursement de la TPS que les Canadiens recevront en juillet ne servira qu'à compenser l'inflation et l'augmentation du coût de l'épicerie. Quand le gouvernement décidera-t-il d'augmenter l'impôt sur les sociétés afin de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, notamment les personnes âgées de plus de 65 ans, les femmes, et les femmes vivant seules, dont un tiers vit dans la pauvreté au Canada? C'est inacceptable et injuste.

**M. Wilson Miao:** Monsieur le Président, je remercie le député de se soucier des aînés. J'ai le plus grand des respects pour les aînés de partout au Canada.

Voici quelques informations sur les personnes âgées de ma circonscription, Richmond-Centre. C'est dans notre région que le taux de pauvreté chez les personnes âgées est le plus élevé. Avant mon élection, c'était déjà le cas. Il faut savoir que le gouvernement a également mis en œuvre le programme Nouveaux Horizons pour aider les personnes âgées dans le besoin, qu'il a ramené l'âge de la retraite de 67 à 65 ans et qu'il a soutenu les personnes âgées au moyen d'une aide ponctuelle au titre du Supplément de revenu garanti. Ce sont là des mesures que le gouvernement a jugées utiles pour aider et soutenir les personnes âgées au Canada.

**M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais interroger le député sur une chose qu'il a dite à la fin de son discours. Il a dit qu'ils ne laisseraient personne de côté. C'est ce que les libéraux avaient dit en 2017 lorsqu'ils parlaient d'une transition juste pour les travailleurs du charbon. J'ai examiné ce programme très attentivement, et chacun de ces travailleurs du charbon a été laissé pour compte.

Nous savons que nous devons abandonner le charbon, et c'est ce que nous sommes en train de faire. Cependant, les libéraux ont déclaré qu'ils disposaient de 185 millions de dollars pour les travailleurs du charbon. Ils ont dépensé 58 millions de dollars, et tout cela est allé dans une caisse occulte pour les revenus du gouvernement. Si les députés examinent ce qui est véritablement arrivé aux travailleurs, ils constateront que le chômage dans les villes concernées a augmenté de 10 % et que la valeur des maisons a chuté des deux tiers. Le député d'en face peut-il me dire comment il peut réconcilier cela avec le fait de ne laisser personne de côté, comme les libéraux avaient promis de le faire? C'est totalement faux.

**M. Wilson Miao:** Monsieur le Président, je ne sais pas si je peux vraiment écouter les députés de l'opposition dire cela parce que, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils ont supprimé beaucoup d'aides destinées aux Canadiens. Certes, il y a eu beaucoup de réductions d'impôts, mais n'oublions pas que de nombreuses familles ont également souffert de ces réductions d'impôts.

Personnellement, lorsque je dis que personne n'est laissé pour compte, je veux dire que nous sommes là pour écouter tous les Canadiens et comprendre leurs besoins afin que notre gouvernement puisse y répondre directement. C'est important parce que nous voulons nous assurer que tous les Canadiens sont bien traités.

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à prendre un moment pour remercier les habitants de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter dans cette auguste Chambre, alors que la session tire à sa fin. Je dois dire que ce fut vraiment l'honneur de toute une vie.

Le sujet dont nous discutons aujourd'hui est finalement assez simple. La motion propose simplement à la Chambre de demander au gouvernement de présenter un plan de retour à l'équilibre budgétaire. J'ai écouté patiemment les discours des partis de l'opposition ce soir, et, sauf dans le Bloc, il est difficile de trouver un député, qu'il soit du caucus libéral ou néo-démocrate, qui puisse vraiment prononcer les mots « budget équilibré ». C'est presque comme si c'était un sacrilège de soulever le sujet ou comme si c'était un argument partisan de dire que tout gouvernement devrait s'efforcer d'équilibrer ses comptes. C'est comme s'ils étaient allergiques à ce concept.

Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi. Les libéraux n'ont pas toujours été ainsi, ni les néo-démocrates. Je me souviens du début des années 2000, dans ma province, le Manitoba, lorsque Gary

### *Travaux des subsides*

Doer était premier ministre provincial, un poste qu'il a occupé pendant un peu plus de 10 ans. C'est intéressant. Je sais que les députés du caucus néo-démocrate admirent Gary Doer, comme de nombreux Manitobains encore aujourd'hui. En fait, il a été nommé ambassadeur du Canada aux États-Unis par le premier ministre Stephen Harper, un parlementaire très respecté.

Les députés savent-ils ce qu'a fait Gary Doer pendant 10 ans, de 2000 à 2010? Il a présenté des budgets équilibrés — 10 en tout.

Une autre chose intéressante à propos de M. Doer, et la raison pour laquelle je parle de lui, c'est que lorsqu'il était premier ministre, l'une des députées provinciales de son parti était une dame du nom de Jennifer Howard. Mme Howard était très populaire. Elle a fait partie de ce gouvernement qui a présenté 10 budgets équilibrés, et chacune de ces 10 années consécutives, elle a appuyé ces budgets équilibrés. Aujourd'hui, Mme Howard est chef de cabinet du chef du NPD, alors j'espère qu'au moins, elle aura une conversation avec lui, lui racontera la véritable histoire du NPD et lui parlera de la responsabilité financière dont le NPD a fait preuve dans le passé.

En ce qui concerne le Parti libéral, il n'est pas nécessaire de remonter bien loin dans le temps pour trouver le désir d'atteindre l'équilibre budgétaire. J'ai mentionné plus tôt, dans une question que j'ai posée, que Paul Martin reconnaissait l'importance de l'équilibre budgétaire. Malheureusement, il n'avait pas le choix. En 1995, le gouvernement du Canada était au pied du mur. Il ne pouvait plus emprunter sur les marchés internationaux. Les médias d'information qualifiaient le Canada de cas désespéré sur le plan économique.

Le gouvernement n'avait pas le choix de prendre les choses en main. Contrairement à ce que bon nombre de libéraux se plaisent à dire, à savoir que les libéraux ne feraient jamais de compressions, le fait est que les coupes les plus importantes de l'histoire du Canada ont été effectuées en 1995 par le ministre des Finances Paul Martin et le premier ministre Jean Chrétien, qui ont réduit les transferts aux provinces. Je m'en souviens très bien, parce que Gary Filmon était premier ministre du Manitoba et il s'est soudainement retrouvé avec un manque à gagner de milliards de dollars pour financer les soins de santé au Manitoba, et les provinces de tout le pays se démenaient pour y arriver.

Pour être juste envers Paul Martin, je ne pense pas qu'il l'ait fait parce qu'il le voulait. Il l'a fait parce qu'il devait le faire, mais le problème, c'est qu'on n'aurait jamais dû en arriver là, et c'est le but de mon discours.

Nous avons la chance de corriger le tir. Tout ce que nous demandons au gouvernement — et c'est une demande très raisonnable que je ne vois pas comment on pourrait qualifier de partisane de quelque façon que ce soit —, c'est de proposer un plan pour équilibrer le budget. En fait, ce n'est pas si éloigné, même pour le gouvernement actuel, ou même pour la ministre des Finances, car en novembre, elle a déposé la mise à jour économique de l'automne.

● (2130)

Dans l'énoncé économique de l'automne, elle prévoyait un budget équilibré et, en fait, un excédent de 4,5 milliards de dollars pour l'exercice 2027-2028. De toute évidence, les libéraux avaient un plan pour rétablir l'équilibre budgétaire. Je pense vraiment qu'il s'agit d'une demande très raisonnable.

*Travaux des subsides*

Je tiens à parler un peu plus de la motion. Elle dit essentiellement que le budget de 2023 prévoit plus de 60 milliards de dollars en dépenses supplémentaires, soit 4 200 \$ par famille, et que l'inflation au Canada a augmenté suivant l'introduction des 60 milliards de dollars en nouvelles dépenses des libéraux.

J'aurais dû mentionner tout à l'heure que je partagerai mon temps de parole avec mon estimé collègue le député de Calgary-Centre. Je m'excuse de ne pas en avoir fait mention plus tôt.

En réalité, les députés d'en face soutiendront que l'inflation est à nos frontières. Ce n'est pas la faute du gouvernement, c'est un phénomène mondial auquel le Canada n'échappe certainement pas. Le problème, c'est que de nombreux économistes ont maintenant confirmé que l'inflation est d'origine nationale. L'un d'entre eux est d'ailleurs le gouverneur de la Banque du Canada. Le comité des finances a eu l'occasion de l'interroger. Je lui ai demandé si l'inflation aurait été moindre si les dépenses gouvernementales avaient été moindres. Il a répondu que oui, l'inflation aurait été moindre.

De toute évidence, les politiques fiscales ont une incidence sur l'inflation, tout comme les politiques monétaires. Je sais que les députés d'en face ne voudront pas me croire sur parole. Ils considèrent que tous les conservateurs ont un point de vue partisan sur la question, mais ils croiront peut-être ce que dit le rapport publié récemment par le Fonds monétaire international. Le Fonds monétaire international, dont le Canada fait partie depuis 1944, a publié un rapport dans lequel il exhorte le Canada à se fixer de nouveaux cibles relatives à la dette...

• (2135)

**Le Président:** Je dois interrompre le député. Je prie le sergent d'armes d'aller à l'extérieur. Je sais que c'est la fin de l'année et que des gens s'amuse dans le couloir, mais le bruit retentit jusque dans la Chambre, et il est donc difficile d'entendre tout ce que le député a à dire. Je suis sûr que tous les députés sont impatients d'entendre ce qu'il a à dire.

Le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley a la parole, et il lui reste deux minutes et 22 secondes.

**M. Marty Morantz:** Monsieur le Président, je vous remercie du compliment. Je sais que tous les députés attendent ce que je m'apprête à dire en retenant leur souffle. Je vais tenter de ne pas les décevoir.

Le fait est que le Fonds monétaire international exhorte maintenant le Canada à se fixer une cible relative à la dette et à resserrer ses finances. Qu'est-ce que cela signifie, resserrer ses finances? Cela signifie viser l'équilibre budgétaire, en ne se fiant pas seulement à ce qu'ils appellent des garde-fous budgétaires ou au ratio de la dette par rapport au PIB. Il faut une cible budgétaire solide. C'est le Fonds monétaire qui le dit, pas moi. Autrement dit, il faut un plan pour revenir à l'équilibre budgétaire.

La Banque du Canada, et c'est tout à son honneur, a entrepris une politique de resserrement budgétaire. Elle tente de réduire la masse monétaire et augmente les taux d'intérêt, espérant ainsi réduire ce fléau qu'est l'inflation. Le problème, c'est que la politique financière du gouvernement du Canada va à l'encontre de ces efforts.

Notre pays est victime d'une politique financière laxiste, ce qui signifie que le budget prévoit encore des milliards et des milliards de dollars de dépenses cette année. Il s'agit de 495 milliards de dollars, soit près d'un demi-billion de dollars. Monsieur le Président, je sais que vous êtes ici depuis longtemps, et je sais que vous savez

que cela représente beaucoup d'argent, beaucoup plus que ce ne l'était même en 2019.

Nous avons un véritable problème au pays, et je pense que nous devons combler l'écart. Il faut que le gouvernement et ses partenaires de la coalition prennent ce concept au sérieux, qu'ils fassent leurs devoirs et qu'ils présentent au moins un plan. C'est tout ce que demande cette motion, non pas d'équilibrer le budget demain ou à 2 heures ce matin lorsque nous voterons sur les crédits, mais de revenir bientôt avec un plan, comme ils l'ont fait pour 2027, afin de rétablir l'équilibre budgétaire.

**M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, on entend souvent les députés d'en face dire que la tarification du carbone alimente l'inflation. Cependant, je regarde les reportages sur la comparaison du gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, devant le comité des finances en février.

Je vais citer un article de journal. En ce qui concerne l'incidence de la tarification du carbone sur l'inflation, il a dit que « les augmentations annuelles prescrites du prix du carbone ajoutent environ 0,1 point de pourcentage au taux d'inflation global ». Ce n'est pas beaucoup. De plus, il a ajouté plus tard que « l'élimination complète de la taxe sur le carbone réduirait l'inflation d'un demi-point de pourcentage l'année même, mais elle n'aurait aucune incidence sur l'inflation les années suivantes ».

Il est vraiment un peu trompeur de toujours mettre l'inflation sur le compte de la tarification du carbone. Cela ne reflète pas la pensée du gouverneur de la Banque du Canada.

• (2140)

**M. Marty Morantz:** Monsieur le Président, je ne pense pas qu'il y avait une question là-dedans. Je vais considérer cela comme un commentaire. Je n'ai pas parlé de la tarification du carbone dans mon discours.

[Français]

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, mon collègue a parlé d'un plan pour revenir à l'équilibre budgétaire. Nous sommes d'accord sur le fait que, gouverner, c'est prévoir. En effet, il serait tout à fait normal que nous puissions voir un plan.

Mon collègue est préoccupé par l'inflation. Les pensionnés ont des revenus fixes et les aînés peinent à joindre les deux bouts. Ne pense-t-il pas que, plutôt que de donner 20 milliards de dollars en subventions à des pétrolières qui ont fait 220 milliards de dollars de profit en 2022, on devrait prendre une partie de cette somme pour augmenter les pensions de vieillesse et faire en sorte que nos aînés puissent avoir une vie plus décente?

[Traduction]

**M. Marty Morantz:** Monsieur le Président, enfin, j'entends un autre député dire que c'est une bonne idée d'avoir un plan pour équilibrer le budget.

J'espère que les députés du Parti libéral sont attentifs au bon sens du député du Bloc, ainsi qu'à l'avertissement du Fonds monétaire international, et qu'ils ne se fient pas seulement aux intérêts partisans des autres députés.



*Travaux des subsides*

**Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, j'ai vraiment aimé le discours du député, surtout lorsqu'il a parlé, au début de son intervention, de l'incroyable capacité du NPD à équilibrer les budgets provinciaux. C'est parce que, à l'époque, le NPD a veillé à ce que tout le monde paie sa juste part, y compris les PDG et les sociétés. La part qu'ils ont payée était égale à ce qu'ils devaient.

Compte tenu de l'excellent bilan du NPD en matière de gestion financière et de création d'un filet de sécurité sociale, ainsi que de son incroyable capacité à maintenir l'équilibre budgétaire tout en aidant les gens, j'aimerais poser la question suivante au député. Pourquoi le Parti conservateur ne suit-il pas notre exemple et ne demande-t-il pas au gouvernement d'instaurer un impôt sur les bénéfices exceptionnels?

**M. Marty Morantz:** Monsieur le Président, seuls les députés néo-démocrates pourraient penser qu'en augmentant les impôts des Canadiens, on rendrait la vie plus abordable pour les Canadiens. J'espère qu'ils porteront bien attention au bilan de M. Doer et qu'ils finiront par appuyer notre motion.

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Monsieur le Président, pour être juste, la question ne portait pas sur la hausse des impôts des gens ordinaires, mais des plus grandes sociétés pétrolières et gazières du Canada, qui ont réalisé des profits de plus de 38 milliards de dollars uniquement cette année.

Le député n'appuie-t-il pas l'idée de faire en sorte que cet argent serve à soutenir les Canadiens qui en ont le plus besoin?

**M. Marty Morantz:** Monsieur le Président, encore une fois, seuls les néo-démocrates et, de toute évidence, les députés du Parti vert pourraient penser qu'en augmentant les impôts, on rendrait la vie plus abordable pour les Canadiens.

**M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je pense être le dernier intervenant de cette session parlementaire avant la relâche estivale. J'ai le plaisir de servir ici mes concitoyens de Calgary-Centre. J'espère les avoir représentés comme j'avais promis de le faire à la Chambre. Si je les ai déçus de quelque façon que ce soit par ce que j'ai fait ou dit à la Chambre ou dans la sphère publique, je m'en excuse auprès d'eux. J'espère bien les représenter sur tous ces plans et dans le plus grand respect de la Chambre.

Je me permets de prendre 10 minutes, en étant aussi concis que possible, pour parler de l'avenir financier du pays. Il y a un lien avec ce qui se passe avec le gouvernement. C'est une question de vérité et de conséquences. La vérité, bien sûr, c'est que nous avons des déficits de plus en plus importants. La dette est de plus en plus élevée. Il y aura des conséquences dans l'avenir, et ce n'est pas le gouvernement actuellement au pouvoir qui en fera les frais, mais bien la population canadienne, qui continuera d'être confrontée à des dettes, à des déficits, à des paiements d'intérêts et à un endettement des ménages de plus en plus considérables.

Il y a trois mois, la ministre libérale des Finances a présenté un budget. Dans ce budget, elle a présenté beaucoup de choses au Parlement, notamment l'ajout d'un déficit de plus de 40 milliards de dollars à la dette du Canada, qui atteint maintenant 1,3 billion de dollars. Il ne s'agit là que de la dette du gouvernement fédéral. Si on tient aussi compte de la dette provinciale, celle de tous les gouvernements provinciaux combinés, c'est encore 900 milliards de dollars qui viennent s'ajouter. Il s'agit donc d'une société qui, sur le plan des finances publiques, est très endettée.

Le gouvernement, dans sa sagesse financière, affirme que les gouvernements provinciaux commencent à recevoir plus d'argent. Il y a un gouvernement provincial qui a reçu de l'argent l'année dernière, et c'est ma province, l'Alberta, puisque la flambée des prix du pétrole a fait exploser les redevances. Grâce à une industrie prospère, plus de 21 milliards de dollars ont été versés à divers gouvernements à travers le Canada. Comprenons bien ce qui se passe ici. On parle d'une industrie qui a souffert pendant des années avant de réaliser des profits. C'est là la base économique actuelle de l'État providence dans notre pays.

Je vais revenir au discours de la ministre des Finances. Outre la dette fédérale et la dette provinciale qu'il y avait alors, la ministre était aussi confrontée à un taux d'inflation d'environ 4 %. Il était passé d'environ 8,2 % pendant l'été 2022 à 4 %. Qu'est-ce qui explique cette baisse? Elle s'explique par le fait que la Banque du Canada, un instrument du gouvernement du Canada, a porté le taux d'intérêt de 0,25 % à 4,5 %. Elle s'est efforcée de juguler l'inflation, comme le veut son mandat. Elle a rempli ce mandat, mais c'est à cause des dépenses effrénées du gouvernement qu'elle a dû le faire.

La Banque du Canada a fait le nécessaire pour réduire le taux d'inflation. Il est descendu à 4 %. Mais que s'est-il passé ensuite, en avril? L'indice des prix à la consommation a remonté. L'inflation a repris dans l'économie canadienne. Pourquoi a-t-elle repris en avril? C'est parce que le gouvernement a fait subir aux Canadiens une hausse de 30 % de la taxe sur le carbone. Celle-ci a évidemment eu des répercussions sur l'ensemble de l'économie; elle a causé de l'inflation à la pompe à essence, à l'épicerie et dans tout ce que nous faisons qui requiert des ressources énergétiques.

Il y a une chose sur laquelle le gouvernement ne semble pas avoir de prise: quand il fait grimper les coûts au sein de l'économie, l'inflation grimpe à son tour. Il le fait de deux façons, c'est-à-dire en rendant les choses plus coûteuses pour les Canadiens et en creusant le déficit. Ce sont tous des mécanismes économiques, des mécanismes financiers, et ils alimentent l'inflation. Le gouvernement a demandé à la Banque du Canada de venir réparer le gâchis qu'il a causé en alourdissant le fardeau financier des Canadiens.

Lorsque la ministre des Finances a présenté le budget, le taux directeur de la Banque du Canada était 4,5 %. Il a augmenté ce mois-ci, le 7 juin, pour atteindre 4,75 %. Ce qui était en baisse à ces deux égards a augmenté. Le coût de l'inflation a augmenté, et le coût pour les Canadiens a encore augmenté. Ils refinancent tous leurs prêts hypothécaires, et c'est un autre 0,25 %. Où est-ce que cela s'arrêtera? Nous ne le savons pas encore. Cela coûte de plus en plus cher aux Canadiens.

Quelle est la principale cause de l'inflation? La principale cause de l'inflation dans l'économie, c'est la planche à billets. Le gouvernement continue d'imprimer de l'argent. Il a doublé la dette du Canada en huit ans.

*Travaux des subsides*

• (2145)

Le gouvernement dira que nous devons faire cela pour protéger les gens pendant la pandémie. Je dirai aux gens d'en face que la pandémie est terminée. Nous devons retrouver un certain équilibre afin que les produits que la société consomme aujourd'hui soient payés avec l'argent que nous avons en ce moment. On ne cesse d'alourdir le fardeau fiscal que la prochaine génération de Canadiens devra porter à cause de nos dépenses, et cela doit changer. Mon parti demande au gouvernement de changer cela, car c'est nécessaire pour l'avenir de ce pays.

Je vais maintenant parler des mesures inflationnistes que le gouvernement a imposées au pays. Il a demandé à la Banque du Canada de réparer nos erreurs à maintes reprises.

Lorsque le Banque du Canada augmente les taux d'intérêt dans l'ensemble de l'économie, quelles en sont les conséquences? Cela fait augmenter les taux hypothécaires. Cela veut dire que le coût réel à assumer pour la même maison a augmenté de 122 % dans les huit dernières années, ce qui est considérable. Je vais expliquer ce qui pose problème.

Lorsque les taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires sont faibles, comme c'était le cas jusqu'à il y a un an, les gens achètent des maisons. Toutefois, en finance, on a l'habitude de dire qu'en général, on n'achète pas la maison dont on a besoin, mais plutôt la maison qu'on a les moyens de se payer. Par exemple, si on contracte le prêt hypothécaire maximal qu'on peut se payer, amorti sur 25 ans, à un taux d'intérêt de 0,25 % après une mise de fonds de 100 000 \$, on peut accéder à une plus grosse maison que si le taux d'intérêt est de 4,75 % ou plus. Or, c'est ce qui se produit actuellement au Canada. Le taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires a augmenté de quatre points de pourcentage et demi, ce qui, pour le Canadien moyen, ajoute des centaines de milliers de dollars à la somme qu'il doit rembourser. On a carrément volé les Canadiens ou plutôt on les a leurrés en leur faisant croire qu'ils pouvaient s'offrir la maison qu'ils ont achetée, puis on a augmenté le prix de leurs paiements après coup. Résultat: de nombreux Canadiens vont devoir abandonner leur maison parce que sa valeur nette n'est plus la même que lorsqu'ils l'ont achetée. À cause du gouvernement actuel, leur investissement perd de la valeur.

De toute façon, il n'y a pas assez de logements au pays. Nous devons recommencer à en construire afin de rétablir l'équilibre. Nous devons servir l'intérêt des Canadiens pour qu'ils puissent se bâtir une vie au Canada.

Le PIB du Canada s'élève actuellement à 2,3 billions de dollars, et la dette à la consommation des Canadiens équivaut à 107 % du PIB, soit plus de 2,3 billions de dollars, dont environ 75 % de dettes hypothécaires. C'est le taux d'endettement le plus élevé des pays du G7. À l'heure actuelle, nous sommes plus exposés à un ralentissement de l'économie que tout autre pays du monde. Nous sommes au bord du gouffre.

C'est ce que l'on appelle le risque moral. Le gouvernement n'a pas tenu compte du fait qu'en période de prospérité relative, il est censé équilibrer le budget, rembourser une partie de sa dette, et réduire les taux d'intérêt afin de stimuler l'économie. Il continue de dépenser toujours plus, de faire augmenter le coût de tout, et de faire en sorte que ce soient les Canadiens qui en fassent les frais. Ce sont les taux des prêts hypothécaires qui s'en ressentiront le plus. La montée des taux fera perdre à de nombreux Canadiens leur mai-

son au moment de renouveler leur prêt. Voilà le sort qu'on réserve aux Canadiens en l'absence de budgets équilibrés.

Mon parti fait pression depuis longtemps sur le gouvernement pour qu'il nous présente un plan de retour à l'équilibre, car dans tous les budgets qu'il nous a présentés jusqu'à présent, il a dit: « Eh bien, vous savez, nous allons continuer à dépenser de plus en plus. » Un déficit budgétaire temporaire de 10 milliards de dollars en 2016 s'est transformé en centaines de milliards de dollars par an. Plus de 40 milliards de dollars supplémentaires sont prévus cette année, et d'autres suivront. Sans parler du service de la dette, qui a doublé au cours des deux dernières années. Nous en sommes à 44 milliards de dollars d'intérêts à payer. Tout cela contribue à l'inflation. Nous devons corriger le tir.

Je demanderais au gouvernement de bien vouloir nous présenter un plan afin que les Canadiens sachent que les libéraux entendent réellement corriger le tir.

• (2150)

**Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, par votre entremise, j'aimerais poser quelques questions au député d'en face.

Tout d'abord, je le remercie pour son discours très factuel. Il s'est exprimé avec autorité sur un certain nombre de sujets, et je voudrais simplement rectifier certains faits.

Il a commencé par dire que nous avions des déficits de plus en plus importants chaque année. En 2021, le déficit était de 328 milliards de dollars; en 2022, il était de 90 milliards de dollars; et il devrait être de 40 milliards de dollars cette année. Peut-il concilier ses propos avec ces faits?

Deuxièmement, il a dit que nous ne savons pas où tout cela va finir, et c'est vrai, nous ne le savons pas; l'avenir est toujours incertain. Toutefois, la Banque du Canada s'attend à ce que l'inflation passe sous la barre des 3 % d'ici la fin de l'été et que les taux d'intérêt suivent le mouvement.

Troisièmement, il a dit que la planche à billets était la cause de l'inflation. Je comprends qu'il s'agit d'une théorie économique, et c'est celle à laquelle adhèrent les conservateurs. Toutefois, de nombreux économistes ont déclaré qu'en fait, c'était la guerre en Ukraine et la pandémie de COVID qui étaient à l'origine de l'inflation dans le monde entier.

Pourriez-vous commenter quelques-unes de ces contradictions apparentes par rapport à ce que vous avez dit?

• (2155)

**Le Président:** Je rappelle aux députés qu'ils doivent adresser leurs questions ou leurs observations à la présidence, et pas directement aux autres députés. Cette façon de faire permet aux débats de se dérouler un peu plus harmonieusement.

Le député de Calgary-Centre a la parole.

**M. Greg McLean:** Monsieur le Président, on vient de me corriger. La députée a raison de dire que les déficits étaient plus importants pendant la pandémie qu'après la pandémie. Chaque année, nous voyons le déficit que les libéraux annoncent pour l'année suivante, et il est toujours plus élevé. C'est le point que je tentais de faire valoir. Si je me suis mal exprimé, je lui dois des excuses.

*Travaux des subsides*

La députée a soulevé trois questions, mais elle parle d'économistes, de théories des conservateurs et ainsi de suite. Ce ne sont pas des théories des conservateurs, mais des théories économiques. Je sais que, tôt ou tard, les libéraux devront commencer à s'intéresser à l'économie et aux finances. Les chiffres auront de l'importance au bout du compte.

Je suis désolé, mais j'ai oublié quelle était la deuxième question. Si la députée pouvait me la poser à nouveau plus tard, je lui en serais reconnaissant.

[Français]

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Madame la Présidente, quand le Parti conservateur dit dans sa motion ce qui ne va pas bien, je pense qu'il fait effectivement une bonne lecture de la situation. Là où cela se gâte, c'est sur le plan des solutions parce qu'on dirait que par magie tous les problèmes vont se régler.

Parlons d'un problème en particulier qui est celui du prix du pétrole. L'histoire nous a montré que, le plus grand facteur d'instabilité des prix, c'est le prix du pétrole, sur lequel on n'a pas d'emprise. C'est au niveau mondial. Cela dépend d'une guerre comme la guerre en Ukraine. Cela dépend de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole qui vient de dire qu'elle va baisser sa production. Cela dépend de toutes sortes de choses.

Le député ne pense-t-il pas que la meilleure façon de nous assurer que les prix atteignent une certaine stabilité serait de sortir au plus vite de notre dépendance au pétrole?

**M. Greg McLean:** Monsieur le Président, la théorie selon laquelle le pétrole n'est plus nécessaire est très intéressante. Il y a une grande utilisation d'énergie dans le monde et plus de 80 % de l'énergie du monde provient des énergies fossiles. Je suis certain que le prix du pétrole est un facteur qui n'est pas décidé par les compagnies pétrolières au Canada. C'est une décision qui est prise par les marchés partout dans le monde. Ce sont ces marchés qui décident quel sera le prix du pétrole dans le monde. Les prix des autres formes d'énergies varient aussi en fonction du prix du pétrole.

[Traduction]

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD):** Monsieur le Président, les conservateurs ne cessent de parler de leurs politiques en matière de logement qui sont axées sur les entreprises et le libre marché. Or, nulle part dans le monde le libre marché n'a réglé une crise d'abordabilité du logement. Le député a même dit que le conseil municipal de sa ville avait rejeté la proposition du Parti conservateur selon laquelle Ottawa a toujours raison.

Les conservateurs se joindront-ils à nous pour construire des logements sociaux afin de résoudre la crise du logement et de veiller à ce que les Canadiens aient un logement abordable et sécuritaire à long terme?

**M. Greg McLean:** Monsieur le Président, je ne sais pas où le député a entendu parler du conseil municipal de Calgary et de la politique des conservateurs, car nous sommes tous en faveur de la construction de logements abordables.

Je ferai remarquer au député qu'il y avait une solution avant même qu'il y ait un problème. Il y a huit ans, il n'y avait pas de crise du logement, ni pour le logement abordable, ni pour le logement des Canadiens qui avaient de l'argent pour acheter une maison. Comment ce problème s'est-il posé? Laissez-moi voir ce qu'il en est. Qu'est-il arrivé il y a huit ans?

Je vais demander au député qui a posé cette question pourquoi il appuie un gouvernement qui a créé le problème que les conservateurs devront régler en se faisant élire.

• (2200)

**Le Président:** Le député de New Westminster—Burnaby invoque le Règlement.

[Français]

**M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD):** Monsieur le Président, puisque nous avons déjà adopté la motion qui fait que la Chambre va ajourner ce soir, je voudrais prendre quelques instants pour faire l'éloge des gens qui travaillent ici à la Chambre de la part de notre chef, le député de Burnaby-Sud et de tout le caucus du NPD. Ces gens font en sorte que notre démocratie fonctionne. Je parle des pages, qui font un travail exemplaire...

**Le Président:** C'est très gentil de la part de l'honorable député, mais ce n'est pas vraiment un rappel au Règlement. Cela ressemble davantage à un discours.

Je vais donner une autre chance à l'honorable député. Si cela a quelque chose à voir avec le Règlement de la Chambre, je vais le laisser continuer.

[Traduction]

**M. Peter Julian:** Monsieur le Président, la tradition veut qu'à la fin de la session, chaque parti prenne un moment pour remercier les personnes qui veillent au bon fonctionnement de la démocratie. Je demande donc le consentement unanime pour obtenir deux minutes de parole pour offrir ces remerciements au nom du NPD.

**Le Président:** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député propose sa motion?

**Une voix:** Non.

\* \* \*

**LE CALENDRIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES**

**M. Chris Bittle (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Pendant que j'ai la parole et avant d'invoquer le Règlement, je tiens à remercier tout le personnel et tous les députés. Je leur souhaite à tous un très bon été, y compris à la ministre des Aînés et au député de Kingston et les Îles.

Je crois que vous avez reçu le préavis, comme il se doit, et que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

Que, nonobstant l'article 28 du Règlement ou tout autre usage habituel de la Chambre, le calendrier suivant proposé pour l'année 2024 soit déposé et que la Chambre adopte ce calendrier.

**Le Président:** J'ai été avisé par tous les partis reconnus qu'ils sont en accord avec cette demande.

Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

C'est d'accord.

Le vote porte sur la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

*Travaux des subsides***TRAVAUX DES SUBSIDES**

## MOTION DE L'OPPOSITION — L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre ce soir, en ce dernier jour de la session parlementaire. Je suis extrêmement heureux de participer au débat d'aujourd'hui pour parler de la situation économique de notre pays et des mesures que nous prenons pour rendre la vie plus abordable d'un océan à l'autre.

Avant de commencer, j'ai deux choses à dire.

C'est aujourd'hui la Journée nationale des peuples autochtones, et je tiens donc à le souligner. Je tiens également à saluer tous les gens des Premières Nations, les Métis et les Inuits de tout le pays qui célèbrent leur patrimoine, leur culture et leur langue. Nous devons en faire davantage pour que ces éléments soient préservés au Canada. Comme il s'agit du jour le plus long de l'année, le solstice d'été, c'est un jour approprié pour célébrer cette occasion. J'ai assisté au lever du drapeau ce matin et j'ai entendu de beaux discours de la part de nombreux aînés, du premier ministre et de la gouverneure générale, la toute première personne autochtone à devenir gouverneur général de notre pays, ce qui mérite certainement d'être célébré en un jour comme celui-ci.

En outre, à l'instar des députés qui m'ont précédé, j'aimerais prendre un instant pour saluer ma famille et les membres de mon personnel, comme ma partenaire Emily, qui s'occupe du chien lorsque je m'absente beaucoup et souvent lorsque je suis là aussi. Cairo me manque, de même que ma maison, alors j'ai hâte de retourner dans ma circonscription pour quelques mois et de passer du temps avec ma famille, mon chien et ma petite amie, ainsi qu'avec ma mère, mon frère et mon père, bien sûr.

Les membres de mon personnel me manquent également et j'ai hâte de retourner à mon bureau. Je les remercie de s'être occupés de tout à Milton au cours des derniers mois. J'ai passé beaucoup de temps à Ottawa et je suis très reconnaissant de tout le travail que font mon équipe de circonscription et le personnel d'Ottawa. Sans nos équipes extraordinaires, nous ne serions pas en mesure d'accomplir le travail que nous faisons en tant que députés.

En ce qui concerne le débat de fond de ce soir sur la motion des conservateurs, le gouvernement comprend que de nombreux Canadiens éprouvent des difficultés en ce moment. Nous traversons une période difficile sur le plan financier en raison de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation mondiale et de la grande incertitude sur les marchés économiques. Nous reconnaissons qu'il est difficile de joindre les deux bouts ces jours-ci et, en ces temps d'inflation élevée, le gouvernement a toujours été là pour soutenir les Canadiens.

Nous assistons à une baisse progressive de l'inflation au Canada, ce qui mérite d'être reconnu, car nous voulons nous assurer que cette baisse se poursuive. L'Organisation de coopération et de développement économiques prévoit que l'inflation reviendra à son taux cible d'ici la fin de 2024, ce qui est une bonne nouvelle. L'inflation au Canada a atteint un sommet de 8,1 % en juin 2022 et est maintenant tombée à environ 4,5 %, ce qui est aussi une bonne nouvelle.

• (2205)

[Français]

Le taux d'inflation est encore trop élevé, mais il est inférieur à ce que l'on observe dans de nombreuses économies comparables. Par exemple, il est de 6,1 % dans la zone euro et de 8,7 % au Royaume-Uni. En fait, alors que nous continuons à traverser cette période difficile, le Canada s'en sort mieux que la plupart des autres pays du G7. Notre pays fait face aux turbulences économiques mondiales dans une position de force économique fondamentale, en grande partie grâce aux investissements ciblés que notre gouvernement a réalisés pour soutenir les Canadiens et notre économie.

Depuis 2015, notre gouvernement a fait des investissements pour rendre la vie plus abordable. Le dernier budget fédéral présenté par notre collègue l'ancienne première ministre et ministre des Finances en est un excellent exemple.

[Traduction]

Dans le budget de 2023, le gouvernement a présenté de nouvelles mesures ciblées d'allègement de l'inflation pour les Canadiens qui ont encore du mal à joindre les deux bouts. Lorsque je frappe aux portes à Milton, je parle souvent à mes voisins et je reconnais que les temps sont durs sur le plan financier. Cependant, des mesures comme les investissements dans les garderies et les soins dentaires, la bonification de l'Allocation canadienne pour enfants et les mesures de soutien pour les aînés et les familles ont d'énormes répercussions dans des circonscriptions comme la mienne et partout au pays. Ces mesures ont été soigneusement conçues pour éviter d'exacerber l'inflation et visent à soutenir ceux qui en ont le plus besoin au moment où ils en ont le plus besoin.

Très bientôt, les Canadiens qui en ont le plus besoin recevront leur remboursement pour l'épicerie, une initiative fantastique qui ne favorisera pas l'inflation, mais qui permet de reconnaître que les dépenses qui causent le plus de difficulté sont l'épicerie, le loyer et les paiements hypothécaires, et que nous avons été là pour les aider à les payer. Grâce au nouveau remboursement ponctuel pour l'épicerie, le budget de 2023 offre un allègement ciblé de l'inflation à plus de 11 millions de Canadiens et de familles à revenu faible ou modeste, c'est-à-dire jusqu'à 467 \$ pour les couples admissibles ayant deux enfants, 234 \$ de plus pour les Canadiens célibataires sans enfant et 225 \$ de plus en moyenne pour les aînés. Les Canadiens admissibles recevront leur remboursement pour l'épicerie dans un peu moins de deux semaines, soit le 5 juillet.

Nous travaillons également d'arrache-pied pour lutter contre les frais inutiles, qui peuvent se traduire par des frais d'itinérance plus élevés et des frais pour des événements et des concerts. Pratiquement chaque fois que quelqu'un utilise sa carte de crédit, il y a des coûts supplémentaires associés, et nous voulons sévir et nous assurer que ces petites choses ne s'additionnent pas. Nous aidons également les petites entreprises à réduire leurs frais de carte de crédit. C'est le bon moment pour examiner certains de ces petits frais qui se cumulent vraiment, car c'est un moyen facile d'économiser un peu d'argent.

Je voudrais parler de nos aides aux aînés et de la manière dont cela se traduit à Milton.

*Travaux des subsides*

Lorsque je parle à des aînés d'Allendale ou de n'importe quelle maison de retraite, ou encore à des personnes âgées qui vivent à domicile — ce que nous encourageons en veillant à ce que les aînés puissent vivre chez eux plus confortablement et plus longtemps en toute sécurité —, ils reconnaissent que les augmentations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti ont une incidence, tout comme le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

L'une des choses les plus importantes que le gouvernement puisse faire, c'est de lutter contre la solitude et l'isolement que connaissent de nombreuses personnes âgées, en particulier lorsqu'elles sont célibataires. L'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'augmenter les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés les plus âgés, c'est qu'ils sont disproportionnellement célibataires, qu'ils sont plus souvent handicapés et qu'ils sont beaucoup moins capables de travailler lorsqu'ils ont plus de 75 ans. Veiller à ce que l'aide financière soit versée aux personnes qui en ont vraiment besoin est une priorité du gouvernement, et cela a une très grande incidence. Ces mesures d'aide sont aussi indexées à l'inflation. Cela est important pendant les périodes où l'inflation est élevée, comme c'est le cas depuis quelque temps.

À propos des intérêts, de l'inflation et du lien entre les deux, j'ai assisté récemment à une cérémonie de remise de diplômes dans ma circonscription. J'ai parlé avec des élèves du secondaire qui s'apprêtent, l'année prochaine, à étudier au collège, à l'université ou dans un programme d'apprentissage. Ils ont été ravis d'apprendre qu'il n'y aurait plus d'intérêts sur la portion fédérale des prêts d'études canadiens et des prêts canadiens aux apprentis.

C'est un fardeau que ces étudiants n'auront jamais à porter. Ils ne verront jamais de solde négatif ou d'encre rouge sur leur facture. Ils ne connaîtront tout simplement jamais ce fardeau. C'est un investissement dont je suis extrêmement fier. Je suis heureux de savoir qu'à l'avenir, qu'ils poursuivent un programme d'apprentissage, des études collégiales ou encore des études universitaires, les étudiants n'auront pas à payer d'intérêts sur la portion fédérale de leurs prêts étudiants.

Les conservateurs ont beaucoup parlé ce soir. Souvent, ils parlent comme s'ils étaient en charge de l'économie et les experts canadiens en matière d'équilibre budgétaire. Je crois qu'il est important de se pencher sur leur bilan et de se remémorer les années Harper. C'est à cette époque que j'ai commencé à m'intéresser et à participer à la politique, car j'ai réalisé qu'elle avait commencé à affecter nos vies. C'était une période difficile. Je voyageais beaucoup à l'étranger, où le Canada n'avait pas très bonne réputation en matière de lutte contre les changements climatiques.

Notre pays n'encourageait pas non plus les investissements étrangers. Le Canada était perçu comme un pays peu compétitif à l'époque. La croissance économique était vraiment stagnante et le taux de chômage était très élevé. En ce moment, il s'élève à 4,8 %, mais il était de 7,3 % dans les années Harper. Le pays comptait alors presque deux fois plus de chômeurs.

La compétitivité du Canada était faible, les exportations étaient faibles, les investissements internationaux étaient faibles; les taux de pauvreté étaient plus élevés et la croissance économique, plus faible. Je me demande ce que tout cela a rapporté aux conservateurs. Ils affirmeront peut-être qu'ils ont équilibré le budget, mais ce n'est pas vraiment le cas. Ils ont inscrit des déficits année après année, des déficits qui atteignaient presque 60 milliards de dollars. Pendant les six années où ils enregistraient des déficits, leur déficit était

en moyenne de 24,1 milliards de dollars. Il est donc absurde d'entendre les conservateurs prétendre que le budget serait équilibré si seulement on pouvait appuyer sur un bouton et leur redonner le pouvoir. Leur bilan montre clairement que cette idée ne tient pas la route.

Les conservateurs parlent aussi beaucoup de l'inflation, et je pense que c'est une bonne chose, mais ils ne parlent pas de ses causes profondes. Ils ne disent qu'une chose à propos de l'inflation: ils disent que les dépenses publiques en sont la cause. Je conteste cette affirmation.

Les dépenses du gouvernement en matière de soins dentaires causent-elles de l'inflation? Non. Les dépenses du gouvernement liées à la COVID, comme l'achat de vaccins et le fait de veiller à ce que les entreprises puissent rester ouvertes, causent-elles de l'inflation? Non, ce n'est pas le cas. Le fait de veiller à ce que les étudiants n'aient pas à payer d'intérêts sur leurs prêts étudiants cause-t-il de l'inflation? Non, ce n'est pas le cas.

Pour une raison ou une autre, les conservateurs ne veulent pas parler de certains éléments qui contribuent à l'inflation, comme les changements climatiques, la pandémie, l'offre et la demande ainsi que la guerre illégale de la Russie contre l'Ukraine et l'invasion russe de ce pays.

● (2210)

Qu'en est-il des données sur l'inflation au Canada qui ont meilleure mine que celles de tous les autres pays comparables, tandis que l'inflation perdure un peu partout dans le monde? Malgré tout, notre situation économique est la plus solide des pays du G7. On s'attend à ce que le taux de croissance de l'économie canadienne soit plus élevé que celui de tous les autres membres du G7. Nous avons le plus faible taux de chômage du G7. Si notre économie va bien, c'est parce que les Canadiens travaillent. Il y a plus de 900 000 Canadiens de plus qui travaillent aujourd'hui par rapport à la situation avant la pandémie.

L'économie du pays croît malgré les difficultés un peu partout dans le monde. Elle va bien parce que les Canadiens travaillent dur. Ils continuent d'avancer dans cette période difficile. C'est comme pagayer avec un vent contraire. Je suis justement allé sur l'eau aujourd'hui, au club de canoë-kayak de l'île Pétrie, pour parler du financement que nous accordons aux activités sportives communautaires. J'ai eu de la chance. Je suis allé sur l'eau en compagnie de jeunes pagayeurs de la circonscription d'Orléans. C'était venteux. Je me disais qu'il est difficile de pagayer avec un vent contraire, mais qu'il faut continuer si on ne veut pas se faire repousser vers l'arrière. L'analogie est pertinente.

Si l'on ne continue pas d'avancer en présence d'un vent contraire, on est repoussé. Voilà ce que les conservateurs veulent que nous fassions. Ils veulent que nous cessions d'investir dans nous-mêmes. Les pays confiants investissent en eux-mêmes. Nous investissons dans notre avenir. Nous croyons qu'il est possible de bâtir un Canada plus fort si nous sommes prêts à jeter les bases de l'économie et d'un avenir meilleur, ce que les conservateurs n'ont jamais compris. Ils n'ont jamais eu le courage d'investir dans notre pays, dans ses secteurs, dans ses industries et dans notre avenir.

### *Travaux des subsides*

Cependant, les libéraux ne s'excuseront pas de veiller à ce que nous jetions les bases économiques d'un avenir meilleur pour tous les enfants. Je remercie les députés de leurs encouragements. C'est bien. Je me sens très encouragé. Comme les députés peuvent le constater, nous avons prévu beaucoup de nouvelles mesures de soutien dans le budget de 2023 pour rendre la vie plus abordable partout au pays. Cependant, nous avons en réalité commencé à mettre en place de telles mesures dès que nous avons formé le gouvernement. Pour retourner quelques années en arrière, je vais donner quelques exemples. Nous avons versé des paiements uniques d'allègement de l'inflation à environ 11 millions de Canadiens à revenu faible ou modeste...

**M. Peter Julian:** Grâce au NPD.

**M. Adam van Koevorden:** Monsieur le Président, cette mesure représente maintenant jusqu'à 467 \$ pour un couple avec deux enfants et jusqu'à 234 \$ pour un Canadien vivant seul sans enfant.

Mon collègue néo-démocrate d'en face a souligné qu'il a fallu un peu de collaboration, et je pense que c'est en fait le meilleur aspect de la Chambre. Nous nous rassemblons pour trouver des solutions et discuter de mesures qui aideront les Canadiens. Je remercie le Nouveau Parti démocratique d'avoir contribué à la conversation, en veillant à faire entendre les voix des habitants de ses circonscriptions et en cherchant à mettre en place de bonnes politiques qui aident vraiment les Canadiens, au lieu de traîner des gens dans la boue, de dénigrer l'économie canadienne et les travailleurs d'ici, et d'ignorer des choses comme les changements climatiques et l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie.

Il a été lassant ce printemps d'entendre les conservateurs décrire toutes les façons dont l'économie canadienne ne fonctionne tout simplement pas, parce que ce n'est pas vrai. L'économie canadienne fonctionne parce que les Canadiens travaillent. Parlons de l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Grâce à ce programme, de nouvelles familles pourraient recevoir jusqu'à 2 616 \$ et les Canadiens vivant seuls sans enfant, jusqu'à 1 518 \$.

Nous avons aussi collaboré à la Chambre pour mettre en place la prestation canadienne pour les personnes handicapées, et j'en suis très fier. Il y a quelques jours à peine, nous en avons fait une réalité. Nous prenons des mesures pour mettre fin à la pauvreté parmi les personnes handicapées dans notre pays, et il est grand temps de le faire. Certains députés diront que nous devrions en faire moins pour les gens qui ont de plus grands besoins. Certains députés du Parti conservateur ne saisissent pas la différence entre l'égalité et l'équité; ils ne comprennent pas la lutte que nous menons en investissant dans les gens pour qu'ils reçoivent l'aide dont ils ont besoin. Je dirais que les députés du Bloc québécois, du NPD, du Parti libéral et du Parti vert comprennent la différence entre l'équité et l'égalité, et pourquoi nous luttons pour ces personnes qui ont besoin d'un peu plus d'aide à cause de leurs circonstances.

Nous avons aussi versé des paiements directs non imposables de jusqu'à 1 300 \$ par enfant sur deux ans aux familles admissibles pour couvrir les soins dentaires de leurs enfants de moins de 12 ans, et nous travaillons actuellement pour faire en sorte que l'âge d'admissibilité passe à 18 ans, afin que les enfants de moins de 18 ans puissent obtenir des soins dentaires. De plus, puisque de nombreux gouvernements provinciaux ne financent pas suffisamment leur filet de sécurité sociale en ce qui a trait aux soins dentaires pour les aînés, le gouvernement cherche des solutions pour que les aînés puissent aussi être couverts par la Prestation dentaire canadienne.

De plus, par l'entremise de l'Allocation canadienne pour le logement, nous avons aussi versé un paiement de 500 \$ pour aider les gens à faible revenu qui ont de la difficulté à payer le loyer.

Il est important de reconnaître que, lorsque les partis unissent leurs efforts, nous réalisons des progrès concrets pour nos voisins. Si plus de partis acceptaient de collaborer en offrant des idées et des solutions, nous pourrions probablement faire encore plus de progrès. J'adore la démocratie. Lorsque les gens votent pour des partis qui ont à cœur l'intérêt de la population, nous effectuons de bons progrès. Je remercie donc le NPD et mon collègue de la Colombie-Britannique de ces progrès.

• (2215)

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons également bonifié la Sécurité de la vieillesse, de sorte que, rien qu'au cours de la première année, nous avons fourni plus de 800 \$ de soutien supplémentaire aux aînés qui touchent la prestation intégrale.

[Français]

Nous allons lancer l'Allocation canadienne pour enfants non imposable pour soutenir quelque 3,5 millions de familles par année. Celle-ci permet de recevoir, par année, jusqu'à 7 000 \$ par enfant âgé de moins de 6 ans et jusqu'à 6 000 \$ par enfant âgé de 6 à 17 ans.

Afin de lutter contre les changements climatiques tout en rendant la vie plus abordable, nous avons appliqué un prix fédéral sur la pollution qui remet plus d'argent dans les poches de huit Canadiens sur dix dans la province où la redevance sur les combustibles s'applique.

[Traduction]

Nous avons passé beaucoup de temps à la Chambre à parler de la tarification du carbone. Je crois que certains députés ne croient peut-être pas en l'institution du prix Nobel. Pour ma part, je pense qu'il s'agit d'une institution qui identifie assez bien les grandes avancées en matière de progrès et d'innovation. Ce prix a été décerné à un certain William Nordhaus pour son excellent travail sur la tarification du carbone et sur le fait que la tarification de la pollution n'est que le fondement de la lutte contre les changements climatiques dans le monde. Ces changements constituent une menace existentielle, et l'urgence climatique est à l'origine d'une urgence de santé publique à bien des endroits, y compris ici, à Ottawa. Il y a deux semaines à peine, malgré les nuages de fumée provenant des feux de forêt, les conservateurs se demandaient encore comment nous pourrions en faire moins pour lutter contre les changements climatiques au Canada. C'était très décevant.

Quoi qu'il en soit, je suis heureux que nous fassions des progrès. Nous luttons contre les changements climatiques de diverses façons, que ce soit en favorisant les technologies vertes, en investissant dans les emplois verts de demain ou en plantant des arbres. Nous réduisons également les émissions. Nous imposons au secteur pétrolier et gazier un plafond en matière d'émissions. Nous créons des solutions pour que les gens puissent se payer une thermopompe et abandonner leur chaudière au mazout. Nous rendons les véhicules électriques plus abordables grâce à nos subventions pour véhicules sans émission. Tous ces programmes importants investissent dans les Canadiens et permettent que les solutions face aux menaces existentielles comme la pandémie ou les changements climatiques représentent un fardeau moins lourd pour les Canadiens.

*Travaux des subsides*

Je sais que les conservateurs prendront la parole dans quelques instants pour me poser des questions à propos de mon discours. J'y répondrai volontiers, mais d'abord, je leur demanderais de nommer peut-être un ou deux programmes qui, selon eux, sont superflus. Quel programme élimineraient-ils? Quel programme n'aide pas les Canadiens, selon eux? Est-ce le programme de soins dentaires? Est-ce la Sécurité de la vieillesse? Est-ce l'Allocation canadienne pour enfants, qui soutient les familles de ma circonscription en redonnant 106 millions de dollars chaque année aux familles qui en ont le plus besoin, d'une manière efficace et fondée sur les moyens? C'est un excellent programme qui a permis de sortir plus de 400 000 enfants de la pauvreté. Je l'appuie sans réserve.

Je sais que tous les députés appuient les excellents programmes, comme notre subvention pour la garde d'enfants, que j'ai été ravi de voir adopter à l'unanimité par la Chambre. Je tiens à remercier ma collègue de Burlington pour tout le travail extraordinaire qu'elle a accompli pour ce programme. En tant que mère d'un jeune enfant, elle sait parfaitement à quel point il est important de veiller à ce que les parents de tout le pays aient accès à des services de garde d'enfants de grande qualité. Ma mère comptait sur nos voisins. J'allais chez les voisins quand je rentrais de l'école, et ensuite, quand j'étais un peu trop âgé pour me faire garder, mais trop jeune pour m'occuper de moi-même, elle s'est tournée vers le club de canoë. Mon collègue dit que c'était il y a deux ans; c'est probablement vrai, en fait. Le club de canoë était notre garderie, mais je suis heureux que nous ayons aujourd'hui quelque chose qui répond aux besoins des Canadiens. Avant que les conservateurs ne se lèvent pour dire qu'il faut supprimer tous ces programmes afin d'équilibrer le budget, je leur demanderais pourquoi ils ont voté à l'unanimité en faveur d'une mesure comme le programme de garde d'enfants.

Pour conclure, je dirai que nous savons que les temps sont difficiles. Les familles ont du mal à joindre les deux bouts, et c'est en bonne partie à cause des coûts gonflés et de l'inflation mondiale, mais nous relevons les défis. Nous répondons aux besoins des Canadiens dans l'immédiat et nous trouvons des solutions avec un esprit d'ouverture. Nous luttons contre l'inflation, qui diminue lentement. Je reconnais qu'elle est encore trop élevée, tout comme les taux d'intérêts pour beaucoup de Canadiens. Voilà pourquoi le gouvernement investit et trouve des moyens d'offrir des mesures d'allègement de l'inflation à ceux qui en ont le plus besoin: les plus vulnérables et ceux qui sont les plus exposés à l'inflation.

Monsieur le Président, je vous souhaite un excellent été. Je me réjouis à l'idée de passer du temps dans ma circonscription et peut-être de prendre de petites vacances. Je suis impatient de rentrer après un long printemps ici, à la Chambre des communes. Je tiens à féliciter tous les députés d'avoir adopté autant de projets de loi ce printemps.

• (2220)

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Monsieur le Président, j'ai été surpris d'entendre le député accuser les conservateurs de ne pas tenir compte de la guerre en Ukraine. Les conservateurs réclament depuis un certain temps déjà une augmentation des exportations canadiennes de pétrole et de gaz vers l'Europe de l'Ouest afin que celle-ci cesse d'acheter du pétrole et du gaz à la Russie. C'est une promesse que les libéraux ont faite, mais qu'ils n'ont pas tenue.

Je me demande si le député peut nous dire s'il estime qu'une augmentation des exportations canadiennes de pétrole et de gaz vers

l'Europe de l'Ouest pour remplacer le pétrole et le gaz russes est une politique qu'il vaut la peine de mettre en place.

**M. Adam van Koeverden:** Monsieur le Président, encore une fois, je suis estomaqué de voir les conservateurs dire une chose, puis en faire une autre. Ils ont voté contre le budget, malgré toute l'aide qu'il prévoit pour l'Ukraine. Ils ont voté contre toutes les mesures de soutien destinées à l'Ukraine, alors que ce pays traverse la période la plus difficile de son existence. Puis, ils prennent la parole à la Chambre pour dire que la seule façon d'aider l'Ukraine, c'est d'exporter plus de pétrole et de gaz vers l'Europe de l'Ouest.

Il y a une crise énergétique partout dans le monde. Nous avons besoin de solutions et d'innovation. Les conservateurs suggèrent que la seule façon dont nous devrions aider l'Ukraine, c'est en votant contre un budget contenant toute une panoplie de mesures de soutien, en plus des mécanismes de défense prévus par la ministre. Ils estiment qu'il faut plutôt augmenter nos exportations de gaz et de pétrole. Cela montre un si grand manque de clairvoyance que j'ai hâte de partir en pause estivale pour ne plus avoir à entendre ce type d'argument.

[Français]

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, je vais commencer par vous souhaiter un bon été, de même qu'à tous mes collègues qui sont ici à la Chambre.

En ce qui a trait au discours de mon collègue, je vais lire une conclusion à laquelle est parvenu le Centre d'excellence sur la fédération canadienne, qui a analysé les dépenses fédérales depuis 2015: « [...] la tendance actuelle est à une utilisation plus directive et moins collaborative du pouvoir de dépenser. [...] Le partenariat semble être conditionnel à l'acceptation par les provinces de la vision politique du gouvernement fédéral. »

C'est ce que j'appellerais du paternalisme fédéral. Cela veut dire que, si les provinces veulent avoir de l'argent, il va falloir qu'elles fassent ce que veut le fédéral. Ce qui permet au gouvernement de faire cela, c'est le fait que le fédéral a trop de revenus pour ses postes budgétaires.

Que pense mon collègue du déséquilibre fiscal, qui fait justement en sorte que le gouvernement multiplie les initiatives dans des champs de compétence qui ne sont pas les siens?

• (2225)

**M. Adam van Koeverden:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question et de son intérêt pour cette préoccupation très importante.

Je pense que c'est une question de collaboration et de responsabilité. Mes concitoyens et mes concitoyennes de la circonscription de Milton veulent un meilleur système d'éducation et de meilleurs soins de santé. Au cours des six dernières années sous l'actuel premier ministre de l'Ontario, nous avons vu des compressions dans le système d'éducation et dans le système de soins de santé.

C'est une question de responsabilité et de collaboration entre les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral. Ce n'est pas une question de paternalisme, comme le disait ma collègue.

*Travaux des subsides*

[Traduction]

**M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP):** Monsieur le Président, la réalité, c'est que la motion conservatrice d'aujourd'hui abolirait des dizaines de milliers d'emplois, y compris ceux des personnes qui font fonctionner le Parlement. Je voudrais maintenant rendre hommage aux pages, au personnel de l'administration, aux interprètes et aux traducteurs, aux greffiers, aux analystes, aux bibliothécaires, aux personnes chargées de l'entretien, de la restauration et du nettoyage, aux chauffeurs, aux techniciens informatiques et au personnel du Service de protection parlementaire. Bien sûr, nous avons rendu hommage tout à l'heure à Nora Daigle qui, après 20 ans passés à la Chambre, va prendre sa retraite. Nous lui souhaitons bien sûr une excellente retraite. Le député de Burnaby-Sud et l'ensemble du caucus néo-démocrate rendent hommage à ces travailleurs.

Ma question à mon collègue est la suivante: pourquoi les conservateurs détestent-ils tellement les travailleurs qu'ils ne permettraient même pas de remercier le personnel à la Chambre?

**M. Adam van Koeverden:** Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon ami et collègue le député de New Westminster—Burnaby d'avoir fait ce que je n'ai pas pris le temps de faire pendant mes 20 minutes, c'est-à-dire de remercier le personnel de la Chambre qui travaille fort pour faire en sorte que tout ce qui touche à la démocratie qui nous est si chère fonctionne bien. Je tiens également à remercier les analystes, le personnel de la bibliothèque du Parlement, et tous les greffiers. Le whip me dit que je devrais le remercier également.

Je tiens particulièrement à remercier les pages, car nous avons fait un match de soccer contre eux, et je préfère ne pas parler du résultat. Faut-il que j'en parle? Est-il juste d'en parler? Cette fois-ci, bien que l'équipe des députés ait remporté le match à un but près, ce que j'ai préféré, c'est quand, pendant le match, les pages ont brandi une pancarte sur laquelle on pouvait lire: « Allez chercher votre eau vous-mêmes! ». C'est donc ce que je ferai pendant les trois prochains mois. Je tiens à le reconnaître.

Je ferai donc écho à la gentillesse de mon collègue et ami, le député de New Westminster—Burnaby. Je remercie tous les employés. Je remercie tous ceux qui viennent en aide aux travailleurs de notre pays, et je remercie tous ceux qui travaillent d'arrache-pied à Ottawa. Nous les reverrons en septembre.

**L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue de Milton a prononcé un excellent discours. Je l'ai écouté attentivement.

Je me demande s'il pourrait nous en dire un peu plus au sujet des répercussions sur les familles et notre économie des investissements que le gouvernement a faits dans le domaine de l'éducation préscolaire et de la garde d'enfants. Nous savons bien que ces investissements changeront grandement les choses en faisant en sorte qu'un plus grand nombre de femmes entrent sur le marché du travail.

[Français]

**M. Adam van Koeverden:** Monsieur le Président, premièrement, je veux congratuler ma collègue pour l'adoption du projet de loi C-13. Il y a une petite, mais très forte communauté de francophones à Milton. Lundi, j'aurai le plaisir d'assister à une cérémonie de remise des diplômes à cette école.

[Traduction]

Je remercie la ministre de son travail acharné en vue de faire adopter un projet de loi historique sur les droits linguistiques des minorités au Canada.

Encore une fois, je tiens à souligner à quel point nos investissements dans les services de garde abordables sont historiques. Six provinces et territoires ont réussi à offrir des services de garde à 10 \$ par jour. Les parents passent maintenant plus de temps avec leurs enfants au cours de l'été, mais en septembre, ils auront accès à ces services de garde.

Encore une fois, je remercie tous les députés d'avoir rendu cette session possible.

● (2230)

[Français]

**Le Président:** Comme il est 22 h 30, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, et puisqu'il s'agit du dernier jour désigné de la période des subsides se terminant le 23 juin 2023, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition de la motion de l'opposition.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion suivante.

Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

**Des voix:** Non.

[La présidence donne lecture de la motion.]

**Le Président:** Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

**L'hon. Kamal Khara:** Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

**Le Président:** Convoquez les députés.

● (2315)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 396)

POUR

Députés

Aboultatif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barsalou-Duval	Beaulieu
Berthold	Bérubé
Bezan	Blanchet
Blanchette-Joncas	Block
Bragdon	Brassard
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Caputo
Carrie	Chabot
Chambers	Champoux
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	DeBellefeuille
Deltell	d'Entremont
Desbiens	Desilets
Doherty	Dowdall



*Travaux des subsides*

Dreeshen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dabrusin	Damoff
Ellis	Epp	Desjarlais	Dhaliwal
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)	Dhillon	Diab
Fast	Ferrieri	Dong	Drouin
Findlay	Fortin	Dubourg	Duclos
Gallant	Garon	Duguid	Dzerowicz
Gaudreau	Généreux	Ehsassi	El-Khoury
Genuis	Gill	Erskine-Smith	Fergus
Gladu	Godin	Fillmore	Fisher
Goodridge	Gourde	Fonseca	Fortier
Gray	Hallan	Fragiskatos	Freeland
Jeneroux	Kelly	Fry	Gaheer
Kitchen	Kmiec	Garrison	Gazan
Kram	Kramp-Neuman	Gerretsen	Gould
Kurek	Kusie	Green	Guilbeault
Lake	Lantsman	Hajdu	Hanley
Larouche	Lawrence	Hardie	Hepfner
Lehoux	Lemire	Holland	Housefather
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Hughes	Hussen
Liepert	Lloyd	Hutchings	Iacono
Lobb	Maguire	Idlout	Ien
Martel	Mazier	Jaczek	Johns
McCauley (Edmonton West)	McLean	Jones	Jowhari
Melillo	Michaud	Julian	Kayabaga
Moore	Morantz	Kelloway	Khalid
Morrison	Motz	Khera	Koutrakis
Muys	Nater	Kusmierczyk	Kwan
Normandin	O'Toole	Lalonde	Lambropoulos
Patzer	Paul-Hus	Lametti	Lamoureux
Pauzé	Perkins	Lapointe	Lattanzio
Perron	Poilievre	Lauzon	LeBlanc
Rayes	Redekopp	Lebouthillier	Lightbound
Reid	Rempel Garner	Long	Longfield
Richards	Roberts	Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
Rood	Ruff	MacDonald (Malpeque)	MacGregor
Savard-Tremblay	Scheer	MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Schmale	Seeback	Martinez Ferrada	Masse
Shields	Shipleigh	Mathysen	May (Cambridge)
Simard	Sinclair-Desgagné	May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
Small	Soroka	McGuinty	McKay
Steinley	Ste-Marie	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
Stewart	Strahl	McPherson	Mendès
Stubbs	Thériault	Mendicino	Miao
Therrien	Thomas	Miller	Morrice
Tochor	Tolmie	Morrissey	Murray
Trudel	Uppal	Naqvi	Ng
Van Popta	Vecchio	Noormohamed	O'Connell
Vidal	Vien	Oliphant	O'Regan
Viersen	Vignola	Petitpas Taylor	Powlowski
Villemure	Vis	Qualtrough	Robillard
Vuong	Wagantall	Rodriguez	Rogers
Warkentin	Waugh	Romanado	Sahota
Webber	Williams	Saks	Samson
Zimmer — 145		Sarai	Scarpaleggia
		Schiefke	Serré
		Sgro	Shanahan
		Sheehan	Sidhu (Brampton East)
		Sidhu (Brampton South)	Singh
		Sorbara	Sousa
		St-Onge	Sudds
		Tassi	Taylor Roy
		Thompson	Trudeau
		Turnbull	Valdez
		Van Bynen	van Koeverden
		Vandal	Vandenbeld
		Virani	Weiler
		Wilkinson	Yip
		Zahid	Zarrillo

**CONTRE**

## Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Battiste
Beech	Bendayan
Bennett	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Cannings
Casey	Chagger
Chahal	Champagne
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau

*Travaux des subsides*

Zuberi— 177

## PAIRÉS

Députés

Hoback

Joly— 2

**Le Président:** Je déclare la motion rejetée.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion d'adoption du budget principal des dépenses.

\* \* \*

[Français]

**LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2023-2024**

**L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.)** propose:

Que le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, moins les sommes votées au titre de crédits provisoires, soit agréé.

**Le Président:** Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

**M. Mark Gerretsen:** Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

● (2325)

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, notre doyen de Bécancour—Nicolet—Saurel a eu un problème majeur. Il n'est pas capable de se connecter pour pouvoir le signifier. Est-ce qu'on pourrait considérer que son vote compte? Il vote oui.

**Le Président:** Je m'excuse, mais le Règlement de la Chambre ne le permet pas. Il doit se connecter.

● (2330)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 397)

## POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau

Dabrusin	Damoff
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Jones	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauzon
LeBlanc	Lebouthillier
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saaneich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinity	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Ng	Noormohamed
Normandin	O'Connell
Oliphant	O'Regan
Pauzé	Perron
Petitpas Taylor	Powlowski
Qualtrough	Rayes
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Sahota	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schiefke	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Simard
Sinclair-Desgagné	Singh
Sorbara	Sousa
Ste-Marie	St-Onge
Sudds	Tassi

*Travaux des subsides*

Taylor Roy	Thériault
Therrien	Thompson
Trudeau	Trudel
Turnbull	Valdez
Van Bynen	van Koeverden
Vandal	Vandenbeld
Vignola	Villemure
Virani	Weiler
Wilkinson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zuberi— 209	

## CONTRE

## Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Maguire	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
O'Toole	Patzer
Paul-Hus	Perkins
Poillievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Scheer	Schmale
Seebach	Shields
Shipley	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Vierson
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Zimmer— 114

## PAIRÉS

## Députés

Hoback	Joly— 2
--------	---------

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

**L'hon. Mona Fortier** propose que le projet de loi C-54, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2024 soit lu pour la première fois.

(La motion est réputée adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

[Traduction]

**L'hon. Mona Fortier** propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

[Français]

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

[Traduction]

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront contre.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et votera en faveur.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre la motion.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour appliquer et je vais voter en faveur.

[Traduction]

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 398)

## POUR

## Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badaway
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas

*Travaux des subsides*

Blaney	Blois	Ste-Marie	St-Onge
Boissonnault	Boulerice	Sudds	Tassi
Bradford	Brière	Taylor Roy	Thériault
Brunelle-Duceppe	Cannings	Therrien	Thompson
Casey	Chabot	Trudeau	Trudel
Chagger	Chahal	Turnbull	Valdez
Champagne	Champoux	Van Bynen	van Koeverden
Chatel	Chen	Vandal	Vandenbeld
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Vignola	Villemure
Cormier	Coteau	Virani	Weiler
Dabrusin	Damoff	Wilkinson	Yip
DeBellefeuille	Desbiens	Zahid	Zarrillo
Desilets	Desjarlais	Zuberi— 209	
Dhaliwal	Dhillon		
Diab	Dong		
Drouin	Dubourg		
Duclos	Duguid		
Dzerowicz	Ehsassi		
El-Khoury	Erskine-Smith		
Fergus	Fillmore		
Fisher	Fonseca	Aboultaif	Aitchison
Fortier	Fortin	Albas	Allison
Fragiskatos	Fraser	Arnold	Baldinelli
Freeland	Fry	Barlow	Barrett
Gaheer	Garon	Berthold	Bezan
Garrison	Gaudreau	Block	Bragdon
Gazan	Gerretsen	Brassard	Brock
Gill	Gould	Calkins	Caputo
Green	Guilbeault	Carrie	Chambers
Hajdu	Hanley	Chong	Cooper
Hardie	Hepfner	Dalton	Dancho
Holland	Housefather	Davidson	Deltell
Hughes	Hussen	d'Entremont	Doherty
Hutchings	Iacono	Dowdall	Dreeshen
Idlout	Ien	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Jaczek	Johns	Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Jones	Jowhari	Falk (Provencher)	Fast
Julian	Kayabaga	Ferri	Findlay
Kelloway	Khalid	Gallant	Généreux
Khera	Koutrakis	Genuis	Gladu
Kusmierczyk	Kwan	Godin	Goodridge
Lalonde	Lambropoulos	Gourde	Gray
Lametti	Lamoureux	Hallan	Jeneroux
Lapointe	Larouche	Kelly	Kitchen
Lattanzio	Lauzon	Kmiec	Kram
LeBlanc	Lebouthillier	Kramp-Neuman	Kurek
Lemire	Lightbound	Kusie	Lake
Long	Longfield	Lantsman	Lawrence
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Lehoux	Lewis (Essex)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	Lloyd	Lobb
Martinez Ferrada	Masse	Maguire	Martel
Mathysen	May (Cambridge)	Mazier	McCauley (Edmonton West)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	McLean	Melillo
McGuinty	McKay	Moore	Morantz
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Morrison	Motz
McPherson	Mendès	Muys	Nater
Mendicino	Miao	O'Toole	Patzer
Michaud	Miller	Paul-Hus	Perkins
Morrice	Morrissey	Poilievre	Redekopp
Murray	Naqvi	Reid	Rempel Garner
Ng	Noormohamed	Richards	Roberts
Normandin	O'Connell	Rood	Ruff
Oliphant	O'Regan	Scheer	Schmale
Pauzé	Perron	Seebach	Shields
Petitpas Taylor	Powlowski	Shiple	Small
Qualtrough	Rayes	Soroka	Steinley
Robillard	Rodriguez	Stewart	Strahl
Rogers	Romanado	Stubbs	Thomas
Sahota	Saks	Tochor	Tolmie
Samson	Sarai	Uppal	Van Popta
Savard-Tremblay	Scarpaleggia		
Schiefke	Serré		
Sgro	Shanahan		
Sheehan	Sidhu (Brampton East)		
Sidhu (Brampton South)	Simard		
Sinclair-Desgagné	Singh		
Sorbara	Sousa		

**CONTRE**

## Députés

Vecchio  
Vien  
Vis  
Wagantall  
Waugh  
Williams

Vidal  
Viersen  
Vuong  
Warkentin  
Webber  
Zimmer— 114

### PAIRÉS

Députés

Hoback

Joly— 2

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

Par conséquent, le projet de loi est renvoyé au comité plénier. Je quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de Mme Carol Hughes.)

(À propos de l'article 2)

**Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC):** Madame la présidente, la présidente du Conseil du Trésor peut-elle nous confirmer que le projet de loi de crédits est dans sa forme habituelle?

[Français]

**L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Madame la présidente, j'ai une bonne nouvelle pour ma collègue, la présentation de ce projet de loi est identique à celle utilisée lors de la période antérieure d'octroi de crédits.

• (2335)

[Traduction]

**La vice-présidente:** L'article 2 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 2 est adopté.)

**La vice-présidente:** L'article 3 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 3 est adopté.)

**La vice-présidente:** L'article 4 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 4 est adopté.)

[Français]

**La vice-présidente:** L'article 5 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 5 est adopté.)

**La vice-présidente:** L'annexe 1 est-elle adoptée?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'annexe 1 est adoptée.)

### Travaux des subsides

**La vice-présidente:** L'annexe 2 est-elle adoptée?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'annexe 2 est adoptée.)

[Traduction]

**La vice-présidente:** L'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 1 est adopté.)

**La vice-présidente:** Le préambule est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(Le préambule est adopté.)

**La vice-présidente:** Le titre est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(Le titre est adopté.)

**La vice-présidente:** Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(Le projet de loi est adopté.)

[Français]

**La vice-présidente:** Dois-je lever la séance et faire rapport du projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(Rapport est fait du projet de loi.)

**L'hon. Mona Fortier** propose que le projet de loi soit agréé.

[Traduction]

**Le Président:** Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence, ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Français]

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, encore une fois, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

[Traduction]

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

*Travaux des subsides*

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique, en y ajoutant le député de Bécancour—Nicolet—Saurel, et il votera en faveur de la motion.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera étonnamment pour.

[Français]

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, les verts sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront en faveur de la motion.

[Traduction]

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai en faveur de la motion.

[Traduction]

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 399)

## POUR

## Députés

Aldag  
Ali  
Anandasangaree  
Arseneault  
Ashton  
Bachrach  
Bains  
Barron  
Battiste  
Beech  
Bennett  
Bibeau  
Blaikie  
Blanchet  
Blaney  
Boissonnault  
Bradford  
Brunelle-Duceppe  
Casey  
Chagger  
Champagne  
Chatel  
Chiang  
Cormier  
Dabrusin  
DeBellefeuille  
Desilets  
Dhaliwal  
Diab  
Drouin  
Duclos  
Dzerowicz  
El-Khoury  
Fergus  
Fisher  
Fortier  
Fragiskatos  
Freeland

Alghabra  
Anand  
Angus  
Arya  
Atwin  
Badawey  
Baker  
Barsalou-Duval  
Beaulieu  
Bendayan  
Bérubé  
Bittle  
Blair  
Blanchette-Joncas  
Blois  
Boulerice  
Brière  
Cannings  
Chabot  
Chahal  
Champoux  
Chen  
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)  
Coteau  
Damoff  
Desbiens  
Desjarlais  
Dhillon  
Dong  
Dubourg  
Duguid  
Ehsassi  
Erskine-Smith  
Fillmore  
Fonseca  
Fortin  
Fraser  
Fry

Gaheer  
Garrison  
Gazan  
Gill  
Green  
Hajdu  
Hardie  
Holland  
Hughes  
Hutchings  
Idlout  
Jaczek  
Jones  
Julian  
Kelloway  
Khera  
Kusmierczyk  
Lalonde  
Lametti  
Lapointe  
Lattanzio  
LeBlanc  
Lemire  
Long  
Louis (Kitchener—Conestoga)  
MacDonald (Malpeque)  
MacKinnon (Gatineau)  
Martinez Ferrada  
Mathysen  
May (Saanich—Gulf Islands)  
McGuinty  
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)  
McPherson  
Mendicino  
Michaud  
Morrice  
Murray  
Ng  
Normandin  
Oliphant  
Pauzé  
Petitpas Taylor  
Powlowski  
Rayes  
Rodriguez  
Romanado  
Saks  
Sarai  
Scarpaleggia  
Serré  
Shanahan  
Sidhu (Brampton East)  
Simard  
Singh  
Sousa  
St-Onge  
Tassi  
Thériault  
Thompson  
Trudel  
Valdez  
van Koeverden  
Vandenbeld  
Villemure  
Weiler  
Yip  
Zarrillo

Garon  
Gaudreau  
Gerretsen  
Gould  
Guilbeault  
Hanley  
Hepfner  
Housefather  
Hussen  
Iacono  
Ien  
Johns  
Jowhari  
Kayabaga  
Khalid  
Koutrakis  
Kwan  
Lambropoulos  
Lamoureux  
Larouche  
Lauzon  
Lebouthillier  
Lightbound  
Longfield  
MacAulay (Cardigan)  
MacGregor  
Maloney  
Masse  
May (Cambridge)  
McDonald (Avalon)  
McKay  
McLeod  
Mendès  
Miao  
Miller  
Morrissey  
Naqvi  
Noormohamed  
O'Connell  
O'Regan  
Perron  
Plamondon  
Qualtrough  
Robillard  
Rogers  
Sahota  
Samson  
Savard-Tremblay  
Schieffe  
Sgro  
Sheehan  
Sidhu (Brampton South)  
Sinclair-Desgagné  
Sorbara  
Ste-Marie  
Sudds  
Taylor Roy  
Therrien  
Trudeau  
Turnbull  
Van Bynen  
Vandal  
Vignola  
Virani  
Wilkinson  
Zahid  
Zuberi— 210

*Travaux des subsides*

## CONTRE

## Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Maguire	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
O'Toole	Patzer
Paul-Hus	Perkins
Poilievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shields
Shipley	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Zimmer— 114

## PAIRÉS

## Députés

Hoback	Joly— 2
--------	---------

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

**L'hon. Mona Fortier** propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

[Français]

**Le Président:** Si un député d'un parti reconnu à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, encore une fois, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

[Traduction]

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, les conservateurs sont aussi d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

• (2340)

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et votera en faveur.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, le Parti vert est aussi d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai non.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour appliquer le vote et je voterai en faveur.

[Traduction]

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 400)

## POUR

## Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau

*Travaux des subsides*

Dabrusin	Damoff	Weiler	Wilkinson
DeBellefeuille	Desbiens	Yip	Zahid
Desilets	Desjarlais	Zarrillo	Zuberi — 210
Dhaliwal	Dhillon		
Diab	Dong		
Drouin	Dubourg		
Duclos	Duguid		
Dzerowicz	Ehsassi		
El-Khoury	Erskine-Smith	Aboultaif	Aitchison
Fergus	Fillmore	Albas	Allison
Fisher	Fonseca	Arnold	Baldinelli
Fortier	Fortin	Barlow	Barrett
Fragiskatos	Fraser	Berthold	Bezan
Freeland	Fry	Block	Bragdon
Gaheer	Garon	Brassard	Brock
Garrison	Gaudreau	Calkins	Caputo
Gazan	Gerretsen	Carrie	Chambers
Gill	Gould	Chong	Cooper
Green	Guilbeault	Dalton	Dancho
Hajdu	Hanley	Davidson	Deltell
Hardie	Hepfner	d'Entremont	Doherty
Holland	Housefather	Dowdall	Dreeshen
Hughes	Hussen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Hutchings	Iacono	Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Idlout	Ien	Falk (Provencher)	Fast
Jaczek	Johns	Ferri	Findlay
Jones	Jowhari	Gallant	Généreux
Julian	Kayabaga	Genuis	Gladu
Kelloway	Khalid	Godin	Goodridge
Khera	Koutrakis	Gourde	Gray
Kusmierczyk	Kwan	Hallan	Jeneroux
Lalonde	Lambropoulos	Kelly	Kitchen
Lametti	Lamoureux	Kmiec	Kram
Lapointe	Larouche	Kramp-Neuman	Kurek
Lattanzio	Lauson	Kusie	Lake
LeBlanc	Lebouthillier	Lantsman	Lawrence
Lemire	Lightbound	Lehoux	Lewis (Essex)
Long	Longfield	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Lloyd	Lobb
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	Maguire	Martel
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Martinez Ferrada	Masse	McLean	Melillo
Mathysen	May (Cambridge)	Moore	Morantz
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	Morrison	Motz
McGuinty	McKay	Muys	Nater
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	O'Toole	Patzer
McPherson	Mendès	Paul-Hus	Perkins
Mendicino	Miao	Poilievre	Redekopp
Michaud	Miller	Reid	Rempel Garner
Morrice	Morrissey	Richards	Roberts
Murray	Naqvi	Rood	Ruff
Ng	Noormohamed	Scheer	Schmale
Normandin	O'Connell	Seeback	Shields
Oliphant	O'Regan	Shiple	Small
Pauzé	Perron	Soroka	Steinley
Petitpas Taylor	Plamondon	Stewart	Strahl
Powlowski	Qualtrough	Stubbs	Thomas
Rayes	Robillard	Tochor	Tolmie
Rodriguez	Rogers	Uppal	Van Popta
Romanado	Sahota	Vecchio	Vidal
Saks	Samson	Vien	Viersen
Sarai	Savard-Tremblay	Vis	Vuong
Scarpaleggia	Schiefke	Wagantall	Warkentin
Serré	Sgro	Waugh	Webber
Shanahan	Sheehan	Williams	Zimmer — 114
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Sorbara		
Sousa	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vandenbeld	Vignola		
Villemure	Virani		

## CONTRE

## Députés



## PAIRÉS

Députés

Hoback

Joly— 2

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

\* \* \*

[Français]

**LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A)  
2023-2024**

**L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.)** propose:

Que le budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 soit agréé.

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez encore une fois qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote, les députés libéraux votant oui.

[Traduction]

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera non.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et votera en faveur.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que les résultats du vote précédent s'applique et il votera pour.

[Français]

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, encore une fois, les verts sont d'accord pour appliquer le vote et voteront en faveur.

[Traduction]

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai non.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour appliquer le vote encore une fois et je vais voter en faveur.

[Traduction]

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 401)

## POUR

Députés

Aldag  
Ali  
Anandasangaree  
Arseneault  
Ashton  
Bachrach  
Bains  
Barron  
Battiste  
Beech  
Bennett

Alghabra  
Anand  
Angus  
Arya  
Atwin  
Badawey  
Baker  
Barsalou-Duval  
Beaulieu  
Bendayan  
Bérubé

Bibeau  
Blaikie  
Blanchet  
Blaney  
Boissonnault  
Bradford  
Brunelle-Duceppe  
Casey  
Chagger  
Champagne  
Chatel  
Chiang  
Cormier  
Dabrusin  
DeBellefeuille  
Desilets  
Dhaliwal  
Diab  
Drouin  
Duclous  
Dzerowicz  
El-Khoury  
Fergus  
Fisher  
Fortier  
Fragiskatos  
Freeland  
Gaheer  
Garrison  
Gazan  
Gill  
Green  
Hajdu  
Hardie  
Holland  
Hughes  
Hutchings  
Idlout  
Jaczek  
Jones  
Julian  
Kelloway  
Khera  
Kusmierczyk  
Lalonde  
Lametti  
Lapointe  
Lattanzio  
LeBlanc  
Lemire  
Long  
Louis (Kitchener—Conestoga)  
MacDonald (Malpeque)  
MacKinnon (Gatineau)  
Martinez Ferrada  
Mathysen  
May (Saanich—Gulf Islands)  
McGuinty  
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)  
McPherson  
Mendicino  
Michaud  
Morrice  
Murray  
Ng  
Normandin  
Oliphant  
Pauzé  
Petitpas Taylor  
Powlowski  
Rayes  
Rodriguez  
Romanado  
Saks

## Travaux des subsides

Bittle  
Blair  
Blanchette-Joncas  
Blois  
Boulerice  
Brière  
Cannings  
Chabot  
Chahal  
Champoux  
Chen  
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)  
Coteau  
Damoff  
Desbiens  
Desjarlais  
Dhillon  
Dong  
Dubourg  
Duguid  
Ehsassi  
Erskine-Smith  
Fillmore  
Fonseca  
Fortin  
Fraser  
Fry  
Garon  
Gaudreau  
Gerretsen  
Gould  
Guilbeault  
Hanley  
Hepfner  
Housefather  
Hussen  
Iacono  
Ien  
Johns  
Jowhari  
Kayabaga  
Khalid  
Koutrakis  
Kwan  
Lambropoulos  
Lamoureux  
Larouche  
Lauzon  
Lebouthillier  
Lightbound  
Longfield  
MacAulay (Cardigan)  
MacGregor  
Maloney  
Masse  
May (Cambridge)  
McDonald (Avalon)  
McKay  
McLeod  
Mendès  
Miao  
Miller  
Morrisey  
Naqvi  
Noormohamed  
O'Connell  
O'Regan  
Perron  
Plamondon  
Qualtrough  
Robillard  
Rogers  
Sahota  
Samson

*Travaux des subsides*

Sarai	Savard-Tremblay
Scarpaleggia	Schiefke
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Sorbara
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zuberi— 210

## CONTRE

## Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Maguire	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
O'Toole	Patzner
Paul-Hus	Perkins
Poillievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shields
Shipley	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vis	Vuong

Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Zimmer— 114

## PAIRÉS

## Députés

Hoback	Joly— 2
--------	---------

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

**L'hon. Mona Fortier** propose que le projet de loi C-55, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2024, soit lu pour la première fois et imprimé.

(La motion est réputée adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

**L'hon. Mona Fortier** propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à la motion dont la Chambre est maintenant saisie, le Parti libéral votant oui.

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, après mûre réflexion, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera contre la motion.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et votera en faveur.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

● (2345)

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai encore une fois en faveur de la motion.

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 402)

## POUR

## Députés

Aldag	Alhabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin

*Travaux des subsides*

Bachrach	Badawey	Romanado	Sahota
Bains	Baker	Saks	Samson
Barron	Barsalou-Duval	Sarai	Savard-Tremblay
Battiste	Beaulieu	Scarpaleggia	Schieffe
Beech	Bendayan	Serré	Sgro
Bennett	Bérubé	Shanahan	Sheehan
Bibeau	Bittle	Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Blaikie	Blair	Simard	Sinclair-Desgagné
Blanchet	Blanchette-Joncas	Singh	Sorbara
Blaney	Blois	Sousa	Ste-Marie
Boissonnault	Boulerice	St-Onge	Sudds
Bradford	Brière	Tassi	Taylor Roy
Brunelle-Duceppe	Cannings	Thériault	Therrien
Casey	Chabot	Thompson	Trudeau
Chagger	Chahal	Trudel	Turnbull
Champagne	Champoux	Valdez	Van Bynen
Chatel	Chen	van Koeverden	Vandal
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Vandenbeld	Vignola
Cormier	Coteau	Villemure	Virani
Dabrusin	Damoff	Weiler	Wilkinson
DeBellefeuille	Desbiens	Yip	Zahid
Desilets	Desjarlais	Zarrillo	Zuberi— 210
Dhaliwal	Dhillon		
Diab	Dong		
Drouin	Dubourg		
Duclos	Duguid		
Dzerowicz	Ehsassi		
El-Khoury	Erskine-Smith		
Fergus	Fillmore		
Fisher	Fonseca	Aboultaif	Aitchison
Fortier	Fortin	Albas	Allison
Fragiskatos	Fraser	Arnold	Baldinelli
Freeland	Fry	Barlow	Barrett
Gaheer	Garon	Berthold	Bezan
Garrison	Gaudreau	Block	Bragdon
Gazan	Gerretsen	Brassard	Brock
Gill	Gould	Calkins	Caputo
Green	Guilbeault	Carrie	Chambers
Hajdu	Hanley	Chong	Cooper
Hardie	Hepfner	Dalton	Dancho
Holland	Housefather	Davidson	Deltell
Hughes	Hussen	d'Entremont	Doherty
Hutchings	Iacono	Dowdall	Dreeshen
Idlout	Ien	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Jaczek	Johns	Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Jones	Jowhari	Falk (Provencher)	Fast
Julian	Kayabaga	Ferreri	Findlay
Kelloway	Khalid	Gallant	Généreux
Khera	Koutrakis	Genuis	Gladu
Kusmierczyk	Kwan	Godin	Goodridge
Lalonde	Lambropoulos	Gourde	Gray
Lametti	Lamoureux	Hallan	Jeneroux
Lapointe	Larouche	Kelly	Kitchen
Lattanzio	Lauzon	Kmiec	Kram
LeBlanc	Lebouthillier	Kramp-Neuman	Kurek
Lemire	Lightbound	Kusie	Lake
Long	Longfield	Lantsman	Lawrence
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Lehoux	Lewis (Essex)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	Lloyd	Lobb
Martinez Ferrada	Masse	Maguire	Martel
Mathysen	May (Cambridge)	Mazier	McCauley (Edmonton West)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	McLean	Melillo
McGuinty	McKay	Moore	Morantz
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Morrison	Motz
McPherson	Mendès	Muys	Nater
Mendicino	Miao	O'Toole	Patzer
Michaud	Miller	Paul-Hus	Perkins
Morrice	Morrissey	Poilievre	Redekopp
Murray	Naqvi	Reid	Rempel Garner
Ng	Noormohamed	Richards	Roberts
Normandin	O'Connell		
Oliphant	O'Regan		
Pauzé	Perron		
Petitpas Taylor	Plamondon		
Powlowski	Qualtrough		
Rayes	Robillard		
Rodriguez	Rogers		

**CONTRE**

## Députés

*Travaux des subsides*

Rood	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shields
Shipley	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Zimmer— 114

## PAIRÉS

Députés

Hoback

Joly— 2

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée. Par conséquent, le projet de loi est renvoyé à un comité plénier. Je quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se forme en comité plénier sous la présidence de Mme Carol Hughes.)

(À propos de l'article 2)

[Français]

**Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC):** Madame la présidente, je me demande si la présidente du Conseil du Trésor peut confirmer que le projet de loi de crédits est dans sa forme habituelle.

**L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Madame la présidente, j'ai encore une bonne nouvelle. La présentation de ce projet de loi est identique à celle utilisée lors de la période antérieure d'octroi de crédits.

**La vice-présidente:** L'article 2 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 2 est adopté.)

**La vice-présidente:** L'article 3 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 3 est adopté.)

**La vice-présidente:** L'article 4 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 4 est adopté.)

[Traduction]

**La vice-présidente:** L'article 5 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 5 est adopté.)

**La vice-présidente:** L'annexe est-elle adoptée?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'annexe est adoptée.)

**La vice-présidente:** L'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(L'article 1 est adopté.)

**La vice-présidente:** Le préambule est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(Le préambule est adopté.)

[Français]

**La vice-présidente:** Le titre est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(Le titre est adopté.)

**La vice-présidente:** Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(Le projet de loi est adopté.)

[Traduction]

**La vice-présidente:** Dois-je faire rapport du projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

(Rapport est fait du projet de loi.)

[Français]

**L'hon. Mona Fortier** propose que le projet de loi soit agréé.

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote, les députés libéraux votant oui.

[Traduction]

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et, cette fois-ci, ils voteront non.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et votera en faveur de la motion.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

[Français]

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, les verts sont encore d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et voteront en faveur de la motion.

*Travaux des subsides*

[Traduction]

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai en faveur de la motion.

• (2350)

[Traduction]

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 403)

## POUR

## Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Jones	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis

Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauzon
LeBlanc	Lebouthillier
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saarnich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Ng	Noormohamed
Normandin	O'Connell
Oliphant	O'Regan
Pauzé	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Saks	Samson
Sarai	Savard-Tremblay
Scarpaleggia	Schieffe
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Sorbara
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zuberi — 210

## CONTRE

## Députés

Abouttaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen

*Travaux des subsides*

Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Maguire	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
O'Toole	Patzer
Paul-Hus	Perkins
Poillievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shields
Shipley	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Zimmer — 114

## PAIRÉS

Députés

Hoback Joly — 2

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

**L'hon. Mona Fortier** propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et votera en faveur.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera oui.

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, les verts sont toujours d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et nous voterons oui.

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis vraiment content que nous puissions appliquer le vote ce soir et je vais voter en faveur.

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n<sup>o</sup> 404)

## POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Jones	Jowhari
Julian	Kayabaga

*Ordres émanant du gouvernement*

Kelloway	Khalid	Gourde	Gray
Khera	Koutrakis	Hallan	Jeneroux
Kusmierczyk	Kwan	Kelly	Kitchen
Lalonde	Lambropoulos	Kmiec	Kram
Lametti	Lamoureux	Kramp-Neuman	Kurek
Lapointe	Larouche	Kusie	Lake
Lattanzio	Lauzon	Lantsman	Lawrence
LeBlanc	Lebouthillier	Lehoux	Lewis (Essex)
Lemire	Lightbound	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Long	Longfield	Lloyd	Lobb
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Maguire	Martel
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	Mazier	McCauley (Edmonton West)
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	McLean	Melillo
Martinez Ferrada	Masse	Moore	Morantz
Mathysen	May (Cambridge)	Morrison	Motz
May (Saaneich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	Muys	Nater
McGuinty	McKay	O'Toole	Patzer
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Paul-Hus	Perkins
McPherson	Mendès	Poilievre	Redekopp
Mendicino	Miao	Reid	Rempel Garner
Michaud	Miller	Richards	Roberts
Morrice	Morrissey	Rood	Ruff
Murray	Naqvi	Scheer	Schmale
Ng	Noormohamed	Seebach	Shields
Normandin	O'Connell	Shiple	Small
Oliphant	O'Regan	Soroka	Steinley
Pauzé	Perron	Stewart	Strahl
Petitpas Taylor	Plamondon	Stubbs	Thomas
Powlowski	Qualtrough	Tochor	Tolmie
Rayes	Robillard	Uppal	Van Popta
Rodriguez	Rogers	Vecchio	Vidal
Romanado	Sahota	Vien	Viersen
Saks	Samson	Vis	Vuong
Sarai	Savard-Tremblay	Wagantall	Warkentin
Scarpaleggia	Schiefke	Waugh	Webber
Serré	Sgro	Williams	Zimmer— 114
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Sorbara		
Sousa	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vandenbeld	Vignola		
Villemure	Virani		
Weiler	Wilkinson		
Yip	Zahid		
Zarrillo	Zuberi— 210		

## CONTRE

## Députés

Abouttaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeschen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge

## PAIRÉS

## Députés

Hoback Joly— 2

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

\* \* \*

[Français]

## LOI SUR LES NOUVELLES EN LIGNE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 20 juin, de la motion relative aux amendements apportés par le Sénat au projet de loi C-18, Loi concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada, ainsi que de l'amendement.

**Le Président:** Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur l'amendement à la motion portant adoption des amendements du Sénat au projet de loi C-18.

[Traduction]

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et les députés libéraux voteront malheureusement non.

*Ordres émanant du gouvernement*

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et, pour faire changement, il votera pour la motion.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et nous voterons contre.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et votera assurément contre la motion.

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et votera contre la motion.

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

● (2355)

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour appliquer le vote et je voterai contre.

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 405)

**POUR**

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmicc	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Maguire	Martel
Mazier	McCaughey (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
O'Toole	Patzer
Paul-Hus	Perkins
Poilevère	Redekopp

Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Scheer	Schmale
Seebach	Shields
Shipley	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Vierson
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Zimmer— 114

**CONTRE**

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garron	Garrison
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien



## Ordres émanant du gouvernement

(Vote n° 406)

## POUR

## Députés

Jaczek	Johns	Aldag	Alhabra
Jones	Jowhari	Ali	Anand
Julian	Kayabaga	Anandasangaree	Angus
Kelloway	Khalid	Arseneault	Arya
Khera	Koutrakis	Ashton	Atwin
Kusmierczyk	Kwan	Bachrach	Badawey
Lalonde	Lambropoulos	Bains	Baker
Lametti	Lamoureux	Barron	Barsalou-Duval
Lapointe	Larouche	Battiste	Beaulieu
Lattanzio	Lauzon	Beech	Bendayan
LeBlanc	Lebouthillier	Bennett	Bérubé
Lemire	Lightbound	Bibeau	Bittle
Long	Longfield	Blaikie	Blair
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Blanchet	Blanchette-Joncas
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	Blaney	Blois
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	Boissonnault	Boulerice
Martinez Ferrada	Masse	Bradford	Brière
Mathysen	May (Cambridge)	Brunelle-Duceppe	Cannings
May (Saanic—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	Casey	Chabot
McGuinty	McKay	Chagger	Chahal
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Champagne	Champoux
McPherson	Mendès	Chatel	Chen
Mendicino	Miao	Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Michaud	Miller	Cormier	Coteau
Morrice	Morrissey	Dabrusin	Damoff
Murray	Naqvi	DeBellefeuille	Desbiens
Ng	Noormohamed	Desilets	Desjarlais
Normandin	O'Connell	Dhaliwal	Dhillon
Oliphant	O'Regan	Diab	Dong
Pauzé	Perron	Drouin	Dubourg
Petitpas Taylor	Plamondon	Duclos	Duguid
Powlowski	Qualtrough	Dzerowicz	Ehsassi
Rayes	Robillard	El-Khoury	Erskine-Smith
Rodriguez	Rogers	Fergus	Fillmore
Romanado	Sahota	Fisher	Fonseca
Saks	Samson	Fortier	Fortin
Sarai	Savard-Tremblay	Fragiskatos	Fraser
Scarpaleggia	Schiefke	Freeland	Fry
Serré	Sgro	Gaheer	Garon
Shanahan	Sheehan	Garrison	Gaudreau
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)	Gazan	Gerretsen
Simard	Sinclair-Desgagné	Gill	Gould
Singh	Sorbara	Green	Guilbeault
Sousa	Ste-Marie	Hajdu	Hanley
St-Onge	Sudds	Hardie	Hepfner
Tassi	Taylor Roy	Holland	Housefather
Thériault	Therrien	Hughes	Hussen
Thompson	Trudeau	Iacono	Idlout
Trudel	Turnbull	Ien	Jaczek
Valdez	Van Bynen	Johns	Jowhari
van Koeverden	Vandal	Julian	Kayabaga
Vandenbeld	Vignola	Kelloway	Khalid
Villemure	Virani	Khera	Koutrakis
Weiler	Wilkinson	Kusmierczyk	Kwan
Yip	Zahid	Lalonde	Lambropoulos
Zarrillo	Zuberi — 210	Lametti	Lamoureux
		Lapointe	Larouche
		Lattanzio	Lauzon
		LeBlanc	Lebouthillier
		Lemire	Lightbound
		Long	Longfield

## PAIRÉS

## Députés

Hoback Joly — 2

**Le Président:** Je déclare l'amendement rejeté.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion principale.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence, ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, les conservateurs demandent un vote par appel nominal.

● (2405)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

*Ordres émanant du gouvernement*

Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Ng	Noormohamed
Normandin	O'Connell
Oliphant	O'Regan
Pauzé	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Saks	Samson
Sarai	Savard-Tremblay
Scarpaleggia	Schieffe
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Sorbara
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zuberi — 208

**CONTRE**

## Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Bloch	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dancho	Davidson
Deltell	d'Entremont
Doherty	Dowdall
Dreesen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferreri
Findlay	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Jeneroux	Kelly
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Lobb	Maguire

Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shiely
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Zimmer — 113	

**PAIRÉS**

## Députés

Hoback

Joly — 2

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**LA LOI CANADIENNE SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 20 juin, de la motion portant que le projet de loi C-42, Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**Le Président:** Conformément à l'ordre adopté aujourd'hui, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-42.

[Français]

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant en faveur.

[Traduction]

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Dans un esprit de collégialité, ils voteront pour.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et votera en faveur.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, les députés du Parti vert sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront pour.

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

**M. Han Dong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai oui.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour appliquer le vote et je voterai en faveur.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 407)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Aldag
Alghabra	Ali
Allison	Anand
Anandasangaree	Angus
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Berthold
Bérubé	Bezan
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Block
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Bragdon	Brassard
Brière	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Cannings	Caputo
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Chambers
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Chong
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Cooper
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Dancho	Davidson
DeBellefeuille	Deltell
d'Entremont	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Doherty
Dong	Dowdall
Dreeshen	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Epp	Erskine-Smith
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Fergus
Ferreri	Fillmore
Findlay	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer

Gallant	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Généreux
Genuis	Gerretsen
Gill	Gladu
Godin	Goodridge
Gould	Gourde
Gray	Green
Guilbeault	Hajdu
Hallan	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Jeneroux	Johns
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Kelly	Khalid
Khera	Kitchen
Kmiec	Koutrakis
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Kusmierczyk	Kwan
Lake	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lantsman
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauzon
Lawrence	LeBlanc
Lebouthillier	Lehoux
Lemire	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lightbound	Lloyd
Lobb	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maguire	Maloney
Martel	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saainich—Gulf Islands)
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McDonald (Avalon)	McGuinty
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean	McLeod
McPherson	Melillo
Mendès	Mendicino
Miao	Michaud
Miller	Moore
Morantz	Morrice
Morrison	Morrissey
Motz	Murray
Muys	Naqvi
Nater	Ng
Noormohamed	Normandin
O'Connell	Oliphant
O'Regan	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Pauzé	Perkins
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Poillievre
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Rood	Ruff

Ordres émanant du gouvernement

*Ordres émanant du gouvernement*

Sahota	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Scheer	Schieffe
Schmale	Seeback
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Shields	Shipley
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Small
Sorbara	Soroka
Sousa	Steinley
Ste-Marie	Stewart
St-Onge	Strahl
Stubbs	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thomas	Thompson
Tochor	Tolmie
Trudeau	Trudel
Turnbull	Uppal
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Van Popta
Vandal	Vandenbeld
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vignola	Villemure
Virani	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Weiler
Wilkinson	Williams
Yip	Zahid
Zarrillo	Zimmer
Zuberi— 321	

CONTRE

Aucun

PAIRÉS

Députés

Hoback

Joly— 2

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

\* \* \*

[Traduction]

**LA COMMISSAIRE À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC**

**Le Président:** Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la nomination d'Harriet Solloway au poste de commissaire à l'intégrité du secteur public.

● (2410)

[Français]

**L'hon. Steven MacKinnon:** Monsieur le Président, pour une ultime fois, en vous remerciant ainsi qu'en remerciant l'ensemble du personnel du Parlement et tous mes collègues à la Chambre, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant en faveur.

[Traduction]

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Monsieur le Président, pour ce qui semble être la dernière fois ce soir, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera contre.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le vote et votera en faveur.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

[Français]

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, le Parti vert est encore une fois d'accord pour appliquer le vote et votera en faveur.

[Traduction]

**M. Kevin Vuong:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

[Français]

**M. Alain Rayes:** Monsieur le Président, je suis d'accord pour appliquer le vote et je voterai en faveur.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 408)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin

*Ordres émanant du gouvernement*

Fragiskatos	Fraser	Brassard	Brock
Freeland	Fry	Calkins	Caputo
Gaheer	Garon	Carrie	Chambers
Garrison	Gaudreau	Chong	Cooper
Gazan	Gerretsen	Dancho	Davidson
Gill	Gould	Deltell	d'Entremont
Green	Guilbeault	Doherty	Dowdall
Hajdu	Hanley	Dreeschen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Hardie	Hepfner	Ellis	Epp
Holland	Housefather	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Hughes	Hussen	Fast	Ferreri
Iacono	Idlout	Findlay	Gallant
Ien	Jaczek	Généreux	Genuis
Johns	Jowhari	Gladu	Godin
Julian	Kayabaga	Goodridge	Gourde
Kelloway	Khalid	Gray	Hallan
Khera	Koutrakis	Jeneroux	Kelly
Kusmierczyk	Kwan	Kitchen	Kmiec
Lalonde	Lambropoulos	Kram	Kramp-Neuman
Lametti	Lamoureux	Kurek	Kusie
Lapointe	Larouche	Lake	Lantsman
Lattanzio	Lauzon	Lawrence	Lehoux
LeBlanc	Lebouthillier	Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lemire	Lightbound	Liepert	Lloyd
Long	Longfield	Lobb	Maguire
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAtulay (Cardigan)	Martel	Mazier
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	McCauley (Edmonton West)	McLean
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	Melillo	Moore
Martinez Ferrada	Masse	Morantz	Morrison
Mathysen	May (Cambridge)	Motz	Muys
May (Saanic—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	Nater	O'Toole
McGuinty	McKay	Patzer	Paul-Hus
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Perkins	Poilievre
McPherson	Mendès	Perron	Reid
Mendicino	Miao	Rempel Garner	Richards
Michaud	Miller	Roberts	Rood
Morrice	Morrissey	Ruff	Scheer
Murray	Naqvi	Schmale	Seeback
Ng	Noormohamed	Shields	Shiple
Normandin	O'Connell	Small	Soroka
Oliphant	O'Regan	Steinley	Stewart
Pauzé	Perron	Strahl	Stubbs
Petitpas Taylor	Plamondon	Thomas	Tochor
Powlowski	Qualtrough	Tolmie	Uppal
Rayes	Robillard	Van Popta	Vecchio
Rodriguez	Rogers	Vidal	Vien
Romanado	Sahota	Viersen	Vis
Saks	Samson	Vuong	Wagantall
Sarai	Savard-Tremblay	Warkentin	Waugh
Scarpaleggia	Schiefke	Webber	Williams
Serré	Sgro	Zimmer — 113	
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Sorbara		
Sousa	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vandenbeld	Vignola		
Villemure	Virani		
Weiler	Wilkinson		
Yip	Zahid		
Zarrillo	Zuberi — 208		

**CONTRE**

Députés

Abouttaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon

Hoback

Joly — 2

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

Je souhaite à tous les députés de passer une excellente pause estivale, de profiter de leur famille, et de revenir en pleine forme au mois de septembre.

**PAIRÉS**

Députés

*Motion d'ajournement***MOTION D'AJOURNEMENT**

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

## LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):**

Monsieur le Président, ma question était censée porter sur la fondation Trudeau

Et sur une réunion pour laquelle le Cabinet du premier ministre avait prêté ses locaux.

Apparemment, il y avait un mur entre le PM et la fondation, Et il était simplement pratique d'utiliser les locaux en question. C'est de la foutaise, bien entendu, et nous découvrirons la vérité, Malgré les manœuvres disgracieuses que l'on voit dans les comités.

Mais il se fait tard et la session tire à sa fin; Je laisserai donc l'indignation de côté et tenterai de m'amuser un brin. Parlons plutôt de ce qui s'est passé ces derniers mois Et voyons un peu ce qui a mis tout le pays en émoi.

Il y a d'abord eu l'ingérence étrangère dans nos élections, Qui a mené à la nomination de David Johnston, puis à sa démission. Il y a eu les espions étrangers aussi, mais le ministre de la Sécurité publique A préféré dissimuler ses manquements sous ses dehors chics.

On a beaucoup moins parlé de virus et de vaccins, manifestement, Mais il a été beaucoup question des drogues que le gouvernement distribue gratuitement.

Les députés n'ont certes pas manqué de répartition, Même si les services gouvernementaux sont vraiment pourris.

Il faut payer toujours plus de taxes et d'impôt Alors que les dépenses et l'inflation continuent d'être poussées vers le haut. Les Canadiens vivent de plus en plus de stress Pendant que les libéraux promettent toujours plus de largesses.

L'argent ne pousse pourtant pas dans les arbres, à ce que j'ai entendu dire. Ce n'est que quand ses citoyens sont libres qu'un pays peut réellement s'épanouir.

Faisons donc à nouveau du Canada un pays d'opulence Grâce à un gouvernement conservateur qui ramènera le gros bon sens.

Tant qu'à avoir la parole et puisque c'est l'heure des hommages, J'aimerais remercier nos valeureux pages Et tous ceux et celles qui travaillent fort pour faire fonctionner le Parlement. Je suis sûr qu'il y a belle lurette que leur boulot a cessé d'être amusant. À vous qui assurez notre sécurité, qui nous apportez à manger, Qui nous endurez quand nous sommes bêtes comme nos deux pieds Et qui transcrivez nos références à Burke, Paine et Churchill, Je vous dis merci et vous offre mes salutations les plus civiles.

On dirait que nos débats n'ont jamais autant manqué d'intelligence; Alors fichons vite le camp d'ici et passons de bonnes vacances.

• (2415)

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, je vais tenter de répondre à la question initiale du député au sujet de la réunion qui a eu lieu il y a environ sept ans et qui a été organisée par le Bureau du Conseil privé dans un édifice occupé par le Bureau du Conseil privé.

Le député le sait, mais il persiste à répéter le même discours fallacieux à propos d'une prétendue théorie du complot impliquant le premier ministre. Aucun responsable politique n'était présent à la réunion en question, et le député le sait très bien.

Pourquoi est-ce que je dis que le député le sait? C'est parce que cette question a fait l'objet d'une réunion du Comité permanent des comptes publics le 12 juin. C'est peut-être pour cette raison que le député aborde maintenant la question avec plus de légèreté. Lors de la réunion du 12 juin, à laquelle ont participé plusieurs sous-ministres retraités et des sous-ministres actuels, les gens n'avaient pas de réel souvenir du sujet de la réunion.

En fait, permettez-moi de citer ce qu'a dit un sous-ministre actuel, M. Graham Flack. Il a expliqué qu'il occupe maintenant un poste très différent de celui qu'il occupait l'année où a eu lieu la rencontre en question, et il a dit se souvenir que quelque chose concernant le pluralisme a été discuté.

Il doit être difficile pour le député de constater que la chasse aux sorcières a été infructueuse. C'est simple: il n'y avait pas de sorcière à chasser en premier lieu. La question soulevée par le député n'est rien d'autre qu'une hypothèse erronée concernant une réunion qui s'est tenue il y a sept ans et dont personne parmi les participants ne semble avoir retenu quoi que ce soit de substantiel.

Parfois, lorsqu'on gratte le fond du tonneau, il faut se rendre compte qu'il n'y a rien à trouver. Je félicite le député de son obstination à continuer à gratter. De nombreuses réunions ont eu lieu sur cette question. De nombreux témoins ont comparu, et le député n'a rien de substantiel à rapporter. La seule conclusion à tirer est que rien de fâcheux ne s'est produit.

Une réunion a eu lieu il y a sept ans. Il y a eu une demande d'accès à l'information qui mentionnait quelque chose au sujet de la fondation en question. Seul un génie saurait imaginer une controverse là où il n'y en a pas, mais ce n'est peut-être pas un génie. Je laisse aux députés le soin d'en juger. Selon la logique du député, le ministre de la Justice a forcément assisté à toutes les réunions qui se tiennent dans l'édifice de la Justice dans la Cité parlementaire.

Le député s'entête à gratter même s'il ne trouve que du vide. Je le félicite pour sa persévérance.

**M. Garnett Genuis: Monsieur le Président,**

Pour finir ce débat d'ajournement, je rappellerai en conclusion Que c'est dans les locaux du Cabinet du premier ministre qu'a eu lieu cette réunion.

Le secrétaire parlementaire pense avoir fait une bonne plaisanterie:

Les participants à la réunion ne se souviennent de rien, qu'il dit.

On peut parler de choses sérieuses et tout de même s'amuser.

Les voies du gouvernement sont tout sauf ensoleillées.

**M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, oui, il y a eu une réunion au bureau du premier ministre mais, pour une raison que j'ignore, l'opposition, et en particulier le député d'en face, présume que parce que la réunion a lieu dans les bureaux du premier ministre, ce dernier était nécessairement présent. Conclure que le premier ministre était forcément présent, c'est sauter vite aux conclusions. Il va sans dire, et tous les députés en sont conscients, je pense, que l'opposition s'acharne pour rien, alors je vais en rester là.**

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion ce soir d'exprimer mon opposition à la proposition de fermer l'École de la GRC, à Regina, en Saskatchewan, comme le recommande le rapport de la Commission des pertes massives.

Chaque année, des milliers de Canadiens meurent à cause d'une faute médicale, mais lorsque quelqu'un meurt parce que le médecin aux urgences a pris une mauvaise décision en une fraction de seconde, on ne ferme pas la faculté de médecine où il a fait ses études il y a 20 ans. Pourquoi le ferions-nous avec une école de police?

Voilà l'analogie qu'un formateur a faite lorsque j'ai visité l'École de la GRC, le mois dernier. On pourrait dire qu'il est insensé de jeter le bébé avec l'eau du bain ou de réinventer la roue. Quelle que soit l'expression utilisée, la conclusion demeure la même: l'École de la GRC, à Regina, en Saskatchewan, est un établissement de formation policière de calibre mondial qui ne devrait pas servir de bouc émissaire pour les événements qui se sont produits en Nouvelle-Écosse il y a trois ans.

Soyons clairs, la Commission des pertes massives a fait de l'excellent travail et a formulé des recommandations très raisonnables. Il est logique que les gens ne doivent pas pouvoir acheter une voiture de patrouille de la GRC aux enchères ou un uniforme d'agent de la GRC sur eBay, et qu'un système d'alerte publique doit être activé chaque fois qu'une situation mettant en cause un tireur actif est en cours.

Le mois dernier, j'ai constaté avec satisfaction que le ministre de la Sécurité publique avait nommé une présidente à la tête du comité chargé de mettre en œuvre les recommandations de la Commission des pertes massives. Par contre, lorsque les journalistes l'ont interrogé sur la Division Dépôt, j'ai été inquiet d'entendre le ministre de la Sécurité publique répondre qu'il gardait l'esprit ouvert quant aux recommandations qui seraient mises en œuvre ou non. J'avais espéré que le ministre profiterait de cette occasion pour préciser que le centre de formation de la GRC à Regina ne serait pas fermé. Malheureusement, il ne l'a pas fait.

Je ne suis pas du tout d'accord avec l'idée que l'emplacement physique de la Division Dépôt de la GRC à Regina, en Saskatchewan, soit en quelque sorte un problème qui doit être corrigé. Lorsque j'ai visité la Division Dépôt le mois dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer la direction, le personnel et les cadets. Malgré tous mes efforts, je n'ai pas pu trouver une seule personne qui avait été consultée par la Commission des pertes massives au sujet de la formation des cadets. C'est pourquoi la recommandation de fermer la Division Dépôt a été un tel choc pour tout le monde.

S'il y a des améliorations à apporter à la formation des cadets de la GRC, ces améliorations peuvent et devraient être apportées à l'emplacement actuel à Regina. Ce n'est pas juste moi qui le dit; ce même point de vue a été énoncé par le député de Regina—Qu'Appelle et le député de Regina—Lewvan. Des déclarations semblables ont été faites par la mairesse de Regina, Sandra Masters, le premier ministre de la Saskatchewan, Scott Moe et la cheffe de l'opposition officielle néo-démocrate de la Saskatchewan, Carla Beck.

La communauté de Regina est unie pour dire qu'elle veut garder cette institution de 150 ans à son emplacement actuel. Je demande au premier ministre, au ministre de la Sécurité publique et à la secrétaire parlementaire de rassurer les gens en s'engageant à ne pas fermer le centre de formation de la GRC à Regina, en Saskatchewan.

• (2420)

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, après la publication du rapport de la Commission des pertes massives, qui s'est penchée sur les événements

### *Motion d'ajournement*

tragiques qui se sont produits en Nouvelle-Écosse en 2020, le député d'en face a demandé si le gouvernement s'engagerait à ne pas fermer le centre de formation de la GRC à Regina, aussi connu sous le nom de Division Dépôt.

Le député de Regina—Wascana a posé cette question en se fondant sur la recommandation n° 56 du rapport, qui demande que la GRC repense ses normes de formation et réinvente son modèle de formation à la Division Dépôt. Cela inclurait la création d'un nouveau programme de formation de trois ans répondant mieux aux besoins des groupes sous-représentés, fondé sur la recherche et accessible dans différentes régions du pays.

La mise en œuvre de toute nouvelle approche ou initiative en matière de formation pourrait prendre des mois, voire des années, et nécessiter un préalable des ententes de participation, des consultations et des directives entre plusieurs ordres de gouvernement. Une approche collaborative entre les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones sera essentielle à la réalisation de ce travail.

En gardant tout cela à l'esprit, parlons plus en détail des progrès récents dans les méthodes de formation à la Division Dépôt.

Il est important de reconnaître que la Division Dépôt de la GRC se trouve sur les terres du Traité 4 depuis 1885. Cette école est financée pour former 40 troupes par année et elle remet des diplômes à environ 1 000 policiers par année afin de les préparer à leur service d'un bout à l'autre du pays.

De nombreuses recommandations de la Commission des pertes massives indiquent que la formation est conforme au travail déjà en cours pour moderniser et mieux professionnaliser la GRC afin de répondre aux attentes en matière de responsabilité, de transparence et d'excellence dans le travail de la police.

Au cours des trois dernières années, des examens réguliers ont permis d'améliorer le programme de formation de la Division Dépôt dans des domaines liés à la lutte contre le racisme, aux aptitudes interculturelles, à la sensibilisation aux préjugés inconscients, à la gestion des conflits au sein de la direction et aux compétences en matière de désescalade de conflits.

En 2019, le conseil consultatif de gestion de la GRC a été sollicité pour fournir des avis et des conseils sur diverses questions liées à la GRC. Il s'agissait d'une étape essentielle pour continuer à soutenir ses efforts de modernisation. En 2020, la GRC a accueilli favorablement les recommandations du conseil consultatif de gestion concernant la formation des cadets à la Division Dépôt. Par conséquent, on prend actuellement des mesures pour diversifier le cadre des instructeurs de la Division Dépôt et pour moderniser le contenu du programme de formation afin d'en assurer la pertinence et l'efficacité.

*Motion d'ajournement*

Le programme de formation de la Division Dépôt s'appuie également sur des partenariats de longue date avec plusieurs établissements d'enseignement et de recherche réputés de partout au Canada et à l'étranger. Il tire parti de ces liens dans sa recherche continue des meilleures approches modernes à l'égard de la formation policière, dans le but d'améliorer les interventions policières dans des situations de crises de santé mentale, d'ajouter une nouvelle formation fondée sur la réconciliation et d'accroître les compétences culturelles des policiers. Le gouvernement étudie sérieusement et attentivement le rapport final de la Commission des pertes massives et ses recommandations portant sur de multiples aspects, y compris la recommandation n° 56 visant à moderniser la recherche et la formation de la GRC.

Le gouvernement est déterminé à améliorer la sécurité et le bien-être des Canadiens en travaillant avec tous les partenaires pour apporter les changements nécessaires aux normes et aux approches de la GRC en matière de formation. Ce faisant, la GRC continuera son travail pour assurer la sécurité des Canadiens et des collectivités.

• (2425)

**M. Michael Kram:** Monsieur le Président, je suis déçu que personne au gouvernement libéral ne veuille clarifier les choses et s'engager fermement à garder ouvert le centre de formation de la Division Dépôt de la GRC à Regina. Je suis sûr que bien des gens dormiraient mieux ce soir si le gouvernement libéral pouvait seulement prendre cet engagement.

Comme je l'ai dit plus tôt, personne à la Division Dépôt n'a été invité à témoigner à la Commission des pertes massives au sujet de la formation policière. Si la Commission avait visité la Division Dépôt, parlé avec les formateurs et examiné les programmes de formation, je suis sûr que la recommandation de fermer la Division Dépôt ne se serait jamais retrouvée dans le rapport final.

Si personne au gouvernement libéral ne veut s'engager à garder la Division Dépôt ouverte, le ministre ou le secrétaire parlementaire

va-t-il au moins s'engager à visiter la Division Dépôt avant de prendre une décision définitive et de fermer cette division?

**M. Mark Gerretsen:** Monsieur le Président, je répète que le gouvernement reconnaît pleinement l'importance de la Division Dépôt de la GRC pour le service de police national du Canada, pour la Saskatchewan et pour la collectivité locale.

L'évolution du programme de formation de la Division Dépôt de la GRC à Regina reflète l'histoire impressionnante des services de police de la GRC au Canada. Depuis les débuts de cette division en tant que camp d'entraînement jusqu'à son statut actuel de centre de formation de calibre mondial, le gouvernement s'est toujours engagé à fournir aux membres de la GRC les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour servir et protéger les collectivités canadiennes avec professionnalisme et intégrité.

La GRC continuera de moderniser ses services de formation des policiers, comme elle l'a fait au cours des 150 dernières années. Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que notre police nationale demeure pertinente et qu'elle continue d'évoluer afin de répondre aux demandes actuelles et futures de la population canadienne.

Je tiens à assurer aux députés que, grâce à l'évolution continue de ce régime renforcé d'entraînement de la police de la GRC, les agents recevront une formation adéquate tout au long du processus.

**Le Président:** La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. En conséquence, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre s'ajourne au lundi 18 septembre 2023, à 11 heures, conformément aux articles 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 00 h 28.)







# TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 21 juin 2023

<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>		M. Trudeau .....	16395
<b>Les exploits au hockey</b>		M. Poilievre.....	16395
M. Sheehan .....	16391	M. Trudeau .....	16396
<b>La fin de l'année scolaire</b>		M. Poilievre.....	16396
Mme Koutrakis .....	16391	M. Trudeau .....	16396
<b>La Journée nationale des peuples autochtones</b>		<b>La petite entreprise</b>	
M. Savard-Tremblay.....	16391	M. Blanchet.....	16396
<b>La communauté LGBTQ</b>		M. Trudeau .....	16396
Mme Bodayan .....	16392	M. Blanchet.....	16396
<b>Les églises communautaires</b>		M. Trudeau .....	16396
M. Viersen .....	16392	<b>Les affaires autochtones</b>	
<b>La Journée nationale des peuples autochtones</b>		Mme Idlout .....	16396
Mme Wagantall .....	16392	M. Trudeau .....	16396
<b>La sclérose latérale amyotrophique</b>		Mme Idlout .....	16397
M. Fragiskatos.....	16392	M. Trudeau .....	16397
<b>La fin de l'année scolaire</b>		<b>Le logement</b>	
M. Bains .....	16392	M. Poilievre.....	16397
<b>La Journée nationale des peuples autochtones</b>		M. Trudeau .....	16397
M. Dalton .....	16393	M. Poilievre.....	16397
<b>La Journée nationale des peuples autochtones</b>		M. Trudeau .....	16397
M. Badawey .....	16393	M. Poilievre.....	16397
<b>Le Parti libéral du Canada</b>		M. Trudeau .....	16398
M. Warkentin .....	16393	M. Poilievre.....	16398
<b>La taxe sur le carbone</b>		<b>Les priorités du gouvernement</b>	
Mme Gray .....	16393	M. Poilievre.....	16398
<b>La Fête nationale du Québec</b>		M. Trudeau .....	16398
Mme Martinez Ferrada .....	16393	<b>Le logement</b>	
<b>La Journée nationale des peuples autochtones</b>		M. Poilievre.....	16398
Mme Ashton .....	16394	M. Trudeau .....	16398
<b>La Fête nationale du Québec</b>		<b>Le changement climatique</b>	
M. Blanchet .....	16394	Mme Puzé .....	16398
<b>Les finances</b>		M. Trudeau .....	16399
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry) .....	16394	Mme Michaud.....	16399
<b>Un hommage aux diplômés et des félicitations à l'occasion d'un départ à la retraite</b>		M. Trudeau .....	16399
Mme Lalonde .....	16394	<b>La tarification du carbone</b>	
<b>La Journée nationale des peuples autochtones</b>		M. Poilievre.....	16399
Le Président .....	16395	M. Trudeau .....	16399
<b>QUESTIONS ORALES</b>		M. Poilievre.....	16399
<b>Le logement</b>		M. Trudeau .....	16400
M. Poilievre.....	16395	M. Poilievre.....	16400
M. Trudeau .....	16395	M. Trudeau .....	16400
M. Poilievre.....	16395	<b>Les affaires autochtones</b>	
M. Trudeau .....	16395	Mme Gazan.....	16400
M. Poilievre.....	16395	M. Trudeau .....	16400
<b>Les affaires autochtones</b>		<b>Les priorités du gouvernement</b>	
Mme Gazan.....	16400	Mme Shanahan .....	16400
M. Trudeau .....	16400	M. Trudeau .....	16401
Mme Gazan.....	16400		
M. Trudeau .....	16400		

<b>Le logement</b>	
M. Poilievre .....	16401
M. Trudeau .....	16401
M. Poilievre .....	16401
M. Trudeau .....	16401
<b>Les institutions financières</b>	
M. Poilievre .....	16401
M. Trudeau .....	16402
M. Poilievre .....	16402
M. Trudeau .....	16402
<b>Les institutions démocratiques</b>	
M. Villemure .....	16402
M. Trudeau .....	16402
Mme Gaudreau .....	16402
M. Trudeau .....	16402
<b>Les institutions financières</b>	
M. Poilievre .....	16402
M. Trudeau .....	16402
M. Poilievre .....	16403
M. Trudeau .....	16403
<b>Les finances</b>	
M. Poilievre .....	16403
M. Trudeau .....	16403
<b>La responsabilité gouvernementale</b>	
M. Poilievre .....	16403
M. Trudeau .....	16403
<b>La sécurité publique</b>	
M. Poilievre .....	16404
M. Trudeau .....	16404
M. Poilievre .....	16404
M. Trudeau .....	16404
<b>Les Affaires autochtones</b>	
M. Weiler .....	16404
M. Trudeau .....	16404
<b>Le logement</b>	
M. Desjarlais .....	16404
M. Trudeau .....	16404
<b>La fiscalité</b>	
M. Vuong .....	16405
M. Trudeau .....	16405
<b>L'écrasement d'un hélicoptère de l'Aviation royale canadienne</b>	
Le Président .....	16405
<b>Les travaux de la Chambre</b>	
M. Holland .....	16405
Motion .....	16405
Adoption de la motion .....	16405
<b>La Loi sur les juges</b>	
Projet de loi C-9. L'ordre du jour: Ordres émanant du gouvernement .....	16405
Adoption de la motion des amendements du Sénat .....	16405
<b>La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</b>	
Projet de loi S-8. L'ordre du jour: Ordres émanant du gouvernement .....	16405
Troisième lecture et adoption du projet de loi .....	16405

<b>Loi sur la Commission d'examen des erreurs du système judiciaire (Loi de David et Joyce Milgaard)</b>	
Projet de loi C-40. L'ordre du jour: Ordres émanant du gouvernement .....	16406
Deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité ..	16406
<b>Loi concernant la reconnaissance de certains gouvernements métis en Alberta, en Ontario et en Saskatchewan, portant mise en vigueur des traités conclus avec ces gouvernements et modifiant d'autres lois en conséquence</b>	
Projet de loi C-53. L'ordre du jour: Ordres émanant du gouvernement .....	16406
Deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité ..	16406
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Les questions orales</b>	
Mme Vecchio .....	16406
M. Trudeau .....	16406
M. Blois .....	16406
Le Président .....	16406

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

<b>La Loi sur la santé des animaux</b>	
Projet de loi C-275. Deuxième lecture .....	16408
Adoption de la motion .....	16409
Adoption de la motion; dixième lecture du projet de loi et renvoi à un comité .....	16409
<b>Le Code criminel</b>	
Projet de loi C-321. Deuxième lecture .....	16409
Adoption de la motion .....	16411
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité .....	16411
<b>La Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement</b>	
Projet de loi C-282. Troisième lecture .....	16411
Adoption de la motion .....	16412
Troisième lecture et adoption du projet de loi .....	16412
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>L'ordre et le décorum à la Chambre — Décision de la présidence</b>	
Le Président .....	16412

## AFFAIRES COURANTES

<b>La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales</b>	
Le Président .....	16413
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Gerretsen .....	16413
<b>Les délégations interparlementaires</b>	
Mme Fry .....	16414
Mme Dzerowicz .....	16414
Mme Mendès .....	16414
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Défense nationale</b>	
M. McKay .....	16414

<b>La santé</b>		<b>Les armes à feu</b>	
M. Casey.....	16414	M. Richards.....	16418
<b>Affaires autochtones et du Nord</b>		<b>La tarification du carbone</b>	
Mme Atwin.....	16414	M. Richards.....	16418
<b>La Loi constitutionnelle de 1867</b>		<b>Le changement climatique</b>	
M. Arseneault.....	16414	M. Julian.....	16418
Projet de loi C-347. Présentation et première lecture.....	16414	<b>La Birmanie</b>	
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	16414	M. Genuis.....	16418
<b>Loi sur le Mois du patrimoine somalien</b>		<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Baker.....	16415	M. Kram.....	16419
Projet de loi C-348. Présentation et première lecture.....	16415	<b>Les élections au Pakistan</b>	
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	16415	M. Kram.....	16419
<b>Loi concernant la stratégie nationale pour l'éradication de la rage</b>		<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Hanley.....	16415	M. Gerretsen.....	16419
Projet de loi C-349. Présentation et première lecture.....	16415	<b>Questions transformées en ordres de dépôt de documents</b>	
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	16415	M. Gerretsen.....	16428
<b>Loi sur la lutte contre la torture et le terrorisme</b>		<b>Demandes de documents</b>	
M. Genuis.....	16415	M. Gerretsen.....	16430
Projet de loi C-350. Présentation et première lecture.....	16415		
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	16416		
<b>Pétitions</b>			
<b>Le Myanmar</b>			
M. Morrice.....	16416		
<b>Le transport ferroviaire</b>			
M. Brock.....	16416		
<b>Le Myanmar</b>			
Mme DeBellefeuille.....	16416		
<b>La mousse de polystyrène</b>			
Mme Blaney.....	16416		
<b>Le changement climatique</b>			
M. Fragiskatos.....	16416		
<b>La Russie</b>			
M. Berthold.....	16416		
<b>Le transport aérien</b>			
Mme Zarrillo.....	16417		
<b>Le stationnement accessible</b>			
M. Gerretsen.....	16417		
<b>La tarification du carbone</b>			
Mme Gray.....	16417		
<b>L'accès aux sages-femmes</b>			
Mme Idlout.....	16417		
<b>Le Myanmar</b>			
M. Zuberi.....	16417		
<b>Le Bangladesh</b>			
M. Waugh.....	16417		
<b>Les armes nucléaires</b>			
Mme Mathysen.....	16418		
<b>Les services aux endeuillés</b>			
M. Richards.....	16418		
		<b>ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT</b>	
		<b>Travaux des subsides</b>	
		<b>Motion de l'opposition — L'équilibre budgétaire</b>	
		M. Poilievre.....	16430
		Motion.....	16430
		M. Gerretsen.....	16432
		Mme Michaud.....	16432
		M. Blaikie.....	16432
		M. Williams.....	16432
		M. Gerretsen.....	16434
		M. Desilets.....	16435
		M. Angus.....	16435
		M. Beech.....	16435
		M. Deltell.....	16437
		Mme Zarrillo.....	16437
		M. Morantz.....	16438
		M. Gerretsen.....	16438
		Mme Gallant.....	16439
		M. Ste-Marie.....	16439
		M. Angus.....	16439
		M. Gerretsen.....	16440
		M. Ste-Marie.....	16440
		M. Morantz.....	16441
		M. Fragiskatos.....	16442
		Mme McPherson.....	16442
		M. Therrien.....	16442
		M. Godin.....	16444
		M. Fragiskatos.....	16444
		M. Blaikie.....	16444
		M. Blaikie.....	16444
		M. Fragiskatos.....	16447
		M. Lawrence.....	16448
		Mme Pauzé.....	16448
		Mme Mathysen.....	16448
		M. Albas.....	16449
		M. Godin.....	16449

M. Samson .....	16450	Mme Petitpas Taylor .....	16476
M. Thériault .....	16451	Rejet de la motion .....	16478
M. Johns .....	16451	<b>Le Budget principal des dépenses 2023-2024</b>	
Mme Block .....	16451	Mme Fortier .....	16478
M. van Koeverden .....	16452	Motion d'adoption .....	16478
Mme Pauzé .....	16453	Adoption de la motion .....	16479
Mme Barron .....	16453	Projet de loi C-54. Première lecture .....	16479
M. Sorbara .....	16453	Adoption de la motion et première lecture du projet de loi .....	16479
<b>Les travaux de la Chambre</b>		Projet de loi C-54. Deuxième lecture .....	16479
M. Holland .....	16455	Adoption de la motion .....	16481
Motion .....	16455	Deuxième lecture du projet de loi et formation de la Chambre en comité plénier sous la présidence de Mme Carol Hughes .....	16481
Adoption de la motion .....	16455	Article 2 .....	16481
<b>Travaux des subsides</b>		Mme Kusie .....	16481
<b>Motion de l'opposition — L'équilibre budgétaire</b>		Mme Fortier .....	16481
Motion .....	16455	Adoption de l'article 2 .....	16481
M. Albas .....	16455	Adoption de l'article 3 .....	16481
Mme Pauzé .....	16455	Adoption de l'article 4 .....	16481
M. Johns .....	16456	Adoption de l'article 5 .....	16481
M. Fragiskatos .....	16456	Adoption de l'annexe 1 .....	16481
M. Morantz .....	16457	Adoption de l'annexe 2 .....	16481
M. Thériault .....	16458	Adoption de l'article 1 .....	16481
Mme Mathysen .....	16458	Adoption du préambule .....	16481
M. Lawrence .....	16458	Adoption du titre .....	16481
M. Scarpaleggia .....	16460	Adoption du projet de loi .....	16481
Mme Pauzé .....	16460	Rapport du projet de loi .....	16481
M. Desjarlais .....	16460	Motion d'adoption .....	16481
Mme Gallant .....	16461	Adoption de la motion .....	16483
M. McDonald .....	16462	Troisième lecture .....	16483
M. Morrice .....	16462	Adoption de la motion .....	16485
M. Calkins .....	16463	Troisième lecture et adoption du projet de loi .....	16485
M. Coteau .....	16463	<b>Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2023-2024</b>	
M. Morantz .....	16464	Mme Fortier .....	16485
M. Johns .....	16464	Motion d'adoption .....	16485
M. Morrice .....	16465	Adoption de la motion .....	16486
M. Miao .....	16465	Projet de loi C-55. Présentation et première lecture .....	16486
M. Morantz .....	16466	Adoption de la motion et première lecture du projet de loi .....	16486
M. Johns .....	16466	Deuxième lecture .....	16486
M. McLean .....	16467	Adoption de la motion .....	16488
M. Morantz .....	16467	Deuxième lecture du projet de loi et formation de la Chambre en comité plénier sous la présidence de Mme Carol Hughes .....	16488
M. Scarpaleggia .....	16468	Article 2 .....	16488
M. Thériault .....	16468	Mme Kusie .....	16488
Mme Mathysen .....	16469	Mme Fortier .....	16488
M. Morrice .....	16469	Adoption de l'article 2 .....	16488
M. McLean .....	16469	Adoption de l'article 3 .....	16488
Mme Taylor Roy .....	16470	Adoption de l'article 4 .....	16488
Mme Pauzé .....	16471	Adoption de l'article 5 .....	16488
M. Johns .....	16471	Adoption de l'annexe .....	16488
<b>Le calendrier de la Chambre des communes</b>		Adoption de l'article 1 .....	16488
M. Bittle .....	16471	Adoption du préambule .....	16488
Motion .....	16471	Adoption du titre .....	16488
Adoption de la motion .....	16471	Adoption du projet de loi .....	16488
<b>Travaux des subsides</b>		Rapport fait du projet de loi .....	16488
<b>Motion de l'opposition — L'équilibre budgétaire</b>		Motion d'adoption .....	16488
Motion .....	16472	Adoption de la motion .....	16490
M. van Koeverden .....	16472	Troisième lecture .....	16490
M. Kram .....	16475		
Mme Pauzé .....	16475		
M. Julian .....	16476		

Adoption de la motion.....	16491
Troisième lecture et adoption du projet de loi.....	16491
<b>Loi sur les nouvelles en ligne</b>	
Motion.....	16491
Rejet de l'amendement.....	16493
Adoption de la motion.....	16494
<b>La Loi canadienne sur les sociétés par actions</b>	
Projet de loi C-42. Troisième lecture.....	16494
Adoption de la motion.....	16496
Troisième lecture et adoption du projet de loi.....	16496
<b>La commissaire à l'intégrité du secteur public</b>	
Adoption de la motion.....	16497

## MOTION D'AJOURNEMENT

### Les institutions démocratiques

M. Genuis.....	16498
M. Gerretsen.....	16498

### La Gendarmerie royale du Canada

M. Kram.....	16498
M. Gerretsen.....	16499

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>